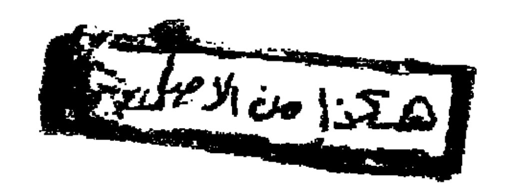


L'Economie : la reprise

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15436 – 7 F

MARDI 13 SEPTEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Triomphe des barons en Allemagne

DEUX *Länder de l'ex-RDA, la* Saxe et le Brandebourg, ont assuré une réélection triomphale à leurs ministres-présidents sortants. Le chrétien-*démocrate Kurt Biedenkopf* a conforté sa majorité absolue au Parlement régional de Dresde et le social-démocrate Manfred Stolpe l'a conquise à *Potsdam. Dans les deux cas, il* s'agit au premier chef d'une victoire personnelle de deux hommes qui ont su s'imposer à leurs concitoyens. Ces derniers les ont plébiscités sans trop s'attacher à leur appartenance partisane.

Kurt Biedenkopf, que la presse allemande a eu tôt fait de baptiser « duc de Saxe », vieil opposant à Helmut Kohl *au sein de la CDU, doit* sa popularité au fait que, dès la chute du mur de Berlin, et avant même l'unification, il s'est installé à Dresde pour aider la jeune démocratie est-allemande à trouver son chemin. *Parmi les hommes politiques* ouest-allemands venus faire une seconde carrière dans l'ex-RDA, il est l'un des rares à avoir su se comporter sans arrogance envers ses administrés. Il en a été récompensé.

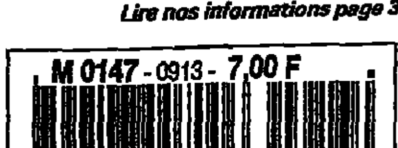
MANFRED STOLPE est, lui, un pur produit de l'Eglise protestante de RDA. Administrateur général de l'église de Berlin-Brandebourg, il fut naguère l'interlocuteur obligé du pouvoir communiste pour les affaires religieuses. Cette fréquentation des autorités – et donc des « organes » comme la fameuse Stasi – fut à l'origine *d'une polémique sur sa* collaboration avec le régime d'Erich Honecker. Les électeurs ne lui ont pas tenu rigueur de ces fréquentations, et ont accordé massivement *leur confiance* à un homme placé, par sa rectitude *morale* et son énergie à défendre les intérêts des « nouveaux Länder », parmi les très rares hommes politiques de dimension nationale issus de *l'ex-RDA.*

A un mois des élections au Bundestag, il est difficile, dans ce contexte fortement personnalisé, de tirer des enseigne*ments de ces deux scrutins* régionaux pour dégager une tendance nationale. Les deux camps ont cependant à la fois matière à se réjouir et à s'inquiéter. *La coalition au pouvoir*, si elle salue le triomphe de Kurt Biedenkopf, est vivement préoccupée par l'effondrement des libéraux du FDP, qui disparaît des deux Parlements régionaux. Si cette déroute devait *s'étendre à l'ensemble* du pays, la constitution d'une nouvelle coalition de centre droit sous la houlette du chancelier *Kohl* serait gravement compromise.

LA victoire du SPD en Brandebourg ne saurait, pour les stratèges de Rudolf Scharping, masquer le fait que les *« communistes rénovés » du* PDS progressent fortement, « gelant » des électeurs pourtant bien nécessaires aux sociaux-démocrates pour rattraper *leur retard, qui se creuse* au fil des sondages.

Les hommes en place bénéficient en tout cas d'un bonus lorsqu'ils ont su incarner leur Land, en *rassemblant au-delà* de leur famille politique. C'est une leçon de ce scrutin qui n'est pas pour déplaire à un chancelier Kohl fort désireux de demeurer *le roi de tous* ces barons.

Lire nos informations page 3

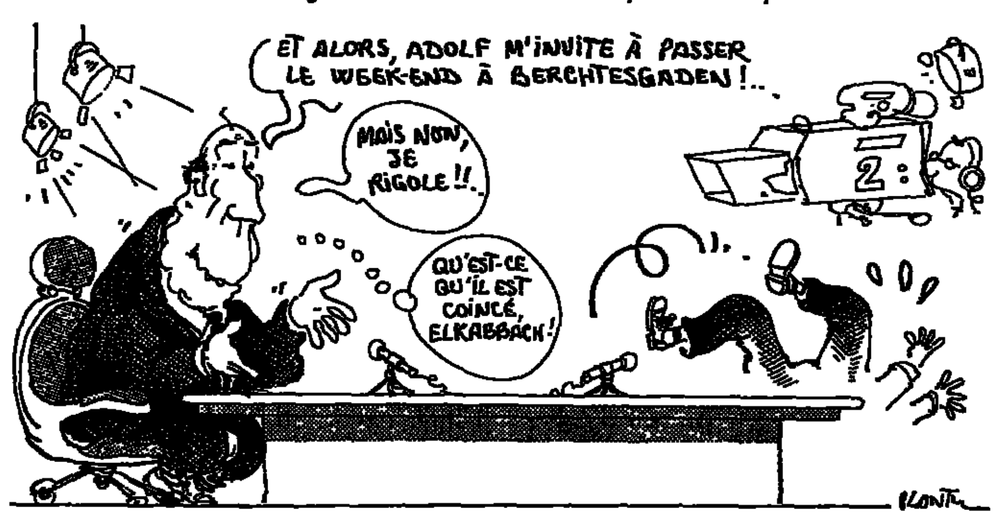


M 0147 - 0913 - 7,00 F

Après les révélations sur son engagement à Vichy

M. Mitterrand tente de répondre au trouble de la gauche

M. Mitterrand devait tenter de répondre, lundi 12 septembre à 20 h 45, sur France 2, au trouble de la gauche, après les révélations sur son engagement à Vichy pendant l'Occupation. Interrogé à ce sujet, dimanche 11 septembre, sur TF 1, M. Balladur s'est référé au général de Gaulle pour observer que « Vichy était un régime qui était, pratiquement dès le départ, intrinsèquement mauvais ». M. Fabius est convenu, lundi matin, sur RTL, que les relations conservées par M. Mitterrand avec René Bousquet jusque dans les années 80 posent « des problèmes sérieux ».



Lire nos informations page II

Yasser Arafat à l'épreuve de Gaza

Un an après la signature de l'accord de paix israélo-palestinien, le chef de l'OLP a du mal à être à la hauteur de son destin

Nul n'est prophète en son pays. Le vieux proverbe tourmente-t-il Yasser Arafat ? Depuis son retour d'exil le 1er juillet, *depuis ce jour où il a choisi d'inscrire son destin dans les limites du réel, « entrant en géographie »* par crainte d'être une fois pour toutes chassé de l'Histoire, le chef de l'OLP a bien du mal à incarner son propre mythe.

Comment pourrait-il en être autrement ? Pendant un quart de siècle, le leader palestinien, adulé ou haï, eut le monde pour théâtre de ses chimères. Gaza, où il a *enfin élu domicile, est un rivage* trop étriqué pour préserver sa légende. Ce territoire minuscule et surpeuplé ne forme, avec Jéricho, qu'un *« fœtus d'Etat »*, un *« noyau de patrimoine »*, dont Yasser Arafat, en cette période d'autonomie, n'est qu'un locataire sous étroite surveillance. La Palestine lui reste une *« terre promise »*.

Longtemps hanté par l'infor*tune du grand mufti de Jérusalem*, dont l'entêtement aveugle avait contribué à la défaite palestinienne de 1948, Yasser Arafat ne voulait pas mourir, comme lui, en exil. Cette inquiétude personnelle joua son rôle dans le renonce*ment à l'objectif sacré de la « reconquête »* sur les décombres de l'Etat juif, dans l'abandon des rêves et la conversion au réalisme. Qui lui reprochera d'avoir, il y a un an, tourné le dos à l'intransigeance *suicidaire* et choisi la *« paix des braves »* qui lui permit de retrouver sa patrie ?

Mais si Yasser Arafat ne semble pas aujourd'hui à la hauteur du défi que l'Histoire lui *lance, c'est d'abord parce que* guerre et paix, révolution et gestion, s'accommodent mal des mêmes hommes, que les guides des mouvements de libération font rarement les meilleurs bâtisseurs d'Etat. Conduire une lutte *d'émancipation nationale* et construire un pays démocratique et moderne exigent des qualités différentes, et parfois contraires.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

Lire la suite page 8 et nos informations pages 7 et 8

Algérie : rentrée scolaire presque ordinaire

En dépit des menaces proférées par le Groupe islamique armé et malgré les attentats qui, ces derniers mois, ont détruit ou endommagé des centaines d'établissements scolaires, *la rentrée scolaire* de sept millions d'élèves a eu lieu, samedi 10 septembre, sans incidents graves.

page 4

Haïti : nouvel avertissement de Washington

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a lancé, dimanche 11 septembre, un nouvel avertissement aux militaires haïtiens. Mais tandis que s'accélèrent les préparatifs d'une invasion, la minorité républicaine au Congrès tente d'organiser une opposition à cette opération.

page 8

M. Balladur plaide pour la transparence du marché militaire japonais

Dans une lettre datée du 22 août, M. Balladur demande à son homologue japonais de veiller personnellement à la transparence des négocia*tions relatives à l'achat, par* l'Agence de défense nipponne, de neuf appareils de liaison. Le groupe français Dassault est en compétition avec deux concurrents.

page 27

La « gumpmania » divise la presse américaine

Le public américain plébiscite le film de Robert Zemeckis, *Forrest Gump*, et son héros simple d'esprit incarné par Tom Hanks. Nouveau naïf, nouveau Candide ? Ou image symbolique d'une société débilitée ? Pour ou contre, la presse réagit avec virulence.

page 16

Derrière le foulard islamique

Les mesures annoncées par M. Bayrou s'inscrivent dans un débat de fond sur la religion musulmane en France

François Bayrou n'est pas un pyromane déchaîné. S'il a pris le risque de ranimer la controverse sur le port du foulard islamique à l'école, en pleine rentrée scolaire et en plein débat sur les Algériens *expulsés, c'est évidemment pour* allumer un contre-feu. Les chefs d'établissements scolaires s'énervaient en effet. Ils ne sont pas en mesure de régler seuls cette question délicate, qui va bien au-delà de la simple discipline, et réclament des instructions claires. C'est ce que vient de leur promettre le ministre de l'éducation *nationale dans son entretien au Point* (*le Monde* daté 11-12 septembre), sans exclure un nouveau recours au Conseil d'Etat pour empêcher la présence de signes religieux *« ostentatoires »* à l'école publique.

Cela fait cinq ans que la France traîne cette querelle. *Il a suffi que* trois collégiennes de Creil (Oise) se voient interdire le port du foulard islamique par un principal intransigeant, en octobre 1989, pour qu'une affaire très mineure en apparence prenne des allures de psychodrame national. Deux décrets du Conseil d'Etat, des circulaires ministérielles et une série de jugements administratifs contradictoires n'ont fait qu'alimenter *la confusion. Aujourd'hui,* personne ne sait exactement combien d'adolescentes demandent à porter le foulard à l'école. Des dizaines ? Des centaines ? *La seule chose sûre est* que le mouvement a fait tache d'huile, dans un climat de plus en plus dégradé.

L'objet même du délit prête à confusion. On ne sait pas nommer en français cette pièce de tissu (*hidjab* en arabe) qui recouvre la tête et le cou pour ne laisser apparaître que l'ovale du visage. « Tchador » a un connotation trop iranienne, « voile » paraît excessif... A défaut de mieux, on s'est rabattu sur « foulard islamique ».

Permis ? Défendu ? Nul ne le sait plus très bien. A trois ans d'intervalle, le Conseil d'Etat a donné deux signaux différents. Son avis du 27 novembre 1989 laissait la question ouverte. *« Le port de signes religieux n'est pas lui-même incompatible avec la laïcité de l'école publique »*, déclarait-il, en admettant toutefois l'interdiction pour toute une série de raisons, parmi lesquelles la provocation, le prosélytisme ou l'atteinte à la liberté ou à la dignité de l'élève. Les chefs d'établissement avaient donc carte blanche. Mais, dans un arrêt, le 2 novembre 1992, le même Conseil d'Etat *annulait un article du règlement* intérieur du collège de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) interdisant le foulard islamique. Dès lors, la voie était ouverte pour remettre en cause toutes les réglementations semblables par le biais des tribunaux administratifs.

Les partisans de la tolérance ne comprennent pas que tant de bruit soit fait autour d'un fichu. Ils plaident pour le respect d'une autre religion, d'une autre culture, *en faisant remarquer qu'à l'école* publique des chrétiens portent parfois une croix et des juifs une kippa. Si les musulmans, seuls, sont l'objet d'une discrimination, n'est-ce pas en raison d'une forte xénophobie et d'une peur irraisonnée de l'islam ? L'acharnement contre quelques adolescentes, déjà en butte aux pressions familiales, *leur semble* insupportable. *Et ce* n'est pas en les excluant de l'école, ajoutent-ils, que l'on fera avancer les choses, au contraire : renvoyer ces jeunes musulmanes chez elles, c'est les condamner définitivement à ne pas évoluer.

Ces arguments, qui ne manquent pas de poids, se voient renforcés par l'attitude irresponsable, pour ne pas dire hystérique, de certains élus et de certains *médias, qui* associent « voile » et « violence » et veulent nous persuader que l'école publique est menacée d'islamisation. Les bonnes raisons ne manquent pour*tant pas de s'opposer sereinement* au port du *hidjab* à l'école.

Le foulard islamique n'est pas de même nature que de petits signes d'appartenance religieuse, à *peine* visibles (croix, étoile de David ou nom d'Allah, portés au bout d'une chaînette) et qui n'ont jamais posé de problème. Par hypothèse, admettrait-on aujourd'hui, à l'école publique, une jeune catholique habillée en religieuse ?

Mais, surtout, le foulard islamique n'est ni un simple fichu ni une *simple* expression de la foi musulmane. Il symbolise l'inégalité des sexes et l'enfermement de la femme. Ce n'est pas un hasard si les grandes luttes féministes dans des pays musulmans ont commencé par un débat sur le voile. Dans l'Egypte des années 30, c'est en se dévoilant au passage du roi Fouad que Hoda Chaaraoui et ses amies affirmaient leur volonté d'être des citoyennes à part entière.

ROBERT SOLÉ

Lire la suite et nos informations page 12

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

Un entretien avec Nicole Loraux

« Il est nécessaire d'interroger le passé, même le plus lointain, à partir du feu du présent. »

Historienne, Nicole Loraux ne scrute pas les textes de l'antiquité grecque seulement pour restituer ce que furent les institutions, les manières de penser ou de s'émouvoir qui caractérisent l'Athènes du Ve siècle avant J.-C. L'axe principal de ses travaux est constitué par l'éclairage réciproque que les problèmes de notre présent et ceux des hommes de l'Antiquité s'apportent.

Directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), elle a notamment publié « les Enfants d'Athéna : idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes » (La Découverte 1981, rééd. Seuil 1990), « les Expériences de Tirésias : la féminité de l'homme grec » (Gallimard, 1989), « les Mères en deuil » (Seuil, 1989), et dernièrement, chez Payot, une nouvelle édition de « l'Invention d'Athènes : histoire de l'oraison funèbre dans la cité classique, » initialement parue en 1980 à l'EHESS.

Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, Nicole Loraux aborde notamment la question de la place de l'historien, et celle des places respectives du dialogue et du conflit dans la société grecque ancienne et dans la nôtre.

« On considère habituellement qu'un historien doit se garder de tout anachronisme. Il commettrait la pire des erreurs en important, dans l'univers de pensée propre à l'époque qu'il étudie, une notion qui n'y avait aucune place, et qui provient directement de son temps à lui. A l'encontre de cet interdit majeur, vous plaidez volontiers pour un usage contrôlé et modéré de l'anachronisme. Pourquoi ?

– En premier lieu parce que cette hantise de l'anachronisme n'est pas dépourvue d'inconvénients. Si elle accapare toute l'attention de l'historien, celui-ci risque de ne plus être en mesure de concevoir à quel point des temporalités différentes peuvent coexister à l'intérieur d'une même époque. Celui qui s'interdirait, de manière totalement rigide, de faire appel au moindre élément n'appartenant pas à l'univers de pensée d'une époque donnée ne serait plus en mesure de comprendre l'existence des précurseurs, des inventions imprévisibles, des événements qui viennent rompre le cours habituel des jours. En un mot, de toutes les turbulences.

» D'autre part, il est souvent fort intéressant d'aborder des documents à partir d'une question qu'ils n'ont pas posée eux-mêmes, ou pas dans les mêmes termes que nous, et de voir, si l'on peut dire, comment ils réagissent, de quelle manière ils se réorganisent différemment à partir de cette approche.

– Par exemple ?

– Les Grecs connaissaient la « rumeur », mais ils n'avaient aucune notion équivalente à ce que nous appelons « l'opinion publique ». Ils n'ont pas thématisé cette instance qui pour nous régit tant de décisions politiques. Un bon usage de l'anachronisme, à mes yeux, peut consister à tenter d'aborder certains textes grecs à partir de cette catégorie de l'« opinion publique », qui est propre à notre société. Cela permet par exemple d'éclairer de manière nouvelle ce que les Athéniens appelaient l'ostracisme.

» On s'aperçoit en effet que tout le corps civique se réunissait pour voter sur cette question : « Y a-t-il quelqu'un qui soit devenu trop populaire dans la Cité, et qu'il convient de bannir pour dix ans ? » Il s'agissait bien d'une procédure qui mettait en jeu l'existence de quelque chose comme une opinion publique, même si n'existaient encore ni le mot ni l'idée. D'où l'intérêt, pour moi, de travailler sur cette notion avec des historiens d'autres périodes (XVIIIe, XXe siècle). Les différences apparaissent d'abord, puis on aperçoit la possibilité d'angles d'attaque neufs.

– On répète usuellement que l'étude du passé peut être utile à la compréhension des situations présentes. Iriez-vous jusqu'à inverser cette affirmation, et à soutenir que les préoccupations du présent peuvent nous aider à mieux comprendre d'autres périodes historiques ?

– Ce n'est pas dans ces termes que les réalités de la recherche historique me paraissent devoir être abordées. Mais il y a des problèmes qu'on ne peut penser qu'entre deux temps. Il est impossible de les comprendre si l'on s'enferme dans les seules catégories du passé, de même qu'on ne peut pas y voir clair dans les situations d'aujourd'hui en les coupant de leurs arrière-plans. Pour ma part, je définirais l'historien comme celui qui se trouve entre deux temps, et qui ne cesse de faire des va-et-vient du présent au passé et inversement, en interrogeant et en éclairant un temps par l'autre.

> « Un historien ne pose de questions à ses documents que par rapport à son présent »

» D'un côté, il va de soi à mes yeux qu'un historien ne pose de questions à ses documents que par rapport à son présent. Les questions que je pose à l'histoire grecque font partie de l'histoire de ma génération. Le coup d'Etat oligarchique de la fin du Ve siècle à Athènes, la victoire des démocrates, l'amnistie qui s'ensuivit... Cette séquence d'événements sur laquelle j'ai choisi, depuis de longues années, de travailler n'est évidemment pas sans évoquer l'histoire de la France il y a une cinquantaine d'années.

» Je me suis trouvée orientée vers cette question il y a longtemps par la lecture d'un ouvrage de Jules Isaac, *les Oligarques*. Dans cet ouvrage de 1942, rédigé en semi-clandestinité dans la zone non occupée, Jules Isaac, tout en racontant les deux coups d'Etat oligarchiques de la démocratie athénienne, décrit de fait les premières années de Vichy. Il s'agit d'un texte qui dit beaucoup de son temps, tout en étant d'une parfaite rigueur dans la méthode historique et l'utilisation des textes anciens. Cet exemple me paraît illustrer parfaitement la nécessité d'interroger le passé, même le plus lointain, à partir du feu du présent.

» La démarche qui procède dans l'autre sens, partant du plus ancien héritage pour questionner notre actualité, n'est pas moins indispensable. Car il existe des problèmes grecs dont nous portons encore le poids sans même le savoir. Je ne postule pas, en disant cela, l'existence d'une tradition continue qui nous relierait à l'Antiquité sans aucune rupture. Je veux dire que certains de nos termes les plus chargés d'enjeux politiques – « démocratie », par exemple – conservent encore en eux une « mémoire » des conflits, des tensions, des questions grecques non résolues. La plupart du temps, personne ne s'en aperçoit. Mais il arrive parfois que ces très anciennes difficultés affleurent.

– En ce qui concerne la démocratie, quelles sont ces difficultés ?

– « Démocratie », au début, n'est pas un mot anodin. Le terme, probablement forgé par les adversaires du régime, signifie que le peuple (*dêmos*) détient le *kratos*. Or avoir le *kratos*, c'est détenir le pouvoir, la supériorité sur les autres, à l'issue d'un conflit. « Démocratie » signifie que le peuple a remporté la victoire sur ses adversaires, et que cette victoire a engendré un déséquilibre à son profit.

» Cela fait difficulté, car *kratos* est toujours considéré par les Grecs comme un mot dangereux. Il marque le fait que certains citoyens ont pris le pas sur d'autres, qu'il y a des vainqueurs et des vaincus. Cette domination d'une partie de la Cité sur une autre – même si la partie dominante est largement majoritaire – est contraire à l'idée d'une égalité fondamentale de tous les citoyens. D'ailleurs, ceux que nous appelons « démocrates », chez les Athéniens, n'acceptent pas de se définir comme les partisans d'un régime issu d'une partie seulement de la Cité. Ils font tout pour nier ce déséquilibre, et, paradoxalement, leur façon de le nier consiste en général à souligner qu'au contraire leur régime fait la part belle aux valeurs aristocratiques et aux qualités de l'élite car, dans la Grèce des cités, seules celles-ci sont reconnues comme positives.

» Ce qui d'ailleurs correspond bien à la réalité sociale : les hommes politiques venaient très souvent de familles nobles, et la démocratie athénienne était loin de faire la chasse à l'élite. Ce ne fut jamais la dictature du prolétariat ! Les historiens de l'Antiquité parlent volontiers d'une « démocratie radicale » à partir du Ve siècle, mais, à mes yeux, il s'agit là d'un abus de langage : il n'y a pas eu de démocratie radicale. Ce régime était réputé radical par ses adversaires, qui avaient évidemment tout intérêt à souligner que le peuple exerçait une domination.

» Il reste que la démocratie athénienne ne voulait pas assumer d'elle-même l'image d'un pouvoir qui avait été pris à l'issue d'une lutte victorieuse. Quand la démocratie athénienne pense à ses origines, elle se réfère à Solon, qui est un *« homme du milieu »* comme il le dit lui-même, ou bien elle imagine qu'elle s'est enracinée dans l'autochtonie, c'est-à-dire dans le fait d'être né du sol, et qu'elle n'a donc pas d'histoire. Ce que la démocratie athénienne refuse le plus, d'une certaine façon, c'est son histoire. Or reconnaître l'histoire et reconnaître le conflit, ce sont deux faces d'un même geste.

> « Le conflit est constitutif de la vie politique »

» Voilà par exemple une difficulté dont, me semble-t-il, nous ne sommes pas encore sortis. Il est demeuré difficile, pour les démocrates des temps modernes, de concilier la domination du peuple et l'égalité de tous les citoyens. Je sais bien qu'on voit fleurir de nouveau un peu partout, depuis peu, l'idée que nous sommes entrés dans une nouvelle époque, à laquelle ne s'appliqueraient plus ni les schémas de l'histoire récente ni les formes antérieures de conflit...

– Au nom de cette idée, on en est venu à critiquer ceux qui appellent aujourd'hui à la vigilance contre la banalisation des idées d'extrême droite !

– On nous dit en effet que l'histoire ne se répète pas, et que nous vivons une situation très différente de celle des années 30. Ceux qui tiennent ce genre de propos se sentent très modernes, et refusent de répéter des attitudes qu'ils jugent totalement dépassées. Mais ils ne s'aperçoivent pas que leur refus appartient également à une réalité qui paraît se répéter, car lors de la montée des fascismes dans les années 30 beaucoup d'intellectuels n'ont pas voulu voir ni entendre.

» Il me semble que cette attitude a une raison profonde : il n'est pas facile de reconnaître qu'on a un adversaire. Bien qu'il soit constitutif – j'en suis convaincue – de la vie politique, le conflit est l'objet d'une grande cécité, aussi bien chez les individus que dans les collectivités. Tout simplement parce qu'une situation de conflit est par définition pénible à assumer. Reconnaître qu'on a un adversaire, c'est admettre qu'on va, qu'on doit le combattre, ce n'est pas penser qu'on va le convaincre. L'idée que l'on peut et que l'on doit dialoguer avec tout le monde est sans doute apaisante, mais elle est absurde et dangereuse.

– Vous ne pensez pas que démocratie et dialogue sont profondément liés ?

– Je crois qu'il ne faut pas confondre l'affrontement contradictoire en public, qui appartient à la démocratie, et l'échange de paroles qui met les interlocuteurs sur le même plan et instaure entre eux une sorte de complicité.

– Cette distinction n'est pas évidente. Pouvez-vous l'expliciter ?

– Pour cela, il peut être utile de se tourner à nouveau vers l'Athènes du Ve siècle. La démocratie directe est évidemment un régime de la prise de parole. Mais ce n'est pas le dialogue qui s'y trouve valorisé. C'est dans le « discours long » que les Grecs voient la parole proprement démocratique. A l'Assemblée, lorsque les citoyens athéniens hésitent entre plusieurs décisions possibles, chaque proposition d'action est présentée sous la forme d'un discours qui prend son temps pour parcourir toutes les étapes du raisonnement et tous les points d'une argumentation. L'auditeur n'a pas à saisir un message chiffré, il n'a pas à décoder une énigme : tout lui est exposé pas à pas. Le citoyen est donc en mesure de faire son choix en connaissance de cause, après avoir écouté, soupesé et comparé des discours opposés. Le choix entre les positions défendues par chacun de ces discours dépend de la décision singulière de chaque citoyen dans son vote.

> « Combattre ses adversaires, en démocratie, ne signifie pas dialoguer avec eux »

» Il ne s'agit pas là d'un dialogue. Les orateurs ne discutent pas entre eux. Leurs discours peuvent évidemment se répondre, et souvent ils s'opposent terme à terme. Mais c'est toujours à l'Assemblée qu'ils s'adressent, c'est elle qu'ils cherchent à convaincre. Chacun des deux discours s'adresse ouvertement à ce tiers que constitue l'Assemblée. Ils ne cherchent pas à se convaincre l'un l'autre, mais à convaincre leur auditeur commun. Et à l'issue de cet affrontement public, la multitude décide. Tel est le dispositif de la démocratie athénienne.

» Le dialogue, à l'opposé, est pour les Grecs un genre aristocratique. Il procède par courtes unités, il « parle bref ». Et surtout il se déroule entre deux partenaires et n'est pas destiné à un ou à des tiers. Ainsi, il est précisé dans le *Gorgias* de Platon que Socrate refuse de se comporter comme un homme politique, d'avoir un auditoire, parce qu'il veut seulement convaincre à chaque fois *une seule personne*, celle qu'il a en face de lui.

– Le lecteur du dialogue est pourtant bien un tiers, tout comme le spectateur d'un débat télévisé...

– Oui, mais ce lecteur ou ce spectateur occupe à chaque fois la position d'un tiers absent du dialogue, d'autant que tout lecteur d'un dialogue platonicien est invité à oublier son individualité pour entrer dans le jeu de Socrate... Le fait qu'il s'agisse d'une place fictive, et que la « solitude » de ceux qui dialoguent soit elle-même une fiction, est à souligner. Dans un « face-à-face » télévisé, les deux interlocuteurs qui paraissent l'un en face de l'autre n'ont en fait qu'un projet : nous atteindre.

» Cependant ce n'est pas au public qu'ils s'adressent directement, ou du moins c'est à un public atomisé, où l'individu dans son isolement n'est pas en mesure de sentir son lien étroit avec une collectivité. Si bien que chaque spectateur, devant son écran de télévision, a l'impression d'être le seul témoin d'un échange privilégié. Le problème est qu'alors il prend de fait des décisions, sans vraiment le savoir dans l'instant. Analyser toutes les conséquences de ces fictions nous entraînerait fort loin. Je voulais seulement rappeler que combattre ses adversaires, dans un régime démocratique, ne signifie pas, n'a jamais signifié dialoguer avec eux.

– Vous avez particulièrement étudié la place et le rôle du conflit dans la société grecque. S'agit-il aussi d'une de ces « difficultés » dont nous sommes encore tributaires ?

– Oui, dans la mesure où coexistent dans la pensée grecque comme dans la nôtre deux mouvements absolument contraires. D'un côté, les Grecs ne peuvent s'empêcher de mettre le conflit aux origines, et de penser le politique comme conflictuel. Mais cette reconnaissance du conflit ayant quelque chose d'effrayant et peut-être de menaçant pour l'existence même du politique, ils recouvrent cette perception d'un conflit fondateur au moyen d'un discours qui présente la guerre civile comme une maladie venue du dehors, ou un fléau tombant du ciel, et non plus comme la loi de fonctionnement d'une société politique. La représentation d'une Cité une et indivisible, qui n'est à mes yeux qu'un fantasme, se substitue à la réalité du conflit. Je pense que nous connaissons encore les conséquences de ce mécanisme psychique.

– La politique peut-elle être considérée comme une réalité psychique ?

– En tout cas, les Grecs tenaient le plus grand compte de la part d'affect dans la vie politique. Ils utilisent constamment le verbe « aimer » et même le vocabulaire érotique pour parler des affaires politiques. Ils avaient parfaitement saisi que la vie politique est aussi une aventure d'amour et de haine, et qu'il y a du psychique dans la politique. Cela, nous l'avons généralement oublié. Il y a des années que je pense que le grand manquedu marxisme est d'avoir totalement omis la dimension de l'affect et de la vie psychique. Et cette lacune l'empêche finalement de comprendre tout un pan essentiel du fonctionnement des sociétés politiques.

» Je ne veux pas dire que le marxisme est une idée finie, ou une référence dépassée, comme trop de gens l'affirment aujourd'hui. C'est au contraire pour moi une référence qui compte encore et toujours, pour la puissance d'analyse critique qui est celle des textes de Marx. Mais il me semble que sa principale lacune réside dans cette omission de l'affect. C'est sur ce terrain que pourraient travailler les historiens qui s'intéressent, comme je le fais, à la psychanalyse. Il ne s'agit pas de faire de la « psychanalyse appliquée » ni d'importer dans la recherche historique des concepts qui lui sont étrangers. Il s'agit de prolonger la démarche entamée par Freud, par exemple dans *l'Homme Moïse et la religion monothéiste*, pour élaborer ce qu'il appelle le *« pont »* entre le psychisme individuel et les « grands individus-peuples ».

Propos recueillis par
ROGER-POL DROIT

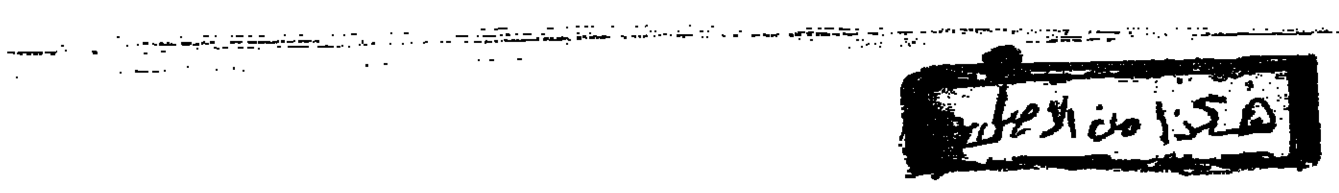
Le Monde

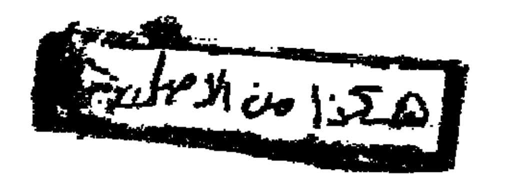
Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Laborde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10





Le voyage de Jean-Paul II à Zagreb et la situation dans l'ex-Yougoslavie

En visite à Zagreb, le pape Jean-Paul II a prêché, dimanche 11 septembre, le « pardon » et la « réconciliation » *devant un million de fidèles venus écouter une grand-messe célébrée par le souverain pontife.*

■ ATTENTAT. L'administrateur européen de Mostar, en Herzégovine, Hans Koschnick – ancien bourgmestre de Brême –, a échappé, samedi 10 septembre, à un attentat au cours duquel sa chambre d'hôtel a été dévastée par une roquette anti-chars.

■ *ISOLEMENT*. Les ministres des affaires étrangères des Douze se sont prononcés, dimanche 11 septembre, pour un isolement total des Serbes de Bosnie et en faveur d'une « suspension » progressive des sanctions internationales contre Belgrade.

Le pape prêche le pardon devant un million de Croates

ZAGREB

de notre envoyée spéciale

C'était la première visite d'un pape à Zagreb, qui fêtait le 9e centenaire de la création de son diocèse, et pourtant, les premières et les dernières paroles de Jean-Paul II ont été pour Sarajevo. Sarajevo, « *ville martyrisée* » à laquelle il exprime « *sa douloureuse amertume* » de n'avoir pu se rendre. Comme pour se justifier de n'avoir pu mener à terme cette *mission de paix qui devait le* conduire à Belgrade, Sarajevo et Zagreb, c'est un pape profondément blessé par cet échec qui affirme, avec toute la force dont il est encore capable : « *Pour mettre un terme à la sanglante guerre fratricide, j'ai tout tenté, j'ai frappé à toutes les portes !* »

A Belgrade, l'Eglise serbe orthodoxe a fait la sourde oreille, comme elle l'a déjà fait à Assise, l'année dernière, pour la journée de la prière pour la paix voulue par le pape ; comme elle le fera encore, dimanche 11 septembre, à la grand-messe célébrée à l'hippodrome, à laquelle ses représentants étaient invités. Personne n'a même jugé utile de répondre, et seul un prêtre, plus ouvert, le Père Jovan Nicolic, s'était dérangé. A Sarajevo, les problèmes de sécurité, les frilosités de l'ONU et quelques faux pas sans doute de la diplomatie vaticane, ont contraint le pape à renoncer.

Restait Zagreb. Zagreb la catholique, point de mire du ressentiment des Serbes, qui, à l'issue d'affrontements sanglants, occupent près d'un tiers du pays, jetant sur les routes des milliers de réfugiés et détruisant plus d'une centaine d'églises ; des Serbes qui n'ont pas oublié les excès et les haines du passé. Ceux du temps, notamment, où le régime oustachi d'Ante Pavelic, dans les années 40, faisait massacrer des milliers de Serbes, avec l'accord tacite ou actif de certains membres du clergé. Une Croatie, enfin, reconnue la première comme État indépendant par le Vatican, il y a deux ans, et dans laquelle le sentiment d'identité nationale puise aux mêmes racines qu'un catholicisme exacerbé, durement éprouvé par les années communistes.

C'est dans ce contexte d'une mission de paix tronquée, avec le risque d'être politiquement récupéré par un régime – celui du président Franjo Tudjman – qui ne fait pas l'unanimité, que Jean-Paul II, le pape polonais dont le cœur bat naturellement pour la Croatie est arrivé samedi à Zagreb. Mais comment, sans se déjuger, éviter les écueils et rester prudent tout en répondant à *l'attente de la foule immense*, dont des centaines de réfugiés, qui l'attendait dès l'aéroport ? Une des missions les plus difficiles qu'il se soit imposé, car chaque mot aurait une double lecture, à Zagreb et à Belgrade. Chaque geste serait symbolique, comme cette croix géante qui surmontait l'estrade de la messe et « *destinée un jour* », disent les organisateurs, à la ville martyre de Vukovar.

Affaibli, c'est pourtant de front que Jean-Paul II a abordé la visite. Au président Tudjman, qui rappelait les « *raisons de la géopolitique* », les liens historiques entre le Vatican et la Croatie et le saluait personnellement en tant que « *défenseur du peuple croate agressé* », le pape a précisé : « *Je suis ici seulement en visite pastorale* » ; tant il était hors de question d'envenimer la situation en semblant vouloir donner un appui supplémentaire à un régime qui, il y a quelques jours à peine, avait déclaré en substance, par la voix de son président : la visite du pape signifiera son soutien moral au souhait de la Croatie de rétablir, par tous les moyens possibles, sa souveraineté sur tout le territoire croate.

« De vaines idoles »

Restait l'essentiel, la fête des retrouvailles avec l'Église croate et ses fidèles dont la ferveur et l'accueil, aux Vêpres, samedi à la cathédrale, et plus tard à l'hippodrome où s'était massé un million de personnes, avait arraché le seul vrai sourire du voyage à Jean-Paul II. Pourtant, s'il rend un chaleureux hommage « *aux souffrances endurées* » par l'Eglise, sans entrer dans le sujet – espéré par les Serbes – d'une condamnation des massacres oustachis, c'est à un véritable examen de conscience que le pape la convie. Un examen qui n'a pas été du goût de tout le monde. « *Il est de ton devoir, Eglise de Zagreb, de répondre à cet engagement catégorique et moral qu'est l'engagement pour la paix. C'est l'impératif qui résonne chaque fois que nous disons le* Notre-père. *Ne serait-ce pas une hypocrisie que de réciter ces prières avec des sentiments de haine et des projets de vengeance ?* ». Et à l'adresse des jeunes, Jean-Paul II, prêchant la « *réconciliation* », ajoute : « *Quand on rejette Dieu, on s'incline forcément devant de vaines idoles et l'on peut aboutir à idolâtrer une nation, une race, un parti, justifiant en leur nom, la haine et la violence* ». Et, comme pour mieux s'en convaincre : « *La paix en Bosnie n'est pas une utopie. Il faut avoir le courage du pardon !.* »

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Un homme souffrant

ZAGREB

de notre envoyée spéciale

Il ouvre les bras pour embrasser d'un geste la foule massée au pied de l'avion et cette terre croate qui lui tient tant à cœur, mais sa main se referme aussitôt sur la canne qui désormais ne le quitte presque plus. Descendre la passerelle est une épreuve qu'il effectue le visage crispé, voûté par l'effort et la canne tâtonnante, marche après marche. Lorsque enfin il parvient en bas, il n'est pas question de s'agenouiller pour baiser le sol, comme il l'a si souvent fait : il se glisse jusqu'au couple de jeunes gens en costume folklorique qui lui tendent une corbeille remplie de terre, et s'incline tout simplement. Plus tard, à la grand-messe célébrée en plein air à l'hippodrome de Zagreb, il mettra un temps infini à s'asseoir sous le dais qui lui a été ménagé, s'accrochant d'une main peu sûre à sa croix pastorale et aux bras de ses assistants.

Jean-Paul II va mal. Entre ce pape souffrant, arrivé samedi 10 septembre à Zagreb, dont le regard semble à peine filtrer parfois entre des paupières mi-closes, de plus en plus souvent abîmé dans la méditation et la prière, et celui qui, il y a seulement un an, déchaînait par la vitalité de ses reparties l'enthousiasme des milliers de jeunes venus l'accueillir à Denver, aux Etats-Unis, pour la Journée mondiale de la jeunesse, la différence est frappante. Entre-temps le pape, qui s'est fracturé le fémur, a subi une nouvelle opération le 29 avril, et a fêté sur son lit d'hôpital son soixante-quatorzième anniversaire.

Depuis, les rumeurs n'ont pas cessé. Maladie de Parkinson, virus étrange contracté à cause d'une transfusion sanguine, séquelle de son opération, il y a deux ans, d'une tumeur à l'intestin et, plus vraisemblablement, convalescence bâclée, il y a quelques mois, dans sa hâte de revenir aux affaires : sur la santé de Jean-Paul II on a tout dit, tout supposé. Mais, au-delà des rumeurs, il faut bien constater que le pape semblait moins affaibli en recevant le président américain Bill Clinton, début juin. Peut-être sera-t-il contraint de se ménager, car son programme pour les mois qui viennent est lourd : les Nations unies en octobre, en janvier un voyage dans plusieurs pays d'Asie et, à Manille, la Journée mondiale de la jeunesse.

Jean-Paul II n'a pourtant jamais autant donné l'impression de vouloir se battre, transformant en chemin de croix personnel sa quête hésitante et obstinée sur le chemin de la paix. Le mysticisme et la spiritualité de ce pape polonais épuisé, qui rappelle sans cesse la vocation au martyre de l'Eglise et la sienne propre (« *le pape doit souffrir encore et être dans la douleur pour que la paix s'instaure* », a-t-il proclamé dans un récent angélus à Rome), donnent peut-être plus de poids encore à son discours.

M.-C. D.

L'administrateur de Mostar échappe à un attentat

MOSTAR

de notre envoyé spécial

Hans Koschnick dérange. L'Allemand n'est administrateur de la ville de Mostar – où plus aucun combat ne se déroule – que depuis six semaines, et déjà une roquette transperce le mur de sa chambre. Les auteurs de l'attentat étaient postés à cent mètres de l'hôtel Ero, où la délégation de l'*Union européenne s'est installée*. Alors que Hans Koschnick discutait, samedi 10 septembre vers minuit, au bar avec des amis, un missile anti-char a atteint sa chambre.

Selon les experts de la FORPRONU, le missile est venu de Mostar-Ouest, sous contrôle des milices croates. M. Koschnick a pris ses fonctions le 27 juillet. Nommé par l'Union européenne, « administrateur » de la ville de Mostar pour une période de deux ans, il est chargé de rétablir les contacts entre les Croates, qui tiennent l'ouest de la rivière Neretva, *les Musulmans*, qui contrôlent la rive est, et les Serbes, perchés sur les collines. Trois armées qui se sont combattues durant deux ans et demi, transformant la ville en un tas de cailloux.

Les haines sont tenaces, et si Hans Koschnick a été accepté par les principales victimes du conflit – *les Musulmans* –, *il est en* revanche vivement critiqué par les Croates, qui souhaitaient faire de Mostar leur « capitale ». L'ancien maire de Brême, qui, selon les accords signés début juillet, a les pouvoirs d'un véritable gouverneur, bouleverse leurs objectifs politiques et militaires. « *Cet attentat a été parfaitement préparé* », explique un officier de la FORPRONU. « *Il a nécessité des missions de reconnaissance.* » « *Je suis un peu fâché* », réplique Hans Koschnick, l'air faussement bougon. « *J'essaye simplement de donner à Mostar une place en Europe. Je ne suis pas un soldat, mais seulement un politicien.* »

L'administrateur ne paraît pas ému. Il refuse d'ordonner le renforcement des mesures de sécurité. « *Je suis désormais un citoyen de Mostar*, s'exclame-t-il. *Je dois sortir dans les rues et parler avec les gens. Je veux m'asseoir à une terrasse et boire un café, tranquillement.* » Hans Koschnick s'est, à soixante ans, totalement lancé dans l'aventure de la reconstruction. Inlassablement, il explique à tous – maires, chefs militaires, hommes d'affaires, habitants – que la guerre est finie ; que l'avenir passe par une réunification de la ville et que cela se traduit, ici, par l'édification de nouveaux ponts au-dessus de la Neretva ; des ponts entre l'Ouest et l'Est, entre Croates et Musulmans.

Cette idée d'une vie commune retrouvée séduit les modérés. Elle effraie les extrémistes, ceux qui vouent une haine féroce à la rive opposée, ceux que la guerre a enrichis, tous ceux à qui le projet de Hans Koschnik ferait perdre un *peu de leur pouvoir*. Or ces ennemis d'une administration européenne, on les trouve essentiellement chez les Croates, qui pensaient gagner la guerre et s'approprier la ville. Les Musulmans, assiégés, désespérés, trouvent, grâce à la présence internationale, un souffle nouveau.

RÉMY OURDAN

Les ministres européens veulent obtenir l'« isolement total » des Serbes de Bosnie

USEDOM (Allemagne)

de notre envoyé spécial

La levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie « *aura des conséquences incalculables* » et ne peut être envisagée que comme « *un dernier recours* ». Dans l'immédiat, l'Europe soutient les efforts des Nations unies pour l'« *isolement total* » des Serbes de Bosnie. Telle est, résumée par Klaus Kinkel, la position commune des ministres des affaires étrangères des Douze *sur le conflit bosniaque*.

Le chef de la diplomatie allemande avait invité, samedi 10 et dimanche 11 septembre, ses homologues européens sur l'île d'Usedom, en Baltique (au nord de l'ex-RDA). Cette rencontre informelle de rentrée – à laquelle participaient également Jacques Delors et les ministres des affaires étrangères de Suède, de Finlande, de Norvège, et d'Autriche – a permis de dégager un consensus sur le conflit : pour renforcer l'isolement des Serbes de Bosnie et les forcer à accepter le plan de paix, l'idée d'une suspension progressive des sanctions à l'égard de Belgrade a fini par s'imposer.

Les Douze sont d'accord : si la *rupture entre le président* de Serbie, Slobodan Milosevic, et les dirigeants serbes de Bosnie est confirmée dans les faits, Belgrade sera récompensée par un début de « *suspension* » (et non une « *levée* », précise-t-on du côté allemand) des sanctions : reprise des liaisons aériennes et des échanges culturels et sportifs avec l'*extérieur*.

Un rapport de l'ONU

Ces allégements éventuels n'interviendront qu'après la remise d'un rapport réalisé sur le terrain par deux cents observateurs civils mandatés par l'ONU. Ceux-ci doivent être déployés – « *d'ici deux à trois semaines* », précise-t-on du côté allemand – à la frontière entre la Serbie et la « République serbe de Bosnie », afin d'en vérifier l'imperméabilité (*le Monde* du 10 septembre). De plus, selon Klaus Kinkel, Belgrade devra s'engager à « *reconnaître le tracé des frontières de la Croatie et de la Bosnie* », avant tout règlement définitif.

La situation en Macédoine et en Albanie continue, en outre, à préoccuper les diplomates européens. Le ministre grec des affaires étrangères, Karolos Papoulias, s'oppose toujours au déblocage d'une aide de 15 millions d'écus en faveur de l'Albanie, accusant les autorités de Tirana d'opprimer la minorité grecque. Athènes s'oppose également à l'admission de la Macédoine au sein de la CSCE, condition préalable à une entremise diplomatique des gouvernements européens entre Athènes et Skopje.

LUCAS DELATTRE

TADJIKISTAN : Violents combats à Tavildara. – Les discussions entre gouvernement et opposition sur un cessez-le-feu au Tadjikistan prévues, samedi 10 septembre, à Téhéran, sous l'égide de l'ONU, ont été reportées en raison de la reprise des combats. De violents affrontements ont éclaté, vendredi, lorsque l'opposition islamiste tadjike s'est emparée de la ville stratégique de Tavildara, à 150 kilomètres à l'est de la capitale et de la route principale entre Douchanbé et Komsomolabad. Les forces gouvernementales ont repris la ville, dimanche 11 septembre. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

Les Allemands de l'Est votent pour des « hommes forts »

Deux élections régionales, dimanche 12 septembre, donnaient le signal d'une rentrée *électorale qui culminera en Allemagne* avec les élections législatives du 16 octobre. Avant la Bavière, où la CSU, partenaire des chrétiens-démocrates de la CDU au sein de l'Union chrétienne, défendra le 25 septembre les couleurs du gouvernement en place à Bonn, 3,5 million de Saxons et 1,5 million de Brandebourgeois étaient appelés à renouveler les Parlements régionaux élus pour la première fois en 1990, dans la foulée de l'unification. Les deux ministres-présidents sortants, le social-démocrate Manfred Stolpe, en Brandebourg, et le CDU Kurt Biedenkopf en Saxe, ont remporté un large succès.

BERLIN

de notre correspondant

Le résultat des deux scrutins de dimanche, un plébiscite pour les deux hommes forts qui dominent la scène politique des deux régions, traduit un besoin de simplification des électeurs de l'ex-Allemagne de l'Est. Ce résultat et le taux de participation, qui n'a guère *dépassé les 50 %, traduisent* la difficulté de cet électorat avec une démocratie encore nouvelle : quatre ans après l'unification, les électeurs de Saxe et de Brandebourg ont choisi soit un pouvoir fort, soit de ne pas aller voter.

Commentant la victoire écrasante de M. Biedenkopf en Saxe et de M. Stolpe en Brandebourg, beaucoup de responsables politiques et de journalistes avaient, dimanche soir, le réflexe d'invoquer les anciens monarques saxons et prussiens qui régnaient autrefois en ces lieux. Ces deux *personnalités ont balayé leurs* opposants. Dans l'« Etat libre de Saxe », M. Biedenkopf, qui avait déjà une majorité absolue, est conforté avec 58,1 % des voix, un score que seul feu Franz-Josef Strauss était capable d'atteindre dans l'« Etat libre de Bavière ». Il augemente son score de 4,3 % des voix, laissant le SPD (16,6 %) au coude à coude avec les communistes réformateurs du Parti du socialisme démocratique (PDS), *qui obtient 16,4 %*.

Disparition des libéraux

La situation est symétrique en Brandebourg pour le social-démocrate Manfred Stolpe. Le ministre-président brandebourgeois, qui dirigeait un gouvernement régional de coalition, obtient cette fois 54,1 % des voix, faisant faire à son parti un bon prodigieux, puisqu'il gagne 15,9 points. Les chrétiens-démocrates font seulement jeu égal avec le PDS, (18,7 % des suffrages chacun). Dans les deux cas, les Verts et le Parti libéral-démocrate (FDP) sont éliminés. Les Verts – victimes de *la scission des anciens dissidents* de Bundnis 90 – obtiennent 2,9 % des voix en Brandebourg, et 4,1 % en Saxe, où ils s'étaient déclaré prêts si nécessaire à entrer dans un gouvernement de coalition dirigé par la CDU.

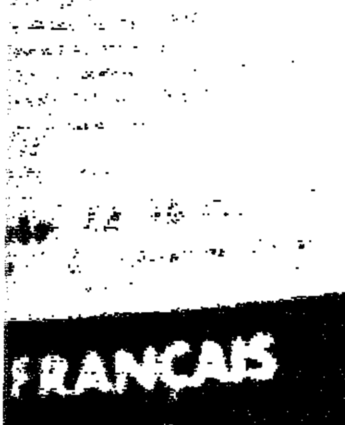
Les libéraux, qui, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest, disparaissent de tous les parlements régionaux, n'ont pu faire mieux que 2,2 % en Brandebourg et même 1,8 % en Saxe, un véritable camouflet pour le parti présidé par le ministre fédéral des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel. Le FDP, qui *était autrefois le parti de la libre* entreprise mais aussi de la société bourgeoise libérale, ne parvient *plus à proposer* une image cohérente. Les sondages, en prévision des élections législatives, indiquaient ces derniers temps _ au niveau national _ une remontée du FDP au-dessus de la barre des 5 %. Sa faiblesse persistante dans les Länder laisse cependant planer un doute et maintient un peu de suspense sur l'issue des législatives : à lui seul, malgré sa popularité actuelle, le chancelier Kohl ne semble en effet pas capable d'emporter la majorité absolue au Bundestag.

La victoire de MM. Biedenkopf et Stolpe est celle de deux personnalités qui ont dominé la vie publique dans l'ex-RDA depuis l'unification. Les sondages indiquent que, toutes tendances politiques confondues, près de 80 % des électeurs jugeaient positives leurs réalisations.

Venu s'installer à Dresde avant même l'unification pour aider ses *Saxons à rebâtir leur démocratie*, le professeur Biedenkopf s'y est imposé par sa bonhomie et sa poigne, utilisées pour défendre les intérêts saxons face à Bonn. C'est un chrétien-démocrate libéral qui a longtemps été challenger du chancelier Kohl au sein de son propre parti.

Manfred Stolpe, qui était du temps de l'ex-RDA l'homme de contact de d'Eglise protestante avec le régime communiste, a dû *toutes ces dernières années* se défendre d'avoir été un suppôt de la Stasi, l'ex-Sécurité d'Etat. Son combat et sa capacité de tenir tête à ses accusateurs en ont fait le symbole de tous à l'Est souffre de se sentir dominés par l'Ouest. M. Stolpe, social-démocrate modéré, dirigeait jusque-là une coalition avec les Verts et les libéraux.

HENRI DE BRESSON



EUROPE

UKRAINE

Le président de la Crimée suspend le Parlement

La presqu'île de Crimée, fief pro-russe au sein d'un Etat ukrainien qui a accédé à l'indépendance il y a à peine trois ans, connaît à son tour une vive bataille constitutionnelle entre un président et un Parlement qui se disputent le pouvoir – à l'image du conflit qui avait déchiré Moscou l'an dernier et de ceux, semblables, qui surgissent désormais un peu partout dans l'ex-URSS.

KIEV

Correspondance

Iouri Mechkov, le président criméen élu par une majorité écrasante de la population en janvier dernier, a suspendu l'assemblée locale, fait verrouiller le bâtiment qui l'abrite dans la ville de Simferopol et ordonné la rédaction d'une nouvelle constitution : l'organe législatif est investi de *« groupes corrompus »* et n'est plus digne de cette fonction, affirme le président dans une déclaration diffusée dimanche 11 septembre au petit matin. Il propose aux deux millions sept cent mille Criméens, aux deux-tiers russes, de se prononcer par référendum sur la constitution en avril prochain.

Les députés, réunis en session extraordinaire dans un petit local annexe, ont déclaré nuls et non avenus les oukazes du président, qu'ils qualifient souvent de tyran, voire de personnage dangereusement instable. Ce dernier accuse son Parlement d'entraver, par ambition, toutes ses tentatives de réforme, comme le faisait Boris Eltsine contre le Soviet suprême en 1992 et en 1993.

En Crimée, zone balnéaire privilégiée des dignitaires soviétiques, les enjeux et les risques ne sont bien sûr pas à l'échelle de l'affrontement qui avait fait sans doute des centaines de morts à Moscou il y a près d'un an. Mais la presqu'île reste une pomme de discorde entre l'Ukraine et la Russie ; elle abrite la flotte de la mer Noire, toujours disputée entre les deux parties. Elle connaît un niveau de criminalité important, avec des clans qui pèsent lourd dans les joutes politiques.

Lors de l'effondrement de l'Union soviétique, les nationalistes russes de Crimée ont été calmés par Kiev qui leur a octroyé une large autonomie régionale. Mais la dégradation de l'économie ukrainienne a relancé les passions. M. Mechkov s'est fait élire sur la promesse de ramener la presqu'île dans le giron de la Russie et dans celui du rouble, perçu comme une devise forte face au karbovanets ukrainien. En mai dernier, M. Mechkov et son Parlement faisaient apparemment encore front commun contre Kiev en remettant en vigueur une constitution largement séparatiste. D'où vient alors la rupture ?

En juillet, l'élection présidentielle ukrainienne a amené au pouvoir à Kiev Léonide Koutchma, plébiscité en Crimée car il se présentait comme favorable à un rapprochement avec la Russie. Des relations cordiales se sont établies entre Léonide Koutchma et Iouri Mechkov, ce dernier admettant que la Crimée devait rester partie intégrante de l'Ukraine. Le Parlement a alors crié à la trahison. Le conflit semble toutefois porter avant tout sur le partage du pouvoir et des richesses : les nominations par le président Mechkov d'experts venus de Moscou au poste de premier ministre de Crimée et à d'autres postes clés ont fortement mécontenté l'oligarchie locale.

Le président ukrainien Koutchma, présent en Crimée depuis vendredi, s'est borné à lancer des appels à l'entente. Il doit faire face à l'opposition de son propre Parlement et a tout intérêt à une solution rapide de la crise en Crimée. L'inconnue reste l'attitude de Moscou, qui n'a jamais donné un appui réel à M. Mechkov – et encore moins depuis que ce dernier a opéré son rapprochement avec les autorités de Kiev.

PIETRO LISSE

AFRIQUE

Algérie : une rentrée scolaire presque ordinaire

Malgré les menaces et les attentats islamistes, écoliers et lycéens ont rejoint en masse leurs établissements

ALGER

de notre correspondante

« Ils ont voulu refaire le coup du FLN, en 1957. Grève des écoles, boycottage des universités : ils emploient les mêmes méthodes, commente un vieux Kabyle, visiblement désarçonné. *Mais la copie ne vaut pas l'original. Le peuple n'a pas marché ! »* Les menaces proférées par le Groupe islamique armé (GIA), à la veille de la rentrée des classes, n'ont pas empêché, il est vrai, les quelque 7 millions d'élèves du primaire et du secondaire de rejoindre, samedi 10 septembre, les bancs de l'école.

« Echec à l'intimidation », résumait dimanche, à la « une », le quotidien francophone *El Watan*. *« Leçon de bonne conduite »*, se félicitait, de son côté, le quotidien progouvernemental *El Moudjahid*. Il est vrai qu'en « votant » ainsi massivement « avec les cartables », les familles algériennes ont fait savoir à leur manière – la seule qui leur soit concédée, en ces temps difficiles – qu'elles n'adhéraient pas aux thèses des « ultras » de la mouvance islamiste. Et cela constitue en soi un indice de courage. Mais de là à voir, dans cet événement, le signe d'un ralliement au pouvoir, il y a un pas qu'il serait imprudent de franchir.

« Aller à l'école, c'est comme de pouvoir manger ou dormir, c'est un droit. Et ça n'a rien à voir avec la politique », résume une employée de bureau, mère de trois enfants. *« On peut s'accommoder de beaucoup de choses, tant que ça ne touche pas à l'essentiel. On peut nous interdire les cigarettes et les journaux, comme à Chlef ou à Meftah, mais priver les gosses de l'école, ça, non, ça ne passe pas ! »*, précise un père de famille.

Laïque sans le savoir, la société algérienne a du mal à comprendre que l'on puisse refuser d'accorder aux enfants ce que la guerre d'indépendance était censée apporter au pays : le minimum d'instruction et d'éducation, seul à même d'ouvrir les portes de la promotion sociale. *« Dans le Coran, la première phrase, c'est « Lis, au nom de Dieu ». Et ces types, qui se disent musulmans, ils brûlent les écoles ? Il y a quelque chose qui ne va pas dans leur tête ! »*, souligne Amel, jeune étudiante, *« croyante et pratiquante »*.

Les « consignes » du GIA *« ne concernent que les filles »*, s'étonne-t-elle. Et elle ajoute : *« On dirait que tout ce qui intéresse les islamistes, ce n'est pas la religion, c'est la question de la femme, la question du plaisir. Par exemple, ils disent que la musique est « la trompette du diable ». Mais, dans le Coran, il est pourtant écrit que le Prophète a été accueilli à Médine avec des chants, au son des bendirs. Et on n'y parle pas de gymnastique ! »*

Malgré quelques défections, le corps enseignant a, lui aussi, repris sans rechigner le chemin des écoles ou celui des amphis. Y compris les sympathisants ou anciens responsables de l'ex-Front islamique du salut (FIS). A l'université de Bab-Ezzouar (sciences physiques) comme à celle de Bouzaréah (sciences humaines), *« tout le monde est venu signer son PV de présence »*, assure-t-on. La rentrée universitaire, prévue pour la fin du mois de septembre, devrait se faire dans des conditions *« presque normales »*.

L'appréhension n'en demeure pas moins vive. D'aucuns redoutent que les menaces du GIA ne soient, tôt ou tard, mises à exécution. *« Dès que la vigilance des forces de sécurité commencera à se relâcher, ils passeront à l'action »*, prédit un professeur. L'administration, elle aussi, s'y prépare. C'est ainsi qu'à Blida les enseignants d'une école primaire ont été avertis qu'*« en cas d'attentat »* c'était à eux que reviendrait la responsabilité d'intervenir. *« S'il y a un incendie, c'est aux enseignants hommes de se débrouiller pour éteindre le feu, les femmes devront se charger d'évacuer les enfants »*, précise l'un d'entre eux, qui note que, *« pour la première fois en dix ans, toutes les enseignantes sont venues à l'école avec le voile »*.

CATHERINE SIMON

Le président iranien appelle les Algériens à suivre « une voie sans violence »

« Si les Algériens veulent suivre une voie juste, il faudra qu'elle soit sans violence, comme la lutte du peuple iranien contre le chah », déclare le chef de l'Etat iranien, dans un entretien publié, lundi 12 septembre, par *le Figaro*. *« Nous sommes contre ces massacres en Algérie ; des deux côtés, du côté des islamistes comme de l'autre côté »*, ajoute Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, qui invite le gouvernement français à *« cesser de soutenir le gouvernement algérien »*, reprochant à Paris de *« faire pour lui ce que les Etats-Unis ont fait pour le gouvernement du chah »*.

Le président iranien affirme, par ailleurs, que *« l'Etat d'Israël est illégitime, tout comme l'était la présence des nazis en France »*. Il veut que les juifs *« retournent d'où ils viennent »*. Evoquant la condamnation à mort de Salman Rushdie, Ali Rafsandjani déclare qu'*« il n'est pas question de pardon puisque la fatwa* (décret religieux) *a été prononcée contre lui. On ne peut pas revenir dessus »*.

AFRIQUE DU SUD

Les syndicats réaffirment leur alliance avec l'ANC et le Parti communiste

Les cinquièmes assises du Congrès sud-africain des syndicats (COSATU) se sont terminées, samedi 10 septembre, à Soweto. La puissante confédération a réaffirmé son appartenance à la triple alliance formée avec le Congrès national africain (ANC) et le Parti communiste (SACP).

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Premier grand face-à-face du nouveau gouvernement avec sa base sociale, le cinquième congrès du COSATU, qui regroupe 1,3 million d'adhérents, était particulièrement attendu. Les vives critiques proférées par le Syndicat de la métallurgie à l'égard du ministre du commerce et de l'industrie, Trevor Manuel, lors de la récente grève des travailleurs de l'automobile (*le Monde* du 7 septembre), étaient-elles les prémices d'un possible divorce entre le gouvernement et la centrale syndicale, qui avait assuré, dans une large mesure, la victoire du Congrès national africain (ANC) lors des élections multiraciales de fin avril ?

L'irréparable ne s'est pas produit. En dépit d'une certaine tension, les trois ministres de l'ANC – dont deux anciens hauts responsables du COSATU – qui ont « planché » le 8 septembre devant les quelque mille sept cents délégués, n'ont pas été *« moralement assassinés »*, comme avaient promis de le faire certains syndicalistes. Sans être le moins du monde chahutés, tous trois ont pu expliquer à loisir que les changements attendus seraient longs, que les choix seraient douloureux, et qu'il n'y avait aucune solution miracle pour sortir de l'ornière.

Ils ne faisaient là que reprendre le discours prononcé, à l'ouverture du congrès, par Nelson Mandela. Vêtu d'un tee-shirt et d'une casquette aux couleurs du COSATU, le président sud-africain s'est exprimé sans détour : *« Ce pays compte cinq millions de chômeurs. C'est à nous tous de régler le problème. Lorsque vous vous lancez dans la grève, tenez compte de l'intérêt collectif. Il faut créer les conditions dans lesquelles l'économie pourra se développer pour résorber le chômage. Plus les coûts de production seront élevés, plus le patronat licenciera des travailleurs qui iront grossir les rangs des chômeurs. Si nous voulons la croissance, il faut se serrer la ceinture. Il faut que vous l'acceptiez, même si, je le sais, je ne suis pas très populaire en disant cela. »*

Seul, Nelson Mandela, dont le crédit est intact, pouvait user de ce franc-parler. Diplomatiquement, le président du COSATU, John Gomomo, a estimé qu'*« il nous faudra discuter de tout cela avec notre président »*, avant de préciser qu'en acceptant des baisses de salaire les syndicats *« n'ont pas la garantie que les profits ainsi réalisés seront réinvestis pour créer plus d'emplois »*.

Même si aujourd'hui, après des années de lutte sans concessions contre le patronat et les gouvernements de l'apartheid, les syndicats ressentent une certaine gène à devoir prendre en compte des réalités dont ils ne s'estiment pas responsables, les oppositions, esquissées plutôt qu'affirmées, sont loin de mettre en danger l'entente qui unit l'ANC – donc le gouvernement – à la centrale syndicale. Après plusieurs motions exprimant des revendications strictement syndicales, le congrès a solennellement réaffirmé son soutien à l'alliance tripartite – ANC, SACP et COSATU – pour conduire les réformes et préparer les prochaines élections municipales.

GEORGES MARION

BURUNDI

L'opposition et la majorité présidentielle signent un accord de gouvernement

Les partis politiques burundais ont signé, samedi soir 10 septembre, une convention de gouvernement qui apporte des éléments de solution à la crise politique qui secoue le pays depuis plusieurs mois et menaçait de le plonger dans un chaos « à la rwandaise ».

Cet accord définit le partage du pouvoir entre l'opposition – essentiellement de la minorité tutsie –, conduite par l'ancien parti unique, l'Unité pour le progrès national (UPRONA), et la majorité, conduite par le Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU). Il attribue 45 % des postes ministériels, dont celui de chef du gouvernement et l'intérieur à l'opposition, les affaires étrangères revenant à la majorité. Il prévoit aussi que la défense et la justice reviendront à des *« personnalités neutres »* et que le premier ministre contresignera tous les actes du président. Elle devrait permettre de trouver une solution au problème posé par la désignation d'un nouveau président.

Le président Cyprien Ntaryamira, qui avait succédé à M. Ndadaye (assassiné le 21 octobre 1993), a été tué le 6 avril, en même temps que le président rwandais Juvénal Habyarimana. L'intérim est assuré par Sylvestre Ntibantunganya, un Hutu, président de l'Assemblée nationale, considéré comme le favori à sa succession. Les pourparlers entre les partis pour la désignation d'un nouveau chef de l'Etat, qui s'étaient accompagnées dans les semaines passées d'inquiétantes et meurtrières violences politico-ethniques, devaient reprendre lundi.

La convention modifie également le statut du Conseil national de sécurité qui devrait jouer un rôle important dans les prises de décision et le contrôle du respect de la « collégialité» du pouvoir. Il sera formé de dix membres, – des représentants de l'opposition et de la majorité en nombre égal, – dont le président et le premier ministre et des personnalités indépendantes. Elle prévoit également l'organisation, *« dans un délai de six mois »*, d'un débat national sur les *« problèmes de fond »* et la cohabitation entre les deux principales ethnies. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La réunion des ministres des affaires étrangères européens

Alain Juppé dément l'existence d'une « initiative franco-allemande coordonnée » sur l'avenir de l'Europe

USEDOM

de notre envoyé spécial

Les réflexions des chrétiens-démocrates allemands (CDU-CSU) sur une Europe « à géométrie variable » dont le « noyau dur » serait au départ composé de cinq pays membres (France, Allemagne, Benelux) continuent de nourrir un vigoureux débat. A Usedom, où ils étaient réunis pour une rencontre informelle, les ministres des affaires étrangères européens ont abordé le sujet, bien qu'il ne fût pas à l'ordre du jour.

Pour Jacques Delors, qui s'exprimait pour la première fois sur le sujet, la réflexion des chrétiens-démocrates *« s'inscrit dans la préparation de la conférence intergouvernementale de 1996 sur la révision du traité de Maastricht »*, et ne doit pas être analysée autrement que comme une *« proposition »* parmi d'autres. *« J'en ferai moi-même quand je ne serai plus président de la Commission. Reste à savoir si on prêtera attention, alors, à ce que je dirai »*, a déclaré en souriant celui à qui l'on prête, en France, un destin présidentiel.

Selon Alain Juppé, il n'y a pas eu *d'« initiative commune franco-allemande »* sur l'avenir de l'Europe. Opposé au concept de « noyau dur » tel qu'il a été formulé par les chrétiens-démocrates allemands (*« ce document n'a pas l'accord du chancelier Kohl »*, aurait dit Klaus Kinkel à ses homologues européens), le ministre français des affaires étrangères a précisé ce qu'il entendait par une *« Europe à trois cercles »*. Le plus large de ces cercles permettra aux pays les moins avancés économiquement de participer au marché unique, à l'union douanière, à la coopération politique...

A un niveau moins large, il existera des *« sous-ensembles variables »* dont plusieurs existent déjà : l'Europe sociale, l'Europe de la monnaie unique, l'Europe de la sécurité, etc. Le « premier cercle » englobera donc les pays acceptant d'aller le plus loin dans le partage des compétences, mais le ministre français refuse de dessiner précisément la géographie de cette future Europe : *« le débat est ouvert »*, dit-il.

Dans l'immédiat, les Allemands mettent à profit leur présidence du Conseil européen pour favoriser le rapprochement rapide des pays d'Europe centrale et orientale et de l'Union européenne. Klaus Kinkel a annoncé que le Conseil européen d'Essen, en décembre prochain, adopterait *« un plan »* qui définira *« où l'on va »*.

Dès le 31 octobre, à Luxembourg, les ministres des affaires étrangères des « seize » (les Douze plus les quatre pays candidats à l'entrée dans l'Union au 1er janvier 1995) recevront leurs homologues des six pays d'Europe centrale pour la première d'une série de rencontres qui auront désormais lieu deux fois par an.

L. D.

EN BREF

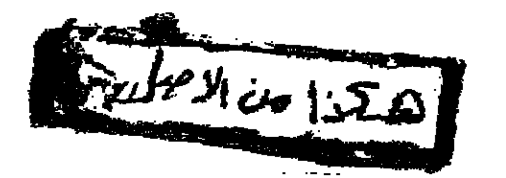
GRÈCE : M. Papandréou accuse la Turquie d'être à l'origine de la tension avec l'Albanie. – Andréas Papandréou, le premier ministre grec, a affirmé, dimanche 11 septembre, que la Turquie est derrière l'actuel regain de tension entre Athènes et Tirana. Il a déclaré que la politique du président albanais Sali Bérisha dans les Balkans était liée *« aux étroites relations entre l'Albanie et la Turquie »*. Par ailleurs, pour la première fois, M. Papandréou a dénoncé les déclarations irrédentistes des milieux ultra-nationalistes grecs, dirigées contre l'Albanie. *« Nous allons payer cher des déclarations de ce genre »*, a prévenu le chef du gouvernement. – *(AFP.)*

IRLANDE : explosion d'une bombe à la gare de Dublin. – Une bombe a explosé lundi matin, 12 septembre, à la gare Connolly Station de Dublin, tout près du centre-ville, blessant deux personnes, un homme et une femme. La Force des volontaires de l'Ulster (UVF), l'une des milices para-militaires protestantes d'Ulster, avait téléphoné à la télévision privée Ulster Television pour avertir qu'elle avait déposé *« plusieurs engins dans la République d'Irlande »*. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE : 27 blessés dans une manifestation à Milan. – Vingt-septpersonnes ont été blessées et vingt-cinq interpellées, samedi 10 septembre à Milan, au terme d'une manifestation de protestation qui a réuni quinze mille personnes, essentiellement des jeunes, contre la fermeture, d'un centre culturel autogéré, le centre socioculturel Leoncavallo. *(AFP.)*

RWANDA : dix personnes tuées à Cyangugu. – Selon la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), dix personnes ont été tuées et deux autres blessées, vendredi 9 septembre, à Cyangugu (Sud-Ouest), dans une fusillade entre civils. Par ailleurs, il a été confirmé que les dernières troupes françaises de l'opération « Turquoise » quitteront la frontière zaïro-rwandaise avant la fin du mois. A Kigali, Karen Kelly, chargée par les Nations unies d'enquêter sur les massacres, a démissionné de son poste, estimant que les moyens mis à sa disposition n'étaient pas suffisants pour mener à bien une mission complexe. – *(AFP, Reuter.)*

Les pays baltes vont créer un bataillon de maintien de la paix. – Les ministres de la défense de Grande-Bretagne et des pays nordiques ont signé dimanche 11 septembre à Copenhague avec leurs homologues des pays baltes un accord d'assistance à la mise sur pied par ces derniers d'un bataillon de maintien de la paix, composé d'un millier d'hommes, qui sera opérationnel en 1996. L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie *« pourront ainsi marquer leur présence sur la scène mondiale et assumer leurs responsabilités internationales »*, a indiqué le ministre danois de la défense, Hans Haekkerup. – *(AFP.)*



ASIE

La visite du chef de l'Etat philippin à Paris

Fidel Ramos a procédé à un début de stabilisation de l'archipel

Le président des Philippines doit arriver mardi 13 septembre à Paris pour une visite officielle de quarante-huit heures en France. Ce sera pour Fidel Ramos, deuxième président de l'ère post-dictatoriale, la troisième étape, après Rome et le Vatican, d'une part, et l'Espagne, d'autre part, d'une tournée européenne qui le conduira ensuite à Bruxelles et en Allemagne. M. Ramos voyage en compagnie d'une centaine d'hommes d'affaires, témoignage de l'orientation nettement économique du déplacement. L'archipel commence, en effet, à sortir du marasme où l'avaient plongé tant la corruption effrénée du régime de Ferdinand Marcos que les soubresauts de la période démocratique inaugurée par la présidente Corazon Aquino. La France est encore peu présente dans l'archipel.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Huit ans après la fin de la période la plus sombre de leur histoire contemporaine, la dictature de Ferdinand Marcos (1972-1986), les Philippines se stabilisent. De plus en plus privée de direction, l'insurrection communiste paraît à bout de souffle. Pour piétiner, les négociations avec les rebelles musulmans du Sud n'en finiront pas moins par déboucher, un jour, sur la semi-autonomie de cette minorité religieuse.

Quant au régime présidentiel, il est revenu dans les mœurs même si le successeur de Cory Aquino doit faire face, ce qui fut encore le cas en août, au mécontentement de la hiérarchie catholique, suivie par une bonne partie de ses ouailles, face à l'ambition du gouvernement de ramener le taux d'expansion démographique de 2,3 % à 1,9 % en l'espace de quatre ans. Déjà peuplé de 65 millions d'habitants, l'archipel en comptera, au rythme actuel, 100 millions dans un quart de siècle.

Même si les images ont la vie dure, les Philippines ne sont plus, en effet, le pays des « trottoirs de Manille », des coupures de courant et de la violence gratuite. Les quartiers « chauds » de la capitale ont été fermés et le grave problème des *black-out* électriques y a été résolu. Ce dont on parle aujourd'hui, c'est d'un vaste projet – un investissement initial d'un demi-milliard de dollars – d'aménagement du cœur de Manille. D'un autre côté, si des enlèvements d'individus, souvent à des fins de rançon, défraient encore la chronique, ils ne sont plus monnaie courante.

On ne vit plus, en outre, dans les rumeurs ou tentatives de coups d'Etat, comme ce fut le cas sous la présidence de la « dame en jaune », Cory Aquino, de 1986 à 1992. « Mal » élu, avec seulement le quart des votes exprimés, Fidel Ramos est néanmoins parvenu à asseoir un régime politique qui s'inspire beaucoup de celui des Etats-Unis.

Fin de convalescence

Mais la meilleure nouvelle, pour l'archipel, est sans doute la consolidation en cours d'une reprise économique qui balbutiait déjà l'an dernier. Une mission du FMI s'est même déclarée heureusement surprise, début septembre, par un taux de croissance économique de 4,5 % pour le premier semestre de cette année, contre 0,6 % en 1992 et environ 2 % l'an dernier. Comme tous les secteurs ont contribué à ce résultat, le gouvernement pense déjà que l'objectif de 1994 (un taux de croissance de 4,4 %) sera dépassé et que l'augmentation du revenu par habitant devrait friser les 3 %.

Bref, moyennant l'amorce de quelques réformes de structures, l'économie philippine sort, enfin, d'une longue période de convalescence.

La crise énergétique a été surmontée grâce à une augmentation, sur un an, de 20 % de la production. Certes, les importations (26 % pendant le premier semestre) continuent d'augmenter plus vite que les exportations (17 %). Mais les premières sont drainées par un besoin de biens d'équipement et les secondes s'accommodent, mieux que prévu, de la surévaluation du peso. En outre, le déficit de la balance commerciale (qui pourrait atteindre 8 milliards de dollars en 1994) est comblé par des transferts de capitaux (1 milliard de dollars) et, surtout, les envois d'une forte diaspora, évalués à au moins 5 milliards de dollars par an. Enfin, les réserves actuelles de devises (7,8 milliards de dollars) correspondent à quatre mois d'importations, le budget est excédentaire et la dette extérieure sous contrôle.

La stabilisation politique porte donc déjà quelques fruits. En juin, après avoir approuvé un programme triennal de développement, le FMI a dégagé 684 millions de dollars de crédits. De son côté, le Club de Paris a accepté un rééchelonnement de la dette et offert une aide, sur deux ans, de 5,6 milliards de dollars. Il reste que la prochaine échéance, pour les Philippines, sera le renouvellement du Congrès en 1995. Le gouvernement Ramos sera d'autant plus tenté, à cette occasion, de dépenser de l'argent qu'il a du mal à contrôler les élus de la nation. Pour pouvoir asseoir la reprise, M. Ramos, élu pour six ans en 1992, a besoin, en effet, que le Congrès ne consacre pas une partie de son énergie à contrecarrer son action.

JEAN-CLAUDE POMONTI

La France seulement en pointillé

BANGKOK

de notre correspondant

En dépit du règlement des contentieux économiques à l'occasion d'une visite ministérielle à Manille en 1985, les Philippines ne sont toujours pas entrées dans le champ d'action de la France. La toute fraîche reprise dans l'archipel, devrait, cependant, susciter des appétits.

Les exportations françaises se sont élevées à 1,5 milliard de francs seulement en 1993. Les échanges sont pratiquement équilibrés, ce qui revient à dire que la part française n'a représenté que 1,15 % du marché philippin en 1993 (contre 4 % pour l'Allemagne, et plus de 2 % pour la Grande-Bretagne).

Une soixantaine d'entreprises françaises sont présentes dans l'archipel, mais la moitié d'entre elles sont locales et dirigées par des Français installés sur place. Les véritables implantations ne concernent qu'une dizaine de sociétés, dont trois banques *off-shore* (Indosuez, BNP et Crédit lyonnais) et quelques groupes industriels (Rhône-Poulenc, Sanofi, Essilor). Avec la reprise, un courant d'affaires paraît s'ébaucher.Depuis 1988, des protocoles d'accord financiers ont été signés chaque année avec les Philippines et le montant du dernier (décembre 1993) s'est élevé à 189 millions de francs. En 1989, lors de la visite en France de Cory Aquino, alors présidente, Paris s'est engagé à financer, sur quatre ans, un programme d'aide de 1 milliard. En outre, une coopération militaire est en gestation dans le domaine de la formation et du rééquipement des forces armées philippines. Elle trouvera sa concrétisation avec la visite, cette semaine à Paris, du ministre philippin de la défense, Renato de Villa.

J.-C. P.

Plus fort que prévu

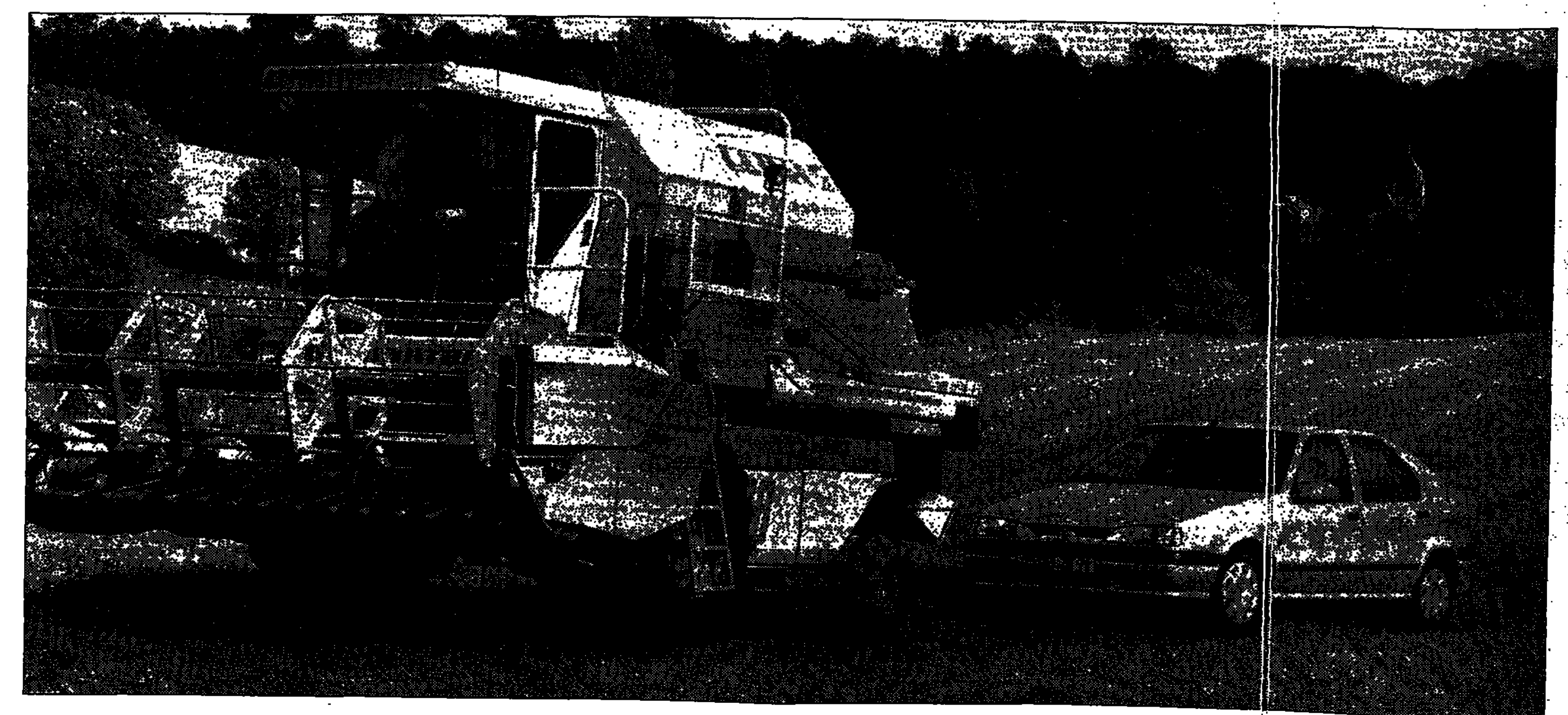
Fidel Ramos, peu expansif, le cigare vissé entre les lèvres, est, en dépit de certaines apparences, le contraire d'un survivant. Chef de la gendarmerie en 1986, il joua un rôle déterminant dans le renversement du dictateur Ferdinand Marcos, son cousin, auquel il est resté longtemps fidèle. En 1989, il sauva Cory Aquino en faisant échouer un putsch.

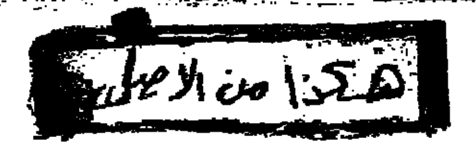
La « dame en jaune » ne l'oublia pas. Après avoir promu Fidel Ramos chef d'état-major général en 1986, elle soutint sa candidature à l'élection présidentielle de 1992 en dépit des nettes réserves de la hiérarchie catholique à l'égard de ce protestant qui avait couvert, sous Marcos, les nombreux abus commis par des unités sous son commandement. Et Ramos fut élu, avec 23 % des suffrages exprimés.

Passant outre le fait que Ramos avait été le geôlier de son mari Benigno, Cory Aquino avait calculé que l'ancien officier serait plus à même qu'un politicien traditionnel de préserver son fragile héritage. Souvent sous-estimé, Ramos a su, depuis deux ans, maintenir un équilibre politique, modifier un peu l'image de son pays à l'étranger, et relancer la machine économique.

Car c'est un homme de compromis : il vient encore de le prouver en négociant un rassemblement parlementaire assez impressionnant (19 sénateurs sur 23 ; 158 représentants sur 215) en vue d'affronter la prochaine échéance électorale : le renouvellement, en mai 1995, de la moitié du Sénat, de la Chambre des représentants, des 77 gouverneurs de province et de 1 600 maires.

En cas de succès, Fidel Ramos pourrait terminer son mandat de six ans (non renouvelable, à moins d'amendement constitutionnel) sans avoir à faire face à un Congrès « introuvable».





PROCHE-ORIENT

Un an après l'accord de Washington

L'autonomie palestinienne se met difficilement en place

L'autonomie des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza prévue par la Déclaration de principes signée le 13 septembre 1993 à Washington se met difficilement en place.

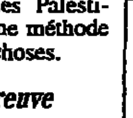
Un an déjà. Si le calendrier prévu par l'accord de Washington avait été respecté, un Conseil élu de l'autonomie aurait dû entrer en fonctions il y a deux mois, et la présence militaire israélienne être réduite à son expression la plus indispensable, après la dissolution de l'administration civile et le retrait du gouvernement militaire.

Mais on ne fait pas l'histoire avec des « si ». Pour l'heure, et avec des retards importants, une partie seulement du dispositif d'autonomie est entrée en vigueur. La bande de Gaza et l'enclave de Jéricho sont désormais « autonomes ». Yasser Arafat a définitivement quitté Tunis pour s'installer à Gaza, en sa nouvelle qualité de président de l'Autorité palestinienne provisoire.

Sur les trente-huit « pouvoirs civils » qu'Israël détient dans les territoires, depuis qu'il les a occupés en 1967, six ont été transférés aux Palestiniens – l'éducation et la culture, la santé, la taxation, le tourisme et les affaires sociales. La police palestinienne est en charge de la sécurité à Gaza et à Jéricho, mais dans le reste de la Cisjordanie – Jérusalem-Est étant exclue, puisque son sort ne sera discuté que dans le cadre du statut définitif des territoires –, l'armée israélienne n'a encore opéré aucun redéploiement. Des négociations doivent avoir lieu entre l'Etat juif et l'OLP à ce sujet. Elles porteront aussi sur les élections générales prévues par la Déclaration de principes et pour lesquelles la date du 15 décembre est désormais évoquée, mais sans aucune certitude.

Ces contretemps et les mises en garde et en demeure épisodiques israéliennes à l'Autorité palestinienne sont la preuve que les dés étaient pipés au départ et que l'Etat juif entend exercer une tutelle sur tous les faits et gestes palestiniens, disent les esprits chagrins. L'insatisfaction des habitants des territoires occupés est un prélude à l'échec de l'accord, prédisent les Cassandre. Il ne suffit pas, il est vrai, de se féliciter que la logique de paix l'ait emporté sur la logique de guerre. Pour que le processus en cours débouche sur une paix durable, il faut des jalons en soient d'ores et déjà posés. Il faut aussi que s'établisse une confiance réciproque entre les ennemis d'hier. C'est encore loin d'être le cas. Mais après tout, qu'est-ce qu'un an au regard de quarante-six années au moins de conflit ?

On entend encore trop souvent le premier ministre israélien mettre en doute la capacité de gouverner de Yasser Arafat, le sommer d'agir de telle ou telle sorte, sapant ainsi le prestige du « vieux » auprès des siens et apportant de l'eau au moulin de ses détracteurs. Les rappels publics trop fréquents à la stricte lettre des accords conclus ne contribuent pas à mettre de l'huile dans les rouages. Point n'est besoin non plus qu'Itzhak Rabin clame son antipathie pour le chef de l'OLP chaque fois que l'occasion se présente. Quelles que soient les considérations de politique intérieure, le dénigrement quasi systématique des Palestiniens n'est pas la bonne méthode pour faire avancer les choses.



Une mise à l'épreuve quotidienne

On entend encore aussi trop souvent le chef de l'Autorité palestinienne en appeler à l'ONU, à la Ligue arabe ou à l'Organisation de la conférence islamique pour dénoncer le comportement israélien. Yasser Arafat se laisse encore emporter par la réthorique des années de lutte et parle de *djihad* (guerre sainte) par exemple pour libérer Jérusalem. Ses méthodes de gouvernement dans les territoires autonomes tiennent davantage de l'autocratie que de la démocratie. Les vieilles habitudes ont la vie dure. Elles ne s'abolissent pas d'un trait de plume.

Qui plus est, l'aide internationale promise aux territoires occupés n'arrive qu'au compte-gouttes. Les pays donateurs refusent de faire confiance à l'Autorité palestinienne et réclament davantage de transparence.



Or comment ne pas approuver les Palestiniens lorsqu'ils jugent humiliant que deux fonctionnaires de la Banque mondiale se soient rendus en personne dans les territoires « autonomes » pour payer les premiers salaires ? Comment ne pas se mettre à leur place lorsqu'ils affirment qu'il ne sert à rien qu'on leur transfère des « pouvoirs », s'ils n'ont pas les moyens financiers de les assumer ? Ne faut-il pas admettre aussi avec eux que toute planification demeure tronquée tant qu'ils n'auront pas le contrôle de l'ensemble de la Cisjordanie et de Gaza ? Comment ne pas comprendre leurs frustrations face au droit de regard quasi absolu que se réserve Israël aux termes de l'accord du Caire du 4 mai, qui a marqué l'entrée en vigueur de l'autonomie ? Sans oublier que les Palestiniens affirment que, contrairement au dire d'Israël, ce ne sont pas eux qui voudraient reporter les élections, mais l'Etat juif qui souhaite un tel délai pour différer d'autant son « redéploiement » en Cisjordanie.

Comment enfin ne pas se mettre à leur place lorsqu'ils s'inquiètent de voir Israël multiplier les constructions dans et aux alentours de Jérusalem-Est, anticiper l'avenir – même s'il s'en défend – et jouer sur leurs nerfs, en soulignant de plusieurs traits le *« rôle spécial »* du roi Hussein de Jordanie dans la garde des lieux saints musulmans de Jérusalem ?

Le fait est qu'Israël conduit le processus dans un esprit prioritairement sécuritaire, plaçant l'Autorité palestinienne au pied du mur. Or celle-ci, non seulement fait l'apprentissage d'une nouveau mode d'exercice du pouvoir, mais elle est prise entre le marteau et l'enclume. Que Yasser Arafat reste sans réaction après un attentat perpétré par les islamistes, M. Rabin menace de suspendre le processus d'autonomie. Que le dirigeant palestinien sévisse, ses opposants l'accusent d'être à la solde de l'Etat juif. Pour autant, cette situation inconfortable ne justifie ni les excès ni les dérives. Les habitants des territoires occupés en sont bien conscients qui protestent déjà contre l'autocratie de leur chef

Mais qui avait cru que l'application de la Déclaration de principes du 13 septembre 1993 serait une promenade de santé ? Elle provoque un affrontement constant entre les vues d'Israël d'une part, celles des Palestiniens d'autre part, mais aussi entre les Palestiniens « de Tunis » et ceux « de l'intérieur », voire une lutte d'influence entre factions politiques palestiniennes. Elle est une épreuve quotidienne. Mais le processus de paix va son train.

MOUNA NAIM

CLÉS

■ **Accord d'Oslo.** Paraphé le 9 septembre 1993 par les représentants officiels de l'Etat d'Israël et ceux de l'OLP, cet accord, élaboré pendant des mois de négociations secrètes à Oslo, attendait le paraphe officiel du premier ministre israélien et du chef de la centrale palestinienne pour devenir le document officiel de la reconnaissance mutuelle entre les deux parties.

■ **Déclaration de principes.** Elle a été signée le 13 septembre 1993, sur la pelouse de la Maison Blanche à Washington, par Itzhak Rabin et Yasser Arafat. Les deux parties s'y engagent, dès le préambule, à reconnaître *« leurs droits mutuels légitimes et politiques »*. Le document définit les grandes lignes à suivre pour la période intérimaire d'« autogouvernement », d'une durée de cinq ans, prévue en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza. L'application de chacun de ces grands principes devait faire l'objet de pourparlers bilatéraux.

■ ***Accord du Caire.*** *Paraphé dans* la capitale égyptienne le 4 mai 1994 par MM. Arafat et Rabin, il a marqué l'entrée en vigueur de l'autonomie palestinienne dans la bande de Gaza et l'enclave de Jéricho. Sa signature avait été précédée par la conclusion la veille, à Paris, d'un « Protocole sur les relations économiques » entre les deux parties.

Tout en exigeant un retrait israélien total du Golan

La Syrie est disposée à accepter « les impératifs de la paix »

Le président syrien Hafez El Assad a affirmé, samedi 10 septembre, devant le Parlement, que la Syrie était prête à accepter *« les impératifs objectifs de la paix »*, tout en exigeant un retrait israélien total du plateau du Golan.

« La Syrie est consciente de l'importance d'une paix qui garantisse un retrait total [du Golan] », a déclaré M. El Assad. *« Elle est aussi consciente des impératifs objectifs de la paix et elle est prête à se conformer aux impératifs sur lesquels un accord se fera »*, a-t-il ajouté.

Deux jours auparavant, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, avait proposé un retrait israélien limité du Golan et une période probatoire de trois ans au cours de laquelle les deux pays normaliseraient leurs relations. Après quoi, un accord serait conclu sur le retrait définitif (*le Monde* du 10 septembre). Malgré *« l'absence de progrès tangibles jusqu'à présent »*, M. Assad considère qu'*« il reste de l'espoir de parvenir à la paix »* et ajoute : *« Pour notre part, nous ferons de notre mieux pour que cet espoir puisse grandir »*.

« Le ton général des propos est positif », a commenté le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, soulignant *« les allusions au fait que la paix sera une vraie paix avec une normalisation des relations »*. *« La solution ne réside ni dans la position israélienne ni dans celle de la Syrie, mais dans une troisième solution qui sera agréée par les deux parties »*, a estimé M. Pérès. – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

Un an après l'accord de Washington

Ouri Savir : « Israël est aujourd'hui un pays plus optimiste et confiant »

Un entretien avec le principal négociateur israélien des accords d'Oslo

« C'est dans l'euphorie [du 13 septembre 1993] *que nous étions réalistes. C'est alors que nous avions compris le changement profond et non pas maintenant* [que nous entrons dans] *les détails. »* De passage à Paris à la fin de la semaine dernière pour la réunion des pays fournisseurs d'aide aux Palestiniens, Ouri Savir, principal négociateur israélien de la Déclaration de principes du 13 septembre 1993, regrette que le monde ait oublié l'ampleur de l'événement qui s'est produit il y a un an. C'est, pour lui, une chose aussi inimaginable que l'événement lui-même : *« la reconnaissance réciproque de deux mouvements nationaux », celle de l'Etat d'Israël et de l'OLP, qui est aussi un drapeau, même si ce n'est pas tout de suite ni nécessairement un Etat. »*

M. Savir a indiscutablement raison si l'on pense à ce qu'était le conflit entre Israël et l'OLP avant la signature de l'accord. Les *« détails »* n'en ont pas moins une grande importance dans la mesure où ils doivent précisément traduire dans la réalité le grand virage pris sur le papier.

Premier représentant officiel de l'Etat israélien à prendre contact secrètement avec des délégués de l'OLP à Oslo, en mai 1993 (1), Ouri Savir, rappelle qu'au terme de la guerre israélo-arabe de 1967 *« les Israéliens sont devenus les dominateurs du peuple palestinien, ce qui allait contre leurs valeurs en tant qu'Israéliens et en tant que juifs. »* Aussi il dit sa joie de voir enfin *« Gaza gérée par ses habitants et les Palestiniens prendre en charge l'éducation aussi bien dans ce territoire qu'en Cisjordanie »*. Si les Israéliens et les Palestiniens comme le reste du monde ne mesurent guère les progrès aujourd'hui, c'est, selon lui, parce que *« nous sommes comme les passagers d'un avion qui ont l'impression de ne pas bouger, alors qu'en réalité ils avancent »*.

Il est vrai que pour Israël le processus a été jusqu'à présent rentable. Ouri Savir fait lui-même remarquer qu'il y a eu un progrès *« spectaculaire avec la Jordanie »* – avec laquelle l'Etat juif a signé le 25 juillet dernier un accord mettant fin à l'état de belligérance. Il révèle qu'une *« négociation israélo-jordano-palestinienne s'engagera en octobre sur les questions économiques »* et entrevoit déjà *« les germes d'une confédération économique à trois »*.

Notre interlocuteur se félicite aussi du fait que le monde arabe soit *« passé d'une stratégie militaire à celle d'une coopération économique »* avec son pays. Le Maroc a déjà ouvert un « bureau de liaison » à Tel-Aviv. Il parle d'une *« véritable révolution dans les relations internationales »* de l'Etat juif, qui désormais entretient très officiellement des rapports avec 146 pays, soit une trentaine de plus qu'il y a un an, sans remonter au quasi-ostracisme dont Israël était frappé jusqu'en 1988. Le mieux n'est pas seulement quantitatif mais aussi qualitatif, précise-t-il, en indiquant que les exportations israéliennes ont augmenté de 20 % en un an avec les pays de l'Europe de l'Est et de l'Asie.

Pour toutes ces raisons et malgré les ratés du processus en cours, *« Israël est aujourd'hui*, selon lui, *un pays plus optimiste et confiant ». « Les Israéliens ont toujours été fiers de leur réussite malgré un sentiment d'encerclement. Aujourd'hui leur fierté est confirmée par un début d'ouverture »*, ajoute-t-il. Et lorsque les derniers sondages révèlent que 85 % d'entre eux *« sont optimistes pour l'année prochaine »*, cela tient pour lui du miracle, car *« cela touche presque au caractère national »*.

« Une année critique » en perspective

Pour autant, tout ne va pas encore pour le mieux. *« Nous allons nous engager dans une année critique qui devrait nous permettre d'achever de poser les fondations de la paix au Proche-Orient »*, déclare M. Savir. Or avec la Syrie et le Liban les négociations de paix font du surplace. Israël réclame régulièrement – M. Savir le souligne – l'ouverture d'*« une négociation directe efficace et discrète »* avec Damas. Ce qu'à ce jour les autorités syriennes refusent tout aussi régulièrement. Des signaux venant de la capitale syrienne sont encourageants, dit-il, mais ces *« indications »*, pas plus que la médiation américaine, *« si louable soit-elle »*, ne suffisent. *« Il faut beaucoup de patience avec* [le président syrien Hafez El] *Assad »*, se borne-t-il à affirmer.

C'est aussi ce qu'il dit à propos du Liban : il faut que la partie méridionale de ce pays passe *« sous le contrôle du gouvernement central et de l'armée libanaise sans la présence du Hezbollah »* pro-iranien. Mais les Libanais déclarent toujours que l'armée israélienne doit d'abord se retirer pour que le Liban s'organise comme il l'entend sur son propre territoire. Les Libanais savent toutefois mieux que quiconque que leur pays est l'une des cartes de la négociation entre Israël et la Syrie.

M. Savir souligne que, hormis ces questions, il faut encore jeter les bases véritable d'une coopération régionale dans les domaines économiques, de l'environnement et du partage de l'eau. Et il fait remarquer que de *« grands problèmes perdurent aussi sur la périphérie de la région, posés par l'Irak et l'Iran, le danger intégriste et le terrorisme »*.

« Il ne tient qu'à nous [toutes les parties concernées] *de rendre le processus irréversible »*, estime toutefois M. Savir. *Et ce, en continuant dans la même voie. »*

MOUNA NAÏM

(1) Sur l'ensemble de la négociation d'Oslo, voir le livre très documenté de Jane Corbin, *The Norway Channel. The Secret Talks that Led to the Middle East Peace Accord*, aux éditions Atlantic Monthly Press, New-York.

Le Guatemala transfère son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem. – Le Guatemala transférera *« très prochainement »* son ambassade en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem, a indiqué, dimanche 11 septembre, le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères. Cette initiative *« revêt une grande importance politique vu les changements positifs intervenus dans la région »*, a ajouté le porte-parole. Seuls le Costa-Rica et le Salvador ont leurs ambassades dans la ville sainte, dont l'annexion par Israël n'a pas été reconnue par la communauté internationale. – *(AFP.)*

Yasser Arafat à l'épreuve de Gaza

Suite de la première page

N'est pas de Gaulle qui veut, ni même, dans un autre registre, Habib Bourguiba ou Jomo Kenyatta. Rien d'étonnant donc que ses disciples lui reprochent maintenant les traits de caractère qu'ils appréciaient hier au plus fort du combat : ses ruses, ses penchants autoritaires, son désir de tout contrôler, son obsession du détail, son goût et sa culture du secret. Peut-on devenir un Yasser Arafat, rassembleur et tolérant, quand on était, il y a peu, un Abou Ammar, chef de guerre ombrageux et tranchant ?

Le leader de l'OLP connaît le principal danger qui le guette : être marginalisé tout en s'usant à la tâche, dilapider son prestige dans les aléas de l'intendance, rester pour longtemps l'administrateur d'un *« bantoustan palestinien »*, le *« maire de Gaza »*. *« Je n'oublie pas*, confiait-il voilà près de deux ans, *que Churchill a perdu sa victoire. Peut-être que cela m'arrivera aussi. »* Une comparaison abusive, mais lucide.

Vivant désormais parmi son peuple, avec ses clans et ses conflits, ses espoirs et ses soucis, Yasser Arafat est contraint de se comporter comme un *mukar*, un chef de village traditionnel arabe, donnant audience aux notables comme aux chômeurs, écoutant les doléances et distribuant les avis. Hier un des personnages les plus « médiatisés » de cette fin de siècle, il ne se montre plus guère, officiellement pour des raisons de sécurité.

Les conditions draconiennes imposées par les bailleurs de fonds à la délivrance de l'aide dont Gaza a tant – et vite – besoin ruinent les efforts de l'embryon d'administration palestinienne, entretiennent la pagaille (*le Monde* du 10 août) et érodent l'influence de l'OLP face aux islamistes du Hamas et du Djihad, qui attendent leur heure avec d'autant plus de confiance qu'ils ont tissé, de longue date, un réseau d'institutions sociales et culturelles confiées à des professionnels dévoués et souvent compétents.

Yasser Arafat aimerait continuer, comme il l'a toujours fait, de tenir les cordons de la bourse palestinienne. Qui contrôlait ses finances contrôlait l'OLP. Et celles-ci ne firent jamais l'objet dans le passé de la moindre transparence. Sous la pression de la communauté internationale, ces pratiques d'un autre âge sont amenées à disparaître. L'enracinement de la démocratie s'en trouvera favorisé.

Connaissant mieux que personne les travers et les crimes des dictatures arabes, Yasser Arafat a toujours plaidé la « différence » palestinienne. La Palestine, prédisait-il, sera démocratique ou ne sera pas. Il se targue, en partie à bon droit, d'avoir entretenu au sein de l'OLP une liberté de parole rare dans le monde arabe, et sans doute indispensable à la survie d'un rassemblement par nature trop hétéroclite pour être doctrinaire.

« Je ne dirige pas des moutons, mais un peuple libre », aime à dire Yasser Arafat. Et il cite volontiers un vieux dicton arabe qui remonte à Omar Ier, le second calife des musulmans : « *Que Dieu bénisse l'homme qui me critique* (1) ». Même si la Palestine n'existe encore qu'en pointillé, il est temps pour son chef naturel d'accorder ses mots et ses actes.

Ni conseils ni critiques

Or Yasser Arafat dernier s'est plutôt conduit jusqu'à présent en autocrate. Il n'écoute pas les conseils, ne tolère pas les critiques, ne délègue aucun pouvoir, ne fait confiance à personne. Il a mis à l'écart une partie de sa « vieille garde ». Un exemple parmi d'autres : Mahmoud Abbas, l'homme qui signa l'accord de Washington aux côtés de Shimon Pérès, vient de rentrer à Jéricho, en « citoyen ordinaire».

Plusieurs dirigeants palestiniens « de l'intérieur » impliqués dans la négociation de paix ont soit été tenus en lisière, comme Fayçal Husseini, ou ont pris nettement leurs distances, comme Hanane Achraoui. D'autres intellectuels ont préféré s'exiler pour quelque temps dans des universités d'Occident. Le chef de l'OLP a nommé les maires de trois grandes villes – Gaza, Naplouse et Hébron –, une pratique tant reprochée naguère à Israël. Son pouvoir dépend de plus en plus de ses services de sécurité, ceux qu'on appelle dans tout le monde arabe d'un même mot, les *mukhabarat*. Certains policiers, comme le chef de la sécurité préventive Jibril Rajoub dans son fief de Jéricho, font déjà régner la terreur.

Pourtant, rien ne voue la Palestine au règne d'un potentat. Société restée largement traditionnelle, et parfois féodale – ce qui la rend perméable au fondamentalisme musulman –, elle nourrit aussi de fortes aspirations démocratiques attisées au fil des ans par la proximité quotidienne d'Israël. Le haut degré de scolarisation, la forte cohésion sociale, l'absence de graves conflits entre musulmans et chrétiens, le niveau de vie moyen du plus grand nombre supérieur à celui de nombreuses sociétés proche-orientales – malgré l'occupation et de grandes disparités de revenus – fournissent un bon terreau pour la démocratie (2).

Encore faudrait-il aussi qu'Israël joue ce jeu-là, en facilitant par exemple la tenue d'élections pour une véritable Assemblée législative, même s'il n'y est pas tenu par l'accord de paix. Mieux l'Autorité palestinienne représentera le peuple, plus ce dernier lui accordera de crédit, et plus la paix qu'elle défend apparaîtra légitime, en particulier face au harcèlement des islamistes. Pour Israël non plus, la démocratie en Palestine ne devrait pas être un luxe.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

(1) Entretien à *Vanity Fair* traduit dans *Courrier international* (5-10 mai 1994).

(2) Lire « The Palestinian Future », trois articles de William Quandt, Amos Perlmutter et Shlomo Avineri dans *Foreign Affairs* (juillet-août 1994).

Réunion des bailleurs de fonds à Oslo. – Selon un porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères, les pays fournisseurs d'aide aux territoires palestiniens autonomes devaient se retrouver mardi 13 septembre à Oslo, en présence du chef de l'OLP, Yasser Arafat, et du chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès. Vendredi, une réunion de ces bailleurs de fonds, à Paris, avait été interrompue en raison d'un désaccord entre Palestiniens et Israéliens sur la question de Jérusalem (*le Monde* daté 11-12 septembre). – *(AFP.)*

M. Arafat nomme un « ministre » des Lieux saints. – Le président de l'OLP, Yasser Arafat, a nommé, samedi 10 septembre, Hassan Tahboub au poste de « ministre » des Lieux saints de l'islam au sein de l'Autorité palestinienne pour la région de Gaza et Jéricho. Hassan Tahboub, dirigeant religieux musulman de Jérusalem, a été investi par M. Arafat au cours de la réunion hebdomadaire de l'Autorité à Gaza. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

CHILI

Attentats et arrestations ont marqué le vingt et unième anniversaire du coup d'Etat

SANTIAGO-DU-CHILI

de notre correspondant

Trois attentats à la bombe qui ont plongé, dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 septembre, une partie de Santiago dans l'obscurité, et l'arrestation de quelque cinquante manifestants d'extrême gauche lors d'affrontements avec les forces de police ont marqué le vingt et unième anniversaire du coup d'Etat du général Pinochet. Celui-ci a, de son côté, critiqué *« la bêtise de ceux qui prétendent que nous avons des choses à nous faire pardonner ». « Ce sont eux qui devraient se faire pardonner »*, a-t-il rétorqué.

Ces incidents se sont produits après une semaine marquée par l'identification de onze des cadavres enterrés dans le plus grand secret au cimetière général de Santiago dans les jours qui suivirent le coup d'Etat. Leurs proches n'ont eu de certitude sur leur sort que la semaine dernière, lorsqu'un juge de Santiago a révélé officiellement leur identité. Cette exhumation, tout comme leur enterrement au mémorial consacré aux victimes de la répression, avait ranimé les émotions et donné encore plus d'éclat à la démission, vendredi dernier, du préfet (*intendente*) de Santiago, Fernando Castillo Velasco.

Démocrate-chrétien, père de la réalisatrice Carmen Castillo, il avait cru bon d'autoriser une manifestation convoquée par les organisations des droits de l'homme qui voulaient se rendre au palais de la Moneda pour rendre hommage à Salvador Allende. Un avis nullement partagé par le gouvernement, qui, confronté, selon le ministre de l'intérieur, à un *« plan terroriste »*, annulait la décision du préfet qui présentait alors sa démission.

Cette démission a été acceptée par le président de la République avec une rapidité qui a surpris et choqué de nombreuses personnalités de la Concertation (la coalition au pouvoir) et les organisations des droits de l'homme qui ont exprimé publiquement leur solidarité avec la décision prise par Fernando Castillo de *« respecter le droit du peuple à honorer le souvenir des siens »*.

Un incident qui aura également assombri le symbole que représentait, aux yeux de beaucoup, le fait que, pendant le voyage d'Eduardo Frei au Brésil, son intérim était assuré par le ministre socialiste de l'intérieur. Le Chili a pendant ce temps été dirigé, pour la première fois depuis 1973, par un chef d'Etat socialiste.

EDUARDO OLIVARES

HAÏTI

Les Etats-Unis accélèrent les préparatifs d'une invasion

Le secrétaire d'Etat Warren Christopher s'est efforcé, dimanche 11 septembre, de justifier par avance une invasion d'Haïti, présentée comme certaine à terme, étant donné la très faible probabilité de voir les militaires haïtiens abandonner le pouvoir de leur propre chef.

Estimant que toutes les ressources de la diplomatie avaient été *« épuisées »*, M. Christopher a déclaré, sur la chaîne de télévision NBC, que les jours de l'actuel gouvernement haïtien *de facto* étaient *« comptés »*. En Haïti, les incursions de navires de guerre américains dans les rades des ports deviennent plus fréquentes. Le chef de la diplomatie américaine n'a pas confirmé les propos d'un haut responsable du Pentagone, qui avait affirmé vendredi qu'une intervention pourrait être décidée par le président Clinton dès le 21 septembre.

La grande majorité des effectifs d'une telle force (dorénavant évaluée à 20 000 hommes) sera américaine. Il s'agira pour les Etats-Unis de protéger les droits de l'homme, de rétablir la démocratie dans *« l'un des deux seuls pays non démocratiques de la région »*, et d'empêcher l'exode des Haïtiens vers les Etats-Unis, dans le cadre d'une opération où l'administration Clinton a engagé sa cré- [...] thèmes devraient être repris prochainement dans un discours à la nation du président.

La deuxième phase de l'opération – une mission des Nations unies chargée de former une police haïtienne et de professionnaliser l'armée – se précise aussi. Ce contingent de 6 000 hommes, d'après les prévisions de Washington qui devrait rester en place jusqu'aux élections de décembre 1995 en Haïti, sera constitué *« pour moins de sa moitié »* d'Américains. Le Canada fournira une centaine d'hommes, la Belgique *« 30 à 50 hommes »* ; la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas n'ont pas encore déterminé précisément le niveau de leur participation. Israël participera pour la première fois à une force multinationale en envoyant 30 instructeurs en Haïti, a-t-on appris dimanche de sources officielles.

Le leader de l'opposition républicaine au Sénat américain, Robert Dole, souhaite que la Chambre haute se prononce par un vote avant l'envoi de troupes américaines, tout en reconnaissant que le président, commandant en chef des armées, peut se passer de cet aval. M. Dole est opposé à toute intervention, qualifiée d'*« erreur grossière »*. Il estime qu'aucune vie américaine n'est menacée en

CUBA

Avertissement aux « balseros »

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

Le gouvernement cubain a lancé, dès le samedi 10 septembre, une énergique exhortation aux boat-people d'avoir à suspendre leurs projets de voyage. Les candidats à l'exil aux Etats-Unis par *« des moyens illégaux »* ont jusqu'au mardi 13 septembre à midi pour obtempérer et désarmer leurs embarcations de fortune. Pendant ce délai, les autorités emploieront la *« persuasion »* à l'égard de ceux qui s'obstineraient, précise un communiqué de *Granma*, l'organe du PCC.

Ensuite ce sera *« différent »*, mais les armes ne seront pas employées, ajoute ce texte. *« Les problèmes absurdes liés à la migration, qui n'avaient pas été résolus pendant trente-cinq ans*, précise l'organe du Parti communiste, *sont abordés rationnellement et dans le respect des lois de chaque pays. Naturellement, tous ceux qui veulent émigrer ne pourront pas le faire, mais ce n'est possible dans aucun pays du tiers-monde. »*

Samedi, et jusque tard dans la nuit, des boat-people ont continué à prendre la mer malgré la présence sur les plages de policiers en uniforme plus nombreux. Dimanche, le gouvernement a un peu durci sa mise en garde en annonçant la confiscation immédiate des camions qui transportent les radeaux des boat-people.

Les *balseros*, en moins grand nombre que les jours précédents, ont cependant poursuivi leurs préparatifs à Cogimar comme à Guanabo, plus à l'est. A la question de savoir si l'accord avec les Etats-Unis et la promesse formelle de Washington d'accorder 20 000 visas par an ne changeaient pas leurs intentions, l'un d'eux, foulard rouge sur la tête, a répondu d'un ton goguenard : *« 20 000 visas pour huit millions de candidats ? Vous plaisantez... »* Et il s'est remis à la fixation de son gouvernail.

M. N.

ETATS-UNIS : un petit avion « s'écrase » sur la pelouse de la Maison Blanche. – Un petit avion s'est écrasé dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 septembre sur la pelouse de la Maison Blanche et a arrêté, sans prendre feu, sa course contre la résidence présidentielle. M. Clinton et sa famille ne s'y trouvaient pas : ils ont provi- [...] House – la résidence réservée aux hôtes présidentiels, située de l'autre côté de Pennsylvania Avenue – pendant la durée des travaux de rénovation qu'ils font effectuer dans leurs appartements de la Maison Blanche. Le pilote, seul occupant, de l'avionnette Cesna, a été tué, a indiqué Arthur Jones, porte-parole de la Maison Blanche

L'université d'été du MRG

M. Tapie hésite à s'engager pour l'élection présidentielle

Le mouvement des radicaux de gauche, que préside Jean-François Hory et dont Bernard Tapie avait conduit la liste aux élections européennes de juin dernier, a réuni son université d'été à Ramatuelle, dans le Var, du 7 au 11 septembre. Le député des Bouches-du-Rhône a affirmé, à cette occasion, qu'il est « personnellement » plus intéressé par la mairie de Marseille que par une candidature à l'élection présidentielle.

RAMATUELLE (Var)

de notre envoyée spéciale

On aurait pu appeler cela l'université d'été du parti aux 12 %. Cela sonne mieux, et plus fort, que l'université d'été du Mouvement des radicaux de gauche. 12 %, le chiffre magique du score obtenu par la liste Energie radicale aux élections européennes, répété à l'envi, comme pour mieux s'en convaincre. 12 %, comme on dirait : 100 millions de dollars. 12 %, ça vous pose un parti, ça attire les regards, ça vous permet d'inviter Bernard Kouchner et de le voir arriver chez vous en hélicoptère ; bref, ça change tout. Surtout lorsqu'on les compare aux 14,5 % des « *cousins* » socialistes. Ça autorise à se hausser du col et à exiger que l'on vous considère.

Réunis en université d'été à Ramatuelle, du 7 au 11 septembre, les militants du MRG avaient la tête benoîte de gagnants au Loto, venus rêver tout haut à tout ce qui leur serait désormais offert, grâce à leurs 12 %.

Toute la question était de savoir comment placer au mieux un score pareil, à quelques mois d'une échéance présidentielle. Pour leur président, Jean-François Hory, l'alternative est simple. Ou on le prête, mais avec un fort taux d'intérêt ; ou on le gère soi-même, sans intermédiaire.

Le prêter, les radicaux de gauche y ont réfléchi. Ils savent pouvoir trouver preneur, car, de ces 12 %, la gauche a bien besoin. « *La gauche ne gagnera pas sans les radicaux*, a prévenu le président du MRG, *mais on pourra compter sur eux si l'on compte avec eux.* » Compter avec eux, cela signifie accepter les conditions d'un « *cahier des charges* », que M. Hory a présenté dimanche.

A ses éventuels partenaires socialistes, il demande « *un partenariat équilibré et des accords précis pour les municipales et d'éventuelles législatives* », sur la base du résultat des européennes. « *Si cette proposition est refusée*, a-t-il ajouté, *cela signifie que nos interlocuteurs nous imposent de nous compter à nouveau, par exemple au premier tour de la présidentielle.* » Cette perspective a les faveurs du président du MRG, convaincu qu'un parti n'existe pas s'il est absent de la plus importante des échéances politiques.

Pour gérer directement son patrimoine électoral à l'élection présidentielle, le président du MRG n'en voit qu'un, Bernard Tapie. « *Je connais ses réticences, ses autres projets, ses scrupules (...), mais, d'ores et déjà, je lui dis que si, le moment venu, nous devions faire ce choix, il devrait vaincre toute hésitation pour se mettre à la disposition du parti* », a déclaré M. Hory. Présent samedi et dimanche à Ramatuelle, le député des Bouches-du-Rhône s'est refusé à répondre explicitement sur son éventuelle candidature, en rappelant que son « *intérêt personnel n'est que d'être maire de Marseille* ».

Prêt à apporter son soutien à Jacques Delors, M. Tapie a observé, cependant, qu'« *il n'y a pas un parti qui fasse 12 % et qui ne présente pas de candidat* ». « *Je n'arrive pas à me mettre dans la tête qu'un président de droite va exercer le pouvoir pendant sept ans* », a-t-il ajouté, en se disant convaincu que « *la gauche a des chances de gagner* ».

Entre le président du MRG et l'homme des 12 % aux élections européennes, les stratégies divergent. « *Je ne suis pas sur la même ligne que Jean-François Hory pour la présidentielle*, expliquait M. Tapie. *Lui, il est président du MRG, il veut que son parti existe. Moi, je préfère un MRG à 5 % et un président de gauche.* » Le curieux attelage, qui avait bien fonctionné pendant la campagne pour les élections européennes, a d'ailleurs donné, ce week-end, quelques signes de tirage. Pour l'instant, les deux hommes ont encore besoin l'un de l'autre, mais les piques qui ont émaillé les discours à la tribune, comme les confidences dans les couloirs, marquaient indiscutablement une prise de distance.

M. Hory poursuit un but qui est totalement étranger à M. Tapie. Le président du MRG connaît ses classiques. En 1969, l'élection présidentielle a vu deux candidats de droite s'opposer au deuxième tour. La gauche socialiste était moribonde, dévastée par les querelles au sein de la SFIO. Deux ans plus tard, à la tête d'une « *petite « usine à gaz » qui s'appelait la FGDS* », rappelle-t-il, François Mitterrand mettait la main sur la SFIO et, au congrès d'Epinay, donnait naissance au Parti socialiste. En 1994, la gauche paraît bien mal en point pour gagner l'élection présidentielle. Le PS, qui a subi une défaite sans précédent aux législatives, puis aux européennes, est miné par ses courants. Alors, à la tête d'une « *petite usine à gaz* » qui s'appelle le Mouvement des radicaux de gauche, et avec « *cet outil fantastique de déstructuration de la gauche* » qu'est M. Tapie, M. Hory se prend à rêver.

« *Les européennes*, explique-t-il, *c'était un hold-up électoral. La présidentielle, c'est autre chose. Il faut muscler le discours, enlever les paillettes, réaffirmer à notre électorat, très composite, qu'on est un parti de gauche, éloigner des gens qui n'ont rien à voir avec nous.* » Toute la question qui se pose aujourd'hui à lui est de savoir si le MRG existe réellement à côté de M. Tapie.

En soumettant aux militants un calendrier très précis, qui prévoit, notamment, l'organisation d'un congrès extraordinaire et ordinaire les 4, 5 et 6 novembre, destiné à refondre profondément les statuts du parti, à changer son appellation et à adopter un manifeste radical, M. Hory cherche à doter son mouvement d'une véritable identité. Qui tienne le coup, avec, malgré ou sans M. Tapie. C'est-à-dire sans retomber où il était avant M. Tapie : au quart de 12 %.

PASCALE ROBERT-DIARD

M. Kouchner : « Non, mais... ». – Bernard Kouchner, invité de l'université d'été du MRG, samedi 10 septembre, à Ramatuelle, a été interrogé sur l'échéance présidentielle. « *Je réponds : Non, mais...* », a indiqué l'ancien ministre, en expliquant : « *Je veux d'abord voir comment ça va se passer et comment on va réagir à mes propositions sur les thèmes de la jeunesse, de l'exclusion, des personnes âgées et sur la politique étrangère, que je veux différente. S'il y a véritablement, chez des amis, une espèce de convergence et si, à côté, ne se présente personne qui puisse reprendre ces idées-là, on verra.* »

« La gauche a des chances de gagner »

RAMATUELLE (Var)

de notre envoyée spéciale

Donc, Bernard Tapie est rentré. Bronzé, détendu, confiant dans la lenteur des procédures judiciaires, dont il se dit convaincu qu'elles n'aboutiront pas « *avant deux ans* ». Autant dire la vie devant soi, pour un homme engagé dans une perpétuelle course contre le temps. D'Italie, où il a passé trois semaines de vacances, M. Tapie est revenu avec quelques convictions simples. Florilège :

Sur les « affaires » : « *Ceux qui m'aiment ont admis l'idée que je pouvais peut-être être un filou et ils m'aiment bien quand même.* » Sur les « affaires » toujours, à titre préventif : « *Rappelez-vous ce qu'ils ont fait subir à Pompidou, à Mendès France et au président en exercice ! Plus vous montez et plus on vous emmerde. Alors, il faut espérer qu'on m'embête encore beaucoup.* »

Sur les conséquences des « affaires » : « *J'ai un talent : quand j'ai des déboires personnels, ça ne rejaillit pas. Je transfère mes qualités, mais pas mes défauts.* »

Sur les socialistes : « *Si j'étais conseiller en marketing du PS, je serais incapable de leur donner une recette.* »

Autoportrait en tête de liste à 12 % pour les élections européennes : « *L'artiste, c'est le radicalisme. Moi, je n'étais que l'électrophone.* » Autoportrait en général : « *De tous ceux qui font de la politique, je suis de ceux qui la respirent le mieux par l'épiderme.* »

Conclusion : « *La gauche a des chances de gagner l'élection présidentielle.* » Post-scriptum : « *En attendant, y-a plein de gens dans la merde.* »

P. R.-D.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Emmanuelli veut une direction « homogène » pour le PS

Invité, dimanche 11 septembre, du « *Grand Jury RTL-le Monde* », Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, a exprimé à nouveau son souhait de voir émerger, au congrès socialiste de Liévin, une majorité et une minorité. « *On dit qu'il faut sortir de la logique infernale des courants*, a-t-il observé. *Je pense que le meilleur moyen de le faire est de refaire de la politique, c'est-à-dire de constituer une majorité et une minorité. Cela dit, ce n'est pas à moi à prédéterminer s'il y aura des gens en désaccord. En toute hypothèse, de ce congrès sortiront une équipe de direction homogène et, je l'espère, des pratiques différentes, un état d'esprit différent. Sinon, il faudra trouver quelqu'un d'autre.* »

Interrogé sur l'élection présidentielle, M. Emmanuelli a reconnu que Jacques Delors est le candidat « *qui avait le plus de chances de gagner* » en insistant, cependant, sur deux points. « *Il est évident*, a-t-il dit, *que nous ne soutiendrons jamais quelqu'un qui n'acceptera pas la plate-forme que nous allons élaborer. Il est souhaitable que le candidat du Parti socialiste soit aussi soutenu par d'autres formations.* »

A propos de la préparation des élections municipales, M. Emmanuelli a déclaré que « *les socialistes souhaitent que l'on donne la priorité aux maires de gauche sortants, quels qu'ils soient, communistes, radicaux de gauche, qu'ils appartiennent à l'une des formations avec lesquelles nous travaillons dans le cadre des assises de la transformation sociale ou qu'il s'agisse de gens qui nous ont quittés et qui ont vocation à nous retrouver* ».

L'intervention télévisée du premier ministre

M. Balladur propose que la France se fixe pour objectif de réduire d'un million le nombre de chômeurs en plusieurs années

M. Balladur était, dimanche 11 septembre, l'invité de «7 sur 7» sur TF 1. Il a proposé que la France se fixe pour objectif de réduire d'un million le nombre de chômeurs en plusieurs années. Il a annoncé une aide aux entreprises embauchant des RMIstes et un accroissement des déductions fiscales pour les familles créant des emplois de proximité le Monde daté 11-12 septembre). Le premier ministre s'est dit convaincu que la «fébrilité» née après l'université d'été des jeunes RPR allait retomber. Voici les principaux extraits de ses déclarations.

● Mitterrand : – « Chacun comprendra que dans la fonction qui est mienne, je n'ai pas à m'exprimer *[sur la permanence de certaines amitiés du président]*. Sur le régime de Vichy, je m'en tiendrai à ce que le général de Gaulle a déclaré dès le 18 juin 1940 (...) : Vichy était un régime qui' pratiquement dès le début, était intrinsèquement mauvais parce qu'il était fondé sur des principes qui étaient contraires à tous ceux qui avaient fait le prestige mondial de la France et de sa civilisation : la tolérance, les droits de l'homme, toutes les valeurs humanistes, libérales et chrétiennes. Je condamne ce régime.»

● L'intervention au Rwanda : « Les Français peuvent en être fiers et je souhaiterais que l'on ne gâche pas ce résultat par une querelle qui n'a pas lieu d'être.»

● Affaires : « *[Jean-Louis Beffa, Didier Pineau-Valencienne]* sont des personnalités qui ont un grand renom l'une et l'autre et une grande compétence. Pour le reste, c'est à la justice à faire ce qu'elle doit faire (...). Nous avons décidé, Pierre Méhaignerie et moi, de faire en sorte que, véritablement, on ne puisse jamais dire que le gouvernement interférait dans une affaire judiciaire(...). Pour mettre un terme, si possible, à *[un]* climat qui n'est pas bon, qui n'est pas bon pour la démocratie, pour l'économie et pour les entreprises françaises, j'ai décidé de confier à trois personnalités tout à fait éminentes le soin d'étudier le problème (...). Elles feront, je l'espère, dans les mois qui viennent des propositions pour voir ce qu'il y a lieu d'améliorer dans notre système juridique, d'améliorer pour que la corruption soit mieux combattue, mais d'améliorer aussi pour que les droits de l'homme et le respect des droits de la défense soient mieux préservés. »

● Chômage : « Moi, je propose que l'on se fixe un objectif qui, d'ailleurs, demandera plusieurs années pour qu'on l'atteigne : essayer de réduire le chômage, de le faire diminuer de un million de personnes (...) pour que nous revenions à un taux de chômage qui soit comparable à celui des puissances ou des économies qui sont comme la nôtre. (...) Je répète que ce n'est pas une promesse que je fais. C'est une sorte d'engagement collectif de toute la société qu'il nous faudra prendre. Et il faudrait, par exemple, une fois par an, qu'il y ait une réunion du gouvernement, des syndicats, des entreprises, pour voir ce qui s'est passé, ce qui a bien marché pour atteindre l'objectif.

»Que l'on soit à droite, à gauche, au centre, dans tel syndicat ou dans tel autres autre. C'est une ambition collective nationale qu'il faut nous assigner(...). Voilà ce que nous proposons : une personne qui serait au RMI depuis deux ans pourrait être engagée par une entreprise, payée au SMIC. Et l'entreprise, pour l'engager et pour la former, bénéficierait, pendant une période d'une année, d'une aide de l'Etat égale au montant du SMIC. (...) Et puis, il y aurait une autre mesure fiscale en faveur des emplois familiaux. »

● Présidentielle : « Je crois qu'une certaine fébrilité politique, qui paraît caractériser cette rentrée, n'est pas nécessairement tout à fait heureuse pour le climat de notre pays(...). Il ne faut pas faire *[de la déclaration de M. Juppé à Bordeaux]* une tragédie.(...) Ce que je souhaite, c'est que les ministres observent jusqu'à la fin de l'année la même réserve *[que moi]*. Au mois de janvier, il restera quatre mois. En quatre mois, on peut dire beaucoup de choses. On peut faire beaucoup de choses. On peut développer beaucoup d'arguments et beaucoup de propositions».

Une incitation à la création d'emplois familiaux

Les aides fiscales accordées aux particuliers décidant de créer un « emploi familial » vont être très sensiblement augmentées. Depuis 1992, la baisse d'impôt autorisée pour un salarié à domicile atteint au maximum 50 % des dépenses effectives (salaires et charges sociales) dans la limite de 26 000 francs par an, soit 13 000 francs. Cet avantage, a annoncé le premier ministre, sera plus que triplé puisqu'il sera porté à 45 000 francs par an, dans la limite d'un emploi par famille. Il ne s'agira plus de déduire la moitié des dépenses effectives mais de soustraire les charges sociales (qui atteignent à peu près 45 000 francs pour l'emploi, à temps plein, d'une personne rémunérée au SMIC pendant toute l'année).

Puisque les avantages fiscaux, introduits par Martine Aubry lorsqu'elle était ministre du travail, ont donné quelques résultats (en 1992, plus de 100 000 emplois seraient apparus, dont un tiers correspondrait à de véritables créations, le reste pouvant être assimilé à la « régularisation » d'emplois non déclarés), leur élargissement, estime le gouvernement, ne peut que profiter à l'emploi. Reste que, si cette mesure sera appréciée par les parents contraints de faire garder leurs enfants à domicile – les capacités d'accueil des crèches étant rarement à la hauteur de la demande – ou des personnes âgées, on peut lui reprocher d'engendrer un avantage d'autant plus important que les ressources du ménage seront élevées.

J.-M. N.

Le difficile retour des RMistes vers l'entreprise

En dépit de tous les efforts accomplis depuis cinq ans, l'insertion des bénéficiaires du RMI dans les entreprises ne concerne encore qu'une minorité de titulaires de cette allocation, à peine 8 % en 1993. Sur les quelque 500 000 RMistes à la recherche d'un emploi (dont 400 000 inscrits à l'ANPE), seuls 42 000 allocataires ont ainsi réussi à se faire embaucher par une entreprise l'an dernier. A ceux-ci, s'ajoutent 14 800 bénéficiaires d'un contrat de retour vers l'emploi (CRE) et 8 000 employés par une association intermédiaire ou une entreprise d'insertion. A titre de comparaison, plus de 93 000 RMistes travaillaient dans le même temps dans les collectivités publiques sous contrat emploi-solidarité.

Cette faiblesse du retour en entreprise des RMistes s'explique notamment par le profil des bénéficiaires, souvent très peu qualifiés. Ainsi, près de la moitié des allocataires (47 %) présentent un niveau d'études inférieur à celui du BEPC. Parallèlement, la majorité des bénéficiaires du RMI ont, dans leur parcours, été confrontés à de longues périodes d'inactivité : 20 % n'ont jamais travaillé, 23 % ont connu une vie théoriquement active dominée par le chômage. Autant de handicaps structurels que la seule aide financière à l'embauche annoncée par M. Balledur aura du mal à surmonter.

V. D.

Trois « sages » pour traiter de la corruption

Réagissant à la mise en examen d'un certain nombre de dirigeants d'entreprise, Edouard Balladur a annoncé qu'il avait chargé trois personnalités *« éminentes »* d'étudier le phénomène de la corruption. Les trois membres de cette commission sont François Ceyrac, ancien président du patronat français, André Bergeron, ancien secrétaire général de Force ouvrière et un *« très haut magistrat dont l'indépendance et la compétence ne peuvent être mises en cause par personne »*. Cette dernière personnalité qui pourrait être Simone Rozès, première femme première présidente de la Cour de cassation est à l'étranger et n'a pas encore donné sa réponse.

Cette commission devra faire des propositions en vue d'améliorer le dispositif de lutte contre la corruption et d'assurer de manière plus effective le respect des droits de la défense. Une première commission contre la corruption avait été nommée en avril 1992 par Pierre Bérégovoy.

Présidée par l'ancien procureur général de la cour d'appel de Paris, Robert Bouchery, cette commission avait proposé, en décembre 1992, de mettre l'accent sur la déontologie, notamment par la rédaction de codes, d'étendre les obligations de patrimoine à tous les décideurs publics et d'en assurer la publicité, enfin de modifier certaines des règles de passation des marchés publics. Une loi créant un service central de prévention de la corruption, encadrant le financement des campagnes électorales et des partis politiques et établissant des règles de transparence en matière de marchés publics, avait été adoptée le 29 janvier 1993.

Aujourd'hui, le gouvernement estime cependant que le dispositif mis en place par cette loi, notamment le service central de répression de la corruption, est insuffisant. Placé auprès du garde des sceaux, il avait été sévèrement jugé par le juge Jean-Pierre dans un rapport sur le crime organisé remis au mois de mars au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie. *« Il faut améliorer le système et, surtout, le rendre plus concret et plus efficace »*, souligne-t-on aujourd'hui à la chancellerie.

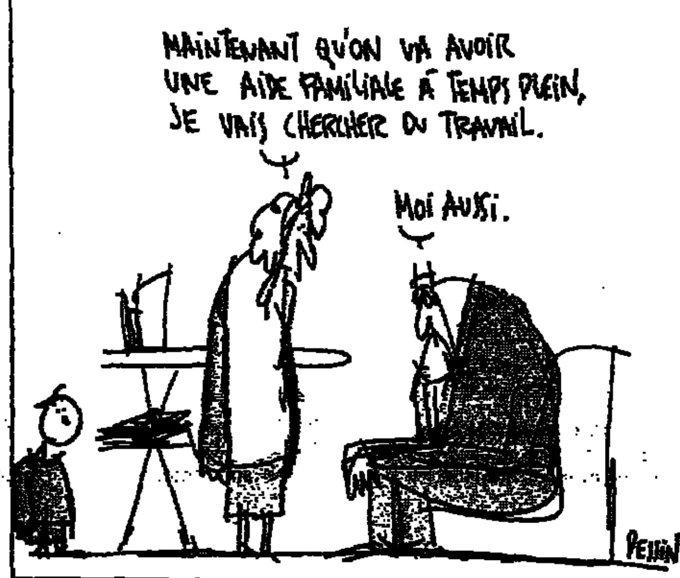
COMMENTAIRE

La bonne et l'illettré

A entendre les premières réactions suscitées par les propositions d'Edouard Balladur, dimanche 11 septembre à l'émission télévisée « 7 sur 7 », la fable pourrait s'intituler *la Bonne et l'Illettré*. Opposé aux *« grand-messes »* refusant de *« rendre les syndicats coresponsables du chômage »*, Marc Blondel, secrétaire général de FO, s'est montré critique à l'égard d'une mesure accordant une déduction d'impôt allant jusqu'à 45 000 francs qui permettra aux *« ménages les plus aisés »* de *« se payer du personnel de maison à moindres frais »*. Voilà pour la bonne.

Intéressé par une disposition qui rendrait peu coûteuse l'embauche d'un RMiste par une entreprise, Lucien Rebuffel, président de la CGPME, a aussitôt pointé les limites du projet du premier ministre et, inconsciemment, révélé quelle était l'image des chômeurs de longue durée dans certains milieux patronaux. Même avec l'aide de l'Etat – 2 300 francs en moyenne sur un salaire au SMIC, – il ne recrutera pas *« un analphabète »* et se demande si le jeu en vaut bien la chandelle, s'il faut en plus le former. Et voilà pour l'illettré.

Significatives, de telles opinions en disent long sur l'état d'une société moralement gangrenée par le chômage. A n'en pas douter, les discussions avec les partenaires sociaux que prône Edouard Balladur pour *« un engagement collectif »* seront longues et difficiles. Un tel propos, prononcé à la télévision qui plus est, ne suffira pas à faire passer les comportements du recours habituel aux dépenses passives pour lutter contre le chômage (le traitement social, en gros) à l'acceptation sans réserve de dépenses actives. Lesquelles supposent imagination et volonté commune.



Mais il y a plus inquiétant, qui reste tu pour l'instant, et tient dans l'objectif tel qu'il est défini par le premier ministre. Imaginer que le nombre de chômeures recule de 150 000 par an, et donc pratiquement pendant sept ans pour aboutir à une baisse totale d'un million, ainsi qu'il est promis, revient à miser sa crédibilité sur un improbable exploit. Parce que de 150 000 à 200 000 personnes supplémentaires arrivent chaque année sur le marché du travail, un tel pari impose que, chaque année aussi, l'économie française soit capable de dégager un excédent de 300 000 emplois.

Or pareille réussite dans les résultats n'a jamais été au rendez-vous de l'histoire sur un délai aussi long. Depuis l'après-guerre, y compris dans la période exceptionnelle des « trente glorieuses », le cas ne s'est produit que neuf fois pour les seuls effectifs salariés et trois fois, uniquement, pour l'emploi total, qui comprend les salariés et les non-salariés. Dans la situation présente, la gageure se complique du fait que M. Balladur cherche à répondre au danger de l'exclusion et qu'il fait passer l'essentiel de son objectif soit par la création d'emplois familiaux peu qualifiés, soit par le retour dans une activité professionnelle de chômeurs dont on considère, à tort ou à raison, comme peu adaptés aux besoins en main-d'œuvre. Outre que l'expérimentation n'a pas encore eu lieu, les possibilités d'organiser une économie subventionnée du travail sont forcément plus limitées et pourraient valoir quelques remontrances bruxelloises ou provoquer l'ire de pays plus libéraux. La morale de la fable reste encore à écrire.

ALAIN LEBAUBE

Un obstacle non prévu

SUR le chemin de l'Elysée, Edouard Balladur a toujours su qu'il rencontrerait deux obstacles : le chômage et Jacques Chirac. Aujourd'hui, force lui est de se demander s'il ne s'en profile pas un troisième : François Mitterrand.

Dès son installation à l'hôtel Matignon, le chef du gouvernement a fait du premier son adversaire principal. Les derniers chiffres connus montrent que s'il n'a pas encore gagné la guerre, il a remporté une première bataille. Mais il espérait certainement une victoire plus nette. Car, même s'il assure qu'il n'a jamais fait de promesse, dans son discours d'investiture devant l'Assemblée nationale, le 8 avril 1993, il s'était déjà fixé un objectif : *« faire en sorte que le chômage (...) soit stabilisé à la fin de 1993 et qu'une décrue puisse être ensuite amorcée »*. Aujourd'hui, l'objectif est plus lointain, puisque M. Balladur se donne cinq ou six ans – il a semblé ne pas oser dire sept ans – pour aboutir à une amélioration partielle de la situation.

Le deuxième obstacle – celui que représente Jacques Chirac –, Edouard Balladur peut se dire qu'il l'a déjà, pour l'essentiel, franchi. En tout cas, même s'il fait mine de ne pas se préoccuper des sondages, il les surveille d'assez près pour savoir qu'entre lui et le maire de Paris l'opinion publique, pour l'heure, a tranché. C'est probablement pourquoi il se refuse à dramatiser les déclarations d'Alain Juppé, même s'il tape sur les doigts de son ministre des affaires étrangères en lui rappelant qu'un homme investi d'aussi lourdes responsabilités gouvernementales doit s'y consacrer à plein temps.

Le « candidat non déclaré » Balladur paraît se mettre déjà dans la situation du second tour : il cherche à rassembler sa majorité. Quand il se félicite de l'action économique qu'il a conduite lors de la première cohabitation, il n'oublie pas de dire que c'était *« sous l'autorité »* de Jacques Chirac ; donnant raison sur un point précis aux chiraquiens, il fait don du bilan de son gouvernement à la majorité tout entière, et reconnaît que, pour postuler à l'Elysée, il faut dessiner un projet d'avenir. Pas question pour autant de baisser la garde : son projet, il en trace les grandes lignes. Surtout, en expliquant que les Français doivent avoir confiance dans la *« crédibilité »* de l'homme à qui ils vont déléguer le pouvoir suprême, il suggère que celui qui a déjà été battu deux fois n'en dispose pas.

Les embûches que le président de la République peut mettre sur le chemin de son premier ministre avaient probablement été oubliées dans la stratégie de M. Balladur, tant la cohabitation s'était jusqu'alors passée sans anicroche. Enhardi par cet acquis, le chef du gouvernement a manifestement passé la ligne jaune aux yeux du chef de l'Etat. Contesté par ses amis après les révélations de son passé, affaibli par la maladie, François Mitterrand ne pouvait laisser le premier ministre grignoter son autorité ni donner à penser qu'il était prêt à faciliter l'ambition élyséenne de M. Balladur. Il ne pouvait que réagir.

La réplique du premier ministre ne sera pas facile à mettre au point, au moins tant qu'il ne sera pas officiellement en campagne. Son image consensuelle, son besoin de se glisser petit à petit, et mine de rien, dans l'habit du chef de l'Etat sont trop importants dans sa stratégie présidentielle pour qu'il entre trop tôt en conflit ouvert avec M. Mitterrand. Dans les trois mois à venir, M. Balladur pourrait bien se trouver dans la situation qu'il avait tout fait pour éviter : celle de M. Chirac lors de la première cohabitation.

THIERRY BRÉHIER

DANS LA PRESSE

Edouard Balladur et le social

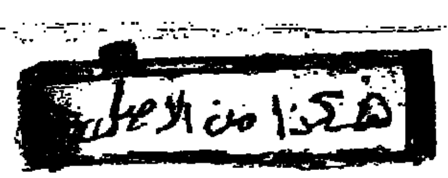
La Tribune (Pascal Aubert) : « Disons le tout net, à l'heure où le gouvernement privatise les joyaux industriels et financiers du pays, son chef nous propose, ni plus ni moins, de nationaliser le chômage. D'en faire l'affaire de chacun et de tous. (...) Pourquoi vouloir exonérer les partis et le débat politique de cette grande tâche nationale ? Comme si le sort des millions de Français sans travail, exclus, atteints dans leur dignité d'homme et de citoyen n'était pas du ressort du politique. Avec un peu de mauvais esprit, il serait tentant de voir dans la démarche d'Edouard Balladur une tentative de dépolitiser le débat sur le chômage à l'aube de la campagne présidentielle. »

Le Figaro (Georges Suffert) : « Imperturbable, Edouard Balladur. Les Français ont désormais le sentiment qu'il est là depuis l'assassinat d'Henri IV. En l'observant, en l'écoutant [dimanche soir], chacun se rassurait sur l'avenir : en cas de malheur ou de tempête, on pourra compter sur lui. Nos compatriotes ont toujours besoin d'une force tranquille en réserve. »

InfoMatin (Philippe Cohen) : « En effectuant sa rentrée sur le terrain social, le premier ministre coupe l'herbe sous le pied de tous ses opposants. De Chirac, bien sûr, mais aussi de Giscard et de Delors. Balladur veut ainsi apparaître comme celui qui agit concrètement contre le fléau de l'exclusion. Et réduire ses adversaires, qui ont tous tenu les manettes du pouvoir, au rôle peu enviable de phraseurs invétérés. »

RTL (Yves Hollinger) : « Eh bien, si le premier ministre ne peut pas se targuer d'un bilan social flatteur, qu'à cela ne tienne, il en fait son projet avec la lutte contre l'exclusion. En proposant de verser le montant du RMI à toute entreprise qui embauchera un « RMiste » et se donnant pour objectif de réduire le chômage d'un million (...), Edouard Balladur fait coup double. Il coupe l'herbe sous le pied de Jacques Chirac, qui critique le déficit social de la politique du gouvernement, et de Jacques Delors en particulier, qui aura bien du mal à se démarquer de la politique du premier ministre s'il est un jour candidat. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « Il y [a une mesure] qui est à la fois, je crois, concrète et incontestable, c'est celle qui concerne les « RMistes », c'est-à-dire l'intégration en fait de ceux qui sont au chômage depuis plus de deux ans. Ce sont des situations qui sont dramatiques, c'est un stade à partir duquel le retour au travail est difficile, et faire quelque chose, même de coûteux, pour eux, est à la fois une priorité sociale et une nécessité technique (...) pour les individus et pour la société. »



A la Martinique

M. Chirac affirme que le débat présidentiel ne saurait se réduire à un « monologue »

POINTE-A-PITRE

de notre envoyé spécial

La chaleur de la Guadeloupe et le punch antillais sont-ils propices aux effusions sentimentales et aux confidences semi-politiques ? L'une ou l'autre, en tout cas, a permis, dimanche 11 septembre, à Lucette Michaux-Chevry de déclarer sa flamme à Jacques Chirac. *« Tu es, en quelque sorte, mon doudou »*, a lancé le ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, en s'adressant, devant un auditoire amusé, au maire de Paris.

La scène se passait *« Chez Doudou »*, un restaurant situé dans la commune du Moule, sur l'île de Grande-Terre. *« Rien ne pourra nous séparer »*, a insisté la présidente du conseil régional de Guadeloupe, en donnant, probablement, une connotation politique à cette déclaration.

Saisissant l'occasion ainsi offerte, M. Chirac a raconté une anecdote concernant la formation du gouvernement en mars 1993. *« Vers 6 heures du soir, le premier ministre, Edouard Balladur, me téléphone,* a-t-il indiqué, *et me dit :* « Jacques, je suis très ennuyé, j'ai Lucette en face de moi et elle ne veut pas entrer au gouvernement (...). Pourtant, j'ai besoin d'elle. Je me dis qu'au fond vous êtes peut-être le seul à pouvoir la convaincre. Je vous la passe. » *J'ai pris Lucette au téléphone et je lui ai dit :* « Lucette, je comprends bien l'importance de ta tâche en Guadeloupe (...), mais quand un nouveau gouvernement se forme, on ne peut pas refuser d'y entrer. » Le président du RPR s'est félicité que les droits de l'homme soient défendus, au gouvernement, par une Antillaise, *« c'est-à-dire par le représentant d'un des endroits de notre pays où le cœur bat le plus fort. »*

Avant de quitter la Martinique pour la Guadeloupe, M. Chirac avait déjà exalté, samedi soir, à Fort-de-France, la passion des militants de son parti, sans lesquels les élus, selon lui, n'existeraient pas. *« Leur élection, ils la doivent à cet obscur dévouement désintéressé qui sort du cœur, des tripes, du cerveau, de l'âme de ces nombreux militants qui ne demandent rien que d'être respectés et de servir »*, avait affirmé le président du RPR, en ajoutant : *« Ils ont, également, le bon sens, qui leur permet d'éviter les pièges dans lesquels on risque de tomber quand on est trop strictement enfermé dans ce que Raymond Barre appelait le microcosme. »*

Souhaitant que l'on *« profite de ce moment privilégié du débat présidentiel pour afficher une certaine vision des choses »*, M. Chirac a réaffirmé que *« le débat pour une élection présidentielle ne consiste pas et ne saurait consister, dans une république, en un monologue »*. *« Un candidat à l'élection présidentielle – et nous l'attendrons de tous les candidats – doit avoir un projet, doit nous dire où il entend conduire notre nation,* a-t-il ajouté, *mais ce n'est pas suffisant. On dit souvent qu'il s'agit d'un contact direct entre un homme et un peuple, ce qui veut dire que l'homme entend ce que dit le peuple et que la campagne présidentielle est, en réalité, un dialogue. »*

« C'est de la capacité d'écoute qu'un homme, ayant par ailleurs une vision, peut tirer un véritable projet, qui entraîne une adhésion de la part d'une majorité », a conclu M. Chirac.

OLIVIER BIFFAUD

SONDAGE : M. Balladur en tête, selon l'IFOP. – Selon un sondage effectué par l'IFOP les 8 et 9 septembre auprès de 932 Français et publié par *le Journal du dimanche* du 11 septembre, Edouard Balladur et Jacques Delors arrivent en tête des présidentiables. M. Balladur obtient *« la préférence »* de 19 %, et M. Delors celle de 17 % des personnes interrogés. M. Chirac recueille 13 % et M. Giscard d'Estaing 2 %. Dans le cas d'un second tour, M. Balladur est vainqueur dans tous les cas de figure, alors que M. Delors l'emporte sur M. Chirac.

Intervenant sur France 2

M. Mitterrand tente de répondre au trouble de ses partisans

S'il est toujours convaincu, comme il le déclarait en 1980, qu'*« on ne sait ce que vaut un homme qu'à la fin »*, François Mitterrand n'entend laisser à personne le soin d'inspirer l'évaluation finale de son parcours par ses contemporains. C'est pourquoi, conscient du trouble qu'il a provoqué parmi ses partisans et, sans doute, parmi ses électeurs de 1965, 1974, 1981 et 1988, en confirmant, la semaine dernière, dans *le Figaro*, les révélations du livre de Pierre Péan sur sa jeunesse pétainiste, il a décidé de prendre encore une fois la parole, lundi 12 septembre, sur France 2. Ses déclarations sur ses engagements de jeunesse, son aveu des *relations* qu'il avait conservées jusque dans les années 80 avec des agents de la collaboration d'Etat sous l'Occupation provoquent un séisme chez les socialistes parce qu'ils ont toutes les allures d'un adieu à la gauche. La crispation des mitterrandistes de diverses générations, au PS, est révélatrice de leur désarroi au moment où leur chef abandonne le camp dont il était le champion depuis presque trente ans.

A la notable exception de Lionel Jospin, qui avait pris ses distances depuis plusieurs années déjà et qui conserve, *néanmoins*, un ton mesuré dans l'expression de son *« incompréhension »* (*le Monde* daté 11-12 septembre), tous ceux qui ont fondé leur engagement politique sur la *confiance* en M. Mitterrand s'unissent pour dénoncer une offensive de « l'autre gauche », celle des minoritaires du congrès d'Epinay, des adversaires de la stratégie du programme commun, des mauvais soldats de la conquête du pouvoir en 1981.

« Un régime intrinsèquement mauvais »

Laurent Fabius, qui se souvient des déboires que lui avait valus l'expression d'un *« trouble »* au sujet du chef de l'Etat il y a neuf ans, a corrigé néanmoins, lundi, ses premières déclarations souriantes d'il y a une semaine, en admettant que *« si ce qui est dit* [des rapports entre François Mitterrand et René Bousquet, ancien chef de la police de Vichy] *est exact, cela pose des problèmes sérieux »*. Pour le reste, d'Henri Emmanuelli à Jean-Pierre Chevènement, sans oublier Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, le bloc mitterrandiste s'abandonne, au pire, à la dénégation, au mieux à un nouvel acte de foi dans les éclaircissements que le président de la République ne devait pas manquer d'apporter.

Pierre Mauroy n'est pas, lui, un mitterrandiste, mais un allié de M. Mitterrand à Epinay et son premier chef de gouvernement en 1981. Il ne trouvait pas, jusqu'à lundi soir, les mots pour dire sa déception. Le maire de Lille, héritier d'une SFIO discréditée, dans les années 60, par son attitude face à la décolonisation, peut mesurer avec amertume l'ombre que les déclarations de M. Mitterrand font planer, rétrospectivement sur son choix de 1971. En soutenant, alors, l'ancien ministre de la IVe République dans sa conquête du Parti socialiste, M. Mauroy avait cru œuvrer, sans ambiguïté, pour le succès des espérances qui unissaient la « vraie » gauche depuis la Libération.

Alors que les cérémonies du cinquantenaire de cette période et la référence insistante de Jacques Chirac au projet « social » du général de Gaulle avaient déjà replacé le débat politique sous le patronage du chef de la France libre, Edouard Balladur n'a eu qu'à se laisser porter par l'Histoire pour répondre, dimanche sur TF 1, aux attaques que lui avait réservées M. Mitterrand dans *le Figaro*. *« Vichy était un régime qui était, pratiquement dès le départ, intrinsèquement mauvais »* : en une phrase impitoyable, le courtois et réservé premier ministre a résumé le « problème » posé à la gauche par M. Mitterrand.

PATRICK JARREAU

M. Fabius exprime sa « tristesse » devant la polémique sur le passé de M. Mitterrand

Les révélations sur la jeunesse de François Mitterrand continuent d'alimenter la controverse. Interrogé, lundi 12 septembre, sur RTL, au sujet des révélations concernant le passé du président de la République, l'ancien premier secrétaire du PS, Laurent Fabius, a jugé *« tout cela très triste »*. *« En ce qui concerne Bousquet, si ce qui est dit est exact, cela pose des problèmes sérieux »*, a ajouté l'ancien premier ministre.

Philippe Séguin s'est déclaré, samedi, à Epinal, *« préoccupé par l'évolution du débat public »* qui, à quelques mois de l'élection présidentielle, *« s'égare dans les diversions au lieu d'aborder les vrais problèmes »*. Le président de l'Assemblée nationale estime *« déplacées et inutiles les polémiques sur le passé du chef de l'Etat qui, au demeurant, était connu de tous »*.

Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, lui a emboîté le pas, dimanche, au « Grand jury RTL-*le Monde* », en dénonçant le *« procès en sorcellerie »* intenté à M. Mitterrand sur son attitude pendant l'Occupation. S'il a jugé *« légitimes les interrogations sur les relations éventuelles entre le président de la République et René Bousquet »*, le chef de la police de Vichy, le premier secrétaire du PS a ajouté : *« Cela dit, je ne suis pas très qualifié pour parler de ce sujet à la place du président de la République lui-même. (...) A en croire certains commentaires, François Mitterrand serait devenu un collaborateur. (...) Tout cela me paraît inconvenant. »*

De son côté, Bernard Tapie, député (MRG) des Bouches-du-Rhône, a jugé, samedi 10 septembre à Ramatuelle (Var), où était réuni le MRG, que *« ce n'est pas le bon moment »* pour parler du passé de M. Mitterrand. Ce débat intervient *« trop tôt ou trop tard »*, a-t-il précisé, avant d'ajouter : *« J'aurais préféré qu'on fasse ce débat avant* [son élection à la présidence de la République] *ou après sa mort, car, alors, il sera redevable de chacun de ses actes. »*

Quant à Bernard Kouchner, il a affirmé, dimanche, lors de l'émission « Forum RMC-*l'Express* », qu'il redoute les *« conséquences dommageables »* des révélations sur le passé du chef de l'Etat, qui pourraient conduire à *« une réhabilitation du maréchal Pétain »*.

Deux élections cantonales partielles

CREUSE : canton de Gentioux-Pigerolles (2e tour).

I., 1 342 ; V., 1 061 ; A., 20,93 % ; E., 1 021.

Pierre Gourdy, RPR-UDF, m. de La Nouaille, 530 (51,90 %), *ÉLU*.

François Chatoux, sout. PS, m. de Faux-la-Montagne, 491 (48,09 %).

[Confirmant son bon score du premier tour, M. Gourdy réussit à enlever au PS le siège de Pierre Laurent, décédé en juin dernier. M. Gourdy, qui a profité de la meilleure mobilisation des électeurs, conforte la majorité de Bernard de Froment (RPR), devenu président du conseil général de cet ancien fief de gauche lors des élections cantonales de mars dernier. Le candidat soutenu par le PS, qui a pourtant bénéficié du désistement des deux autres candidats de gauche, n'est pas parvenu à mobiliser suffisamment pour transformer en victoire la majorité de voix recueillies au premier tour par les candidats de gauche.

4 septembre 1994 : I., 1 343 ; V., 1 000 ; A., 25,53 % ; E., 975 ; Pierre Gourdy, 469 (48,10 %) ; François Chatoux, 274 (28,10 %) ; Roger Fidany, PC, 140 (14,35 %) ; Patrick Thévenot, div. g., 92 (9,43 %).

29 mars 1992 : I., 1 429 ; V., 941 ; A., 34,14 % ; E., 861 ; Pierre Laurent, PS, 622 (72,24 %) ; François Christin, 239 (27,75 %).]

MEURTHE-ET-MOSELLE : Chambley-Bussières (1er tour).

I., 2 240 ; V. 1 465 ; A., 34,59 % ; E., 1 433.

Maryse Marion, UDF-CDS, c. s., m. de Waville, 702 (48,98 %) ; René Jacquemin, div.d., m. de Villecey-sur-Mad, 615 (42,91 %) ; Jeanine Massart, FN, 88 (6,14 %) ; Fernand de Matteis, PC, 28 (1,95 %).

[En mars dernier, Mme Marion, conseiller général sortant, avait été réélue avec une seule voix d'avance, au second tour, sur son adversaire René Jacquemin. Ce dernier avait obtenu du tribunal administratif de Nancy *l'annulation de l'élection*. Le Parti socialiste ayant décidé de ne présenter ni de ne soutenir aucun candidat, la partielle de dimanche a pris des allures de duel entre les adversaires du second tour du printemps dernier, au bénéfice de Mme Marion, qui manque de quinze voix seulement son élection dès le premier tour. Victime de ce duel, la candidate du Front national subit un recul sensible. De son côté le candidat communiste n'a pas profité de sa position de seul candidat de gauche.]

22 mars 1994 : I., 2 247 ; V., 1 490 ; A., 33,68 % ; E., 1 409 ; Maryse Marion, 525 (37,26 %) ; René Jacquemin, 347 (24,62 %) ; Gérard André, PS, 256 (18,16 %) ; Jeannine Massart, 192 (13,62 %) ; Gérard Chol, div.d., 48 (3,40 %) ; Fernand de Matteis, 41 (2,90 %).]

MM. Séguin et Emmanuelli regrettent les « spéculations » sur la santé du chef de l'Etat

Philippe Séguin et Henri Emmanuelli se sont trouvés d'accord pour dénoncer l'attitude de la presse concernant la santé de François Mitterrand. Dans une déclaration faite samedi 10 septembre dans sa ville d'Epinal, le président de l'Assemblée nationale a jugé *« particulièrement indécentes les spéculations publiques sur la santé du chef de l'Etat »*. *« Nous devrions plutôt saluer son courage,* a-t-il affirmé. *Tout homme, même à ce poste, a droit au respect de sa vie privée. »* M. Séguin, ancien collaborateur de Georges Pompidou à l'Elysée, a toutefois précisé qu'il avait toujours été *« défavorable à l'étalement dans la presse des bulletins de santé »* et qu'il l'est, aujourd'hui, *« plus que jamais »*.

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche, Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, s'est également ému *« de cette campagne hallucinante sur la santé du président de la République, (...) indigne d'une démocratie »*. M. Emmanuelli a souligné *« l'effort de transparence sans précédent »* dont le chef de l'Etat a fait preuve, selon lui, en publiant régulièrement des bulletins de santé. *« La dignité,* a-t-il déclaré, *commanderait de respecter la souffrance de cet homme au lieu de se livrer au voyeurisme. »*

Grève générale en Polynésie contre la politique fiscale de M. Flosse

Gaston Flosse est confronté à une grave crise sociale au sujet d'une réforme de la fiscalité *locale, dont le gouvernement territorial*, qu'il dirige, a pris l'initiative. L'adoption par l'Assemblée territoriale, le 8 septembre, d'une nouvelle mouture de la « contribution de solidarité territoriale » (CST) – la précédente avait été annulée par le tribunal administratif de Papeete – a suscité le lancement d'un mouvement de grève illimitée par les principales organisations syndicales.

Environ six mille personnes ont manifesté, le 8 septembre, dans les rues de Papeete, pour protester contre cet impôt sur le revenu. De retour de Paris, M. Flosse a indiqué, samedi 10 septembre, qu'il n'a pas l'intention de *« suspendre l'application »* de la CST. Il a précisé qu'il ne souhaite pas davantage demander au gouvernement d'Edouard Balladur la dissolution de l'Assemblée territoriale. Il a ajouté, cependant, que si la grève déclenchée par l'intersyndicale devient *« politique, comme cela paraît être le cas »*, il se verra obligé de prendre *« une décision politique comme la tenue de nouvelles élections »*.

M. Y. K.

La parution de l'hebdomadaire socialiste « Vendredi » est interrompue. – Le personnel de l'hebdomadaire du PS *Vendredi* a annoncé, jeudi 8 septembre, la suspension *« brutale et autoritaire »* de la parution du journal par la direction du parti. *Celle-ci a justifié* cette décision par les frais engagés pour la publication des nombreuses contributions d'avant congrès devant être portées à la connaissance des militants et *« la mise au point d'une nouvelle formule, qui doit tenir compte de l'état des finances du Parti socialiste »*. Dans un communiqué publié le même jour, la société des rédacteurs de cet hebdomadaire *« s'insurge contre l'arrêt brutal et sans aucune information préalable du journal et s'indigne du mépris dans lequel ils sont tenus »*. Elle s'étonne que, *« au moment où le PS veut renforcer le contact avec ses militants et ses sympathisants, il renonce à son principal vecteur de communication »*.

A la Fête de « l'Humanité»

M. Hue propose au Parti socialiste de discuter d'une nouvelle politique pour l'emploi

A deux reprises, dimanche 11 septembre, le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, a dénoncé la politique de M. Balladur en niant l'existence d'une reprise économique et en accusant le premier ministre de « tricher » sur le chômage. Il a également proposé une prochaine rencontre au sommet avec le Parti socialiste centrée sur les problèmes de l'emploi.

« Je vais mettre la dose. » Derrière la grande scène du parc paysager de La Courneuve, où il attend la fin du concert de Khaled, Robert Hue est ravi. Après une « Heure de vérité », sur France 2, exceptionnellement retransmise du stand de *l'Humanité*, le secrétaire national du Parti communiste français s'apprête à renouveler ses attaques contre le premier ministre dans le discours que, pour la première fois, il doit livrer devant le public de la Fête. Dans cet exercice imposé, ce sera *« la fête à Balladur »*.

« M. Balladur plastronne. M. Balladur triche à propos du chômage. M. Balladur mutile le pouvoir d'achat. M. Balladur s'acharne à brader l'héritage national. Le projet Balladur, c'est un projet de recul de civilisation », a affirmé, dimanche, M. Hue dans un discours d'une facture on ne peut plus classique. La reprise ? *« Elle est celle du chiffre d'affaires, de la spéculation, des profits qui flambent dans les grandes sociétés. »* L'argent ? *« Il y en a. Des centaines de milliards de fonds publics sont offerts en cadeau au grand patronat. »*

« Une autre utilisation de l'argent, une relance du pouvoir d'achat permettant de faire progresser la consommation et la réduction du temps de travail à trente-cinq heures sans diminution des salaires sont, selon nous, les trois axes d'une politique nouvelle en faveur de l'emploi », a ajouté le dirigeant communiste. Ce sont là les bases de la campagne du futur candidat communiste à l'élection présidentielle dont M. Hue a dressé un portrait qui lui ressemble fort. Ce candidat, a-t-il affirmé, *« incarnera le combat pour une issue politique neuve »* et sera *« le candidat d'une autre pratique de la politique »*. En scandant *« Robert Hue candidat ! »* au pied de la grande scène, quelques dizaines de militants ne s'y sont pas trompés.

« Stopper la privatisation de Renault »

D'une façon plus immédiate, les propositions avancées pour une nouvelle politique de l'emploi doivent aussi alimenter la discussion que le secrétaire national du PCF souhaite voir désormais s'engager au plus tôt avec les autres *« forces de progrès »*, le Mouvement des citoyens *« dans les prochains jours »* et le Parti socialiste *« début octobre »*, comme cela avait été précisé, quelques heures plus tôt, lors de « L'heure de vérité».

Jouant de la concordance des trois principales émissions politiques du week-end, M. Hue comptait alors sur une réponse positive – qu'il a effectivement obtenue – de la part du premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, invité du « Grand-Jury RTL - *le Monde* ». De la même façon, à midi sur France 2, il avait interpellé le premier ministre, Edouard Balladur, invité le soir de « 7 sur 7 », en lui demandant de *« stopper immédiatement le processus de privatisation de Renault et de consulter ses cent vingt-cinq mille salariés »*.

Lors d'un débat organisé sur l'avenir du capitalisme, il a reçu, sur ce point, le soutien inattendu de l'écrivain Guy Sorman, pour lequel *« il est invraisemblable de modifier le statut de Renault sans consulter le personnel »*. Sous une apparence immuable, chaque fête de *l'Humanité* affiche un caractère particulier. Il fallait, l'an passé, *« faire échec au plan Balladur »*, il s'agit, cette année, d'empêcher la privatisation de Renault. *« Balladur, touche pas à ma voiture »*, tandis que la section de Billancourt fête *« le cinquantième anniversaire de la nationalisation de Renault »*. Dans les allées, la pétition nationale lancée par le PCF à ce propos est proposée à tous les visiteurs. M. Hue annonce deux cent mille signatures à midi, puis trois cent mille l'après-midi.

Pourtant, les calicots sont peu nombreux sur les stands, les préoccupations directement politiques sont comme gommées. A deux exceptions près, les fédérations de l'Yonne et de la Gironde, nul ne fait référence au pacte unitaire pour le progrès. Sur toute la longueur de sa façade, la section d'une commune d'Ile-de-France annonce d'un trait que *« les communistes œuvrent au développement de la démocratie car elle constitue face aux forces du capitalisme déchaîné le but et le moyen modernes du progrès social à Dammarie-les-Lys et en France »*. Ceux qui savent faire court préfèrent, en guise de porte-bonheur, voir leur nom gravé sur un grain de riz.

Faute d'autres repères, la solidarité envers Cuba est relayée sur de très nombreux stands, bien au-delà des limites de la cité internationale. La campagne de cette année vise à offrir *« un crayon et un cahier à chaque écolier »*. A La Courneuve, le *« Cuba libre »* et la demi-langouste se vendent au prix inchangé de quatre-vingts francs. Le Cuba fêté est celui du « Che », pas celui des *« balseros »*. Sur la grande scène, Johnny Clegg fait acclamer pareillement d'autres mythes : *« Un enfant qui naît, c'est peut-être la promesse d'avoir une autre mère Teresa, un autre Gandhi, un autre Martin Luther King, un autre Mandela* (applaudissements), *plutôt qu'un autre Reagan* (sifflets), *un autre Le Pen* (sifflets), *un autre Staline »*.

JEAN-LOUIS SAUX

M. Hermier (PCF) souhaite une candidature commune de la gauche non socialiste. – A la veille des interventions, dimanche 11 septembre, de Robert Hue, qui est favorable à une candidature communiste à l'élection présidentielle, Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône et chef de file des « refondateurs » au sein du comité national du Parti communiste, s'est prononcé pour le rassemblement *« des forces qui, à la gauche du Parti socialiste, se prononcent pour une transformation sociale »* et pour *« une candidature qui leur soit commune »*.

Alors que des associations musulmanes expriment leur mécontentement

Les syndicats d'enseignants approuvent les déclarations de François Bayrou sur le port du voile à l'école

Les syndicats d'enseignants ont réagi favorablement aux déclarations de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, qui a réaffirmé, samedi 10 septembre dans un entretien au « Point », son opposition au port du voile islamique à l'école et indiqué qu'il allait donner des instructions « très claires » aux chefs d'établissement (« le Monde » daté 11-12 septembre).

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) a approuvé les prises de position du ministre de l'éducation nationale sur le port du voile islamique à l'école : « *On ne peut que se réjouir d'un refus de dérive du pays vers la constitution de communautés séparées. Enfin une position claire*, a déclaré Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN. *Pour éviter des disputes sans fin et être totalement objectif, peut-être aurait-il été encore préférable de n'accepter aucun signe religieux à l'école : ni le voile, ni le port de la croix, ni celui de la kippa, et retourner ainsi aux principes de base ayant fondé l'école laïque.* »

Le Syndicat national des personnels de direction des établissements du second degré en appelle, lui, à « *la prudence* » sur le sujet. Marcel Peytavi, secrétaire général, rappelle son « *hostilité à tout prosélytisme* » à l'école : « *Toute solution suppose prudence, fermeté et discrétion et exige beaucoup d'efforts de conviction et de dialogue, notamment lorsqu'il s'agit de très jeunes filles soumises à la pression du milieu parental et social.* » Il demande « *de faire œuvre pédagogique et non répressive* ». Il regrette que les décisions du ministre n'aient pas fait l'objet d'une concertation préalable et que « *le problème soit une fois de plus abordé en termes médiatiques* ».

Même regret de la part du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES), qui s'étonne de la « *soudaineté* » des déclarations du ministre. Il rappelle son « *attachement au principe de laïcité de l'école publique* », considérant que c'est dans la voie « *de la fermeté dans le dialogue qu'il faut poursuivre en évitant la médiatisation* ». Le SNES demande au ministre « *de pratiquer la concertation indispensable avant toute décision sur ces questions difficiles* ».

« Dans le bon sens »

Opposé lui aussi au port de tout signe religieux dans les écoles publiques et laïques, le Syndicat national unitaire des instituteurs et professeurs des écoles et collèges (SNUipp) souligne que « *dans la majorité des cas, les conflits portant sur le port du voile se sont résorbés par le dialogue plutôt que par l'exclusion* a priori ». « *Les acteurs de l'école*, ajoute ce syndicat, *feront tout pour que personne ne soit ni désigné à la vindicte populaire, ni condamné à sortir de l'école publique pour rejoindre des écoles islamistes, sans pour autant accepter le port du voile.* » Le SGEN-CFDT estime que les déclarations de François Bayrou « *vont dans le bon sens, sous réserve de concrétisation* ». Ce syndicat ne saurait se satisfaire « *d'une loi qui se contenterait d'interdire tout signe d'appartenance religieuse* » et souhaite « *des instructions plus claires, une jurisprudence mieux établie* ».

En revanche, neuf associations musulmanes (dont l'Union des organisations islamiques de France et la Fédération nationale des musulmans de France) ont publié, lundi 12, un communiqué désapprouvant M. Bayrou : « *Si ces déclarations devaient être suivies d'effets, quelle alternative les musulmans de France auraient-ils que de retirer leurs enfants de l'école publique ? Il y a là un risque d'exclusion que personne ne souhaite dans notre communauté.* » Ces associations réaffirment toutefois « *leur attachement aux principes de la laïcité et du respect du droit à la différence* ».

Derrière le foulard islamique

Suite de la première page

Ces femmes agissaient ainsi sans renier aucunement l'islam, pour la bonne raison que le Coran reste très vague sur la nécessité de se voiler. Le port du foulard n'est pas une obligation, vient d'affirmer, on ne peut plus clairement, le recteur de la Mosquée de Paris. Même si c'en était une, à la limite, cela mériterait discussion : l'école publique n'a pas à respecter tous les interdits de toutes les religions.

En réalité, l'affaire du foulard ne se limite pas... au foulard. Dans plus d'un cas, les familles des élèves voilées ont réclamé des dispenses d'éducation physique, voire de cours de musique ou de sciences naturelles. Pourquoi ne s'opposeraient-elles pas demain à la mixité dans les classes ? En Grande-Bretagne, au nom du « respect des différences », certaines écoles en sont arrivées à des réglementations qui seraient inacceptables en France.

La controverse serait assez simple si elle n'opposait que l'institution scolaire à des familles musulmanes. Certes, un militant islamiste ne se cache pas nécessairement derrière chaque foulard, et il faut savoir distinguer le cas de collégiennes contraintes par leur famille à porter le voile des lycéennes se voilant de leur propre initiative. Mais, de toute évidence, les militants intégristes se sont saisis de ce débat et l'utilisent habilement. Ils n'ont pas tous la grossièreté de cet imam turc de Nantua, expulsé en novembre 1993 après avoir déclaré tout haut que la loi française passait après la loi d'Allah. Faisant discrètement pression sur les familles, ces islamistes se battent ouvertement sur le terrain légal. Leurs avocats connaissent désormais sur le bout des doigts les failles de la réglementation dans ce domaine.

Le message venu de France

Sous prétexte que le débat sur le foulard ne s'est pas présenté de la même manière dans les autres pays européens, les partisans de la tolérance ont tendance à le réduire à une minable controverse franco-française. C'est ignorer ce qui se passe en Algérie, où des femmes se font agresser ou assassiner parce qu'elles refusent de porter le voile. C'est ignorer aussi l'importance que les défenseurs de la modernité, de l'autre côté de la Méditerranée, attachent aux messages venus de France. Une culpabilité vague et paralysante à l'égard des musulmans, ex-colonisés, n'est plus de mise. Respecter l'islam aujourd'hui, c'est lui reconnaître la possibilité de s'adapter au monde contemporain. Il s'agit de savoir si l'on table, oui ou non, sur un islam moderne, compatible avec les lois françaises et la laïcité.

Les Français – et parmi eux les enseignants – sont massivement opposés au port du foulard islamique à l'école. Le débat ne porte, en réalité, que sur la manière de l'interdire sans exclure les adolescentes concernées. Cela exige un mélange de fermeté dans les principes et de bon sens dans l'application. Il aurait fallu édicter une règle claire, interdisant des signes religieux aussi manifestes, et laisser aux chefs d'établissement scolaires une certaine latitude pour l'appliquer intelligemment, par un dialogue avec les familles et le recours éventuel à des médiateurs. On a fait plutôt l'inverse : une règle floue, conduisant des chefs d'établissements à se montrer intransigeants, avant d'être désavoués par les tribunaux administratifs. Il n'existe pas de cocktail plus efficace pour multiplier les conflits et encourager la xénophobie.

ROBERT SOLÉ

Échauffourées dans des banlieues des Pyrénées-Atlantiques et du Haut-Rhin

Nuits de violences à Pau après le meurtre d'un jeune délinquant

PAU

de notre correspondant

Depuis le vendredi 9 septembre, le quartier considéré comme sensible de l'Ousse-des-Bois, où vivent de nombreuses familles immigrées d'origine maghrébine, est en effervescence à la suite de la mort d'un jeune homme de vingt-quatre ans. Deux nuits de suite, des incidents relativement violents pour une ville comme Pau, où il ne s'est jamais produit des faits de cette nature, mettent en émoi la population des quartiers nord de la ville.

A l'origine de ces événements, qui embarrassent élus, administration et responsables des affaires sociales, se trouve le meurtre dont a été victime Azzouz Read, un jeune d'origine marocaine. Connu des services de police pour avoir commis de menus larcins il y a quelques mois, Azzouz était, semble-t-il, en train de briser la vitre d'un fourgon, jeudi 8 septembre, vers 23 heures, dans un quartier pavillonnaire limitrophe de l'Ousse-des-Bois lorsque le propriétaire du véhicule, Jacques Brouste, cinquante-quatre ans, militaire retraité, a tiré dans sa direction avec un pistolet d'ordonnance. Azzouz Read a été mortellement blessé, la balle ayant traversé l'artère sous-clavière.

L'auteur du coup de feu, excédé par la énième agression subie par son fourgon, a déclaré que la balle avait ricoché. Le substitut du procureur de la République, Jean-Philippe Récappé, et le juge d'instruction, Christian Mirande, ont estimé, pour leur part, que les premiers éléments de l'enquête ainsi que les résultats de l'autopsie accréditaient la thèse d'un coup de feu direct. Le juge a donc décidé de mettre Jacques Brouste en examen pour homicide volontaire et détention d'armes de quatrième catégorie et de le placer en détention provisoire, tard dans la soirée de samedi.

Incendies et jets de pierres

Pour attirer l'attention de l'opinion sur le meurtre, une quarantaine de jeunes de l'Ousse-des-Bois sont passés à l'action dès vendredi soir. Ils se sont attaqués à la maison de Jacques Brouste à coups de pierres ainsi qu'à des voitures. Ils ont manœuvré par petits groupes fluides, cherchant à déjouer les assauts des policiers et CRS.

En dépit des appels au calme et des tentatives de dialogue, menés par le député (PS) et maire de la ville, André Labarrère, et par le préfet, Jean-François Denis, les mêmes mouvements de guérilla urbaine ont repris vers 23 heures dans la nuit de samedi à dimanche. Là encore, trois voitures ont flambé. Les policiers ont été pris pour cibles par les tireurs de pierres. Le commissaire central, Pierre Tristan, ainsi qu'un brigadier chef de CRS ont été légèrement touchés. Les jeunes ont par ailleurs cherché à détruire, en y mettant le feu, un centre de formation pour adultes, une bibliothèque, ainsi qu'un salon de coiffure. Les pompiers ont éteint les sinistres, non sans difficulté, sous la protection des CRS. Les violences n'ont cessé que lorsque quatre jeunes ont été interpellés, dont deux mineurs. Ils devaient être présentés au parquet lundi 12 septembre.

La peur s'est installée dans tout le secteur nord de Pau. Des habitants, qui montaient la garde près de leur voiture pour les protéger, ont cherché à courir après des jeunes qui les narguaient. L'un d'entre eux a été sérieusement blessé par une pierre et hospitalisé. Dans la périphérie de l'Ousse-des-Bois, où l'inquiétude est réelle depuis vendredi, la tension persistait dimanche après-midi encore, même si la très grande majorité des habitants de cette cité reste parfaitement calme. Des pierres ont été lancées en direction du centre de tri postal. Mais les nouveaux heurts redoutés pour la nuit de dimanche à lundi n'ont pas eu lieu. Dimanche soir, cinq jeunes ont néanmoins à nouveau été interpellés. Les policiers les soupçonnent d'avoir tenté d'incendier une voiture au moyen de cocktails Molotov. Mais la faiblesse des preuves réunies à leur encontre, ainsi que les promesses de clémence faites par le préfet en contrepartie de promesses de calme, incitaient, lundi matin, les autorités à la mansuétude.

JEAN-MICHEL GUILLOT

Affrontements entre jeunes et policiers à Mulhouse. – Le quartier populaire de Bourtzwiller, à Mulhouse, a été, samedi 10 septembre, le théâtre d'affrontements entre quelque 200 jeunes et des policiers. Les violences ont débuté après qu'un jeune homme, interpellé pour avoir importuné un médecin venu contrôler le congé de maladie de son père, puis remis en liberté, eut affirmé qu'il avait été maltraité par les policiers. Pendant près de trois heures, des pierres ont été jetées contre les policiers, des poubelles ont été incendiées et la circulation a été perturbée sur une voie rapide. Un automobiliste a été blessé par une pierre, tandis que plusieurs voitures ont été endommagées.

A la frontière franco-italienne

Le dirigeant d'une organisation turque d'extrême gauche arrêté par la police française

Dursun Karatas, présenté par Ankara comme le dirigeant de l'organisation d'extrême gauche turque Dev Sol, a été interpellé vendredi 9 septembre vers une heure du matin au poste frontière de Modane (Savoie). Il a été arrêté du côté français par les membres de la police de l'air et des frontières (PAF), alors qu'il tentait d'entrer dans l'Hexagone en utilisant de faux documents d'identité hollandais. Dursun Karatas circulait en compagnie d'un couple, à bord d'une voiture immatriculée aux Pays-Bas et venant d'Italie.

Après avoir découvert l'identité du faux touriste hollandais, les policiers ont transféré Dursun Karatas et le couple qui l'accompagnait vers la sixième division chargée du terrorisme à la direction centrale de la PJ. Le dirigeant de Dev Sol (la Gauche révolutionnaire) est en effet sous le coup de plusieurs mandats d'arrêt internationaux, émanant de Turquie, d'Allemagne et des Pays-Bas, pour des faits commis sur ces territoires respectifs. En France, Dursun Karatas est visé par diverses enquêtes préliminaires ouvertes, cet été notamment, après des règlements de comptes meurtriers au sein de diverses factions de l'extrême gauche turque dans l'Hexagone. Il devait être déféré lundi 12 septembre devant la quatorzième section dite « anti-terroriste » du parquet de Paris et pourrait être mis en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.

L'interpellation de Dursun Karatas a d'abord été annoncée à Ankara par le directeur général de la sûreté turque, dimanche soir 11 septembre, avant d'être confirmée à Paris.

Selon l'agence américaine de sécurité dans les transports

Une inversion du réacteur expliquerait l'accident du Boeing à Pittsburg

Une inversion inexpliquée du réacteur droit du Boeing 737-300, qui s'est écrasé dans la soirée du jeudi 8 septembre non loin de Pittsburgh, causant la mort de 132 personnes, pourrait être à l'origine de l'accident. Selon Carl Vogt, membre de l'Agence nationale pour la sécurité dans les transports (NTSB), l'une des six manettes commandant l'inversion de poussée de ce réacteur a été découverte bloquée. « *Si une inversion de poussée se produit en plein vol, les conséquences sont catastrophiques, vous perdez tout de suite le contrôle* », ce qui pourrait expliquer l'accident du Boeing d'USAir, a-t-il dit samedi 10 septembre. Certains témoins ont affirmé avoir entendu une explosion avant de voir l'appareil virer soudainement vers la droite, puis se retourner et tomber comme une pierre vers le sol. Les enquêteurs n'ont trouvé aucune trace d'explosif dans les restes de l'avion. – *(AFP.)*

JUSTICE

Succédant à M. Léger

M. Gaeremynck est nommé directeur du cabinet de M. Méhaignerie

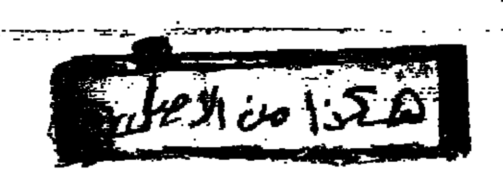
Par arrêté publié au *Journal officiel* du 9 septembre, Jean Gaeremynck, directeur-adjoint du cabinet du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, est nommé directeur de cabinet du ministre de la justice. Il succède à Philippe Léger, nommé au avocat général à la Cour de justice des communautés européennes (*le Monde* du 24 août). Jacqueline de Guillenchmidt, conseiller technique de Pierre Méhaignerie, est nommé directeur-adjoint du cabinet et Yves Bot, chargé de mission auprès du garde des sceaux, est confirmé dans ses fonctions.

[Né le 7 mars 1954 à Angers (Maine-et-Loire), M. Gaeremynck est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et issu de la promotion « Voltaire » de l'Ecole nationale d'administration. Auditeur au Conseil d'Etat en 1980, maître des requêtes en 1984, M. Gaeremynck a été secrétaire général de l'Association des membres et ancien membres du Conseil d'Etat de 1982 à 1984 et responsable du centre de documentation du Conseil de 1984 à 1985. Conseiller juridique du président de la République du Sénégal de 1985 à 1989, M. Gaeremynck a ensuite réintégré le Conseil d'Etat, assumant les fonctions de commissaire du gouvernement près l'Assemblée du contentieux, la section du contentieux et ses sous-sections puis de rapporteur adjoint près le Conseil constitutionnel. Le 6 avril 1993, il a été nommé directeur-adjoint du cabinet du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie.]

DRAMES FAMILIAUX : un père tue sa femme et ses deux enfants dans la Somme. – Un homme âgé de trente-huit ans a tué, dimanche 11 septembre, dans la maison familiale de Saint-Blimont (Somme), sa femme et ses deux enfants de trois et cinq ans avec un fusil de chasse, avant de mettre fin à ses jours. Le père de famille avait été récemment éprouvé par un accident du travail, a indiqué son entourage. Quelques jours avant le drame, il avait eu le bras happé par une machine dans l'entreprise de serrurerie où il était ouvrier.

Le père de famille qui avait tué son épouse et leurs deux enfants à Clénay (Côte-d'Or) a tenté de se suicider. – Jean-Paul Henry, qui était recherché depuis la découverte, samedi 10 septembre, des corps de son épouse, pharmacienne, et de leurs deux enfants adoptifs, âgés de huit et onze ans, a tenté dimanche de mettre fin à ses jours, à bord d'une vedette assurant la liaison entre Porquerolles et Cavalaire-sur-Mer (Var). L'homme s'est tiré une balle dans la tête avec un revolver, avant de tomber à l'eau. Repêché par un membre de l'équipage, il a été hospitalisé à Toulon dans un état comateux. Les raisons de son acte demeuraient inconnues lundi matin.

DIVORCE : libération d'un père britannique qui avait enlevé son fils en France. – Peter Malkin, un Britannique de cinquante-quatre ans condamné en janvier 1994 à dix-huit mois de prison pour avoir enlevé son fils alors qu'il était privé de son droit de visite, a retrouvé la liberté, vendredi 9 septembre, après avoir présenté ses excuses à la justice. Le 8 novembre 1993, il avait kidnappé son fils de douze ans, qui vivait avec sa mère près de Lorient (Morbihan). Il s'agissait du troisième enlèvement en trois ans.



MÉDECINE

Compliquant la restructuration du système transfusionnel

La consommation de produits thérapeutiques dérivés du sang continue à diminuer de manière importante

Le ministère des affaires sociales et de la santé devait rendre public, lundi 12 septembre, le premier « Rapport sur l'activité de transfusion sanguine » (1). Ce document a été rédigé en application de la loi du 4 janvier 1993, qui a posé les fondements d'une profonde réorganisation du système transfusionnel français. Ce rapport fait un bilan inquiétant de l'état actuel du service public dans ce domaine. Il met notamment en lumière la diminution du nombre des dons et de la consommation de produits dérivés du sang humain. Ce phénomène complique la restructuration en cours de cette activité, qui, dans les turbulences des différentes affaires du sang contaminé, traverse une délicate période de mutations.

Le nombre total des différents prélèvements sanguins (sang total, plasmaphérèse, cytaphérèse) a baissé de 6,57 % entre 1992 et 1993, descendant ainsi à moins de 3,37 millions d'unités. Déjà entre 1991 et 1992, ce nombre avait baissé de près de 7,3 %. « *Ces évolutions s'expliquent essentiellement par les changements d'attitude des prescripteurs de produits sanguins, qui diminuent leur demande. Les établissements de transfusion sanguine adaptent leur offre et limitent donc volontairement le nombre de leurs prélèvements* », notent les auteurs du rapport présenté par l'Agence française du sang. Le nombre de dons pour 100 habitants passe de 6,21 en 1992 à 5,80 en 1993.

Faut-il s'inquiéter d'une telle chute des dons, phénomène dont le rapport de l'Agence française du sang confirme qu'il a été accentué par les différents échos qu'a pu avoir, en France, l'affaire du sang contaminé ? « *Il est aujourd'hui largement admis que les produits sanguins labiles avaient été fortement surprescrits dans notre pays*, indique le rapport. *Ainsi, les cliniciens, anesthésistes-réanimateurs et autres médecins utilisant ces produits ont-ils pu, sans mettre aucunement en péril la santé des patients, infléchir nettement à la baisse le niveau de leurs prescriptions, sous l'empire d'une conscience accrue des risques résiduels, désormais minimes mais néanmoins réels, que l'administration du sang humain peut faire courir à l'individu qui le reçoit.* »

» *C'est le changement d'attitude des prescripteurs, souvent encouragé ou suscité par les responsables des établissements de transfusion sanguine eux-mêmes, qui est à l'origine de la décrue de la consommation*, estime l'Agence française du sang. *Mais cette baisse découle aussi d'évolutions plus structurelles qui touchent par exemple le perfectionnement des techniques chirurgicales permettant de réaliser aujourd'hui des interventions lourdes en utilisant un nombre de poches de sang trois, cinq, voire dix fois inférieur à ce qu'il était il y a vingt ans. Il n'y a donc pas, à ce jour, globalement de problèmes d'approvisionnement en produits sanguins labiles pour la France.* »

Parmi les différentes techniques développées actuellement et permettant de réduire les prescriptions de produits sanguins figurent les « *prélèvements autologues* » programmés (prélèvements sanguins pratiqués sur une personne chez laquelle une intervention chirurgicale est programmée et dont l'usage est *a priori* réservé à cette personne lors de l'intervention). Ces derniers ont *augmenté de 68 % entre 1991 et* 1992 et de 29 % entre 1992 et 1993.

D'importantes disparités régionales

L'autosuffisance globale de la France, dans ce domaine, ne doit pas cacher d'importants – et peut-être inquiétants – contrastes selon les régions. « *Si la plupart des régions couvrent leurs propres besoins, quelques-unes d'entre elles, à la fois fortement consommatrices et plus nettement confrontées à des problèmes virologiques, doivent recourir massivement à des produits en provenance du reste du territoire*, indique le rapport. *Cette dépendance peut avoisiner ou dépasser 30 % dans certaines régions. Dès lors, et même si les régions dépendantes conservent parfois des marges de développement de la collecte, des flux interrégionaux de produits sont inévitables. Ils doivent, sous la seule réserve de l'urgence, s'exercer dans des cadres conventionnels préalablement définis et selon des modalités transparentes et régulées sur le plan financier.* »

Il existe, d'autre part, des « *zones de tension* » pour certains produits sanguins, et tout particulièrement pour les plasmas contenant des anticorps spécifiques (contre la coqueluche ou la rage, par exemple) destinés à la fabrication d'immunoglobulines. Cela explique la poursuite de l'importation de ces immunoglobulines par des multinationales spécialisées. Cette situation est particulièrement critique pour les immunoglobulines « anti-Rh » prescrites dans la prévention des incompatibilités sanguines fœto-maternelles ainsi que dans certaines maladies immunitaires. En 1992, la France n'a produit que 1 153 litres de ces plasmas alors que les besoins annuels, dans notre pays, sont estimés à 2 600 litres. Différentes études sont en cours pour tenter de pallier ces insuffisances.

L'adéquation globale entre les diminutions des prescriptions et celles des dons ne doit pas, non plus, masquer la nécessité de maintenir un effort soutenu de promotion des dons. « *Le contrecoup des soubresauts qui ont secoué le service public de la transfusion sanguine, suscitant le désarroi chez certains donneurs et l'amertume chez d'autres, s'est incontestablement traduit dans l'évolution de l'activité des prélèvements. Si sa répercussion n'a pas été plus forte encore, c'est sans doute grâce à la profondeur et à la solidarité de l'engagement individuel de nombre de nos concitoyens, qui continuent à donner régulièrement leur sang sans en retirer autre chose que le sentiment d'accomplir un geste secourable, une démarche de solidarité ou un devoir civique* », note le rapport, qui rend hommage au réseau des associations de donneurs, qu'il s'agisse des associations locales ou des associations nationales corporatives (PTT, éducation nationale, RATP, SNCF, etc.), directement rattachées à la Fédération française des donneurs de sang bénévoles.

Ces nouvelles tensions et le nouveau partage effectué entre l'activité transfusionnelle et celle du fractionnement du plasma compliquent l'indispensable restructuration du système, qui emploie environ 10 000 personnes réparties dans 180 établissements. Nouvelle organisation territoriale (avec transferts « limités » de personnels), textes d'application de la loi du 4 janvier 1993 toujours en attente de publication, harmonisation (à défaut d'une impossible unification), avenir des conditions d'emploi des agents du service public, cette restructuration est loin d'être achevée. Le rapport de l'Agence française du sang note surtout une « *détérioration des conditions de financement du service public.* »

Asphyxie financière

La récente décision tarifaire, qui a permis une revalorisation nationale d'environ 7 % des produits sanguins labiles, n'a donné qu'un simple répit à de nombreux établissements littéralement asphyxiés. Le chiffre d'affaires cumulé en 1993 des établissements de transfusion sanguine est en quasi-stagnation par rapport à l'*année précédente. Le résultat net* consolidé de l'ensemble de ces établissements est négatif en 1993 et s'est fortement dégradé par rapport à 1992 : la variation du résultat net cumulé est négative de 64 millions de francs.

Où trouver les solutions qui aideront à un retour à l'équilibre ? L'équation est d'autant plus difficile à résoudre que les contraintes apparaissent de plus en plus lourdes. Les cinquante contrôles effectués dernièrement par la jeune Agence française du sang n'ont pas été sans conséquences : trois ont conduit à des mises en demeure « *justifiées par un sous-encadrement médical ou paramédical caractérisé* », trois à des injonctions de faire cesser une activité transfusionnelle ou connexe. « *Dans d'autres cas, le rétablissement d'un fonctionnement équilibré de la structure transfusionnelle a nécessité de mettre fin aux fonctions du praticien qui la dirigeait* », note le rapport. *Il faut aussi compter* avec les séquelles financières des erreurs, des fautes et des drames des années 80. Les établissements de transfusion sanguine français doivent ainsi faire face à une montée en charge des contentieux liés aux *contaminations transfusionnelles* par les virus du sida et de l'hépatite C. En mai dernier, l'Agence française du sang avait recensé 495 contentieux, dont 258 étaient liés au virus du sida et 237 au virus de l'hépatite C.

La situation est d'autant plus floue qu'elle est liée aux relations complexes et conflictuelles des établissements de transfusion sanguine avec leurs anciennes compagnies d'assurances ainsi qu'aux décisions judiciaires à venir. Le rapport de l'Agence française du sang évoque les « *hypothèques très lourdes* » que les développements des contentieux font peser sur l'équilibre financier, voire sur la survie, de certains établissements participant à l'exécution du service public transfusionnel. Il souligne l'urgence d'une loi sur l'indemnisation du risque thérapeutique. Seul un tel texte permettrait de prévenir les « *difficultés financières insurmontables* » que les établissements de transfusion sanguine auraient, en son absence, à supporter en raison des condamnations pour des cas de contaminations *indétectables en l'état des* connaissances et donc non imputables à une faute médicale.

JEAN-YVES NAU

(1) *Rapport sur l'activité de transfusion sanguine* (86 p. et annexes). Ce document a été présenté au gouvernement en application de l'article L. 667-5 du code de la santé publique (loi du 4 janvier 1993).

SANTÉ : manifestation contre l'expulsion de malades étrangers. – Une cinquantaine de personnes ont manifesté, lundi 12 septembre au matin, près de l'hôtel Matignon à l'appel de l'Action pour les droits des malades étrangers en France, un collectif d'associations médicales et humanitaires qui mène une campagne contre l'expulsion du territoire d'étrangers en situation irrégulière malades du sida. Peu après 9 heures, les manifestants sont parvenus à coller sur les portes de l'hôtel Matignon des affiches portant la mention « *Malades étrangers, Malades en danger* » ou « *Malades expulsés, malades assassinés* », avant de s'allonger sur la chaussée puis d'être emmenés dans des cars de police.

Dans un entretien au « Figaro »

« Il s'est passé partout la même chose », estime le professeur Jean Bernard à propos du drame du sang contaminé

Dans un entretien accordé au *Figaro* du 11 septembre, le professeur Jean Bernard, qui fut président du conseil d'administration du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) jusqu'en décembre 1984, évoque l'affaire du sang contaminé. « *Deux idées me sont chères*, déclare le célèbre médecin, qui fait paraître ces jours-ci un nouveau livre, *Médecin dans le siècle* (Robert Laffont) : *d'une part la douleur des hémophiles, dont certains sont des amis, et que j'ai soignés ; d'autre part, le respect de la justice. Cela étant, j'ai deux regrets. Le premier, c'est que l'on n'ait pas appelé comme témoins des savants des autres pays pour voir ce qui s'est passé ailleurs. Je peux vous dire qu'il s'est passé partout la même chose. Le deuxième, c'est que l'on n'ait pas fait témoigner aussi des spécialistes de l'histoire des sciences, qui auraient montré le temps qui se passe entre la découverte d'un traitement et le moment où tout le monde peut en bénéficier.* »

ESPACE

Au cours d'une mission scientifique de neuf jours

Les astronautes américains vont tester un « sac à dos propulseur »

La navette spatiale *Discovery* a été lancée avec succès du centre spatial Kennedy à Cap-Canaveral (Floride), samedi 10 septembre à 0 h 22 (heure de Paris), avec six astronautes, pour une mission scientifique de neuf jours.

Le vol sera marqué par une sortie dans l'espace de six heures trente, prévue vendredi 16 septembre, au cours de laquelle deux des membres de l'équipage essaieront le nouveau système de propulsion individuel développé par la NASA. Véritables « sacs à dos » équipés de propulseurs à azote, ces appareils baptisés SAFER sont destinés à permettre aux astronautes de revenir à la navette au cas où ils s'en éloigneraient accidentellement lors de travaux effectués à l'extérieur. Après avoir testé la maniabilité des SAFER, les deux astronautes, Mark Lee et Carl Meade, simuleront une opération de sauvetage. La NASA avait déjà expérimenté il y a une dizaine d'années des engins similaires mais beaucoup plus lourds et coûteux, les MMU, baptisés « fauteuils de l'espace ». Ces engins n'avaient jamais été utilisés par la suite.

Cette mission, la 64e d'une navette et la 19e de *Discovery*, sera consacrée également à plusieurs expériences scientifiques. Samedi et dimanche, les astronautes ont pointé vers la Terre le laser du LITE (*lidar in-space technology experiment*). Recueillis par le télescope que comporte aussi cet instrument, les rayons réfléchis par les nuages et les poussières atmosphériques seront analysés par les chercheurs qui espèrent en tirer des données sur la pollution et les phénomènes atmosphériques et climatiques. L'équipage devait, par ailleurs, larguer en orbite, mardi, le satellite SPARTAN-201, destiné à l'étude de la couronne solaire, en conjonction avec la sonde américano-européenne Ulysse, qui survole actuellement le pôle sud du Soleil. Après quarante-six heures de vol libre, SPARTAN-201 sera récupérée par *Discovery*.

Lors d'une sortie de plus de cinq heures

Les cosmonautes russes jouent les « mécanos de l'espace »

Les cosmonautes russes Youri Malentchenko et Talgat Moussabaev ont effectué, vendredi 9 septembre, une sortie dans l'espace de cinq *heures et quatre minutes. Sous la* surveillance du médecin-cosmonaute Valéri Poliakov resté à bord de Mir, les deux hommes ont procédé à une inspection attentive de l'état de la station spatiale russe, endommagée à deux reprises cette année. L'ingénieur de bord, Talgat Moussabaev, devait réparer une déchirure dans l'isolant du compartiment de passage, endommagé en janvier lorsque le vaisseau Soyouz TM-17, qui ramenait sur Terre deux membres de l'équipage précédent, avait frôlé la station. Moussabaev devait également inspecter le mécanisme de jonction heurté par le cargo spatial Progress M-24 lors de deux tentatives avortées d'amarrage les 27 et 30 août.

Au cours de cette sortie un peu plus longue que prévu (elle devait durer trois heures quarante), les deux cosmonautes ont, en outre, fixé sur la station un socle sur lequel sera monté *ultérieurement un nouveau mât de* charge pour aider à la manipulation d'objets volumineux. Ils ont, enfin, récupéré et remplacé des échantillons de matériaux placés à l'extérieur pour des expériences de résistance aux conditions spatiales et installé un instrument, de fabrication suisse, destiné à l'étude du rayonnement cosmique.

Les trois cosmonautes russes seront rejoints début octobre par leurs collègues Alexandre Viktorenko et Elena Kondakova et par un astronaute de l'Agence spatiale européenne, l'Allemand Ulf Merbold. Malentchenko et Moussabaev retourneront sur Terre fin octobre avec Merbold, laissant Viktorenko et Kondakova en compagnie du médecin Valéri Poliakov. – *(Itar Tass.)*

DÉFENSE

Avant la fin de l'année

La France et l'Allemagne s'engagent à jeter les bases d'une agence commune de l'armement

Avant la fin de cette année, la France et l'Allemagne sont convenues de déterminer l'implantation (centralisée ou décentralisée), le statut juridique, ainsi que les méthodes de travail et l'organisation interne, sur le plan administratif, de la structure de coopération qui doit lier les deux pays en matière d'armement. Ces décisions, dont la mise à l'étude est annoncée par *la revue officielle Info-DGA* de la délégation générale pour l'armement (DGA) dans son numéro de septembre, présagent la création, avant même la fin de 1995, d'une agence franco-allemande de l'armement que le sommet de mai dernier, entre les deux pays, avait programmée dans ses principes.

C'est en décembre 1993 que François Léotard et Volker Rühe, les deux ministres de la défense *concernés, ont* lancé l'idée de rationaliser et de simplifier la gestion des projets que la France et l'Allemagne prévoient de mener conjointement dans le domaine des armements classiques. Cette rationalisation et cette simplification passent par la mise sur pied d'une agence chargée de reprendre pour son compte les *activités conduites séparément*, à ce jour, par chacune des deux administrations de la défense, c'est-à-dire la gestion des programmes d'armement en coopération et la préparation de l'avenir, « *avec la même rigueur*, écrit *Info-DGA, que les programmes nationaux* » et avec le souci d'« organiser les recherches en évitant les doublons ». A l'heure actuelle, la France consacre, par an, quelque 4,5 milliards de francs à ces programmes d'armement en coopération avec l'Allemagne. A l'avenir, cette collaboration de part et d'autre du Rhin prendra de l'ampleur lorsque parviendront à maturité les projets Tigre (un hélicoptère d'attaque), VBM (un blindé léger à roues) et ATF (un nouvel avion de transport), sans parler d'un programme de satellites de reconnaissance.

Ménager les susceptibilités

La France et l'Allemagne tentent à tout prix de faire en sorte que leur projet d'agence bilatérale ne heurte pas leurs éventuels autres partenaires en Europe. Certains d'entre eux, en effet, pourraient se sentir évincés d'un rapprochement trop exclusif entre l'Allemagne et la France à un moment, surtout, où ce qu'on a appelé la future « *géométrie* » de l'Europe est l'objet de vives contestations dans les différents pays en cause. Au demeurant, *Info-DGA* note, à propos de l'agence en cours de constitution, qu'elle sera « *un véritable laboratoire* », appelée à « *devenir le noyau de la future agence européenne* » ou encore à « *donner naissance à d'autres structures bilatérales qui, à terme, convergeraient vers une organisation unique* ».

Si l'objectif est bien la création d'une agence européenne à partir de l'essai que pourrait en quelque sorte représenter la structure franco-allemande, on n'en reste pas moins prudent au ministère de la défense. Le traité de Maastricht prévoit la constitution d'une agence européenne. Mais *Info-DGA* constate qu'une telle initiative est « *ambitieuse* » et que « *sa mise en place demandera vraisemblablement encore beaucoup de temps* ».

NATATION

Les championnats du monde

Perkins et Sievinen, nageurs sereins

Quatre records du monde ont été améliorés lors des deux dernières journées des championnats du monde de natation à Rome. Samedi 10 septembre, les nageuses chinoises ont battu, en 4 min 1 s 67, celui du relais 4 × fois 100 m quatre nages au cours duquel Cihong He a établi un record du monde du 100 m dos en 1 min 0 s 16.

Dimanche 11 septembre, leur compatriote Jingyi Le, déjà recordwoman du 100 m nage libre, a amélioré celui du 50 m en 24 s 21. Le jeune Finlandais Jani Sievinen a battu le record du monde du 200 m quatre nages en 1 min 58 s 16.

Au bilan des médailles, la Chine s'est imposée largement avec 19 médailles dont 12 d'or, toutes acquises dans les 16 épreuves féminines. Les Etats-Unis se classent deuxièmes, avec un total de 21 médailles dont 4 d'or, devant la Russie. L'équipe de France est repartie de Rome sans être montée une seule fois sur le podium.

ROME

de notre envoyé spécial

Les conférences de presse des championats du monde ne se sont pas toutes improvisées en tribunaux où l'on brandit des faisceaux de présomption de dopage à défaut de preuves irréfutables. Après les silences ou les dénégations des nageuses incriminées, elles ont parfois résonné de rires et de plaisanteries. Dimanche soir, deux grands athlètes y sont venus montrer qu'au milieu de toutes ses dérives la natation peut encore être appréciée sainement. A condition que les circonstances d'une vie ou la conscience d'un environnement sachent en tenir les excès à distance.

Pour l'Australien Kieren Perkins, la natation n'est qu'un supplément. Elle est un bout de vie où tout est bon à prendre, argent et bien-être. A l'âge de neuf ans, Perkins a échappé de peu à l'amputation, après s'être gravement sectionné le mollet contre une vitre brisée. Pour sa rééducation, les médecins lui avaient conseillé de nager dans une des piscines de Brisbane. L'Australien a fait mieux que de s'y soigner, il y a découvert son talent. Guidé par John Carrew, son entraîneur depuis le premier jour, il est devenu en quelques années le successeur du Russe Vladimir Salnikov sur les longues distances, dont il possède tous les records du monde : ceux du 1 500 m, du 800 m et du 400 m, qu'il a amélioré vendredi 9 septembre.

Pour l'Australie, Perkins est une revanche prise sur les années d'attente, à regarder Russes et Américains se disputer la suprématie mondiale. Il est le nouveau *wonder kid*, après les gloires des années 50, qui a su rabibocher le pays avec l'un de ses sports favoris. Mais Kieren Perkins, à vingt et un ans, ne s'inquiète pas de cette responsabilité, pas plus que de son statut de nouvelle star de la natation mondiale. Il assume son rôle sans caprices, sans raboter sa personnalité aussi anticonformiste que ses courses qu'il aborde comme une succession de sprints alors que ses adversaires n'y voient qu'un marathon. Sans se départir de cette naïveté qui le faisait s'étonner, il y a peu, que les autres nageurs aient à soulever de la fonte quand lui se contente d'assouplissements.

Perkins relativise sa gloire. Dimanche, le fait de ne pas avoir assorti sa deuxième médaille d'or d'un autre record du monde ne lui a arraché aucune grimace de dépit. L'Australien est resté tel quel, disponible pour tous et souriant, simplement satisfait de ce que son don lui accorde au jour le jour.

Ce record du monde, Jani Sievinen l'a battu au 200 m quatre nages. Et il n'en a pas tiré d'autre satisfaction immédiate qu'une boutade. *« Il faudrait que je nage et que je gagne pendant cent ans pour que mon pays commence à se passionner pour mon sport »*, a-t-il lancé aux journalistes. Pour Jani Sievinen, la natation est une élégance. Celle d'avoir choisi de se vêtir d'un maillot de bain dans une contrée où l'on se gaine en skieur, où l'on s'arrache en hockeyeur. Heureuse Finlande, qui a vu éclore, à quelques mois d'intervalle, sans même le demander, deux talents de dimension mondiale : Jani Sievinen, donc, médaillé d'or à Rome au 200 m et d'argent au 400 m quatre nages, et Antti Kasvio, premier du 200 m et deuxième du 400 m nage libre.

Longtemps les Finlandais se sont contentés de risquer quelques éclaireurs dans les compétitions internationales. Pour essayer, comme on tate l'eau du pied avant de s'y glisser. Lors des deux premiers championnats du monde en 1973 et 1975, ils n'avaient délégué qu'un représentant. L'Equateur, en 1982, était une destination trop lointaine pour y envoyer qui que ce soit. A Perth, en 1991, il n'y avait que trois nageurs finlandais. Lorsqu'ils sont apparus, les deux apprentis-champions ont voulu inverser cette tendance. Pour élargir leur culture, pour trouver des bassins d'entraînement dignes de leurs dons, ils se sont mis à bourlinguer.

Ils ont visité la Russie voisine, où ils ont pris conseil auprès d'entraîneurs chevronnés. Ils sont partis en Amérique, où ils se sont frottés aux meilleurs nageurs de la planète. Ils sont allés chercher l'eau tiède des piscines des Baléares. De leurs voyages, Kasvio et Sievinen ont ramené leur science de la nage exacte et la certitude qu'ils n'avaient plus à rougir de leur nationalité face à la concurrence. Aux Jeux de Barcelone, nullement intimidés, ils ont fêté leur entrée dans le grand bain international par une médaille de bronze pour le premier et une quatrième place pour le second. Avec le même culot, ils se sont installés au sommet de leur discipline lors des championnats d'Europe de Sheffield, l'an dernier, alors qu'ils étaient à peine âgés de dix-neuf ans.

Dimanche soir, Jani Sievinen n'a pas davantage hésité au moment de battre, de plus d'une seconde, le record de celui qui est une légende dans les courses de quatre nages, le Hongrois Tamas Darnyi. Darnyi qui a décidé de prendre sa retraite juste à temps, il y a un mois, comme s'il avait senti que le jeune blanc-bec allait finir par le bousculer.

Le nageur blond, entraîné par son père, a osé lever un bras iconoclaste puis a quitté l'eau sans jouer au héros, comme s'il avait déjà placé entre sa performance et lui la même distance que celle qui sépare son peuple de son sport. A côté de la renaissance australienne, la prise de pouvoir de Jani Sievinen venait compliquer encore l'anarchie qui règne dans la natation masculine (1).

JÉRÔME FENOGLIO

(1) A Rome, huit pays se sont partagé les médailles d'or chez les hommes – aucun n'excédant un total de quatre victoires –, contre quatre chez les femmes.

Le samedi noir de l'équipe de France

Franck Esposito a d'abord semblé réussir à tout intérioriser. Ce n'est qu'une fois sorti de l'eau, une fois séché et de retour sur le bord de la piscine, que le récent champion du monde en petit bassin s'est mis à pleurer. Sous ses yeux, son ami et équipier du club d'Antibes, Christophe Kalfayan, venait à son tour d'échouer. Sa cinquième place au 50 m nage libre, quelques minutes après la sixième d'Esposito au 200 m papillon, venait de marquer, samedi 10 septembre, la fin des espoirs de médailles de l'équipe de France.

La natation, toujours aussi dépendante de quelques rares personnalités, ne connaîtrait pas le même week-end de profusion de récompenses que celui de l'athlétisme aux championnats d'Europe d'Helsinki. Sans aucune place sur le podium, avec seulement huit places de finalistes dont quatre en relais, l'équipe de France rentre donc de Rome avec son plus mauvais bilan depuis les championnats du monde de Guayaquil (Equateur), en 1982. Les filles, surtout, n'ont eu aucune finaliste dans les épreuves individuelles. Aucun record de France n'est tombé. Malgré les progrès de quelques jeunes, l'équipe de France ne semble pas avoir encore digéré le départ de Catherine Plewinski et Stéphan Caron, les deux principaux pourvoyeurs de médailles ces dernières années. Et elle aura, dans les prochains mois, un nouvau handicap à surmonter : le départ, prévu de longue date, du directeur technique national, Patrice Prokop, en poste depuis douze ans.

J. Fe.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Coupe du monde

Les Africains, tenants du titre, ont remporté, dimanche 11 septembre, à Londres, la Coupe du monde d'athlétisme devant les Britanniques et les Américains. Chez les dames, l'Europe s'est imposée devant les Amériques et l'Allemagne.

AUTOMOBILISME

Grand Prix d'Italie de formule 1

1. D. Hill (GB, Williams-Renault), les 307,400 km en 1 h 18 min 2 s 754 (moyenne : 242,988 km/h) ; 2. G. Berger (Aut., Ferrari) à 4 s 930 ; 3. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Peugeot) à 25 s 640 ; 4. R. Barrichello (Bré., Jordan-Hart) à 50 s 634 ; 5. M. Brundle (GB, McLaren-Peugeot) à 1 min 25 s 575 ; 6. D. Coulthard (GB, Williams-Renault) à un tour.

Championnat du monde des pilotes
1. M. Schumacher (All.), 76 pts ; 2. D. Hill, 65 ; 3. G. Berger (Aut.) 33 ; 4. M. Hakkinen.

Championnat du monde des constructeurs
1. Benetton-Ford, 85 pts ; 2. Williams-Renault, 73 ; 3. Ferrari, 58.

BASKET-BALL

Championnat de France
Pro A-Première phase
(Premier tour aller)

*Pau-Orthez b. PSG-Racing	87-81
*Limoges b. Montpellier	81-55
*Dijon b. Nancy	74-73
*Antibes b. Lyon	91-85 (a. p.)
Cholet b. *Strasbourg	71-73
*Villeurbanne b. Le Mans	81-67
*Levallois b. Gravelines	86-67

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Huitième journée)

*Rennes b. Cannes	3-1
*Montpellier et Strasbourg	1-1
*Saint-Etienne b. Sochaux	4-0
Lens b. *Bordeaux	2-1
*Le Havre b. Monaco	1-0
Auxerre b. *Caen	5-1
Lyon b. *Lille	4-1
*Paris SG b. Metz	3-0
Bastia b. *Nice	2-1
*Martigues et Nantes	3-3

Classement. – 1. Nantes, 18 pts ; 2. Lyon, 17 ; 3. Cannes, 16 ; 4. Saint-Etienne et Lens, 15 ; 6. Paris SG, 14.

Deuxième division
(Neuvième journée)

*Red Star b. Marseille	2-1
*Toulouse b. Le Mans	1-0
*Nîmes b. Angers	4-1
*Valence b. Mulhouse	3-1
-Gueugnon b. *Châteauroux	1-0
*Amiens et Niort	0-0
*Dunkerque et Alès	1-1
*Perpignan et Nancy	2-2
*Laval et Sedan	1-1
*Guingamp-Saint-Brieuc	1-0
*Charleville et Beauvais	2-2

Classement. – 1. Guingamp, 21 pts ; 2. Marseille, 19 ; 3. Gueugnon, 18 ; 4. Toulouse, Amiens et Red Star, 15.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Groupe A
Deuxième journée

Poule 1

*Auch b. Montpellier	23-8
*Périgueux b. Châteaurenard	28-13
Stade Toulousain b. *Graulhet	34-12
*Perpignan b. Narbonne	19-10

Classement. – 1. Perpignan, 6 pts ; 2. Stade Toulousain, 5 ; 3. Périgueux, Montpellier, Châteaurenard et Auch, 4 ; 7. Narbonne, 3 ; 8. Graulhet, 2.

Poule 2

*Tarbes b. Castres	24-17
*Montferrand b. Bourgoin	23-0
*Racing CF b. Saint-Paul-les-Dax	44-17
*Brive b. Nice	26-15

Classement. – 1. Brive, 6 pts ; 2. Montferrand, 5 ; 3. Racing CF, Nice, Bourgoin et Tarbes, 4 ; 7. Castres, 3 ; 8. Saint-Paul-les-Dax, 2.

Poule 3

*Dax b. Biarritz	33-9
*Nîmes b. Agen	24-9
Pau b. *Valence d'Agen	21-15
*Bègles-Bordeaux b. *Mandelieu	22-15

Classement. – 1. Dax et Pau, 6 pts ; 3. Nîmes, Bègles-Bordeaux, Agen et Biarritz, 4 ; 7. Valence d'Agen et Mandelieu, 2.

Poule 4

*Colomiers b. Dijon	63-29
*Grenoble b. Toulon	18-8
*Bayonne b. Rumilly	26-16
*SBUC b. Tyrosse	22-3

Classement. – 1. Colomiers, 6 pts ; 2. Grenoble, 5 ; 3. SBUC, 4. Bayonne, Rumilly et Toulon, 4 ; 7. Dijon, 3 ; 8. Tyrosse, 2.

AUTOMOBILISME

Le Grand Prix d'Italie de formule 1

Chez Williams-Renault, la vie après Senna

Damon Hill, sur Williams-Renault, a remporté, dimanche 11 septembre, le Grand Prix d'Italie de formule 1, à Monza. Le pilote britannique, dont c'est la quatrième victoire de la saison, se rapproche ainsi de l'Allemand Michael Schumacher – suspendu pour deux Grand Prix – au classement du championnat du monde. Williams-Renault a manqué le doublé de peu. David Coulthard, qui était dans le sillage de Hill, s'est arrêté dans le dernier tour, en panne d'essence, et échoue à la sixième place. La journée fut en demi-teinte pour Ferrari qui courait sur ses terres. Victime d'un accident lors de l'échauffement du matin, l'Autrichien Gerhard Berger a passé quelques heures à l'hôpital avant de prendre le départ et de terminer deuxième. Quant à Jean Alesi, qui partait en pole position pour la première fois de sa carrière, il a abandonné au quinzième tour, alors qu'il était en tête (boîte de vitesses cassée).

MONZA

de notre envoyée spéciale

Les hommes de Williams arborent encore, au côté droit de leur chemise, la double griffe rouge. Ce double virage en S était l'un des sigles d'Ayrton Senna. L'équipe n'a pas le cœur de le retirer, incapable d'oublier si vite. A Monza comme à Spa ou Hockenheim, le deuil se porte à la brésilienne parmi les supporters : tee-shirts frappés aux couleurs du triple champion du monde mort le 1er mai à Imola, pin's, drapeaux et banderoles s'agitent autant que les regrets. L'accident mortel a laissé un vide extraordinaire pour les pilotes, les admirateurs et les constructeurs.

Williams-Renault avait commencé la saison avec plus que des espoirs de victoire. Un ancien champion du monde remplacerait dans le baquet le champion du monde en titre, Alain Prost, complété par un nouveau sponsor – Rothmans – et équipé par un nouveau moteur, le RS6 de Renault. Le motoriste français restait fidèle à son dix cylindres. Senna parlait de « nouvelle aventure », de « nouvelle vie ». Pour lui, un rêve se réalisait : il avait commencé la formule 1 dans une Williams, dix ans auparavant. Pour Damon Hill, le rêve continuait. Révélé en 1992, aux côtés de Prost, le pilote britannique poursuivrait son apprentissage auprès de Senna.

La même philosophie

Williams rate les deux premiers Grand Prix : deux abandons de Senna et une troisième place pour Hill au Japon... avant Imola. « *Ce fut évidemment un grand choc pour l'équipe*, se souvient Patrick Head, directeur technique de Williams. *Depuis dix-sept ans que Williams était en formule 1, nous n'avions pas eu un blessé en course. Et puis, Ayrton s'est tué dans un accident qui est peut-être dû à une défaillance technique de la voiture. Nous avons tout démonté, revu tous les circuits, tous les systèmes de sécurité, tout recalculé.* »

L'écurie attend les conclusions de l'enquête de la justice italienne. Patrick Head ne tient pas à commenter le pré-rapport mettant en cause un axe de direction trop fragile : « *Il n'est pas officiel* », se défend-il. « *Bien sûr, nous ne pourrons pas oublier Ayrton*, dit Franck Williams, directeur de l'écurie. *Mais quand un 747 s'écrase, Boeing continue. Toutes proportions gardées, nous avons la même philosophie* ». C'est comme un vaisseau privé de son meilleur capitaine : « *Senna était un pilote exceptionnel, dans et hors de la voiture*, note Patrick Head. *D'un coup, nous avons perdu toute l'expérience qu'il pouvait nous apporter dans le réglage de sa voiture, son jugement sur le chassis, le moteur, sur son comportement en course. Tout ce que Damon Hill devait apprendre à ses côtés.* »

« Testeur » de voitures il y a à peine deux ans, Hill s'est donc retrouvé chef de file de Williams. Il n'aura pas remplacé Ayrton Senna, mais se sera imposé par son sérieux et son sang-froid dans la tourmente. Vainqueur à Barcelone, à Silverstone et à Monza à la force de son volant, premier à Spa, à la grâce des juges, son parcours a soulevé l'admiration : « *Il nous a beaucoup aidé*, note Franck Williams. *Il a la tête et les épaules solides.* »

« Gagner sans Schumacher »

A Monza, Williams-Renault et Damon Hill auront su profiter de l'absence de Michael Schumacher, suspendu pour deux Grands Prix. Ils se sont remis en selle dans la course au championnat du monde des pilotes et à celui des constructeurs. « *Gagner sans Schumacher est plus facile*, admet Franck Williams, *mais cela ne va tout de même pas me faire dormir tranquillement* ». « *Si j'étais parieur, je mettrais tout mon argent sur Michael* », confie Patrick Head.

L'aveu est trop clair. « *Michael est un pilote hors pair* », confirme le directeur technique de Williams. En 1995, une fois les aléas de Benetton-Ford passés, les deux hommes des deux écuries antagonistes pourront en découdre sur la piste, loin des juges et des sanctions. La formule 1 verra alors qui est le meilleur, le digne successeur d'un Prost ou d'un Senna. Le moteur Renault, qui équipera Williams et Benetton, fera office de juge de paix.

En attendant l'an prochain, Damon Hill et Michael Schumacher se retrouveront sur le circuit de Jerez (Espagne), le 16 octobre. Il restera trois Grands Prix à courir pour une couronne mondiale un peu ternie par les événements de la saison 1994. Il y aura, aussi, un revenant de taille dans l'une des voitures Williams : Nigel Mansell, tiré de son exil américain, où il court en Indy Car, pour pimenter les débats entre les deux jeunes pilotes. Patrick Head jubile déjà du spectacle annoncé : « *Il est là pour aider Damon à devenir champion du monde. Dans les faits, il sera son second. Mais je suis sûr qu'il fera tout pour exister à nouveau.* »

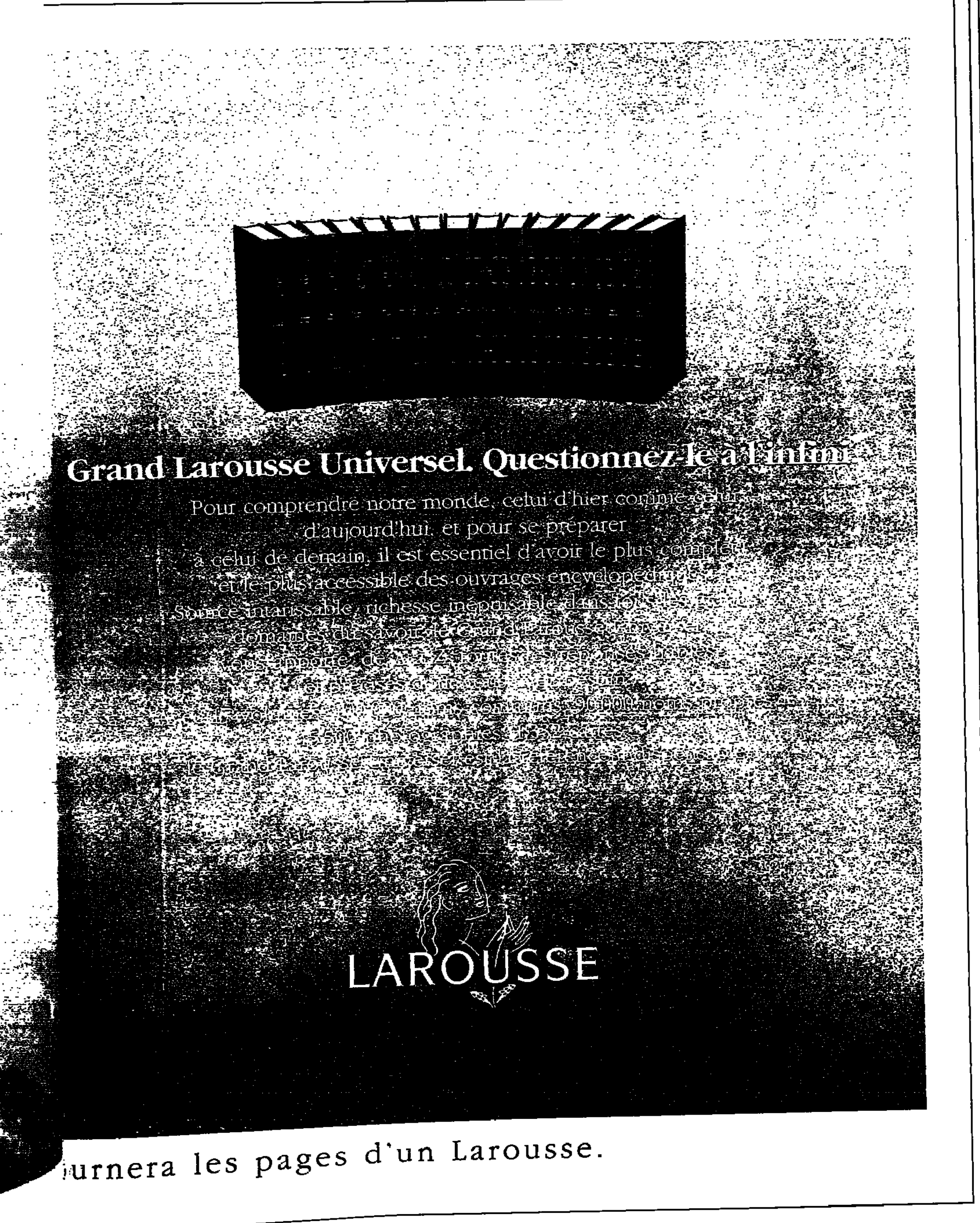
BÉNÉDICTE MATHIEU

La conscience et l'inconscience

Victime d'une sortie de piste à 315 kilomètres/heure lors des derniers tours de piste du matin avant la course *(warm-up)*, Gerhard Berger est resté suffisamment conscient pour se rendre compte que les secours et les responsables de Monza ont péché par imprudence, voire par inconscience. Si des secouristes sont rapidement venus à sa rescousse, il leur a fallu quelques minutes pour évacuer Berger en ambulance. Ces opérations ont eu lieu alors que d'autres voitures déboulaient à plus de 300 kilomètres/heure. « *Si quelqu'un avait eu un problème de frein, nous aurions tous été dégommés*, s'est indigné Berger. *Il aurait fallu suspendre la séance, me dégager et repartir. Ces types-là ne savent même pas retirer un casque. Je l'ai enlevé moi-même.* »

Porte-parole des pilotes auprès de la Fédération internationale de l'automobile, Gerhard Berger compte bien mener l'affaire plus loin. « *Il faut poursuivre tous nos efforts pour assurer la meilleure sécurité possible. Si les accidents peuvent arriver, on ne doit pas être victime des secours.* » Gerhard Berger aura finalement été l'un des pilotes heureux de la journée, en terminant deuxième de la course avec, selon son diagnostic, « *le cou un peu chiffonné* ».

B. M.



TENNIS

Les Internationaux des Etats-Unis

Le songe d'André Agassi

Deux ans après sa victoire à Wimbledon, André Agassi a remporté le deuxième tournoi du grand chelem de sa carrière, dimanche 11 septembre aux Internationaux des Etats-Unis. L'Américain s'est imposé devant l'Allemand Michael Stich, tête de série nº 4 (6-1, 7-6, 7-5). Samedi, Arantxa Sanchez-Vicario (nº 2) était devenue la première Espagnole à remporter le titre américain en battant la numéro un mondiale, l'Allemande Steffi Graf (1-6, 7-6, 6-4).

Tout joueur doit rêver de connaître un jour ce que vient de vivre André Agassi. Pendant deux semaines, l'Américain aura survolé les Internationaux des Etats-Unis de son talent et de sa fougue. Dimanche, il est devenu champion tout en faisant taire, pour quelques mois au moins, les mauvaises langues. On le disait fini, ex-enfant prodige, fils de pub sans véritable palmarès. Les détracteurs en avaient oublié ce titre arraché à Goran Ivanisevic à Wimbledon, en 1992. En deux semaines, devenu vingtième joueur mondial, il s'est joué de cinq têtes de série, sachant s'adapter à chacun de ses adversaires pour mieux combattre leurs points forts.

On le disait impétueux. A la patience de Michael Chang, il aura imposé la sienne, rivé au fond du court, usant le plus « limeur » des joueurs de tennis. On le disait paresseux, Agassi est un faux lymphatique qui aura su endiguer, avant de les contrarier, les assauts de Todd Martin et de Michael Stich. On savait sa puissance, elle fut nécessaire, en huitièmes de finale, contre le tennis-cogneur de Thomas Muster. Réputé fragile, il aura enfin montré une constance et des nerfs, parvenu deux fois en finale d'un tournoi du grand chelem, et deux fois vainqueur.

Une fois de plus, comme à Wimbledon en 1992, André Agassi a tordu le cou à son image, rappelant à son public et surtout à lui-même qu'il était un joueur d'exception. Ancien élève-voyou de Nick Bollettieri, il s'entraîne aujourd'hui avec Brad Gilbert. « *Il a apporté quelque chose à mon jeu, en m'aidant à être plus déterminé* », a expliqué Agassi. Gilbert l'a fait bachoter et beaucoup transpirer. Après son élimination prématurée du tournoi de New-Haven, à la veille de l'US Open, Agassi s'est vu infliger une semaine d'entraînement chez lui, à Las Vegas, où il faut oublier les 35° à l'ombre et ce vent tourbillonnant, deux paramètres que la météo a déménagés du Nevada à New-York pendant la dernière semaine pour asticoter les autres et gâter son chouchou.

A vingt-quatre ans, André Agassi semble avoir enfin grandi. Opéré d'une tendinite au pouce droit, il s'est langui des courts et aura eu le temps de réfléchir à son image brouillée. La convalescence venue, il a appris à rééquilibrer ses forces. S'il a perdu de la puissance dans son coup droit, il s'est forgé un revers précis et tranchant.

Dans le concert des joueurs fatigués et déprimés _ Jim Courier ou Pete Sampras, qui ont disparu prématurément à Flushing-Meadow _, Agassi a brillé par son enthousiasme devant des foules toujours acquises à son charme brutal. Fanfaron, il s'est adjugé le titre d'ambassadeur du tennis. Il a annoncé qu'il renonçait à épauler l'équipe américaine de Coupe Davis pour aller semer la bonne parole et le spectacle dans des tournois qui s'ennuient. « *Sur les huit prochaines finales du grand chelem, André en gagnera trois* », a assuré Brad Gilbert. Il faudrait le croire. Il faudra cependant craindre, une fois de plus, l'inconstance d'un joueur qui aurait retrouvé son tennis pour le temps d'un exploit. Le temps de rêver et de faire rêver.

B. M.

CINÉMA

Alors qu'Hollywood s'affiche à Deauville

La « gumpmania » divise les Etats-Unis

Nouvelle vague pour le cinéma américain ? Cette rentrée marque l'arrivée en force des films-gadgets. Présenté en avant-première au festival de Deauville, « Mask », de Ken Russell, utilise le traitement des images par l'informatique pour déformer le visage humain à la manière des vieux dessins animés. Champion des box-offices outre-Atlantique, « Forrest Gump » est traité comme un phénomène de société par la presse américaine. Le héros du film de Robert Zemeckis est un simple d'esprit. Il fait des petits.

WASHINGTON
de notre correspondante

« Certains, comme moi, naissent idiots. Mais d'autres deviennent beaucoup plus bêtes en vieillissant. » Le héros de l'été, aux Etats-Unis, a un quotient intellectuel de 75. Malgré cet indéniable handicap, Forrest Gump (c'est son nom) traverse sans encombre les trois dernières décennies de l'histoire américaine, sauve ses camarades au Vietnam, devient champion du monde de ping-pong, est reçu trois fois à la Maison Blanche, fait fortune et épouse la femme de sa vie.

L'été a été faste pour Hollywood, avec plusieurs très gros succès de box-office. Certains étaient prévisibles, comme le dernier Disney, *The Lion King*, le burlesque facile des *Flintstones*, ou les muscles de Schwarzenegger dans *True Lies*. Mais personne ne s'attendait au triomphe de *Forrest Gump*, de Robert Zemeckis, qui a dépassé les 200 millions de dollars de recettes en sept semaines. Plus de trente millions d'Américains ont été touchés, d'une manière ou d'une autre, par ce héros simple d'esprit, dont le succès inquiète au plus haut point les critiques et éditorialistes libéraux. Comment, se demandent-ils, interpréter cet engouement subit, déjà baptisé « gumpmania » ? L'homme dans lequel se reconnaît l'Amérique des années 90, cette



DR

« Forrest Gump » (Tom Hanks, à droite) : un regard innocent sur l'histoire américaine ?

Amérique anxieuse, soucieuse de sa reprise économique, et peu dominatrice, serait-il donc ce personnage certes sympathique, mais dont la devise la plus profonde reste : *« La vie est comme une boîte de chocolats, on ne sait jamais ce qui va en sortir »* ?

Un tel engouement s'explique sans doute par l'utilisation assez réussie de la haute technologie. Le héros se retrouve intégré à des images d'archives. Il y côtoie Kennedy, Johnson, Nixon ou John Lennon. Mais à en juger par l'ampleur du débat dans les colonnes des journaux, par les commentaires dans le courrier des lecteurs et par les discussions sur les réseaux électroniques d'*Internet* ou *America on Line*, l'effet Gump va plus loin...

Le succès du film a ressuscité les ventes du roman dont il est inspiré, un livre écrit en 1986 par un journaliste, Winston Groom : 1,4 million d'exemplaires s'arrachent actuellement dans les librairies. Il a aussi donné naissance à un petit livre de maximes, les « gumpismes », tiré à 500 000 exemplaires, dont la préface présente Forrest Gump comme *« le citoyen idéal pour le monde moderne : le parfait idiot »*. *« On prend moins de risques en la fermant »*, ou encore *« Si vous voyez une file d'attente, mettez-vous y, ça ne peut pas faire de mal »*, sont quelques-unes de ces maximes qui, pour 5 dollars, donnent à méditer longuement. Généreuse réhabilitation d'un Gribouille, estime le grand public. Pourtant le *New Yorker*, magazine des intellectuels, dénonce ce film *« si obstinément déterminé à réchauffer le cœur qu'il nous glace jusqu'à la moelle »* : Forrest Gump, accuse-t-il, *« introduit insidieusement le mythe selon lequel être idiot permet d'en savoir plus et de faire mieux »*. Voilà qui rassure, renchérit *US News and World Report*, au moment où *« notre système scolaire est systématiquement dégradé au profit de l'enseignement de l'estime de soi et de la bonne conscience sociale »*.

Il y a deux aspects dans *Forrest Gump*, également troublants aux yeux des intellectuels américains. C'est d'abord un film qui fait atteindre au « politiquement correct » de nouveaux sommets : Gump n'est ni handicapé mental, ni retardé, il a simplement un QI insuffisant ; au Vietnam, son meilleur ami est noir ; sa mère dévouée a su lui inculquer les valeurs du courage, de l'honnêteté et de la religion ; la jeune femme dont il est épris depuis l'enfance et qui, elle, a succombé à la tourmente des années 60 et à la drogue, voit ses égarements punis par le sida. Si le livre, pourtant, montre un Forrest Gump moins vertueux, sexuellement plus aventureux et se frottant à la drogue, ces errements sont gommés dans le film. *« Le message*, écrit un lecteur de *Time Magazine*, *c'est le pouvoir de l'amour inconditionnel, celui de la mère de Forrest pour son fils diminué, celui de Forrest pour Jenny, la jeune femme torturée. »* S'il devient riche, ce n'est pas par avidité, mais par hasard, parce que son crevettier est le seul à naviguer après le passage d'un ouragan, et parce qu'un ami lui fait investir ses bénéfices *« dans une compagnie fruitière »* (les ordinateurs Apple).

Un autre aspect du film choque plus d'un « baby boomer » (la génération née après la guerre) : la démythification de tranches entières de l'histoire américaine. *« Forrest Gump nous fait rire lorsqu'il parle de son ancêtre membre du Ku-Klux-Klan, sans qu'on ait une pensée pour ceux qu'il lynchait »*, relève Scoot M. sur *America on Line*. L'épopée du mouvement hippie, des pacifistes contre le Vietnam, des Black Panthers, est retracée au mieux avec dérision, en général sous un jour négatif. D'aucuns, comme Scoot M., y voient *« une approche réductrice de la politique qui rend triviale toute forme de protestation politique »*. D'autres, au cours du même débat, se félicitent qu'on fasse *« enfin voler en éclats l'idéalisme des années 60 »*.

« In Gump we trust », titre le *Washington Post*, détournant le *« In God we trust »* (« nous croyons en Dieu »), inscrit sur le dollar américain. Michael Lerner, intellectuel juif de gauche qui passe pour l'un des maîtres à penser de Hillary Rodham Clinton, livre cette interprétation : *« Les Américains ont fait de ce film le succès de l'été parce qu'il offre une vision rédemptrice de l'histoire américaine. Gump incarne les craintes des Américains par rapport à eux-mêmes, celles de ne pas être à la hauteur, d'avoir mérité leurs échecs. Sa victoire devient nôtre. »*

Il y a ceux qui pensent que le « gumpisme » veut remettre l'Amérique au régime « Dieu, famille, patrie ». Il y a ceux qui, comme Frank Rich, du *New York Times*, jugent que si tant d'Américains sont séduits par le sens moral du personnage, c'est qu'ils pensaient le trouver chez Clinton, et qu'ils ont été déçus. Il y a ceux qui trouvent du Candide dans cet homme-là, voire *« E. T. avec un zeste de Gandhi, le gourou idéal pour le stress des années 90. »* Il y a le *Wall Street Journal* qui s'amuse que *« ce film optimiste »* sur *« la bonté, l'amitié et l'honneur »* révulse *« tant de gardiens de la culture »*. Et puis il y a Winston Groom, l'auteur, qui s'attèle à un deuxième livre qu'on vient de lui commander : les aventures de Forrest Gump et de son fils. Curieusement, le jeune Forrest est très intelligent.

SYLVIE KAUFFMANN

Deauville à deux vitesses

Une fois encore, Deauville s'est transformé, du 2 au 11 septembre, en vitrine du cinéma américain. Le principe du festival, qui entame sa vingtième année, est de faire se côtoyer deux pôles de la production. Les films prestigieux, avec leurs vedettes invitées, garantissent à la manifestation une importante couverture médiatique : ainsi cette année de Danny De Vito *(Opération Shakespeare)*, Tom Hanks *(Forrest Gump)* et Penelope Ann Miller *(The Shadow)*, sans compter l'hommage rendu à l'actrice Maureen O'Hara, à l'acteur James Woods et au cinéaste Robert Wise.

De l'autre côté, loin des photographes et des badauds agglutinés derrière les barrières, une poignée de films, pour la plupart réalisés et interprétés par des inconnus, sont livrés à l'appréciation d'un public curieux. L'écart existant entre les deux types de productions ne cesse de se creuser. Le choix se situe presque désormais entre des films déterminés par les nouvelles technologies, qui font des effets spéciaux leur véritable raison d'être, et des films réalisés à l'écart de Hollywood, souvent en 16 mm, parfois en noir et blanc.

Dans la première catégorie, *The Mask* est le plus représentatif. La projection unique du film de Charles Russell, qui connaît aux Etats-Unis un succès considérable, a donné lieu à l'une de ces gigantesques pagailles dont on ne sait si elles procèdent du manque d'organisation ou de la volonté de vouloir à tout prix fabriquer un événement. Le principe du film, inspiré d'une bande dessinée connue de quelques amateurs, est déjà révélateur : un brave garçon, victime toute désignée de la cruauté de la vie moderne, découvre un masque qui le transforme en une sorte de super-héros triomphant. L'étonnante mobilité faciale de l'acteur, Jim Carrey, les maquillages et, surtout, l'infographie (traitement de l'image par ordinateur) permettent de transformer un être de chair en une créature digne de celles imaginées et dessinées par le *cartoonist* Tex Avery. Le film lui rend d'ailleurs un permanent hommage. Et affirme, avec un certain brio, la victoire de la technologie sur la vérité humaine. *Forrest Gump*, de Robert Zemeckis, était également présenté à Deauville *(lire plus haut)*, avec le médiocre film de Russell Mulcahy, *The Shadow*, dont les héros possèdent le pouvoir d'effacer de la mémoire de leurs semblables des fragments du passé. La « déshumanisation » est, là aussi, clairement revendiquée.

Face à ce déploiement de la puissance industrielle hollywoodienne dans ce qu'elle a de plus écrasant et glacial, comment les films produits par les indépendants pourraient-ils ne pas sembler relever du bricolage ? C'est en 16 mm et en noir et blanc que la réalisatrice Rose Troche a tourné *Go Fish*, histoire d'amour entre deux femmes qui tarde à s'épanouir. Le film milite ouvertement pour l'homosexualité féminine, avec un humour et une tonicité qui auraient dû convaincre la cinéaste de ne pas céder trop souvent, notamment en cours de générique final, à un prosélytisme passablement réducteur.

Liberté et humour

Réalisé avec des moyens tout aussi modestes, *Federal Hill*, le premier film de Michael Corrente, décrit les tentatives d'un jeune homme issu d'un quartier « difficile » pour changer de vie grâce à son amour pour une étudiante de très bonne famille. Conduit avec autorité, et la volonté d'éviter certains clichés, le film se nourrit également de la personnalité de ses remarquables jeunes interprètes. Toujours en 16 mm et toujours en noir et blanc, *Clerks*, de Kevin Smith, retrace la journée passée par deux garçons dans la supérette dont ils ont la responsabilité. On y parle essentiellement de sexe, avec une liberté et un humour très communicatifs. Espérons que Kevin Smith ne perdra pas en route son sens de la dérision et son absence de prétention. Venu à Deauville présenter son film, le jeune réalisateur s'est émerveillé qu'un distributeur français (Bac Films) accorde à *Clerks*, tourné en vingt et un jours avec un budget de 27 000 dollars, une importance que lui-même ne lui soupçonnait pas. Deauville permet aussi aux Américains d'observer de plus près ces drôles de Français qui s'obstinent à s'intéresser à leurs films, fussent-ils quelque peu « bricolés ».

P. M.

La mort de Jessica Tandy la vieille dame du cinéma américain

L'actrice Jessica Tandy est morte le 11 septembre, à Easton, dans le Connecticut (Etats-Unis). Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans.

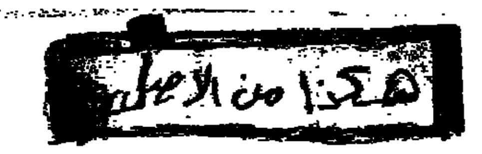
Elle avait connu une reconnaissance tardive de la part du grand public, à la fin des années 80, en obtenant notamment l'Oscar 1989 de la meilleure actrice pour le rôle-titre de *Miss Daisy et son chauffeur*. Plus de soixante années de carrière furent, en effet, nécessaires avant que le nom de Jessica Tandy ne devienne connu du grand public. Née à Londres le 7 juin 1907, l'actrice avait en effet débuté au théâtre à l'âge de seize ans et tourné son premier film, *The Indiscretions of Eve*, de Cecil Lewis, en 1932. Pendant plus d'un demi-siècle, elle ne se consacra au cinéma que de manière très épisodique, apparaissant dans seulement quatorze films entre 1932 et 1981. Elle ne trouva alors aucun rôle majeur, mais livra quelques compositions remarquées, comme le personnage de la jeune servante infirme dans *le Château du dragon*, le premier film de Joseph L. Mankiewicz (1946), celui de Nan dans *Ambre*, d'Otto Preminger (1947), et celui de la mère de Rod Taylor dans *les Oiseaux*, d'Alfred Hitchcock (1963).

Au théâtre, en revanche, Jessica Tandy s'imposa très vite comme l'une des grandes actrices de son temps. Interprète de pratiquement toutes les grandes héroïnes de Shakespeare, elle fut notamment Lady Macbeth et Cordelia aux côtés de John Gielgud, dont elle fut en 1934 la première Ophélie. Aux Etats-Unis, elle joua également Tchekhov (*les Trois Sœurs*, *la Cerisaie*) et George B. Shaw (*Heartbreak House*), et créa le rôle de Blanche DuBois dans *Un tramway nommé Désir*, de Tennessee Williams, dont elle interpréta également *la Ménagerie de verre*.

Divorcée de l'acteur anglais Jack Hawkins en 1940, elle épousa deux ans plus tard l'acteur américain Hume Cronyn. Ensemble, ils créèrent la série *The Marriage*, jouèrent une douzaine de spectacles à Broadway et apparurent dans sept films, dont le premier film américain de l'actrice, *la Septième Croix*, de Fred Zinnemann (1944). En 1982, l'actrice, qui n'avait tourné que deux films depuis 1963, apparut dans *le Monde selon Garp*, de George Roy Hill, et *la Mort aux enchères*, de Robert Benton. Mais c'est avec *Cocoon*, de Ron Howard (1985), et *Miracle sur la 8e Rue*, de Matthew Robbins (1987), deux films dans lesquels elle avait Hume Cronyn pour partenaire, que sa carrière cinématographique prit un tour inattendu.

Imposant avec humour son personnage de vieille dame tour à tour espiègle et dépassée par les événements, Jessica Tandy fut, en effet, la figure marquante de plusieurs films qui traduisaient l'intérêt du cinéma américain pour les personnages âgés. Elle devint alors une des actrices les plus demandées par Hollywood, et cet engouement fut à l'origine de deux autres grands succès commerciaux : *Miss Daisy et son chauffeur*, de Bruce Beresford, dans lequel elle incarne une bourgeoise juive d'Atlanta contrainte d'avoir recours aux services d'un chauffeur noir qu'elle s'applique à martyriser, puis *Beignets de tomates vertes*, de John Avnet (1991), dans lequel elle est une octogénaire intarissable. Dans *4 New-Yorkaises*, de Beeban Kidron (1992), elle jouait le rôle de la mère de Shirley MacLaine, bien décidée à rejoindre en Floride une de ses vieilles amies, incarnée par Sylvia Sidney, autre grande dame du cinéma américain. Elle avait su apporter à tous ces films, par ailleurs souvent prisonniers des clichés et des conventions, son énergie, sa joie de vivre et son inépuisable bonheur de jouer la comédie.

PASCAL MÉRIGEAU



CINÉMA

Le 51e Festival de Venise

Les mystères du triangle chinois

VENISE

de notre envoyé spécial

La Mostra s'est félicitée de présenter simultanément en compétition, pour la première fois dans un festival international, des films originaires des « trois Chines » (Chine populaire, Taïwan et Hongkong). Au-delà de l'anecdote statistique, cette convergence apporte une nouvelle preuve de l'essor cinématographique de cette région – et aussi du relatif apaisement des relations entre les capitales : contrairement à ce qui se produisait naguère, Pékin n'a pas bronché face à la présence d'une production de Taïpeh. Mais, surtout, *Jours de soleil*, *Vive l'amour* et *Cendres du temps* traduisent de véritables évolutions dans le(s) cinéma(s) chinois. Loin de l'académisme officiel comme de la « cinquième génération » désormais bien en place, ces trois films n'affichent ni folklore ni discours politique (et pas l'ombre d'une femme maltraitée par la tradition), mais annoncent de nouveaux récits et de nouveaux regards.

Ce n'est pas *nécessairement une* nouvelle exaltante, dans le cas de *Jours de soleil*, première réalisation de Jiang Wen, qui, comme acteur, participa à plusieurs étapes du réveil du cinéma en Chine populaire. L'idée de départ était pourtant attrayante, de montrer *Pékin déserté par les adultes durant* la révolution culturelle (les plus âgés sont en rééducation, les autres sont gardes rouges et parcourent le pays) et livré à une bande d'adolescents. Mais le réalisateur y trouve l'occasion d'une évocation de sa jeunesse – copains et premières amours – qui vient rejoindre la longue liste des pseudo-*Amarcord* dont les cinéastes du monde entier se croient obligés de gratifier leur public. Le film marque ainsi l'entrée de la Chine populaire dans la vaste confrérie des nations abritant des « auteurs »-préparateurs du soporifique cocktail nostalgie-psychologie, relevé d'un trait d'érotisme, d'un doigt de cruauté et d'une olive onirique. C'est ainsi que le monde devient chaque jour plus petit.

Signés de jeunes cinéastes déjà repérés comme prometteurs, les deux autres concurrents chinois sont autrement appétissants. Du Taïwanais Tsai Ming-liang (remarqué pour *Rebels of the Neon God*), *Vive l'amour* construit une impressionnante chorégraphie, sèche et pratiquement muette, entre deux jeunes gens qui, chacun de son côté, squattent le même appartement à vendre et la jeune femme de l'agence immobilière. Trois trajectoires solitaires et qui se croisent et se heurtent, trois fois le malheur et trois fois le désir, aucune complaisance ni geignardise : dans un style très personnel, où il démontre un sens fascinant du rythme et de l'organisation du récit, Tsai prouve que, dans l'île où régnaient Hou Hsiao-hsien et Edward Yang, un œil neuf et contemporain s'est ouvert.

Comme son confrère de Taïpeh, le Hongkongais Wong Kar-waï s'était fait remarquer pour l'énergie et l'invention d'un petit film noir, *The Days of Being Wild*. En même temps qu'il poursuivait avec originalité dans cette voie (*Chungking Express*, présenté à Locarno, *le Monde* du 17 août), il se colletait avec une beaucoup plus vaste entreprise : la remise en perspective, et en cause, du cinéma populaire de Hongkong, c'est-à-dire des épopées d'arts martiaux. *Cendres du temps* est une vaste fresque torturée, creusée d'abîmes temporels, distordant les lignes narratives et visuelles au cours d'une folle équipée entre cinéma expérimental et histoire de cape et d'épée. Dérangeant (pour un public asiatique ou européen, mais pas forcément pour les mêmes raisons), splendide, immobile soudain quand son souffle affolé paraît tout emporter, le film traduit la réussite d'une démarche de cinéaste non pas contre la production dominante dans son pays (c'est ce que fait Tsai Ming-liang), mais à partir d'elle, vers des horizons inconnus.

JEAN-MICHEL FRODON

MUSIQUES

Pour une soirée à Paris

Ouarda, une Algérienne égyptianisée

Plus de trois mille spectateurs, presque exclusivement arabes, sont venus, samedi 10 septembre, au Palais des congrès à Paris pour entendre la chanteuse Ouarda. Un public aisé, féminin, adulte, avec l'accent d'Algérie, d'Egypte, du Liban, de la péninsule Arabique. Barbès et Saint-Denis ne s'étaient pas déplacés en masse.

Prise dans une sorte d'armure de paillettes blanches, avec des épaulettes de maréchal d'Empire, Ouarda est restée deux heures en scène, temps morts compris, égrenant sept chansons courtes dont une seule date de cette année, *Garrab nar el Ghira*, « Goûte au feu de la jalousie ! », composée par l'Egyptien Salah Chamouby. Mais il n'y avait guère de « feu » dans les paroles de ce morceau, ni dans une musique édulcorée de presque toute tonalité orientale et jouée sans conviction excessive par l'orchestre cairote El Massia (dix-neuf instrumentistes et trois choristes). Aujourd'hui, la citadine arabe, à demi-occidentalisée, raffole de ces complaintes à l'eau de rose, à la fois brèves et répétitives, que seule la voix de Ouarda, puissante mais féminine, claire mais sonore, sauve du gémissement chanté pur et simple.

A plus de cinquante ans, l'ancienne enfant prodige de la chanson arabe, petite Algéro-Libanaise née et élevée à Paris dans un milieu artiste, fait plus penser, sans que cela d'ailleurs soit forcément péjoratif, à Gloria Lasso ou à Georgette Lemaire, qu'à l'Egyptienne Oulm Koulsoum (1904-1975) ou à la Libanaise chrétienne Fayrouz, actuel numéro un incontesté de la chanson arabophone. Grande par sa voix que remarqua très tôt le fameux compositeur et chanteur égyptien Abdelouahab, adoptée par l'Egypte – où elle vit à présent, après avoir autrefois été priée de quitter ce pays par Nasser qui lui reprochait de troubler la paix du ménage de son bras droit militaire, le maréchal Amer –, il manque à Ouarda, quelles que soient ses qualités vocales, le charisme, le magnétisme, bref le « *don d'Allah* » d'une Oulm Koulsoum ou l'espèce d'aura *mélancolique*, de *saudade* à la levantine, qui entoure Fayrouz. C'est seulement à ce prix qu'elle pourrait devenir sinon celle que décrit le programme de la soirée de septembre – « *l'autre pyramide d'Egypte* », « *symbole à elle seule du cosmopolitisme et de l'ouverture d'esprit* », « *prima donna assoluta* », etc. – du moins une maîtresse-étoile à vie de la chanson orientale régnant indistinctement sur portefaix, fellahs, scribes et émirs.

A la recherche d'un nouveau souffle

On dirait même parfois que Ouarda renonce à la veine populaire qui lui valut naguère de beaux succès, comme avec *Ouyoun Essoud*, « les Yeux noirs », écrit en 1972 par le défunt compositeur égyptien Balir Hamdi qui fut son second époux (elle avait d'abord été mariée à un militaire algérien qui, de 1962 à 1972, la tint à l'écart de la scène). Quelques jeunes Algériens ont réclamé en vain, samedi, à Ouarda, de reprendre *les Yeux noirs*. Ils n'ont d'ailleurs pas insisté, chacun ayant sans doute en mémoire des incidents, dont l'un tout récent au Liban, entre l'exigeante chanteuse et un public au comportement, il est vrai, quelquefois bruyant, intempestif, bref trop « oriental ».

La salle du Palais des congrès ne s'est vraiment animée qu'avec la dernière chanson de la soirée, *Je ne t'aimerai plus jamais*, texte récent (1992) de Chamouby mais où la mélopée orientale reprend un peu du poil de la bête, où la voix magistrale de l'artiste roule savamment les mots arabes dans le poivre et le sucre et, selon la formule consacrée, finit par vous « *retourner l'âme* ». Néanmoins, il n'y a pas eu de rappel car les dames arabes riches n'aiment pas applaudir trop longtemps. Elles préfèrent fermer les *yeux en goûtant les dernières notes* tombant parmi les jeux de lumière abricot, vert pomme, fuchsia ou gris souris.

On attend maintenant le film musical, le sixième d'une carrière cinématographique modeste mais consciencieuse commencée dès 1960. Ouarda vient de l'achever au Caire. On dit, le long du Nil, qu'il marquera une étape nouvelle dans un itinéraire artistique déjà jalonné par deux cent cinquante chansons mais qui semble aujourd'hui, du moins à juger par la molle soirée parisienne, chercher de nouvelles sources d'inspiration.

JEAN-PIERRE PERONCEL-HUGOZ

PHOTOGRAPHIE

Le sixième « Visa pour l'image » de Perpignan

Oncle Charlie et les photomatons de l'urgence

La première partie du Festival de photojournalisme de Perpignan s'est achevée le 10 septembre. Près de cent mille personnes ont suivi les soirées et visité les expositions qui, elles, sont encore ouvertes jusqu'au 18 septembre.

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

« *A la différence des images chocs de la télévision, je souhaiterais que le regard des gens s'attarde sur les photographies.* » Dans le bel espace du Campo Santo, au centre de Perpignan, face à deux mille personnes attentives, et entre deux projections nocturnes, le photographe Judah Passow, a été fortement applaudi. Il était un des invités de ce VIe « Visa pour l'image », festival international consacré aux photos illustrant les quotidiens et les magazines du monde entier.

Ou plutôt qui devraient les illustrer : « *80 % de ce que nous voyons à Perpignan n'est pas publié dans la presse* », affirme Hubert Henrotte, directeur de l'agence Sygma. Les raisons de cette absence sont multiples : photographes trop nombreux, crise des supports, sujets trop audacieux ou trop « difficiles » pour une presse timorée ou conformiste. « *Ce festival est devenu un carrefour indispensable à la profession. Il doit maintenant devenir le lieu de réflexion et de débats sur les problèmes qui nous touchent* », poursuit Hubert Henrotte.

Si les quarante expositions et les six soirées de projection proposent bien un fleuve d'images, peu d'entre elles incitent à s'y attarder. « *Le métier est menacé par un surplus de photographes qui, s'appuyant sur un matériel de plus en plus perfectionné, produisent au kilo des photos « moyennes », ni bonnes ni mauvaises, mais plates, sans personnalité*, constate Alain Mingam, rédacteur en chef de l'agence Sygma. *On retrouve ces photographes sur tous les points chauds: en Bosnie, au Rwanda ou en Somalie. Leurs travaux ne sont souvent que des Photomatons de l'urgence.* »

Pour « *coller plus à l'actualité* », chacune des soirées elles ouvrait avec les images prises le jour même par les agences. Elles étaient suivies par des récits textes-images des principaux événements de l'année : Algérie, Sarajevo, Coupe du monde de football, Rwanda... Les projections s'en trouvent dynamisées, mais sans grands risques. Le maire de Perpignan, Jean-Paul Alduy, défend ce principe : « *Ici, c'est le photojournalisme et l'actualité qui priment ; l'art et les artistes, c'est pour le festival d'Arles.* »

Actualité ou non, l'ambiguïté demeure. La soirée Rwanda du 10 septembre l'a bien montré. Sa première partie était une chronologie du drame en images – et sans noms d'auteurs. Les clichés s'accumulaient, multiplication de signes indistincts, accumulation de stéréotypes de l'horreur comme pour maintes autres tragédies. La seconde partie présentait le travail de quatre auteurs, sélectionnés pour le Prix du meilleur reportage d'actualité de l'année : Luc Delahaye, Sebastiao Salgado, Tom Stoddart et Albert Facelly. Peu importe le nom du « gagnant » ou l'angle du traitement. Des points de vue se dégagent, des choix s'affirment, des partis-pris visuels s'imposent. On est loin du spot télévisuel : la photographie reprend ses droits.

Tolstoï à cheval

On retrouve cette démarche personnelle chez Lise Sarfati (les enfants fugueurs en Russie), Nadia Benchallal (*portraits de femmes algériennes*) ou Gilles Peress (Sarajevo). On la retrouve surtout dans les expositions, le meilleur du festival. D'abord des documents anciens récupérés en Russie, de Tolstoï à cheval jusqu'à Beria faisant sauter sur ses genoux la fillette de Staline, en passant par le jeune Trotski haranguant la foule d'un banc public. Ensuite, les travaux de Carl Mydans, qui a couvert la dépression américaine des années 30 ; puis Carole Gallagher (les irradiés du Nevada – *le Monde* du 9 septembre), *Mary Ellen Mark (les groupes* sociaux américains), Jean-Pierre Pedrazzini (Budapest 1956), Mark Peterson (les alcooliques), Juhan Kuuz (l'extrême droite Sud africain).

L'histoire la plus originale – la plus tonique aussi dans un festival menacé par la surenchère dans l'horreur – on la doit à Marc Asnin, trente et un ans. Depuis treize ans, il photographie son oncle Charlie, personnage emblématique de la pauvreté aux Etats-Unis. Cette chronique familiale en noir et blanc, qui a obtenu le prix Eugene Smith en 1993, est présentée de façon chronologique. Charlie Henschke, cinquante-trois ans, visage fatigué d'un vieux rocker, handicapé mental, habite un quartier pauvre de Brooklyn (New-York). Il n'a jamais travaillé et reçoit une pension de l'Etat. Il y a deux oncles Charlie. Le premier « *peu fréquentable* », traîne au lit, souvent mal rasé, porte des *lunettes de soleil de voyou* et la même chemise à carreaux ; parfois, il brandit une arme, mime des attitudes obscènes, et collectionne les petites amies, dont certaines fument du crack. Le second soigne son apparence : sur son mur, à côté des portraits de John Kennedy et du Christ, des photos où *il* pose au milieu de ses cinq enfants ; on le voit avec sa petite fille Jasmine dans les bras et à la remise du diplôme de sa fille Mary.

A travers ces treize années de petits faits sans importance saisis par Marc Asnin, le photographe opère une psychanalyse de son oncle comme de lui-même. Mais surtout, cette histoire, loin d'être nombriliste, est un remarquable témoignage sur la pauvreté et l'exclusion. Avec un point de vue : la famille comme dernier rempart avant que l'Amérique n'explose. Ce qui explique pourquoi Marc Asnin a choisi d'être si souvent « dans » son sujet, accumulant des portraits serrés dans un halo noir, comme pour rejeter le contexte et montrer que le temps n'a pas de prise pour enrayer cette pauvreté.

« *Avec oncle Charlie, je comprends mieux mon éducation, mon rapport à ma mère, morte il y a un an*, raconte Marc Asnin, *par lui, je viens d'apprendre qu'elle jouait beaucoup d'argent. J'ai encore beaucoup à apprendre. C'est donc un sujet photographique sans fin* ».

MICHEL GUERRIN

▶ « Visa pour l'image », Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan. Tél. : 68-35-97-10. Expositions jusqu'au 18 septembre.

Malgré son statut exceptionnel, sa puissance potentielle et les personnalités qui y siègent

Le Conseil de Paris reste sous le contrôle absolu de M. Chirac

Ferme avec la majorité, bon prince avec l'opposition, le maire de Paris, Jacques Chirac, a réussi, depuis dix-sept ans, à contenir toute velléité « parlementaire » de son assemblée. Certains l'accusent de l'avoir transformée en simple chambre d'enregistrement.

Chaque mois, le Conseil de Paris offre à ceux qui ont le privilège d'assister à ses sessions un impressionnant spectacle. Assis deux par deux à leur pupitre, cent soixante-deux élus qui, privilège unique en France, cumulent les mandats de conseiller municipal et de conseiller général, vont décider des affaires de la capitale. Parmi eux, le premier ministre, plusieurs membres du gouvernement, trente-trois parlementaires, vingt maires d'arrondissement – dont certains sont plus peuplés que des métropoles régionales – et une cohorte d'anciens ministres, de droite comme de gauche.

Face à cet aréopage, tournant le dos aux vastes croisées ouvrant sur la place de l'Hôtel-de-Ville, Jacques Chirac préside la séance avec, à sa droite, le puissant préfet de police de Paris. De part et d'autre du « perchoir », des dizaines de hauts fonctionnaires municipaux, dont certains dirigent des services équivalant à des ministères, feuillettent leurs dossiers, prêts à seconder l'un des vingt-huit adjoints qui, alignés dans les permiers rangs, tiennent lieu de gouvernement municipal.

En une journée, qui peut durer de 10 heures du matin à minuit, cette assemblée va abattre un travail considérable : en moyenne, quatre cents délibérations sont adoptées chaque fois. Lors de leur session budgétaire, les conseillers décident de l'affectation de sommes dépassant de très loin les moyens de n'importe quelle autre collectivité territoriale française : 30 milliards de francs.

Six mairies d'arrondissement pour l'UDF

Pourtant, ce spectacle est entièrement réglé d'avance et ne réserve aucune surprise. Le Conseil de Paris n'est que l'un des rouages – prestigieux et bien huilé – du système chiraquien de gestion de la capitale. C'est au point que, périodiquement, l'un ou l'autre des membres de l'opposition en vient à demander publiquement, comme Gisèle Stievenard (PS) le faisait en juin dernier : *« Faut-il fermer la salle des séances du Conseil de Paris ? »*

Ainsi l'a voulu le maire de Paris, et cela dès son élection en 1977. *« Nous sommes une assemblée municipale*, avait-il déclaré d'emblée à ses collègues, *pas un deuxième Parlement et nous ne le deviendrons pas. »* Le chef du RPR avait en mémoire les débats politiques du conseil général de la Seine, où figurait une forte opposition de gauche, puis, après la réforme de 1964 isolant la capitale de sa banlieue, les copieuses sessions du Conseil de Paris, au cours desquelles les élus ne craignaient pas de harceler le préfet.

Pour tenir son assemblée, M. Chirac s'est d'abord assuré, avec son groupe politique, d'une majorité absolue. Il l'a obtenue dès sa première mandature, avec cinquante-cinq élus sur cent neuf, puis l'a consolidée au cours des deux suivantes, avec quatre-vingt-treize élus du Rassemblement pour Paris sur cent soixante-trois. Les quarante-cinq voix du groupe Paris-Liberté, ses alliés UDF, ne sont même pas nécessaires à l'adoption des délibérations. En revanche, leur fidélité est indispensable pour l'application de la politique municipale sur le terrain, puisqu'ils tiennent les mairies de six arrondissements (deuxième, troisième, douzième, seizième, dix-huitième, et vingtième).

Qu'offrir à cette massive majorité de cent quarante conseillers, où l'on compte nombre de personnalités remuantes et ambitieuses ? Le maire a utilisé toutes les ressources de la loi, en distribuant à profusion des responsabilités et des titres : vingt-huit postes d'adjoints sectoriels, vingt maires d'arrondissement, trente-deux places de conseillers délégués, quatorze titres de vice-présidents et de membres du bureau du conseil général. Près des deux tiers de ses amis sont pourvus. Quarante-huit d'entre eux ont droit, comme adjoints, à un bureau, à un secrétariat, une voiture et un supplément d'indemnité.

La politique nationale est proscrite

Cependant, parmi les vingt-huit adjoints sectoriels, trois seulement, tous RPR, disposent d'une délégation de signature (Jean Tibéri, Alain Juppé, et Roger Romani). Dans ce domaine fort délicat, M. Chirac fait davantage confiance aux directeurs de son administration – qu'il se réserve de nommer – qu'aux élus. Lorsqu'il arrive à ces derniers d'avoir quelques idées non conformes à la politique officielle, ils sont bien en peine de les défendre. Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF), alors adjoint à la circulation, avait tenté de le faire en accordant, jadis, un entretien au *Figaro*. Le lendemain, au Conseil, publiquement désavoué par son chef de groupe, il avait été obligé de battre piteusement en retraite, sans même qu'l y ait eu un débat.

Intransigeant avec les siens, M. Chirac se montre bon prince avec ses adversaires, il est vrai réduits à la portion congrue. Face à l'inflation du nombre des élus, passés en quelques années de quatre-vingt-dix à cent soixante-trois, et à la marée chiraquienne, l'hôtel de ville est devenue trop petit. Roger Romani (RPR), adjoint chargé de la questure – autre singularité parisienne – n'a pas hésité à disperser les bureaux de ses amis en huit endroits de la capitale, mais les quatre formations del'opposition (PS, PCF, MDC et Verts) sont restées à demeure et ont bénéficié de larges locaux. Bien mieux, alors que ni les communistes, ni les élus du Mouvement des Citoyens, ni, encore moins, le « Vert solitaire », comme l'a baptisé le questeur, ne pouvaient également constituer un groupe politique, on a accordé ce statut à chacun d'entre eux. Cela leur donne droit à un secrétariat, une voiture avec chauffeur (refusé par les communistes et l'élu des Verts) et à des temps de parole généreusement accordés.

Ces libéralités sont sans risque, car le fonctionnement du Conseil de Paris n'autorise aucune dérive parlementaire. Les délibérations sont préparées et rédigées par les directions sous l'étroit contrôle du secrétaire général de la ville et du cabinet du maire. Après avoir parcouru un long cheminement, qui les mène des services de M. Juppé, pour le visa financier, au conseil d'arrondissement, lorsqu'elles ont un caractère local, elles arrivent devant l'une ou l'autre des sept commissions, quatre jours seulement avant la séance du conseil. C'est une simple formalité, puisque les textes ne peuvent pas être modifiés, au point que, le plus souvent, plus de la moitié des membres attitrés se dispensent d'assister aux commissions. Submergés par des dizaines de dossiers, les élus de l'opposition galopent d'une salle à l'autre, s'informent à la va vite et ont à peine le temps, durant le week-end, de préparer leurs interventions.

De toute manière, le maire leur a coupé l'herbe sous le pied en tenant, le vendredi précédent la séance (qui est toujours un lundi), une conférence de presse. Il y présente comme déjà acquis les projets dont chacun sait qu'ils seront votés sans murmure trois jours après. Les questions touchant à la politique nationale sont proscrites, mais M. Chirac ne s'est jamais privé, lorsque les socialistes étaient au pouvoir, de les brocarder ni de les rendre responsables des difficultés de la capitale.

Vient le lundi, jour de la séance mensuelle. Celle-ci a remplacé les sessions trimestrielles d'avant 1977. A l'époque, le Conseil de Paris siégeait trente-huit jours par an, et ses débats couvraient dix-huit pages du *Bulletin municipal officiel* (BMO). Aujourd'hui, les conseillers ne se réunissent que quatorze jours par an et leurs travaux n'occupent que neuf cents pages du BMO. Il faut donc faire vite pour légaliser les centaines de délibérations rédigées par l'administration et avalisées par les commissions. Le maire préside la première heure, devant des travées bien garnies, le temps de faire lui-même, parfois, une communication, classée alors prioritaire, ou de laisser un de ses adjoints présenter une affaire jugée importante. Après l'exposé, chaque groupe ou simili-groupe s'exprime, l'opposition disposant d'un temps de parole en général équivalant à celui de la majorité, alors qu'elle ne représente que 13 % des membres du conseil. Les orateurs parlent assis, à leur pupitre, car les micros ont la tête trop courte pour qu'il en soit autrement.

Le public ne se presse pas

Tout en signant son courrier, M. Chirac écoute d'une oreille ses amis, qui l'approuvent, et ses opposants, qui, rituellement, le critiquent. Ceux-ci peuvent poser des questions d'actualité avec réponses immédiates et rapides de l'adjoint concerné, et, même, des questions orales en fin de séance, mais il n'y a pas de véritables échanges et nulle possibilité d'amender un texte, de perfectionner une délibération ou de proposer un contre-projet. Au moindre dérapage, on passe à l'ordre du jour. Une disposition du règlement prévoit que deux heures pourraient être consacrées, à chaque séance, aux questions posées par les maires d'arrondissement. Comme ceux-ci sont tous du même bord et qu'ils règlent directement leurs problèmes avec le maire, cette possibilité n'a jamais été utilisée.

Avant la fin de la matinée, M. Chirac quitte son « perchoir » et laisse la présidence à M. Tibéri, premier adjoint. Les travées se vident, la tribune de presse aussi, et le conseil ronronne jusqu'à la nuit, tantôt en formation municipale, tantôt en formation de conseil général. En fin de séance, des dizaines de délibérations qui n'ont fait l'objet ni d'exposé, ni de questions, sont votées en bloc, sans autre forme de procès. Il est arrivé une fois, par hasard, qu'il y ait dans la salle, en séance de nuit, davantage de conseillers d'opposition que d'élus de la majorité. Ceux-ci avaient été battus par un vote surprise. L'affaire avait été réglée sur le champ, la gauche admettant que son minuscule succès devant être sans lendemain, elle y renonçait. On en plaisante encore dans les couloirs, mais l'incongruité ne s'est jamais reproduite.

On comprend que le public ne se presse pas pour assister à un cérémonial aussi convenu. D'ailleurs, la tribune réservée aux Parisiens ne compte que soixante-dix places. Si chaque électeur de la capitale voulait passer une fois dans sa vie dix minutes au Conseil de Paris, il faudrait un quart de siècle pour exaucer ce souhait. Les curieux peuvent consulter les textes des délibérations, affichés huit jours après la séance sous le porche de l'hôtel de ville ou, six semaines plus tard, le BMO, tiré à deux mille exemplaires et que l'on ne trouve même pas dans les mairies d'arrondissement. Reste la presse écrite, dont les représentants se lassent vite de rapporter des simulacres de débats. La télévision et, notamment, France 3, a parfois demandé la permission de retransmettre certains échanges, comme elle peut le faire dans de nombreuses assemblées. M. Chirac et ses amis ont toujours dit « non ». Bertrand Delanoë, chef du groupe socialiste, a récemment relancé l'idée, mais en utilisant le réseau câblé. Sa proposition n'a pas été formellement repoussée, mais aussitôt qualifiée d'*« un peu démagogique »*.

Une fois prises, les décisions du Conseil de Paris sont soumises à un contrôle de légalité exercé par les bureaux préfectoraux, mais la modestie de ses services, la complexité et la masse des délibérations adoptées et, surtout, la position du préfet, révocable à tout moment, face à la puissance politique du maire, ont amené certains à douter de l'efficacité de ce dispositif. L'adoption par le Conseil, en mars dernier, du budget primitif de la ville sans les documents qui, légalement, auraient dû y être annexés (*le Monde* du 3 août)-donne du poids à cette thèse. Finalement, ce sont les magistrats de la chambre régionale des comptes qui, éventuellement, sanctionneront dans leurs rapports les libertés que l'assemblée parisienne aurait prises avec la loi.

Alors, faut-il vraiment *« fermer la salle des séances du Conseil de Paris» ?* Personne évidemment n'y songe, mais l'opposition déplore, comme M. Delanoë, *« l'atonie de la démocratie municipale dans la capitale »*. Faute de véritables débats, l'assemblée parisienne ne joue même pas le rôle pédagogique qu'elle pourrait tenir auprès de ses électeurs. Ne comprenant goutte au fonctionnement complexe de la Ville et perdant confiance en leurs représentants, certains préfèrent en appeler à la justice pour se faire entendre. L'inflation des recours contentieux contre la Ville est un symptôme préoccupant. M. Chirac l'a, semble-t-il, senti. A plusieurs reprises, ces derniers temps, il a répondu favorablement à l'opposition, qui lui demandait un débat sur des sujets d'importance. Le thème de la démocratie municipale sera, à coup sûr, l'un de ceux qui marqueront la campagne pour les élections de 1995.

MARC AMBROISE-RENDU

A la suite d'un rapport de la chambre régionale des comptes

Le préfet de l'Essonne réduit le budget primitif de la ville nouvelle d'Evry

Depuis 1992 et le constat d'un déficit cumulé de 70 millions de francs dans ses finances, le Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) d'Evry (Essonne) voit chaque année son budget examiné à la loupe par les magistrats de la chambre régionale des comptes. C'est en se basant sur le dernier rapport de cette instance que le préfet de l'Essonne, François Leblond, a décidé de procéder à des coupes sombres affectant principalement les investissements (4 millions de francs), les crédits de fonctionnement du Syndicat (1,1 million de francs), les aides aux quatre communes de l'agglomération (1,3 million de francs) et les subventions aux associations (1 million de francs). Encore que le préfet, après avoir entendu le plaidoyer des élus du Syndicats ne se soit pas conformé à la lettre aux recommandations des magistrats épargnant à la ville nouvelle des sacrifices encore plus lourds.

Du côté du Syndicat, l'affaire n'est pas prise au tragique : *« C'est la conséquence de notre difficile situation financière*, explique François Bousquet (PS), son président. *En 1992 nous nous sommes engagés sur un plan de redressement. Nous avons pu nous y tenir en 1993 et pour cette année la cour régionale des comptes a estimé que notre budget n'était pas conforme à ce plan d'apurement »*. Le SAN d'Evry a-t-il trop dépensé ? François Bousquet refuse l'attaque : *« En fait*, insiste-t-il, *nous n'avons pas pu nous conformer aux engagements en raison d'une importante baisse des recettes de l'Etat qui nous a donné moins d'argent, et comme il faut retrouver l'équilibre on nous impose des économies »*.

Suppression d'animations théâtrales

Comparées au budget du Syndicat (355 millions de francs en fonctionnement, 135 millions en investissements), les réductions d'office représentent peu. *« Cela ne remettra pas en cause ni les grandes actions ni l'emploi »*, résume François Bousquet. Simplement des investissements seront repoussés à l'an prochain et, promet son président, le SAN va réduire, dans des proportions voulues, ses frais de fonctionnement.

Mais un certain nombre de petites opérations, notamment celles destinées à améliorer la qualité de la vie, seront touchées à travers les coupes affectant les aides aux communes et aux associations. *« Cela n'aura pas de conséquences sur notre programmation. D' ailleurs pour les spectacles les contrats sont déjà signés et on ne peut plus rien faire. Par contre, des opérations qui ne sont pas encore contractualisées, comme des animations théâtrales ou le passage de compagnies dans des maisons de quartier ou des établissements scolaires, risquent de disparaître »*, reconnaît Bernard Castera, directeur du Théâtre de l'Agora, dont l'établissement percevra 300 000 francs en moins sur la subvention de 5,9 millions de francs allouée par le SAN.

Pas de conséquences dramatiques non plus pour Courcouronnes, une des communes de l'agglomération. Pour autant, la décision du préfet tombe mal. *« Depuis longtemps, notre ville est désavantagée par le calcul de la dotation de coopération*, lance son maire, Guy Briantais (divers gauche). *Or nous étions sur le point d'obtenir que cesse cette injustice et voilà qu'au contraire on nous annonce une réduction de cette dotation »*.

Au-delà de l'obligation immédiate de rogner sur les dépenses du Syndicat, les élus du SAN s'interrogent : *« La vraie question est de savoir ce qui se passera dans les années à venir. »* De son côté, François Bousquet s'étonne : *« Si l'Etat veut continuer de construire dans les villes nouvelles, comme c'est son intention, il faudra trouver des solutions »*.

« Les technocrates n'ont rien compris au fonctionnement des villes nouvelles. Nos finances peuvent être parfaitement équilibrées si on nous en donne les moyens. Tout ce que nous demandons, c'est que l'on déverrouille le système qui bloque l'évolution du taux des taxes professionnelles », tonne Guy Briantais. A l'en croire, un point de taxe professionnelle rapporterait 16 millions de francs par an de plus au SAN et on ne parlerait plus de ses difficultés financières.

PATRICK DESAVIE

Une étude sur l'emploi

La reprise économique a été forte au mois d'août

Progression de la production industrielle, activité en hausse dans les industries agroalimentaires et dans le secteur des biens intermédiaires, hausse de l'investissement : les principaux indicateurs économiques régionaux connaissent une évolution positive pour le troisième mois consécutif. Tel est le constat du comité régional et départemental de l'emploi, réuni le 7 septembre, autour de Jean-Claude Aurousseau, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris.

S'agissant de l'emploi, on a enregistré, à la fin du mois de juillet, une baisse significative de 0,7 % du taux de chômage en données corrigée (0,3 % sur le plan national). Le chômage de longue durée demeure cependant à un niveau équivalent à celui du mois précédent. Par ailleurs, la part des jeunes de moins de vingt-cinq ans est en baisse parmi les demandeurs d'emploi. L'ANPE a collecté 31 167 offres d'emploi en août, ce qui constitue une progression de 48 % par rapport au même mois de 1993.

Le comité régional indique que le nombre de demandeurs d'emplois, sur Paris s'établit à 137 169, après une baisse de 0,7 % en juin et 0,4 % en juillet. Sur un an, le chômage a diminué de 1,8 % dans la capitale, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de vingt-cinq ans ayant baissé, dans le même temps, de 7,3 %, et celui des demandeurs d'emploi de vingt-cinq à trente ans, de 16 %. Au cours du mois de juillet, le nombre d'offres d'emploi enregistrées sur Paris (37,2 %) a confirmé la progression constatée au cours des mois précédents.

Enfin, une sensible amélioration a pu être constatée dans la situation des cadres qui vivent dans la région. Très touchés dans les derniers mois de la crise économique, ceux-ci profitent très rapidement des premiers signes de reprise. Le nombre de cadres au chômage est passé de 82 711 en décembre 1993 à 77 465 en juin 1994. Pendant la même période, les offres d'emploi pour les cadres collectées par l'ANPE ont augmenté de 19,5 %.

C. de C.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

MRS PARKER AND THE VICIOUS CIRCLE. Film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NOUS, LES ENFANTS DU XXE SIÈCLE. Film russo-européen de Vitali Kanevski, v.o. : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

OPÉRATION SHAKESPEARE. Film américain de Penny Marshall, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PARFUM DE SCANDALE. Film britannique de John Irvin, v.o. : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LA REINE DE LA NUIT. Film mexicain d'Arturo Ripstein, v.o. : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LES SILENCES DU PALAIS. Film tunisien-français de Moufida Tlatli, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

TEXASVILLE. Film américain de Peter Bogdanovich, v.o. : Forum Orient Express, 1e (36-65-70-67).

CARNET

Naissances

– Gaëlle, Jessica et Mégane NIRPOT

sont heureuses d'annoncer la naissance de leur petite sœur.

Julie,

le 9 septembre 1994.

Geneviève et Thierry NIRPOT,
4, plants Mauves,
95000 Cergy.

– Dominique et Annie SOTTY sont heureux d'annoncer qu'ils sont grands-parents pour la troisième fois.

Après Constant et Anna chez Philippe HARBONN et Claire SOTTY, voici

Joséphine,

née le 8 septembre 1994 à la maternité de Cherbourg (Manche), chez Vincent DORMIEU et Agnès SOTTY.

16, rue Amiral-Courbet,
50100 Cherbourg.

Mariages

Pamela Natasha LEOF
et
Fabien FERRERI

ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui a été célébré à Paris, dans l'intimité, le 9 septembre 1994.

18, rue Saint-Lazare,
75009 Paris.

CARNET DU MONDE

15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

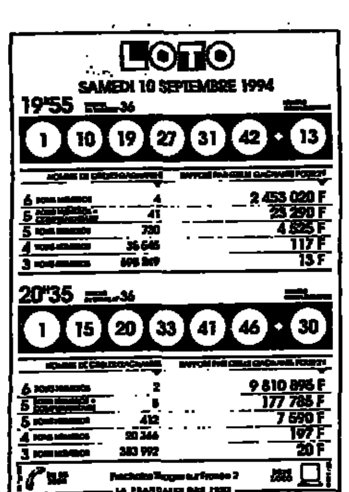
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	106 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communications diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



Décès

– Aix-en-Provence. Bruxelles.

Mme Jean Amphoux,
Mlle Marie-Emmanuelle Amphoux,
M. Jean-Louis Amphoux,
Mlle Marie-Claude Amphoux,
ses enfants,
M. et Mme André Amphoux,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Louis Bougenot,
M. et Mme Claude Bougenot,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean AMPHOUX,

survenu le 10 septembre 1994, à l'âge de soixante-deux ans, à Aix-en-Provence.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le lundi 12 septembre, en l'église de la Madeleine, à Aix-en-Provence.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Philippine,
quartier Pelcourt, 171 CD 13,
13100 Aix-en-Provence.
50, rue Martin-Lindekens B,
1150 Bruxelles.

– Tous ses amis du Syndicat de la magistrature, du barreau de Marseille et de l'université,
Louis et Christine Bartolomei,
Christian et Myrtho Bruschi,
Marie-Bernadette Calas,
Jacqueline Ceccaldi,
Etienne Ceccaldi,
Annick Duchaffaut,
M. et Mme Pierre Ginestet,
Betty Khadir-Cherbonnel et Raymond Cherbonnel,
Monique Mabelly,
Bernard Palanque et Elisabeth Sokikian,
Madeleine Sabatini,
font part avec une profonde tristesse du décès de

Oswald BAUDOT,
magistrat honoraire,

survenu à Vence (06) le 5 septembre 1994.

Penseur, érudit, polémiste, d'une générosité hors du commun, il restera pour tous l'irremplaçable auteur de cette *Harangue aux magistrats qui débutent*, nous entraînant avec un courage tranquille dans son combat contre l'injustice, à l'écart des sentiers battus du conformisme et de la tradition.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

LOTO SPORTIF N° 35
RESULTATS OFFICIELS
NUMERO FACTOLE : 1
MATCHS DU JOUR :
BORDEAUX – LENS 3 908 41 F
P.S.G. – METZ 7 203 24 F
MONTPELLIER – STRASBOURG 7 144 20 F

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice BEAUMONT,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 5 septembre 1994.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

De la part de
Son épouse,
Mme Maurice Beaumont,
Ses enfants,
Carole et Gonzague Mulliez,
Chantal et Thierry Sabatier,
Brigitte et Thierry Beaumont,
Et de ses petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

88, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

– M. Emmanuel Levinas,
son époux,
M. et Mme Georges Hansel,
et leurs enfants,
M. et Mme Michael Levinas,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Raïssa LEVINAS
née Levy,

survenu le 11 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 13 septembre, à 15 h 30 au cimetière parisien de Pantin.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue du Chemin-Vert,
92100 Boulogne.

– L'Association Université et entreprise a la tristesse de faire part du décès de

M. Gérard RENON,

président du Club des présidents, survenu le 7 septembre 1994, et présente à sa famille ses très sincères condoléances.

11, rue Bernard-Palissy,
75006 Paris.
Tél. : 45-48-40-02.

– Mary Schmitt,
son épouse,
Jean et Laurent Schmitt,
ses fils,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul SCHMITT,
journaliste,

le vendredi 2 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Ses cendres reposent au cimetière du Père-Lachaise.

Remerciements

– L'Association des journalistes parlementaires,

profondément touchée par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées, remercie tous ceux qui lui ont écrit à l'occasion du décès de son président,

André PASSERON.

Anniversaires

– Le 10 septembre 1993,

Hélène GOURGAND

quittait ce monde.

Que ceux qui l'ont aimée, estimée, aient une pensée ou prient pour elle. Une messe a été dite dans la plus stricte intimité.

– Il y a un an, le *16 septembre 1993,*

Fernande GUÉRIN

quittait sa famille et ses amis.

Tous ceux qui l'ont aimée auront pour elle une pieuse pensée.

Services religieux

– Un service religieux sera célébré le 27 septembre 1994 à 18 h 30, en la chapelle de l'hôpital de la Salpêtrière, Paris-13e, à l'intention du

docteur Elizabeth
EVRARD-CHAUMIER,

décédée accidentellement le 14 août 1994.

Souvenirs

Yolande BEEKMAN,
« Yvonne »,

Madeleine DAMERMENT,
« Solange » ou « Martine »,

Noor INAYAT KHAN,
« Madeleine »,

Eliane Sophie PLEWMAN,
« Gaby »,
résistantes, agents
du SOE section « F »,

assassinées par les nazis au camp de Dachau, le 13 septembre 1944.

Communications diverses

– Ecole du Louvre, rentrée auditeurs 1994-1995,

ARCHÉOLOGIE
HISTOIRE DE L'ART.

L'Ecole du Louvre reçoit, pour la *rentrée universitaire 1994-1995, les* candidatures de ses nouveaux auditeurs jusqu'au 31 octobre 1994.

Renseignements et programmes : Ecole du Louvre, bureau d'information, 34, quai du Louvre, 75001 Paris. Du lundi au vendredi (9 h 30 à 12 heures et 13 h 30 à 17 heures). Tél. : *(1) 40-20-56-14 ou 56-15.* Télématique : 3615 EDL.

Futuribles International organise le 21 octobre une journée d'étude « L'avenir du multimédia et des autoroutes de l'information : mythes et réalités ».

Renseignements : 42-22-63-10.

– Si vous avez été hospitalisé à l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours entre le 1er janvier 1981 et le 31 décembre 1985 et si vous désirez savoir si vous avez été transfusé lors de cette hospitalisation, vous pouvez écrire à l'adresse ci-dessous, en précisant : vos nom, nom de jeune fille, et le cas échéant le nom sous lequel vous avez été hospitalisé, prénom, date de naissance, date d'hospitalisation, service d'hospitalisation et adresse exacte à

HOPITAL
NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS
D.I.M.

Docteur Virginie Alby,
66, rue des Plantes,
75014 Paris.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

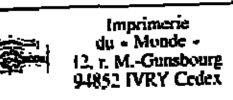
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.



Président-directeur général :
Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction :
Dominique Alduy
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56



Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	Autres pays Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne, tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LE MONDE, code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N. Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 PP. Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

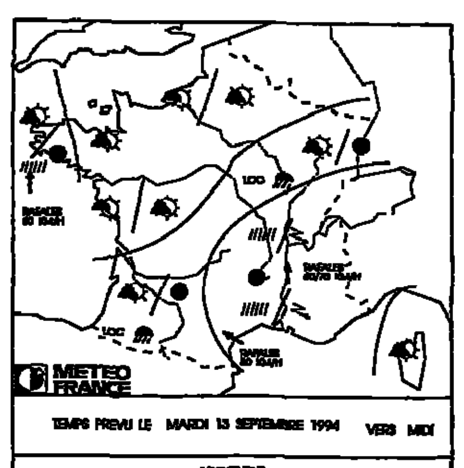
Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE

AJACCIO	27/15
BIARRITZ	28/18
BORDEAUX	27/17
BOURGES	20/17
BREST	18/11
CAEN	19/16
CHERBOURG	16/14
CLERMONT-FER.	24/16
DIJON	18/14
GRENOBLE	23/13
LILLE	17/14
LIMOGES	21/15
LYON, BRON	22/18
MARSEILLE	28/21
NANCY	18/15
NANTES	20/16
NICE	26/18
PARIS	21/16
PAU	29/15
PERPIGNAN	26/20
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	20/16
ST-ETIENNE	20/16
STRASBOURG	19/15
TOULOUSE	30/18
TOURS	20/16

ÉTRANGER

ALGER	32/23
AMSTERDAM	16/12
ATHÈNES	33/22
BANGKOK	33/25
BARCELONE	28/21
BELGRADE	27/13
BERLIN	18/–
BRUXELLES	17/14
COPENHAGUE	17/8
DAKAR	31/25
DUBLIN	16/9
GENÈVE	22/14
ISTANBUL	31/21
JÉRUSALEM	32/24
LE CAIRE	34/22
LISBONNE	27/20
LONDRES	18/13
LOS ANGELES	24/17
LUXEMBOURG	18/13
MADRID	31/14
MARRAKECH	37/21
MEXICO	21/12
MILAN	25/17
MONTRÉAL	21/10
MOSCOU	20/14
NAIROBI	24/13
NEW-DELHI	38/27
NEW-YORK	22/13
PALMA-DE-MAJ.	30/17
PÉKIN	28/13
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	28/18
HONGKONG	31/25
SÉVILLE	38/20
SINGAPOUR	31/28
STOCKHOLM	17/10
SYDNEY	21/10
TOKYO	33/25
TUNIS	33/21
VARSOVIE	18/5
VENISE	28/18
VIENNE	24/15

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-9-1994 à 6 heures TUC et le 12-9-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mardi : nuages partout, pluies orageuses dans le Sud-Est. – Les régions du Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Normandie, Pays-de-Loire, Ile-de-France et Champagne-Ardenne connaîtront un ciel nuageux toute la journée, après dissipation de brumes matinales. En Bretagne, les nuages du matin s'épaissiront progressivement. Dès la mi-journée, le ciel sera couvert avec des pluies ; il gagnera les Pays-de-Loire l'après-midi.

Sur l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne et le Centre, la journée sera maussade, avec un ciel couvert et localement des ondées.

L'Aquitaine et Midi-Pyrénées subiront un ciel très nuageux, avec un risque d'averses, localement orageuses dans la matinée.

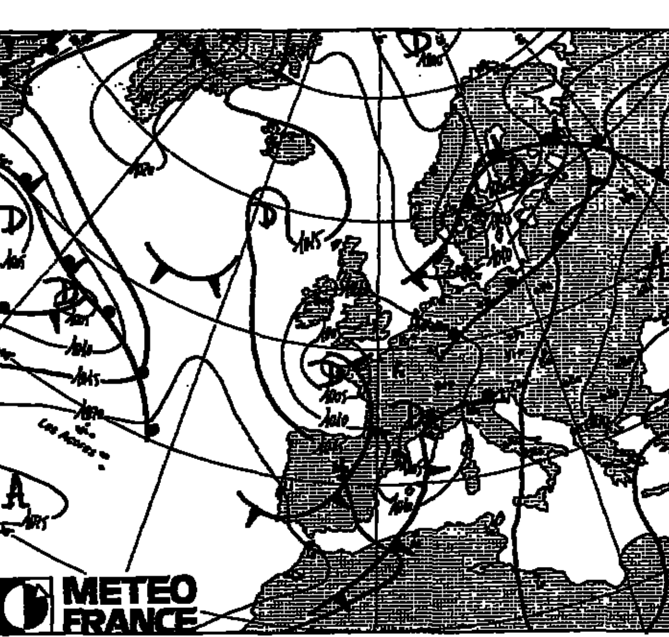
De la Franche-Comté à Rhône-Alpes et au pourtour méditerranéen, la journée sera couverte et pluvieuse, avec un risque de précipitations localement fortes et orageuses. Sur l'extrême Sud-Est et la Corse, après une matinée peu nuageuse, le ciel se couvrira, avec des risques d'orage dans la soirée.

Le vent de sud soufflera dans l'après-midi sur les côtes bretonnes jusqu'à 50 km/h en rafales, et dans la vallée du Rhône jusqu'à des pointes de 60 km/h à 70 km/h.

Les températures minimales seront comprises entre 8 et 12 degrés sur la moitié nord, jusqu'à 13 degrés sur le Nord-Est, et entre 13 et 17 degrés sur la moitié sud et jusqu'à 21 degrés sur le littoral méditerranéen. Les températures maximales s'échelonneront entre 17 et 21 degrés sur la moitié nord, entre 20 et 25 degrés sur la moitié sud ; elles atteindront parfois 27 degrés sur l'extrême Sud-Est et la Corse.

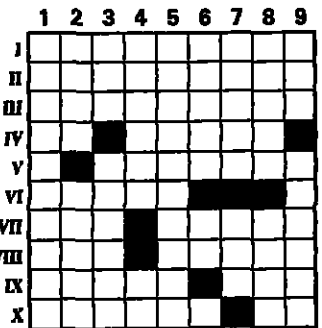
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 14 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6386



HORIZONTALEMENT

I. Somme qu'on peut piquer. – II. On peut l'acheter en même temps que des bricoles. – III. Un ensemble de caractères individuels. – IV. Élément d'une gamme. Devenu plus doux. – V. Agissent comme un maréchal. – VI. Qui a donc trop attendu. – VII. Peut se voir en plein ciel. Se met dans une potée. – VIII. Pas admis. Laveur, en Amérique. – IX. Dans le Territoire de Belfort. Un mot vraiment cavalier. – X. Dans une situation difficile. Pas forcément approuvé. – XI. Fête. Un désert.

VERTICALEMENT

1. Verte, c'est un bon savon. – 2. Un pays près de Troyes. Pour Fénelon, il avait des portes dorées. – 3. Ruminant disparu. Ne suffit pas à celui qui marche à la baguette. – 4. Mesures pour le sang. Un champ réservé à certaines manœuvres. – 5. Des femmes qui ne travaillent que lorsqu'elles ont la dent. – 6. Serrer comme des sardines. Possessif. Conjonction. – 7. Ville qui évoque une bonne bouteille. Ville de Belgique. – 8. Pousse dans les rocailles. Fit des « hi » et des « ho ». – 9. Apparue. Quand il est au chômage, c'est parfois parce qu'il n'a pas de peau.

Solution du problème n° 6385

Horizontalement

I. Passeur. BPF. Ica. – II. Lupin. *Utile. Sam.* – *III.* Ariette. Eerc (crée). Ve. – IV. Siccité. NB. Rein. – V. TF. Le. Usinera. – VI. Réverbères. Porc. – VII. Ora. Opiacées. – VIII. Nélumbo. Ni. Sidi. – IX. Silhouette. Our. – X. Se. Suées. – XI. Chevriers. Ta. Or. – XII. Tés. SSO. Gogo. – *XIII.* RR. As. *Pomme.* Pi. – XIV. Oolite. Ar. Antre. – XV. Isoloir. Diction.

Verticalement

1. Plastron. Octroi. – 2. Aurifères. Héros. – 3. Spic. Valises. Lô. – 4. Siècle. Ulev (velu). Ail. – 5. Entier. MH. Sto. – 6. TT. Bobo. Is. Ei. – 7. Ruée. Épouses. – 8. Uri. Europa. – 9. Bienséantes. Ord. – 10. Plébiscite. GM. – 11. Fer. Estomac. – 12. Crêpes. Agent. – 13. Is. Érosion. Ti. – 14. Caviar. D0. Pro. – 15. Amen. Chirurgien.

GUY BROUTY

Avec la CNP, Bull et la cession partielle de Renault

La dernière vague de privatisations devrait permettre à l'Etat de boucler son programme de recapitalisation

Un comité interministériel réuni par Matignon dans la matinée du mardi 13 septembre devrait décider des modalités de la vente d'une partie du capital de Renault, l'Etat restant l'actionnaire majoritaire du constructeur automobile.

■ DOTATIONS EN CAPITAL. L'Etat a prévu d'apporter 7,7 milliards de francs aux entreprises publiques dans son projet de loi de finances pour 1995. Cette année, 5 milliards étaient initialement budgétés, gagés sur 55 milliards de francs de recettes de privatisations. Une somme qui s'est révélée largement insuffisante en cours d'année, notamment avec les 10 milliards de francs promis à Air France. Pour financer ces nouveaux besoins, le gouvernement doit accélérer son programme de cessions d'actifs au privé.

L'Etat est impécunieux. Il a pris, ces dernières années, l'habitude de gager les dotations en capital versées aux entreprises publiques sur ses recettes de privatisation. Ou, du moins, sur une partie d'entre elles, celle qui a été soustraite aux ponctions grandissantes du budget général. Déficit oblige. C'est ainsi qu'en 1993 les 46 milliards de francs récoltés avec la cession de la BNP (28 milliards), de Rhône-Poulenc (16 milliards) et du Crédit local de France (2 milliards) ont été divisés en trois grands lots : 18 milliards pour le budget général et 8,7 pour l'emploi, le solde (19 milliards) revenant aux entreprises publiques.

Bull s'était alors taillé la part du lion (4,5 milliards de francs), suivi du Crédit Lyonnais (3,5 milliards), d'Aérospatiale (2 milliards), de la SNCF (1,8 milliard), du Commissariat à l'énergie atomique (1,3 milliard)... La liste ressemble à un inventaire à la Prévert, qui voit se côtoyer grands ou petits de l'industrie, de la banque et de... l'audiovisuel : cette année-là, le pays a versé 1,65 milliard de francs pour renflouer France-Télévision, la SEPT-ARTE et la Société française de production (SFP).

Pour cette année, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, avait eu la main plus lourde encore. Sur les 55 milliards de francs de recettes de privatisation initialement escomptées, 50 avaient été d'office affectés au budget et 5, seulement, aux dotations en capital des entreprises publiques. Un montant qui s'est vite révélé insuffisant : 900 millions ont été promis à la CGM (Compagnie générale maritime), 350 accordés à France 2.

L'engagement de M. Balladur vis-à-vis d'Air France

Surtout, une première tranche de 10 milliards doit être versée à Air France dans le cadre de son plan de restructuration – c'est un engagement d'Edouard Balladur lui-même. Enfin, le ministère de l'industrie réclame à cor et à cri 2,5 milliards de francs pour Bull, comme solde de tout compte avant privatisation. *« Il n'y a pas d'urgence »*, répond l'entourage d'Edmond Alphandéry, au ministère de l'économie.

Bercy est d'autant moins pressé que la facture initiale des dotations (5 milliards de francs) est largement dépassée, alors que l'objectif de recettes (55 milliards) n'est pas encore atteint. L'Etat a engrangé 51,7 milliards de francs depuis le début de l'année, avec la cession d'Elf Aquitaine (33,7 milliards de francs) et la vente de l'UAP (18 milliards). Pour l'instant, il ne reste que 1,7 milliard de francs pour les dotations, une fois servi le budget général. On est loin du compte.

« Il nous suffirait de mettre la Caisse nationale de prévoyance sur le marché pour tenir notre budget initial », explique-t-on au ministère de l'économie, où l'on évalue à 3 ou 4 milliards de francs le montant des recettes que l'on peut en escompter. Mais pour recapitaliser Air France, la CNP ne saurait suffire, rendant plus que jamais nécessaire la privatisation partielle de Renault (10 milliards de francs) ou celle, de moins en moins probable, des AGF (15 milliards).

L'an prochain, la voie sera tout aussi étroite. Dans son projet de budget, Nicolas Sarkozy table à nouveau sur 55 milliards de francs de recettes de privatisation, un peu moins de 50 allant au budget général et 7,7 aux dotations...

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

Les dotations en capital aux entreprises publiques depuis 1981

milliards de francs – 34,6 – 18,8 – 14,6 – 5 – 1981, 83, 85, 87, 89, 91, 93

Source : Assemblée nationale

L'ouverture du capital de Renault débattue en comité interministériel

Si la privatisation de Renault n'est plus à l'ordre du jour, paix sociale oblige, celle de l'ouverture de son capital reste d'actualité. Pour une simple raison financière : en baissant de 80 % à 51 % sa participation au capital de Renault, l'Etat empocherait 29 % d'une entreprise valorisée aux alentours de 40 milliards de francs, soit environ 12 milliards de francs. Il ferait ainsi entrer dans ses caisses la somme nécessaire à la recapitalisation d'Air France.

Pour prendre cette décision, le gouvernement aura attendu jusqu'à la dernière minute. Pour être menée à son terme avant la fin de l'année, il faut en effet que les opérations commencent à se dérouler dès la semaine prochaine. Mais la décision en est délicate.

Pour des raisons politiques principalement. Le gouvernement redoute les mouvements sociaux que pourrait engendrer la mise sur le marché de Renault, à quelques mois de l'élection présidentielle. Pour mieux faire passer l'opération dans le public, il veut donc accompagner cette opération d'une *« francisation »* du capital de l'entreprise au losange. Ce qui signifie qu'il subordonne l'ouverture du capital de Renault à la cession totale ou partielle des titres détenus par Volvo. Le constructeur suédois actionnaire à hauteur de 20 % a toujours dit qu'il souhaitait alléger cette participation. Mais il n'est pas dans l'obligation de le faire dans la mesure où la privatisation de Renault n'aura pas lieu avant le 30 novembre 1994.

L'ouverture du capital de Renault est donc soumise à la bonne marche des négociations actuellement menées entre les deux constructeurs automobiles. Tout laisse à penser qu'elles devraient évoluer positivement. Ne serait-ce que parce que Volvo souhaite de son côté récupérer les 45 % de sa filiale poids lourds Volvo Trucks encore détenus par Renault et dont le prix a été fixé à 4,5 milliards de francs... soit environ 12 % du capital de Renault.

La décision devra aussi tenir compte de considérations financières. Le marché automobile semble avoir actuellement les faveurs des investisseurs qui tablent sur une reprise en Europe. Mais celle-ci ne s'est pas encore clairement manifestée. En outre, les résultats semestriels de Renault, publiés au début de ce mois, étaient mitigés. Néanmoins quelques investisseurs industriels – Elf, Matra et la BNP – semblent prêts à constituer un embryon de noyau stable. Leur conviction pourrait entraîner le public et les salariés à devenir actionnaires de cette firme symbolique.

A. K.

Elf investirait 1 milliard de francs dans Renault. – Le président d'Elf Aquitaine, Philippe Jaffré a déclaré, le 8 septembre, que son groupe serait disposé à prendre une participation de *« 1 milliard de francs au plus »* dans Renault. Le groupe automobile ayant acquis pour 1 milliard de francs du capital d'Elf Aquitaine lors de la privatisation du groupe pétrolier début 1994, soit 0,97 % du capital, M. Jaffré a estimé que la participation d'Elf dans Renault pourrait être environ du même montant en cas de privatisation.

COMMERCE INTERNATIONAL

La visite dans le Sud-Ouest du président Jiang Zemin

Les entreprises françaises ont signé des accords d'un montant de 15,8 milliards de francs avec les Chinois

La visite en France du président chinois, Jiang Zemin, s'est poursuivie, dimanche 11 septembre, par un voyage éclair dans le Sud-Ouest. Au programme : la visite de la centrale nucléaire du Blayais près de Bordeaux et celle des installations de l'Aérospatiale à Toulouse. La veille s'était déroulée une seconde cérémonie de signature d'accords (contrats et surtout lettres d'intention) pour un montant de 13,3 milliards de francs. Le chef d'Etat doit quitter la France lundi dans la soirée, au terme d'une ultime journée à Paris, où il doit notamment rencontrer des industriels.

BORDEAUX et TOULOUSE

de notre envoyé spécial

L'Airbus, le TGV et le nucléaire. A l'occasion du quatrième jour de sa visite officielle en France, le président chinois, Jiang Zemin, a eu droit, dimanche 11 septembre, à une présentation des fleurons de la technologie française.

Après un dépôt de gerbe à l'Arc de triomphe en début de matinée, le dirigeant chinois et son épouse, accompagnés du ministre français de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, Gérard Longuet, ont emprunté le TGV Atlantique pour se rendre à Bordeaux. Visite de la cabine de conduite, présentation des caractéristiques du TGV, signature du Livre d'or. Il s'agissait pour les autorités françaises de démontrer les mérites de cette réussite technologique. La Chine envisage en effet de moderniser la ligne ferroviaire entre Pékin et Shanghaï qui assure aujourd'hui 14 % du trafic voyageur et à peu près 10 % du fret chinois. Le TGV pourrait donc l'intéresser.

Pour l'instant, on en est encore au stade *« préliminaire »*, a souligné Claude Darmon, directeur de la branche transport de GEC Alsthom, qui était du voyage tout comme son patron, Pierre Bilger. Mais la firme franco-britannique qui vient de décrocher le marché du TGV coréen se tient prêt et attend que les Chinois arrêtent les modalités du projet et lancent leur appel d'offres. A plus court terme, GEC Alsthom fonde beaucoup d'espoirs sur une seconde livraison de locomotives électriques pour le transport du charbon et sur l'extension du métro de Pékin.

Quelques dizaines de manifestants qui réclamainent un *« Tibet libre »* attendaient le dirigeant chinois à sa sortie de la gare Saint-Jean à Bordeaux. Mais un service d'ordre important avait été réquisitionné pour les empêcher de troubler la visite présidentielle.

Première étape de ce périple express : le centre nucléaire du Blayais dans la région bordelaise. Une visite symbolique puisque cette centrale a accueilli des techniciens chinois pour des stages de formation. Une visite importante également car Pékin a arrêté le principe de l'extension de la centrale de Daya Bay dans le sud du pays, opérationnelle depuis mai dernier, avec la mise en place de deux nouveaux réacteurs de 900 mégawatts. Choisie comme assistant au maître d'œuvre lors de la première tranche, EDF est sur les rangs pour cette seconde tranche et pourrait être également investisseur, comme l'a déclaré son président, Gilles Ménage. Parallèlement, l'entreprise publique souhaite s'associer à des compagnies locales afin de participer au développement des centrales au charbon.

Préparer l'avenir

Le cortège franco-chinois s'est ensuite envolé pour Toulouse à bord d'un Airbus. Accueilli à sa descente d'avion par Louis Gallois, PDG de l'Aérospatiale, et Jean Pierson, administrateur-gérant d'Airbus Industrie, Jiang Zemin et sa suite ont visité la chaîne d'assemblage des Airbus.

L'enjeu est encore ici de taille. Le consortium européen tente de battre en brèche la suprématie de Boeing sur le marché chinois. Jusqu'à présent, Pékin a passé commande de 35 Airbus alors que le constructeur américain a réussi à vendre aux Chinois plus de 160 appareils. M. Gallois a confirmé, à cette occasion, la création prochaine, à l'aéroport de Pékin, d'un centre de logistique et de pièces détachées et d'un centre de formation des pilotes.

Au total, ce voyage éclair dans le Sud-Ouest avait pour but de préparer l'avenir. *« On a tout présenté »*, a indiqué M. Longuet, certain que *« la technologie française serait prise en considération »* dans les prochaines négociations de grands contrats. Pour l'heure, la visite en France du dirigeant chinois s'est soldée par la signature d'accords, pour un montant de 15,8 milliards de francs. Samedi sont venus s'ajouter aux 2,5 milliards déjà signés mercredi 7 septembre (800 millions de contrats fermes et 1,7 milliard de lettres d'intention et mémorandums), 13,3 milliards de francs : 900 millions de contrats fermes, le reste, soit 12,4 milliards de francs n'étant que des lettres d'intention et des promesses d'investissements français en Chine.

La plus grosse part revient à Elf Aquitaine avec la signature d'une lettre d'intention pour la construction d'une raffinerie à Shanghaï et d'un réseau de distribution. Soit un investissement possible de plus de 11 milliards de francs. La compagnie pétrolière a signé également un contrat d'achat et de vente de pétrole aux Chinois. Un contrat ferme : celui signé par Alcatel-CIT, d'une valeur de 300 millions de francs, pour l'installation de lignes téléphoniques.

Reste enfin l'accord sur les céréales. Le groupe Soufflet a signé une lettre d'intention pour la livraison aux Chinois de 1,2 à 1,3 million de tonnes de blé pour un montant de 800 millions de francs. Mais les modalités de cet accord restent encore à définir : le prix – les Chinois font jouer la concurrence avec les Canadiens et les Américains – et le volume pour se mettre en conformité avec Bruxelles. Le plus dur reste donc à faire : transformer ces lettres d'intention en contrats fermes.

ALAIN PUCHAUD

CONJONCTURE

Les perspectives de reprise et le passage à la troisième phase de l'UEM

Les ministres des finances des Douze envisagent avec optimisme l'avenir de leur union monétaire

Réunis samedi 10 septembre à Lindau (Bavière), une petite ville de villégiature au bord du lac de Constance, les ministres de l'économie et des finances des Douze ont salué la fin de la récession et le début, incontestable, de la reprise. « Ce fut un écofin optimiste [ainsi désigne-t-on ces réunions dans le jargon communautaire], mais ce fut aussi un écofin vigilant », a commenté Edmond Alphandéry à l'issue de la rencontre. Les perspectives de reprise autant que l'évolution du marché des changes depuis la crise qui a frappé celui-ci il y a un peu plus d'un an rendent optimistes les ministres de l'économie et des finances des Douze quant à l'avenir de l'Union économique et monétaire (UEM).

LINDAU (Bavière)

de notre envoyé spécial

Henning Christophersen, commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires, a révisé à la hausse, à 2 %, ses prévisions de croissance moyenne pour l'Union en 1994. Mais il les maintient à 2,5 % pour 1995 en raison de la tension sur les taux d'intérêt à long terme et de la baisse du dollar. Ces deux facteurs n'ont cependant pas semblé inquiéter outre mesure le conseil. *« Je n'imagine pas qu'une économie aussi saine que l'économie américaine puisse garder durablement une monnaie dépréciée »*, a fait valoir M. Alphandéry, notant qu'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, s'était encore récemment prononcé en faveur d'un dollar fort et stable. Christian Noyer, le directeur du Trésor, a ajouté que la reprise, en Allemagne comme en France, s'était principalement appuyée, au moins au départ, sur les exportations, apportant la preuve de la compétitivité de la production communautaire, en dépit d'un dollar sous-coté.

La vigilance est cependant nécessaire afin de convaincre les marchés financiers qu'il n'y a pas de risque de reprise de l'inflation et de faciliter ainsi la baisse des taux longs. Les ministres, unanimes, ont estimé que le meilleur moyen d'y parvenir serait de mettre à profit la reprise et les recettes supplémentaires qu'elle fournit pour réduire les déficits budgétaires. Chaque ministre, dont M. Alphandéry, a souligné sa détermination en la matière et l'importance des résultats déjà acquis.

Alexandre Lamfalussy, le président (belge) de l'Institut monétaire européen, a expliqué que les marchés avaient de la mémoire et que si les Douze voulaient favoriser la baisse des taux, ils seraient bien inspirés de ne pas répéter les erreurs de 1987-1988, lors de la précédente phase de redémarrage de l'activité, et, en particulier, de garder sage la progression des salaires et des revenus. Plusieurs participants ont fait valoir que la légère amélioration constatée sur le marché de l'emploi ne dispensait pas les pouvoirs publics d'accomplir les réformes de structures identifiées notamment dans le Livre blanc de la Commission européenne sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, dont les orientations ont été approuvées par les conseils européens de Bruxelles (décembre 1993) et Corfou (juin 1994).

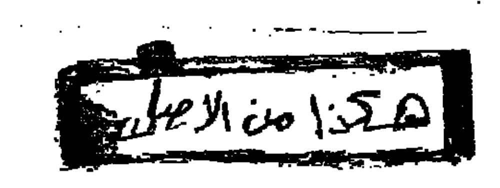
« Déficits excessifs »

Autre source de satisfaction, le bon comportement des devises du Système monétaire européen (SME). La crise qui s'est développée de septembre 1992, avec la sortie de la livre et de la lire du mécanisme de change, à août 1993, lorsque, sous les coups de la spéculation, il a fallu élargir de 2,5 % à 15 % les marges de fluctuations autorisées entre les monnaies du SME, est bien maîtrisée. *« Un an après, on note que les relations de change entre les monnaies de l'Union sont stables, que personne n'a cherché à exploiter les marges de fluctuations élargies, qu'il n'y a pas eu de dévaluations compétitives, que la convergence des économies est effective. Nous avons constaté que l'union monétaire, qu'on disait volontiers enterrée voici un an, est plus que jamais sur les rails »*, a ainsi déclaré M. Alphandéry.

Le passage à la troisième phase de l'UEM, celle de la monnaie unique, pourrait-il avoir lieu dès le 1er janvier 1997, comme le traité de Maastricht en prévoit la possibilité ? *« La reprise rend cette hypothèse plus crédible »*, répondent ensemble M. Alphandéry et Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, en rappelant que le traité y met comme condition que plus de la moitié des pays membres remplissent alors les critères auxquels est subordonné l'exercice. On en est loin.

La préparation du passage à la troisième étape a fait l'objet d'une longue délibération des ministres, qui se sont penchés sur la procédure dite des « déficits excessifs ». Parmi les critères devant être remplis pour qu'un pays puisse prétendre passer au stade de la monnaie unique, le traité impose un déficit des finances publiques inférieur à 3 % et une dette publique cumulée n'excédant pas 60 % du PNB. A partir de la seconde étape, lorsque ces performances ne sont pas atteintes, il est entendu que la Commission et le conseil adressent des « recommandations » aux Etats membres défaillants. Le problème est de savoir comment il convient d'interpréter ces critères : de façon stricte ou bien « en tendance », c'est-à-dire en tenant compte des progrès accomplis ? Avec rigueur en ce qui concerne les déficits publics, estiment les ministres, divisés en revanche dans le cas de la dette. Ils devront trancher d'ici au mois d'octobre. S'agissant de l'endettement, des recommandations-mises en garde seront adressées à dix Etats membres. Le Luxembourg est en règle, et le cas de l'Irlande, qui a ramené sa dette publique de 116 % à 90 % de son PNB, est controversé.

PHILIPPE LEMAITRE



ÉTRANGER

Le miracle argentin ne profite guère à « el otro pais »

Les réformes du président Menem font du pays le « modèle » du Fonds monétaire international, mais ne profitent qu'inégalement à la population

BUENOS-AIRES

De notre correspondante

« L'Argentine, aujourd'hui, est un autre pays », dit Ernesto en sursautant d'aise à chaque fois que retentit la sonnerie d'un de ces téléphones portables qui font fureur à Buenos-Aires, et qui l'accompagne partout. A vingt-neuf ans, Ernesto a pas mal bourlingué. Une licence d'économie à Harvard, plusieurs stages en Europe et puis, finalement, il y a un an, la décision de rentrer dans son pays, où il n'a pas eu de mal à se faire embaucher par une grosse société d'import-export. Son salaire est inférieur à ce qu'on lui proposait dans une banque américaine, mais il estime que cela valait la peine. *« Les choses ont tellement changé que j'avais envie de participer de cette métamorphose. »*

Après plusieurs décennies de débâcle économique, l'Argentine a fait en quatre ans un bond de géant. Près de 26 % de croissance en trois ans et une augmentation de 6,5 % du PIB prévue pour 1994, une inflation maîtrisée alors qu'elle frôlait les 5 000 % en 1989, une monnaie locale – le peso – alignée sur le dollar (1 peso = 1 dollar), une dette extérieure (60 milliards de dollars) restructurée. Comment ne pas admirer ces chiffres et cette réalité nouvelle que l'homme de la rue résume en un seul mot magique : la stabilité. Avec ses 34 millions d'habitants, un territoire riche en ressources naturelles et grand comme cinq fois la France, ce pays du bout du monde est devenu l'un des marchés favoris des investisseurs étrangers en Amérique latine. Longtemps placé au ban des nations à cause de son instabilité politique et économique, le pays est sorti de son isolement et occupe désormais la quatrième place sur la liste des pays auxquels la Corporation financière internationale (CFI), dépendant de la Banque mondiale, accorde des crédits.

Sous la houlette de Domingo Cavallo, le ministre de l'économie, formé aux Etats-Unis et élève appliqué du Fonds monétaire international (FMI), les recettes libérales ont été imposées à une vitesse record. Le tandem, au départ surprenant, formé par M. Cavallo et le président Carlos Menem, qui n'a pas hésité à enterrer l'héritage social de son propre parti (péroniste) en muselant les syndicats et en abandonnant les grandes promesses de sa campagne électorale, a bouleversé le panorama politique. Les grands partis d'opposition critiquent le style de gouvernement de M. Menem et la corruption qui ébranle régulièrement son administration, mais aucun ne remet en question le modèle économique dont le coût social est pourtant très élevé comme l'ont démontré il y a quelques mois une série d'émeutes dans les provinces les plus pauvres du Nord-Est.

Comme ouvrier qualifié, Pedro gagne 700 pesos (4 200 F) par mois. A se demander comment il boucle les fins de mois dans un pays où la vie est aussi chère qu'à Paris ou à New-York. *« C'est dur, mais 700 pesos sont toujours 700 pesos à la fin du mois. »* Pendant la folle époque de l'hyper-inflation, les salaires se dévaluaient en une semaine. Dans les magasins, les prix pouvaient augmenter de 5 % en une seule journée. Traumatisée, la population a accepté les mesures draconiennes comme la carte de la dernière chance.

La bourgeoisie s'habille sur place

Buenos-Aires, la ville la plus européenne d'Amérique latine, est en pleine effervescence et ressemble à un vaste chantier. Les repreneurs des services publics, privatisés à tour de bras *(lire ci-dessous)*, ont entrepris de grands travaux pour moderniser des installations obsolètes. La construction a repris dans les beaux quartiers. La zone du port, longtemps abandonnée aux herbes folles et à la nostalgie des émigrés, fait l'objet du plus grand projet d'urbanisation de l'histoire de la capitale avec des investissements estimés à 2 milliards de dollars. L'ouverture de l'économie et l'abaissement des droits de douane ont provoqué une avalanche de produits importés, contre lesquels les produits locaux ont du mal à se battre, et qui ont totalement modifié le paysage. Six centres commerciaux luxueux se sont ouverts ces dernières années. La grande bourgeoisie argentine habituée à faire ses achats à l'étranger peut désormais s'habiller sur place chez Dior, Cacharel, Ralph Lauren ou le dernier venu, Kenzo. Le circuit de distribution vit une révolution comparable à celle qu'a connue la France, il y a trente ans, avec une multiplication des grandes surfaces, dont le groupe français Carrefour profite.

Les pharmacies se sont transformées en mini-supermarchés où, à côté des médicaments, on trouve aussi bien des jouets que des appareils photo ou des produits de beauté de ligne naturelle comme Vichy ou Klorane, qui viennent de débarquer en force. Points de vente traditionnels en Argentine, les *« kioscos »*, sorte de supérettes, que l'on trouve tous les 300 mètres dans les rues, et qui sont ouverts 24 h/24, n'offrent plus seulement des cigarettes et des bonbons mais aussi des produits surgelés, des vins fins ou des pommes frites en conserve. Le crédit a refait son apparition et avec lui un boom de la consommation. Pas question d'économiser après avoir été frustré pendant de longues années. Les Argentins sont des consommateurs avides, de véritables « flambeurs ». C'est la ruée notamment sur les appareils ménagers et les automobiles. La production automobile est le secteur qui a connu la plus forte croissance, avec un record historique de 342 000 véhicules vendus en 1993. La libéralisation des investissements étrangers a poussé des firmes comme General Motors à revenir en Argentine et des nouveaux venus, comme Toyota, à s'installer.

Les réalités du tiers-monde

Ces grands bouleversements entraînent aussi des changements de mentalité à des niveaux divers. A dix-huit ans, Léandro a la sensation d'être sur la même longueur d'onde que les jeunes du *« premier monde »*, ces pays riches qui font rêver. Pour Sting, Guns and Roses, Madona et prochainement les Rolling Stones, les énormes stades de football de Buenos-Aires sont devenus des scènes parmi les plus rentables du monde.

Dans un pays où la fraude fiscale était une institution, la collecte des impôts s'est organisée. Les nouveaux agents du fisc, surnommés « Les Incorruptibles », travaillent sur ordinateurs et osent parfois s'attaquer à de gros poissons comme Francisco Macri, le président du plus puissant groupe automobile – *Sevel* (licencié de Fiat et de Peugeot) – et ami personnel du chef de l'Etat.

Si les grands industriels et les banquiers, les investisseurs étrangers et les Argentins aisés affichent un bel optimisme, on ne peut parler de *« miracle »*. Il suffit de sortir de Buenos-Aires pour retomber sur les réalités du tiers-monde, *« el otro pais »* (l'autre pays), comme disent les Argentins, où les bienfaits de la croissance ne sont toujours pas perceptibles. La grande banlieue de Buenos-Aires ressemble souvent à un vaste dépôt d'ordures où se côtoient des bidonvilles et de véritables forteresses qui abritent les maisons de campagne de la bourgeoisie. Les systèmes d'éducation et de santé qui faisaient l'orgueil de l'Argentine il y a quarante ans se sont dégradés au fil des ans sans que l'actuel gouvernement y remédie. Le choléra a refait son apparition mais aussi la mortalité infantile et l'analphabétisme. Les systèmes de retraite et d'assurance-maladie sont défectueux. Le chômage, qui est officiellement de 10 % (contre 6,9 % en 1992), frôle les 20 % dans les provinces les plus pauvres. Autrefois omniprésent, l'Etat a opté pour un désengagement quasi total, déléguant l'organisation de la santé, de l'éducation et des transports aux gouverneurs des provinces, qui dans la majorité des cas ne parviennent pas à équilibrer des budgets dévorés par la paie des fonctionnaires.

Les PME se font rares. Les entrepreneurs comme les agriculteurs se plaignent du coût élevé de la production et de l'absence d'investissements. La balance commerciale est de plus en plus déficitaire. Près de 3 milliards de dollars pour le premier semestre 1994. En 1993, le déficit avait été de 3,6 milliards de dollars. M. Cavallo espère en partie y remédier avec un accroissement des échanges au sein du Mercosur (le marché commun entre l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay).

En Argentine, où les statistiques sont contradictoires, voire font défaut, les plus pessimistes estiment que le boom économique n'a profité jusqu'à présent qu'à 10 % de la population et que la classe moyenne, autrefois importante, est en voie d'appauvrissement. Les plus optimistes rétorquent que ces maux étaient nécessaires et que, petit à petit, les bienfaits de la relance seront répartis de façon plus équitable.

Fin août, Michel Camdessus, le directeur général du FMI, saluait le redressement *« spectaculaire »* de l'Argentine. Mais il conseillait au gouvernement, sur un ton inhabituel, d'adopter au plus vite des mesures pour combattre la corruption, le chômage et la pauvreté.

CHRISTINE LEGRAND

Tout privatiser, jusqu'au zoo

BUENOS-AIRES

De notre correspondante

Tout ou presque a été privatisé en Argentine : les téléphones, les chemins de fer, les ports, le métro, les centrales thermiques, les barrages, la distribution d'eau, de gaz, d'électricité, la poste, le pétrole... jusqu'au zoo. Dans un dernier effort pour réduire les dépenses publiques, le ministre de l'économie, Domingo Cavallo, a annoncé de nouvelles privatisations pour 1995 : la poste, les aéroports, la maison de la monnaie et la Commission nationale à l'énergie atomique (CNEA), ce qui soulève un tollé dans l'opposition et parmi les scientifiques.

Au niveau des services publics, une récente enquête indique que les consommateurs apprécient l'amélioration des services publics même s'ils se plaignent des tarifs élevés et d'erreurs jugées trop nombreuses dans la facturation.

Tout a été si vite qu'il y a eu des bavures, comme la compagnie d'aviation Aerolineas Argentinas contrôlée par les Espagnols d'Iberia qui a perdu de son prestige. La fermeture des lignes de chemins de fer, qui ne trouvent pas d'acquéreurs, isole encore plus les provinces défavorisées. Le métro de Buenos-Aires est toujours dans un piteux état et son réseau toujours aussi réduit.

Mais, pour les plus sceptiques, rien de tel que d'écouter les investisseurs étrangers et au premier rang les Français, qui sont parmi les plus solidement implantés en Argentine.

Total, présent depuis 1978, est actuellement le deuxième groupe pétrolier du pays. Telecom Argentina (contrôlée par France Télécom et l'italien Stet), qui intervient sur la moitié nord du pays, dessert plus de 30 000 nouveaux abonnés par mois et investit 1 milliard de francs par an. En trois ans, Telecom Argentina a gagné 2,3 milliards de francs et, pendant les neuf premiers mois de l'année 1994, ses profits ont encore augmenté de 49 %.

Aguas Argentinas, dont la Lyonnaise des eaux est le principal actionnaire et qui est associée pour la circonstance à la Générale des eaux, investit 1 milliard de francs par an. D'ici vingt ans, elle a promis d'équiper 100 % de la population de Buenos-Aires et de sa grande banlieue avec l'eau potable et le tout-à-l'égout. Actuellement, ce n'est le cas que de 5 millions d'habitants sur 11 millions.

Edenor, dont l'opérateur est l'EDF et qui gère les services de distribution électrique dans la moitié nord de Buenos-Aires, dessert actuellement six millions d'habitants et évalue la croissance de la consommation entre 10 et 12 % par an. Après des pertes les deux premières années, Edenor espère équilibrer ses comptes en 1994 et investir 125 millions de dollars. Les principaux problèmes sont la fraude due aux branchements pirates et la chasse aux mauvais payeurs. Une tâche ardue qui rend encore plus amère l'amende de 5 millions de dollars qui lui a récemment été infligée par la commission de contrôle argentine, qui lui reproche des coupures de courant excessives.

Le gouvernement et les repreneurs des services dénationalisés sont d'accord sur un point : les privatisations sont aussi un remède pour lutter contre la corruption et la pratique courante des pots-de-vin. Une des premières tâches des opérateurs a été de licencier des milliers de fonctionnaires habitués à vivre aux crochets de l'Etat et qui avaient été surnommés les « gnocchi ».

Ch. L.

DÉMOGRAPHIE

La santé sexuelle à l'heure du sida

La pandémie encourage la dissociation de la sexualité et de la reproduction

Ouverte il y a une semaine au Caire, la conférence de l'ONU sur la population et le développement, qui s'achèvera mardi 13 septembre, devait se réunir en séance plénière à partir de lundi pour adopter le programme d'action. Si un compromis sur la question de l'avortement a finalement été trouvé (*le Monde* daté 11-12 septembre), des divergences subsistent encore sur plusieurs des seize chapitres du programme d'action.

En dépit de l'actuelle résurgence des discours religieux, catholique et musulman, il existe aujourd'hui à travers le monde une très forte demande pour les techniques modernes permettant de dissocier la procréation des relations sexuelles, la reproduction du plaisir. Quel est le principal enseignement que l'on peut tirer du dernier document établi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le thème de la contraception et de la santé de la fonction reproductive ? (1) Rendu public il y a deux ans (*le Monde* du 25 juin 1992), ce bilan prend une importance toute particulière avec la conférence internationale du Caire. Il permet notamment, en rappelant la force de la demande de contraception et la réponse qu'elle obtient, de relativiser le poids des enseignements intégristes dans le champ de la sexualité.

Que faut-il garder en mémoire de ce document fort complet qui fut publié à Genève à l'occasion du vingtième anniversaire du lancement de l'un des premiers programmes internationaux de recherche en reproduction humaine ? Les principales tendances indiquent que, dans les pays en voie de développement, les taux de fécondité sont passés de 6,1 à 3,9 enfants par femme lors des vingt dernières années. Ce phénomène s'explique par une forte progression de l'utilisation de la contraception. Selon les conclusions de ce rapport, le pourcentage de femmes mariées (ou de conjoints) en âge de procréer, utilisant dans les pays en voie de développement une forme ou une autre de contraception, est passé de 9 % entre 1965 et 1970 à 50 % entre 1985 et 1990. Si des campagnes en faveur d'une maîtrise de la procréation n'avaient pas été menées, les auteurs du rapport estiment que la population mondiale aurait augmenté de 400 millions de personnes. Et cette augmentation « additionnelle » aurait été, en 2010, de 4,6 milliards de personnes. Ce ralentissement dans la progression démographique n'a pu être obtenu qu'au prix d'efforts importants et parfois spectaculaires.

50 millions d'avortements par an

Mais il faut aller au-delà de ces chiffres *a priori* encourageants pour comprendre que le bilan global est bien loin d'être satisfaisant. L'objectif acceptable qui consisterait à fournir un plus grand nombre de méthodes de contraception – de planification familiale – sans danger, efficaces et réversibles, est encore très lointain. Ainsi l'avortement demeure-t-il aujourd'hui une triste et parfois tragique réalité. On estime qu'à travers le monde près de 50 millions d'avortements sont pratiqués chaque année, soit un taux de près de 50 pour mille femmes en âge de procréer. Environ 20 millions de ces avortements seraient effectués de manière clandestine, avec tous les risques, médicaux et psychologiques, que cela comporte.

Pour les spécialistes des organisations onusiennes, l'interruption de grossesse pratiquée sans le respect des plus élémentaires règles d'hygiène constitue l'un des grands problèmes sanitaires des pays du tiers-monde. Un problème par définition ignoré des structures et des autorités officielles ; un problème souvent d'autant plus insoluble que les responsables des religions dominantes condamnent de manière définitive le recours à cette pratique, la renvoyant de la sorte dans la clandestinité.

Selon le rapport de l'OMS, 52 pays, représentant 25 % de la population mondiale, n'autorisent l'avortement que lorsque la vie de la femme est en danger ; 42 pays (12 %) autorisent l'avortement pour des raisons médicales au sens large, s'il y a menace pour la santé de la femme et parfois pour raisons génétiques ou judiciaires (en cas d'inceste ou de viol) ; 13 pays (23 %) autorisent l'avortement pour des raisons sociales ou socio-médicales et 25 pays (40 %) l'autorisent jusqu'à un certain stade de la gestation sans exiger de raison particulière. Ce rapport précise également que la plupart des femmes qui demandent un avortement sont mariées ou vivent en couple et ont déjà plusieurs enfants. Néanmoins, dans différentes parties du monde, les adolescentes célibataires représentent une petite proportion, mais sans cesse croissante, des femmes souhaitant se faire avorter. *« Il est surprenant de constater que les législations libérales en la matière ne vont pas nécessairement de pair avec des taux d'avortement élevés »*, notent, non sans ingénuité, les responsables de l'OMS.

La stérilisation féminine (par ligature des trompes utérines) et la stérilisation masculine (par ligature des canaux déférents) demeurent les méthodes contraceptives (presque toujours irréversibles) les plus répandues à travers le monde, devant l'usage du stérilet, de la contraception hormonale et du préservatif. Il faut ici ajouter le recours aux méthodes qualifiées de « naturelles » par les autorités catholiques (*coïtus interruptus*, abstinence lors des périodes de fécondité féminine).

La place prépondérante des MST

Il faut aussi compter avec l'autre pan de la pathologie inhérente à l'absence de maîtrise de la fonction de reproduction. L'OMS estime ainsi à 60 millions le nombre de couples stériles à travers le monde. Les principales causes de stérilité acquise sont les infections pelviennes résultant de maladies sexuellement transmissibles, l'avortement pratiqué dans de mauvaises conditions ou les infections puerpérales, autant de situations que l'on pourrait médicalement prévenir. Dans ce domaine, les MST occupent une place prépondérante. On estime au minimum à 250 millions le nombre de cas d'infections sexuellement transmissibles (syphilis, herpès génital, gonococcie, chlamydiose) qui surviennent chaque année. Et l'on soupçonne de plus en plus les MST « traditionnelles » de faciliter le risque de contagion de cette nouvelle pathologie qu'est le sida.

L'apparition et la diffusion planétaire de cette épidémie pourraient fournir une nouvelle et puissante opportunité pour amplifier les programmes de prévention et obtenir des modifications des comportements sexuels à haut risque infectieux. Maladie initialement perçue comme étroitement liée à l'homosexualité masculine, le sida devait, à la fin des années 80, apparaître, dans les pays du tiers-monde notamment, comme une nouvelle maladie transmissible *via* les relations hétérosexuelles. A ce titre, elle relevait des programmes habituels de prévention des MST. L'attention internationale accordée au sida et les moyens financiers dégagés devraient permettre d'engager dans quelques pays des programmes pilotes de prévention auprès des personnes (les prostituées en particulier) les plus exposées. L'école de l'Institut de médecine tropicale d'Anvers (professeur Peter Piot, docteur Marie Laga) a dans ce domaine utilement montré la voie à suivre, entre autres sur le refus de faire du sida une catégorie pathologiquement spécifique. La reconnaissance de cette réalité médicale et l'intégration de la prévention du sida dans l'ensemble des pathologies sexuellement transmissibles permettent de décupler l'efficacité des programmes préventifs et ouvrent de nouveaux horizons pour les actions de contraception et de planification familiale. *« Différentes observations épidémiologiques nous permettent de dire qu'il existe, à grande échelle, des motifications de comportement sexuel. Nous ne savons pas encore dans le détail s'il s'agit de réduction du nombre de partenaires, de diminution des rapports potentiellement infectieux ou de recours systématique au préservatif, mais le fait est là : en différents points de la planète (Europe du Nord-Ouest, Thaïlande, Costa-Rica, Zimbabwe), la fréquence des MST « traditionnelles » est en très nette régression. C'est là une expression symptomatique de modification importante et profonde de comportement »*, déclarait, il y a peu au *Monde*, le professeur Peter Piot (*le Monde* daté 7-8 août).

Derrière la démonstration de l'efficacité de cette approche, on discerne aujourd'hui les lignes de force des actions préventives les plus novatrices et les plus efficaces. Il s'agit là, tout en faisant la promotion de comportements sexuels à faible risque infectieux (réduction du nombre des partenaires, recours systématique au préservatif en cas de danger, fidélité réciproque au sein du couple, etc.) de développer le concept de « santé sexuelle » ou de « santé génésique ».

On dépasse ainsi le discours quelque peu réducteur habituel (et habituellement combattu par les intégristes religieux) de la « mise à disposition » de moyens contraceptifs pour les populations qui en sont démunies. On traite du respect de l'intégrité corporelle, de la liberté de chacun à disposer de son corps et à maîtriser sa fonction reproductive. Loin des campagnes proposant, sous la contrainte directe ou non, des techniques contraceptives irréversibles qui équivalent à une forme de mutilation, il y a là, à l'heure tragique du sida, la reconnaissance affirmée du sacré de l'intégrité corporelle, l'expression d'une nouvelle composante des droits de l'homme, de la femme et du couple qu'ils forment.

J.-Y. N.

(1) *Reproductive Health : a Key to a Brighter Future*. Ce rapport est disponible au siège de l'OMS à Genève, 35 FS.

Le virus HIV, reconnu et oublié

LE CAIRE

de notre envoyé spécial

Parmi les questions dont on ne parle pas à la conférence du Caire figure le sida. Celui-ci n'y est pourtant pas « hors sujet ». Lorsqu'on se préoccupe de la santé des femmes, notamment en matière de sexualité et de procréation, on ne peut pas oublier le sida : le taux d'infection par le virus HIV s'accroît actuellement chez les femmes, plus exposées que les hommes à des comportements sexuels « à risques » ; en Afrique, on compte maintenant, selon des indications de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plus de femmes touchées que d'hommes.

Le projet de rapport a donc inclus la lutte contre le sida (et les maladies sexuellement transmissibles) dans les actions à mener pour la santé des femmes. Sans que personne ne le conteste.

Sensibiliser les responsables politiques

Il a donné *« la priorité aux campagnes d'information et d'éducation »*, notamment d'éducation sexuelle, *« en particulier pour les adolescents »* (alors que l'éducation sexuelle hors de la famille est un sujet sensible) et, en associant abstinence et usage du préservatif, il a échappé aux censeurs les plus sourcilleux.

Mais cette unanimité même fait que le sujet n'est pas évoqué. Or, s'il y a accord sur les stratégies et les besoins, il reste, selon les experts, à obtenir un engagement politique des pays concernés et une mobilisation des crédits (les Etats-Unis ont prévu 50 millions de dollars pour la coopération en ce domaine, dont 25 millions *via* l'OMS, mais tous pays confondus, les sommes disponibles ne dépassent pas 200 millions de dollars). C'est notamment pour sensibiliser les responsables politiques qu'est prévue une réunion sur le sujet de chefs d'Etat et de gouvernement des dix-sept principaux pays bailleurs de fonds et de vingt-cinq pays concernés, le 1er décembre à Paris, à l'occasion de la Journée mondiale du sida.

G. H.

REPÈRES

COMMERCE INTERNATIONAL

Echec des négociations américano-japonaises

Le Japon et les États-Unis ne sont pas parvenus à un accord sur les trois contentieux commerciaux (automobile, assurances et marchés publics) qui les opposent, en dépit de négociations intensives à Washington puis, ce week-end, à Los Angeles, où étaient réunis les ministres du commerce des Etats-Unis, du Japon, de l'Union européenne et du Canada. Washington et Tokyo poursuivront – probablement le 22 ou le 23 septembre – leurs négociations afin d'arriver au moins à un accord partiel. Washington a menacé d'imposer de nouvelles sanctions sur les biens et les services japonais si aucun accord n'est conclu d'ici au 30 septembre. A Los Angeles, les participants à la réunion ont réaffirmé leur intention de mettre en place le 1er janvier 1995 l'accord du cycle de l'Uruguay.

CONJONCTURE

Stabilité des prix en août

Les prix à la consommation sont restés stables en août pour le troisième mois consécutif, selon l'indice provisoire publié lundi 12 septembre par l'INSEE. Sur les douze derniers mois, la hausse des prix observée en France reste stable, à 1,7 %. Les prix des produits manufacturés privés ont augmenté de 0,2 %, mais cette hausse traduit surtout la hausse des prix de l'habillement et des chaussures (+ 1 %) consécutive à la fin des soldes. L'indice des autres produits manufacturés privés baisse de 0,2 % (promotions effectuées par les constructeurs automobiles). Les prix de l'alimentation ont diminué de 0,6 %, tandis que les prix des services privés ont augmenté de 0,1 %. En revanche, les prix des produits pétroliers ont augmenté de 0,9 % et l'indice des services publics de 0,2 %.

ALGÉRIE

Agrément pour la création de la première banque privée

Après des années d'atermoiements, la première banque privée algérienne, baptisée l'Union Bank, a été agréée samedi 10 septembre par le Conseil algérien du crédit et de la monnaie, la plus haute instance du pays en matière d'investissement, a-t-on annoncé dimanche. La banque, dont le capital est fixé à 100 millions de dinars (14,3 millions de francs), a pour principal actionnaire l'industriel algérien Brahim Hadjas.

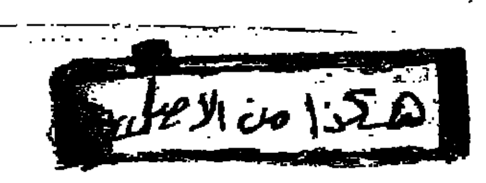
MONNAIES

La Banque d'Angleterre relève ses taux d'intérêt de 0,5 point à 5,75 %

La Banque d'Angleterre a annoncé, lundi 12 septembre, une hausse d'un demi-point de ses taux d'intérêt à 5,75 %, sa première augmentation depuis la crise monétaire de septembre 1992 qui avait provoqué la sortie de la livre du système monétaire européen (SME). La dernière modification des taux d'intérêt britanniques remontait au 8 février 1994, lorsque la Banque centrale avait réduit le loyer de l'argent d'un quart de point à 5,25 %.

Lors de la crise de la livre de septembre 1992, les taux de la Banque d'Angleterre avaient été portés de 10 % à 12 % pour tenter de défendre la devise. Ils avaient depuis été régulièrement réduits. En mai dernier, un rapport de la National Westminster Bank avait prévu une reprise des taux d'intérêt à l'automne, estimant qu'ils pourraient atteindre 5,75 % à la fin de l'année et 6,75 % à l'été prochain. – (AFP.)

ALLEMAGNE : Saisie de 850 grammes de « matière radioactive » en provenance de Moscou. – La police a saisi 850 grammes de « matière radioactive » sur un ressortissant zaïrois interpellé dimanche 11 septembre, en provenance de Moscou, à l'aéroport de Berlin-Schoenefeld, ont indiqué lundi les autorités douanières allemandes. Le Zaïrois avait dissimulé dans ses bagages la matière radioactive, sur laquelle aucune précision n'a été communiquée. – (AFP.)



L'emportant sur Accor

Forte devrait reprendre les hôtels Méridien

Les jeux sont faits. Sauf surprise de dernière minute, le britannique Forte devrait reprendre Méridien, la filiale hôtelière d'Air France, l'emportant sur son concurrent français Accor. L'offre du gagnant, qui atteint 1,9 milliard de francs, serait supérieure de 200 millions à celle de son concurrent.

« Mon choix est fait, déclarait, mercredi 7 septembre, Christian Blanc. *Il ira vers celui qui offre la meilleure valorisation de Méridien. Ce sera, sur le plan financier, une bonne opération pour Air France et personne ne pourra contester cette décision. »* Si l'on s'en tient à une logique purement arithmétique, Forte, qui a relevé son offre à 1,9 milliard de francs l'emporterait sur Accor, dont l'offre s'élève à 1,7 milliard. Déduction faite des garanties du passif, la proposition britannique resterait supérieure à celle de son concurrent.

Le président d'Air France, qui déclarait avoir fait son choix *« dans la plénitude de ses responsabilités »*, ne se laissera pas influencer dans la dernière ligne droite. On s'attend donc à ce qu'il propose le repreneur britannique à son conseil d'administration du 7 septembre. Pour l'heure, le nom du repreneur ne fait l'objet d'aucune confirmation officielle, tant du côté des pouvoirs publics que des acteurs économiques. L'affaire a donné lieu à tant de rebondissements que les différents intervenants, après avoir distillé les informations vraies ou fausses dans cette affaire, préfèrent rester sur la réserve.

Pas de préférence nationale

Accor a cherché depuis plusieurs mois à faire valoir auprès des vendeurs mais aussi du monde politique la préférence nationale. Son offre initiale de 1,6 milliard de francs était inférieure de 200 millions à celle de son concurrent, de 1,8 milliard. Allait-on pour autant laisser un des fleurons de l'hôtellerie quatre étoile passer outre-Manche ? Les dirigeants du groupe, Paul Dubrule et Gérard Pélisson, ont fait le siège des ministères pour faire valoir leurs arguments. Outre la préférence nationale, ils avançaient un partenariat industriel au bénéfice d'Air France. Grâce à sa filiale Carlson-Wagonlit Travel, le groupe français estimait pouvoir générer 100 à 150 millions de francs de recettes supplémentaires par an. Il s'engageait également à reprendre trois cents employés de la compagnie aérienne sur trois ans, soit un gain de 45 millions de francs.

Ces arguments n'auront pas permis de faire pencher la balance. A l'argument de la préférence nationale, Forte a rappelé que les Français, à court de liquidités, étaient allés chercher le prince saoudien Al Waleed pour financer leur projet. *« L'offre n'est pas communautaire »*, sont-ils allés plaider auprès de la Commission européenne. Bruxelles, de son côté, a rappelé au moment de l'examen du plan de redressement d'Air France que la compagnie nationale devait se recentrer sur son métier de base et vendre Méridien au plus offrant... Les arguments commerciaux avancés par Accor ne sauraient satisfaire les actionnaires minoritaires de Méridien, partisans de la meilleure offre.

Initialement, le dossier devait être bouclé le 28 avril. On s'attendait à une annonce en faveur de Forte tant pour des raisons de prix que de stratégie, les hôtels de Forte étant de meilleure qualité que la chaîne Sofitel d'Accor. Face aux pressions politiques, le dossier avait finalement été renvoyé devant la commission de privatisation, qui s'était bien gardée de trancher. Une décision, attendue le 16 juin, avait été de nouveau reportée. De report en report, le dossier connaîtra un point final le 14 septembre.

MARTINE LARONCHE

Bien qu'il s'en soit défendu à l'époque

Le Crédit lyonnais a largement financé la reprise d'Adidas

Le Crédit lyonnais serait beaucoup plus engagé dans Adidas que Jean-Yves Haberer, son ancien PDG, n'a bien voulu le laisser croire. Lorsqu'en février 1993 Bernard Tapie, alors ministre de la ville, cède le contrôle d'Adidas à un groupe de repreneurs conduits par Robert-Louis Dreyfus, une polémique éclate sur le rôle que l'UAP, les AGF et le Crédit lyonnais jouent dans la transaction. En détenant 42 % au total du nouveau tour de table, ces institutions publiques ont-elles volé au secours d'un ministre en exercice ? Jean-Yves Haberer s'en défend, qui affirme dans nos colonnes que le Lyonnais n'est *« pas une banque d'Etat »* (*le Monde* du 1er mars).

Avec le recul, pourtant, les choses apparaissent moins évidentes. Outre les trois groupes publics et Robert-Louis Dreyfus (qui contrôle alors 15 % d'Adidas), deux sociétés offshore font leur apparition, à hauteur de 35 % au total, dans le capital du fabricant d'articles de sport : Coatbridge Holdings et Omega Ventures. La gestion de la première est confiée à la société suisse Argos Soditic, elle-même liée à la banque britannique SG Warburg, la seconde est conseillée par la banque américaine Citibank. Leurs propriétaires, en revanche, demeurent inconnus ; on sait seulement que Coatbridge est contrôlé par un fond d'investissements dont le siège est aux îles Vierges britanniques (*le Monde* du 17 février 1993).

Or, comme le révèle *l'Expansion*, le Crédit lyonnais, qui aurait aidé Robert-Louis Dreyfus à reprendre Adidas, aurait aussi, au moins en partie, financé ces deux fonds. *« Nous avons fait des financements participatifs en faveur de ces deux fonds off-shore, en leur accordant les prêts nécessaires au rachat des titres »*. Adidas, reconnaît un membre de la direction générale de la banque, tout en affirmant qu'il ne s'agit pas d'un portage au sens juridique du terme Mais ces prêts, ajoute un responsable, ont bien représenté *« une grande partie de l'investissement »*.

P.-A. G.

Regroupement dans le tourisme

American Express devrait racheter les activités américaines de Thomas Cook

American Express, qui détient la première agence de voyages américaine, devrait annoncer, lundi 12 septembre, le rachat de Thomas Cook Travel US, troisième agence américaine de voyages et filiale du groupe britannique Thomas Cook. Thomas Cook Group a été repris par le groupe de tourisme allemand LTU en juin 1992.

American Express (45 milliards de francs de chiffre d'affaires, 1 700 agences dans 120 pays) a racheté successivement l'américain Lifeco, le scandinave Nyman and Schultz et les australiens National Australia Travel et Westpac Travel, ces deux dernières années.

Le rachat de Thomas Cook aux Etats-Unis interviendrait après le rapprochement en mars de l'américain Carlson et du français Wagonlit.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

STRATÉGIE

***IKEA-FRANCE se lance dans la* vente par correspondance.** – Filiale française du géant suédois du meuble, Ikea-France, dont le chiffre d'affaires a baissé de 6 % à 2,5 milliards de francs pour son exercice 1993-1994, clos au 31 août, se lance dans la vente par correspondance. Ikea-France, qui exploite sept magasins en région parisienne et dans la périphérie de quelques grandes villes, ne prévoit que deux ouvertures dans les deux ans qui viennent, une à Toulouse en 1995, et l'autre à Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne) en 1996. La vente par correspondance, qui existe déjà dans les magasins suédois, allemands et suisses du groupe, devrait lui permettre de compenser la faible implantation d'Ikea dans certaines régions, dans l'Est notamment.

INVESTISSEMENT

ELF-ATOCHEM va construire une usine de PVC au Vietnam. – Le groupe pétrochimique français Elf-Atochem va construire au Vietnam une usine de production de polyvinylchloride (PVC), a indiqué dimanche 11 septembre la *Vietnam Investment Review*. L'usine va être construite dans les neuf mois à venir dans la zone de développement industriel de Bien Hoa, près d'Ho-Chi-Minh-Ville. Elle produira 12 000 tonnes de PVC par an, utilisées dans des composants électriques et des produits de consommation, ajoute le magazine. L'investissement représente 3,5 millions de dollars (18,5 millions de francs), d'après la *Vietnam Investment Review*, qui est publiée par le Comité d'État pour la coopération et l'investissement. Le PVC produit sera utilisé pour des câbles électriques, des panneaux de couverture et des tableaux d'ordinateurs destinés à l'exportation, a indiqué le représentant d'Elf-Atochem au Vietnam, Pham Thanh Van, cité par le magazine.

OFFRE

CAISSE D'ÉPARGNE CHAMPAGNE-ARDENNE : OPA sur la SDR Champex recevable. – Le Conseil des Bourses de valeurs a déclaré recevable le projet d'offre publique d'achat (OPA) de la Caisse d'épargne Champagne-Ardenne visant les actions de la *société de développement régional* (SDR) Champex, selon un communiqué publié jeudi 8 septembre par la Société des Bourses françaises (SBF). Ce projet, présenté par la Caisse des dépôts et consignations et agissant pour le compte de la Caisse d'épargne Champagne-Ardenne, précise que l'initiateur se propose d'acquérir la totalité des actions composant le capital de la société Champex, non détenues par lui, au prix de 21 francs. Toutefois, l'initiateur se réserve la faculté de renoncer à son offre si le nombre de titres présentés en réponse ne permettait pas de posséder, compte tenu des titres déjà détenus, 66,67 % du capital de Champex. La cotation des actions Champex sera reprise le lundi 12 septembre.

SOCIAL

CHAUSSON : nouveau sursis. – Le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) a annoncé mercredi 7 septembre sa décision de prolonger de six mois la période d'observation des usines Chausson de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et Creil (Oise). Cette période doit permettre d'apprécier la viabilité des deux établissements et les intentions des co-actionnaires Renault et Peugeot. Pour l'heure, seul Renault s'est engagé à reprendre une partie des salariés de Chausson, spécialisé dans la fabrication de véhicules utilitaires.

REGROUPEMENT

GÉNÉRALE ROUTIÈRE : naissance d'un nouveau groupe de travaux publics. – Un nouveau groupe de travaux publics, baptisé Générale routière, et représentant un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs a été créé par le regroupement des sociétés Guintoli (terrassement), Routière Morin, et EHTP (assainissement), ont annoncé, mercredi 7 septembre leurs dirigeants. La famille Morin sera le principal actionnaire du groupe, et Patrick Morin sera le président du directoire. Jean-Pierre Germot, PDG de Guintoli, présidera le conseil de surveillance. L'opération devrait être terminée le 15 octobre prochain. Paribas, qui va céder ses 99,88 % dans Guintoli, trouve ainsi à associer le groupe arlésien de terrassement à d'autres sociétés de travaux publics. Le groupe financier avait déjà cherché à le rapprocher de CMR (ex-Chantiers modernes routes) qui s'est finalement uni à Gerland, filiale routière du groupe Eiffage.

PARIS, 12 septembre ▼ Nouvelle dégradation

Déjà faible en début de séance, la Bourse de Paris perdait encore du terrain lundi 12 septembre après la décision de la Banque d'Angleterre de relever d'un demi-point, à 5,75 %, ses taux directeurs afin de prévenir toute dérive inflationniste. En baisse de 0,49 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 ne perdait plus que 0,30 % avant la décision des autorités monétaires britanniques. Peu après cette décision, la baisse s'est accélérée, l'indice CAC 40 abandonnant 1,12 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises ne perdaient plus que 0,37 % à 1 941,47 points.

Les risques d'inflation restent la grande préoccupation des marchés financiers. Le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, a indiqué lundi que la décision de relever les taux d'intérêt britanniques avait été prise *« pour ne pas prendre de risques »* avec l'inflation dans un contexte de *« forte croissance économique »*. Les prix de gros en Grande-Bretagne ont augmenté de 2,3 % en août, contre une hausse de 2 % en juillet.

Aux Etats-Unis, vendredi dernier, *l'annonce d'une hausse de 0,6 % des* prix de gros en août, contre 0,4 % attendu par les marchés, avait provoqué des dégâts sur les marchés obligataires. Le taux du bon du Trésor à 30 ans avait fait un bond, passant de 7,57 % jeudi à 7,71 % en fin de séance.

En France, l'inflation est maîtrisée. En août, pour le troisième mois consécutif, l'indice des prix est resté stable, ramenant l'inflation sur un an à + 1,8 %.

Du côté des valeurs, Eurotunnel *accusait une perte de 2 % à 22,50* francs et la Compagnie Bancaire 1,9 % à 455 francs. Sur le second marché, Christian Dalloz et Hermès se distinguaient après l'annonce d'excellents résultats semestriels de ces sociétés. Christian Dalloz gagnait 10,1 % à 765 francs après l'annonce d'une hausse de 77 % de son bénéfice semestriel.

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS

FIN DE SEMAINE

Base 1000 : 31 décembre 1990

	2-09-94	9-09-94
Indice général-SBF 120	1 400,50	1 360,39
Indice général-SBF 250	1 358,42	1 322,88
Valeurs industrielles	1 564,63	1 529,22
Energie	1 549,05	1 519,84
Produits de base	1 465,69	1 431,39
Construction	1 732,46	1 674,75
Biens d'équipement	1 265,43	1 234,49
Automobile	2 251,37	2 193,44
Autres biens consom.	1 806,49	1 772,80
Industrie agroalim.	1 381,61	1 350,25
Services	1 297,45	1 263,69
Distribution	1 918,92	1 885,85
Autres services	1 033,20	1 000,00
Sociétés financières	1 106,05	1 069,17
Immobilier	864,58	846,52
Services financiers	1 158,13	1 116,00
Sociétés invest.	1 169,88	1 133,55

LONDRES
Transactions records sur le Liffe en huit mois

Le marché londonien des instruments financiers, le Liffe, London financial futures exchange, a traité un volume record de 108,9 millions de contrats à terme et d'options pendant les huit premiers mois de 1994, surpassant le volume des transactions pour la totalité de 1993 (101,8 millions de contrats). Le nombre de contrats échangés entre janvier et août 1994 représente une hausse de 75 % par rapport aux huit premiers mois de 1993. En août, 11,05 millions de contrats ont été négociés, soit une hausse de 36 % sur août 1993 et de 4 % sur juillet 1994.

Nick Durlacher, le président du Liffe, a indiqué que *« l'anticipation d'un changement dans le niveau des taux d'intérêt britanniques est retombée en août, menant à une stabilité relative du marché »*. Il a estimé *« encourageant »* que le volume des transactions soit demeuré à un niveau élevé en cette période de congés.

TOKYO, 12 septembre ▲ Timide reprise

Après cinq séances consécutives de baisse, la Bourse de Tokyo a clôturé en très légère hausse lundi 12 septembre à l'issue d'une séance contrastée. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 19,40 points, soit 0,10 %, à 19 917,28 points. La séance avait bien débuté, en partie grâce à des achats émanant des institutions financières qui ont fourni un bon soutien au marché, ont précisé des intervenants, mais des ventes éparses ont effacé la majeure partie des gains enregistrés.

Les investisseurs ne sont guère optimistes pour les séances à venir.

Selon un opérateur de Ichiyoshi Securities, *« l'indice Nikkei ne baisse plus mais le sentiment du marché ne s'est pas pour autant amélioré »*.

VALEURS	Cours du 9 sept.	Cours du 12 sept.
Bridgestone	1 540	1 530
Canon	1 730	1 710
Fuji Bank	2 090	2 070
Honda Motors	1 580	1 580
Matsushita Electric	1 650	1 620
Mitsubishi Heavy	766	769
Sony Corp.	5 780	5 850
Toyota Motors	2 110	2 110

CHANGES

Dollar : 5,2690 ▼

Lundi 12 septembre, le dollar chutait à 5,2690 francs en milieu de matinée sur le marché des changes parisien, contre 5,3515 francs vendredi 9 septembre en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark était stable à 3,4259 francs, contre 3,4261 francs vendredi soir.

FRANCFORT	9 sept.	12 sept.
Dollar (en DM)	1,5594	1,5370

TOKYO	9 sept.	12 sept.
Dollar (en yens)	99,55	98,90

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (12 sept.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (8 sept.) .... 4 11/16 %

BOURSES

PARIS

	8 sept.	9 sept.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 983,40	1 948,83
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 379,46	1 360,39
Indice SBF 250	1 338,72	1 322,89

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	8 sept.	9 sept.
Industrielles	3 908,46	3 874,81

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	8 sept.	9 sept.
100 valeurs	3 180	3 139,70
30 valeurs	2 454,70	2 427

FRANCFORT

	8 sept.	9 sept.
Dax	2 172,37	2 185,15

TOKYO

	9 sept.	12 sept.
Nikkei Dow Jones	19 897,88	19 917,28
Indice général	1 586,60	1 586,17

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2630	5,2660	5,2702	5,2747
Yen (100)	5,3253	5,3305	5,3667	5,3753
Ecu	6,5203	6,5267	6,5147	6,5238
Deutschemark	3,4253	3,4295	3,4294	3,4349
Franc suisse	4,1101	4,1141	4,1250	4,1309
Lire italienne (1000)	3,3636	3,3678	3,3366	3,3426
Livre sterling	8,1660	8,1734	8,1687	8,1801
Peseta (100)	4,1165	4,1205	4,0917	4,0975

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/4	4 7/8	4 7/8	5	5 1/4	5 3/8
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 9/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8
Franc suisse	3 7/8	3 15/16	4	4 1/8	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 5/8	8 7/8	9 7/16	9 11/16
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 5/16	5 7/16	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 3/4	8	8 1/8	8 3/8
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 7/16	5 9/16	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 12 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,29 % (1943,25)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+6,92	EDF-GDF 3%	6180	6180	—
–4,80	B.N.P. (T.P)	1035	1030	–0,48
+0,86	Cr.Lyonnais(T.P.)	1044	1045	+0,10
–5,48	Renault (T.P.)	2250	2240	–0,44
–10,50	Rhone Poulenc(T.P)	2320	2300	–0,86
–4,43	Saint Gobain(T.P.)	1150	1143	–0,61
—	Thomson S.A (T.P)	1075	—	—
+7,08	Accor 1	633	635	+0,32
–7,35	Air Liquide 1	748	736	–1,60
–33,01	Alcatel Alsthom 1	562	564	+0,35
–10,29	Alcatel Cable 1	654	671	+2,60
–10,22	Alspi 1	359,20	360	+0,22
–35,02	AGF-Ass.Gen.France	228,80	229,50	+0,31
–25,82	Axa 1	238	238	—
–25,13	Bail Invest. 1	870	861	–1,03
–22,05	Bancaire (Cie) 1	464	456	–1,72
–13,38	Bque Colbert C2#	124,50	123	–1,20
—	Bazar Hot. Ville 2	669	—	—
—	Berger (M) 2	1200	—	—
+4,30	Bertrand Faure 2	534	533	–0,19
–2,34	BIC 1	1286	1289	+0,23
+41,89	BIS 1	355	346	–2,54
–19,79	B.N.P. 1	232	230,60	–0,60
+7,32	Bollore Techno.1	385,80	381	–1,24
+1,23	Bongrain 1	3300	3200	–3,03
+8,99	Bon Marche (Au) 1	750	751	+0,13
–8,87	Bouygues 1	621	626	+0,81
–17,74	Canal + 1	915	918	+0,33
+3,52	Cap Gemini Sogeti1	175	173	–1,14
–11,82	Carnaudmetalbox 1	176	174,50	–0,85
–2,55	Carrefour 1	2110	2097	–0,62
–13,14	Casino Guichard 1	170,10	171,10	+0,59
–10,51	Casino Guich.ADP 1	130,80	130,20	–0,46
–17,57	Castorama DI (Li)1	729	727	–0,27
—	Caumartin Part(M)2	400	—	—
–31,25	C.C.F. 1	205,90	208,30	+1,17
–6,35	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	66	69,30	+5
–1,40	Cegid (Ly) 1	495	493	–0,40
—	Centrest SDR (Ny)2	22,40	—	—
+14,66	CEP Communication1	524	516	–1,53
–4,73	Cerus Europ.Reun 1	114	114	—
–15,80	Cetelem 1	1189	1183	–0,50
–11,90	CGIP 1	1121	1117	–0,36
+7,61	Chargeurs 1	1485	1470	–1,01
+26,79	Christian Dior 1	434,50	432	–0,58
–10,94	Ciments Fr.Priv.B2	307	302	–1,63
+3,42	Clarins 1	580	574	–1,03
+21,59	Club Mediterranee1	428	428	—
–12,38	Cofas 1	990	990	—
–8,58	CGP (Papiers)(Ly)2	713	713	—
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
–8,31	Comptoir Moder. 1	1475	1459	–1,08
–22,27	CPR Paris.Reesc. 1	377	377,10	+0,03
–24,48	Cred.Fon.France 1	875	885	+1,14
–19,21	Credit Local Fce 1	399,30	395,70	–0,90
–41,94	Credit Lyonn.CIP 1	455,30	444,10	–2,44
–38,14	Credit National 1	435	433	–0,46
+3,58	CSEE 1	580	580	—
+8,31	Damart 1	6010	5990	–0,33
–17,54	Danone (ex BSN) 1	771	771	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
–0,86	Dassault-Aviation1	442	442	—
+0,22	Dassault Electro 1	443,90	440	–0,88
+19,04	De Dietrich 1	2700	2700	—
–10,73	Degremont 1	510	507	–0,59
+82,60	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	83,90	83	–1,41
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	81,50	—	—
+13,40	DMC (Dollfus Mi)1	440	427,30	–2,89
+7,85	Docks France 1	797	783	–1,76
+41,05	Dynaction 1	167,20	162,50	–2,81
–29,93	Eaux (Gle Des) 1	510	512	+0,39
+24,02	E.B.F 1	931	955	+2,58
+23,89	Ecco 1	680	672	–1,18
+4,09	Eiffage 1	1231	1228	–0,24
–0,69	Elf Aquitaine 1	396	391,30	–1,19
–6,95	Eridania Beghin 1	854	844	–1,17
+9	Essilor Intl 1	779	775	–0,51
+0,87	Essilor Intl ADP 1	540	540	—
–12,35	Esso 1	938	929	–0,96
–10,25	Eurafrance 1	1951	1965	+0,72
–33,53	Euro Disney 1	8,75	8,70	–0,57
+18,27	Euro RSCG W.W 1	680	686	+0,88
+4,92	Europe 1-1	1748	1755	+0,40
–51,35	Eurotunnel 1	22,95	22,50	–1,96
+13,63	Filipacchi Medias1	1025	1025	—
–22,50	Finextel 1	122	124	+1,64
+10,89	Fives-Lille 1	834	831	–0,47
+6,98	Fromageries Bel 1	5300	5300	—
+12,87	Galeries Lafayet.1	2325	2359	+1,46
–36,45	GAN 1	343	342,50	–0,15
+12,34	Gascogne (B) 1	525	528	+0,57
–0,57	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2126	2090	–1,69
–1,40	Geophysique 1	555	561	+1,08
–18,87	G.F.C. 1	419	418	–0,24
–13,68	Groupe Andre S.A 1	598	599	+0,17
+0,23	Groupe De La Cite1	848	860	+1,65
–5,30	GTM-Entrepose 1	475	473,50	–0,32
–7,82	Guilbert 1	484	490	+1,24
–21,71	Guyenne Gascogne 1	1500	1500	—
–0,58	Havas 1	439	442,40	+0,77
–16,90	I.D.I.A 1	197,80	195	–1,42
+4,52	Imetal 1	583	577	–1,03
–10,69	Immeubl.France 2	495,80	497,90	+0,42
–34,19	Immob.Phenix 1	75,10	73,50	–2,13
–6,44	Ingenico 1	129,10	129,10	—
–15,60	Interbail 1	423	422	–0,24
+32,29	Intertechnique 1	649	660	+1,69
+0,40	Jean Lefebvre 1	1257	1245	–0,95
–19,29	Klepierre 1	604	615	+1,82
–0,40	Labinal 1	750	736	–1,87
–9,98	Lafarge Coppee 1	421,80	420	–0,43
–14,15	Lagardere (MMB) 1	126,60	127,90	+1,03
–4,14	Lapeyre C1	323	321,10	–0,59
+3,09	Lebon 2	304,50	300	–1,48
+10,83	Legrand 1	6520	6340	–2,76
—	Legrand ADP 1	4360	—	—
+60,55	Legris indust. 1	349,70	350	+0,09
–14,69	Locindes 1	907	900	–0,77

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+25,03	LVMH Moet Vuitton1	851	849	–0,24
–11,53	Lyonnaise Eaux 1	517	514	–0,58
–6,22	Marine Wendel 1	387	392	+1,29
–32,41	Matra-Hachette 1	107	108	+0,93
+15,77	Metaleurop 1	84,80	82,20	–3,07
–39,14	Metrologie Intl 1	9,15	9,25	+1,09
+10,10	Michelin 1	230,10	231	+0,39
+43,96	Moulinex 1	126,50	127,90	+1,11
–13,56	Navigation Mixte 1	935	930	–0,53
–18,50	Nord-Est 1	138	136,10	–1,38
–8,08	Nordon (Ny) 1	505	476	–5,74
+27,18	NRJ # 1	646	655	+1,39
–35,33	Olipar 1	19,55	19,40	–0,77
–13,71	Oreal 1	1134	1126	–0,71
–24,56	Paribas 1	338	336,30	–0,50
+5,45	Pechiney CIP 1	415	408,10	–1,66
–19,39	Pechiney Intl 1	165,60	165,40	–0,12
–13,13	Pernod-Ricard 1	315,70	312,50	–1,01
+4,06	Peugeot 1	832	820	–1,44
+4,20	Pinault-Prin.Red.1	942	951	+0,96
–7,72	Plastic-Omn.(Ly) 1	680	676	–0,59
+2,13	Poliet	429	430	+0,23
–12,10	Primagaz 1	892	900	+0,90
–14,46	Promodes 1	940	952	+1,28
–15,02	Publicis 1	487	486,50	–0,10
+47,22	Radiotechnique 1	531	530	–0,19
–10,59	Remy Cointreau 1	269,10	271	+0,91
+3,78	Rexel 1	698	685	–2
–14,58	Rhone Poulenc A 1	129,20	127,10	–1,63
+75,87	Rochette (La) 1	56,05	55,05	–1,78
–18,18	Roussel Uclaf 1	613	611	–0,33
–9,28	Rue Imperiale(Ly)1	3760	3740	–0,53
+5,90	Sade (Ny) 1	166,90	165,10	–1,08
–11,20	Sagem 1	2578	2575	–0,12
+9,74	Saint-Gobain 1	638	635	–0,16
–1,92	Saint-Louis 1	1540	1530	–0,65
+5,17	Salomon (Ly) 1	2105	2072	–1,57
–4,11	Salvepar (Ny) 2	489	489	—
–7,55	Sanofi 1	944	942	–0,21
–8,07	Sat 2	2400	2390	–0,42
+2,15	Saupiquet (Ns) 1	1195	1185	–0,84
–13,21	Schneider 1	387,30	382,70	–1,19
—	SCOA act.regroup	112,30	113	+0,62
—	SCOR S.A 1	129	—	—
+4,03	S.E.B. 1	552	542	–1,81
–25,73	Sefimeg 1	399,70	404	+1,08
–15,75	Selectibanque 1	170,10	170	–0,06
–2,71	SFIM 2	1004	1002	–0,20
–19,36	SGE 1	220,70	219	–0,77
+47,32	Sidel 1	971	965	–0,62
–26,10	Simco 1	451	450	–0,22
–11,29	S.I.T.A 1	754	746	–1,06
+8,61	Skis Rossignol 1	2110	2110	—
–23,91	Sligos 1	420	420	—
–27,54	Societe Gale A 1	558	555	–0,54
+57,55	Sodecco (B) 2	54,50	54,20	–0,55
–32,10	Sodero (Ns) 2	37,75	38,70	+2,52

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
–15,29	Sodexho 1	930	925	–0,54
–20,13	Sogeval (Ny) 2	132,10	132,10	—
+4,97	Sommer-Allibert 1	2170	2130	–1,84
–15,28	Sophia 1	450	449	–0,22
–25,76	Sovac 1	496	485,50	–2,12
–25,57	Spie Batignolles 1	337	323	–4,15
+11,38	Strafor Facom 1	640	640	—
–28,52	Suez 1	255,50	255,10	–0,16
–7,28	Synthelabo 1	222	217,50	–2,03
–17,09	Thomson-CSF 1	152	150,80	–0,79
–0,30	Total 1	315	321,70	+2,13
–34,61	UAP 1	144,90	144,50	–0,28
–15,94	UFB Locabail 1	370	363,10	–1,86
–7,43	UGC DA (M) 1	227,70	224	–1,62
–31,95	UIC 1	357,10	352	–1,39
–35,58	UIF 1	449	443,20	–1,29
–1,23	UIS 2	240	239,50	–0,21
–20,76	Unibail 1	483	478,60	–0,91
+8,44	Valeo 1	283,20	280	–1,13
+29,79	Vallourec 1	317	318	+0,32
–8,89	Via Banque 1	391	390	–0,26
–22,37	Worms & Cie 1	258,70	255	–1,43
+6,26	Z Gr.Zannier #Ly 1	295	298	+1,02
+9,34	Zodiac 1	2403	2341	–2,58
+3,03	Elf Gabon 1	1021	1020	–0,10
–23,41	American Barrick 1	128,50	129,50	+0,78
–4,83	American Express 1	156	160,50	+2,88
+0,26	Anglo American 1	301,40	301	–0,13
—	Arjgold 1	576	—	—
–7,77	A.T.T. 1	286	285,90	–0,03
–10,58	Banco Santander 1	216	205,50	–4,86
+8,85	B.A.S.F. 1	1105	1106	+0,09
+1,51	Bayer 1	1292	1270	–1,70
–29,88	Blenheim Group 1	20,90	20,50	–1,91
–8,84	Buffelsfontein 1	65,15	62,90	–3,45
–4,65	Chase Manhattan 1	195,70	192,60	–1,58
+1,84	Daimler Benz 1	2880	2865	–0,52
–9,54	De Beers 1	130	127	–2,31
–17,61	Deutsche Bank 1	2479	2474	–0,20
–13,11	Dresdner Bank 1	1375	1371	–0,29
+4,12	Driefontein 1	83,10	80,70	–2,89
+9,49	Du Pont Nemours 1	313,20	311,80	–0,45
+0,61	Eastman Kodak 1	263,10	271,10	+3,04
–18,27	East Rand 1	7,60	7,60	—
–10,39	Echo Bay Mines 1	69,45	68,55	–1,30
—	Electrolux 1	270	—	—
+14,57	Ericsson 1	284,90	283	–0,67
–15,83	Exxon Corp. 1	316,10	314	–0,66
—	Ford Motor 1	158	—	—
–18,95	Freegold 1	89,55	88,60	–1,06
+39	Gencor Limited 1	17,30	16,75	–3,18
–17,12	General Electric 1	258	259	+0,39
–19,09	General Motors 1	268	267	–0,37
–5,54	Generale Belgique1	370	365	–1,35
–16,86	Grd Metropolitan 1	34,90	34,50	–1,15
–8,27	Guinness Plc 1	39,50	38,80	–1,77
–15,38	Hanson Plc 1	20,55	20,35	–0,97

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
+37,28	Harmony Gold 1	43,50	42,90	–1,38
+1,07	Hewlett-Packard 1	470,10	472	+0,40
+22,18	Hitachi 1	51,70	52,20	+0,97
+12,38	Hoechst 1	1198	1180	–1,50
+5,81	I.B.M 1	353,10	354,60	+0,42
–3,47	I.C.I 1	67,50	66,70	–1,19
–13,78	I.T.T. 1	429	429,80	+0,19
+2,85	Ito Yokado 1	273	273,60	+0,22
+9,82	Matsushita 1	88	85,55	–2,78
–14,12	Mc Donald's 1	145	144,70	–0,21
–13,56	Merck and Co 1	176,70	177,20	+0,28
–6,68	Minnesota Mining 1	295	295,80	+0,27
+14,03	Mitsubishi Corp. 1	63,80	65	+1,88
—	Mobil Corporat. 1	438,80	—	—
–18,05	Morgan J.P. 1	337,10	336,80	–0,09
–2,62	Nestle SA Nom.1	5020	4976	–0,88
—	Nippon MeatPacker1	77,70	—	—
+24,75	Norsk Hydro 1	203,50	200,50	–1,47
+7,41	Petrofina 1	1725	1710	–0,87
–3,63	Philip Morris 1	324	318,10	–1,82
+46,81	Philips N.V 1	178	175	–1,69
–14,08	Placer Dome Inc 1	126,30	125	–1,03
–8,82	Procter Gamble 1	316	310	–1,90
+15,62	Quilmes 1	265	277,50	+4,72
–0,30	Randfontein 1	66,50	65,60	–1,35
–11,38	Rhone Poul.Rorer 1	192,80	192,30	–0,26
–5,13	Royal Dutch 1	601	591	–1,66
+7,14	R T Z 1	74,90	75	+0,13
+15,67	Saatchi & Saatchi1	13,75	13,65	–0,73
–22,59	Sega Enterprises 1	335	346	+3,28
+2,21	Saint-Helena 1	60,90	60	–1,48
–14,57	Schlumberger 1	301	299	–0,66
–4,07	Shell Transport 1	60,75	60	–1,23
–12,57	Siemens 1	2358	2349	–0,38
+9,21	Sony Corporation 1	313,60	313	–0,19
—	Sumitomo Bank 1	100	—	—
+14,05	T.D.K 1	234,40	228	–2,73
–0,74	Telefonica 1	73,60	73,70	+0,14
+11,21	Toshiba 1	39,95	40,15	+0,50
–10,42	Unilever 1	616	610	–0,97
–18,44	Unit.Technologie 1	327	323,40	–1,10
–3,44	Vaal Reefs 1	569	560	–1,58
—	Volkswagen A.G 1	1062	—	—
+32	Volvo (act.B) 1	100,40	99	–1,39
–8,02	Western Deep 1	255	252	–1,18
+6,47	Xerox Corp. 1	571	559	–2,10
–8,52	Yamanouchi 1	100,70	100,20	–0,50
+10,78	Zambia Copper 1	4,95	4,93	–0,40

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,15	7,093
CEPME 8,5% 88 CB	103,01	1,780
CEPME 9% 89 CA#	104,73	0,592
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,997
CFD (CCCE)9,7%90CB	108,39	5,820
CFD exCCCE8,6%92CB	102,06	5,042
CFF 10% 88-98 CA#	107,83	8,904
CFF 9% 88-97 CA#	104,01	8,482
CFF 10,25% 90 CA#	110,50	5,083
CLF 8,9% 88 CA#	104,26	2,609
CLF 9%88-93/98 CA#	104,29	5,499
CNA 9% 4/92 CB	106,15	3,230
CRH 8,6% 92-93 CB	101,50	1,767
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,71	4,448
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,05	4,924
EDF 8,6% 92 CA#	102,35	3,676
Em.Etat10,26%86 CA	104,70	5,172
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,15	0,953
Finansder 9%91CB#	103,30	7,151
Financd.8,6%92 #CB	102	5,372
Floral9,75% 90 CA#	107,78	1,336
OAT 9,9% 94 CA #	100,26	9,412
OAT 8,70%5/95 CA#	101,72	2,622
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,86	6,041
OAT 8,50% 6/97CA #	103,26	1,849
OAT 9,90%12/97 CA#	107,21	7,405
OAT 88-98 TME CA	101,88	3,921
OAT 9/1998 TRA	99	5,735
OAT 9,50%88-98 CA#	106,39	2,056
OAT TMB 01/99 CA	99,28	3,714
OAT 8,125% 99 CA#	102	2,449
OAT 8,50%90/00 CA#	103,40	3,912
OAT 9/00 TRA CA	104	8,913
OAT 10% 5/00 CA#	109,83	2,959
OAT 01 TME CA	—	3,921
OAT 8,5%11/02 CA #	102,80	6,777
OAT 8,50% 19 CA #	99,80	7,499
OAT.8,50%92-23 CA#	98,80	3,280
PTT 11,2% 85 CB#	105,75	8,036
SNCF 8,6% 87-94CA	102,98	5,352
Lyon.Eaux 6,5%90CV	851	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	471	471
Bains C.Monaco 2	785	767
B.N.P.Intercont.2	313	297,40
Bidermann Intl	136,60	—
B T P (la cie) 2	22,50	22,50
Cambodge	943	896
Carbone Lorraine 2	664	652
Case Poclain 2	2,50	—
CBC 1	319,80	315
Centenaire Blanzy	352	352
Ceragen Holding	25,10	—
Champex (Ny)	12,90	21,40
CIC Un.Euro.CIP 1	309	304
C.I.T.R.A.M. (B)	3159	—
Cpt Lyon Alem.2	357	355
Concorde-Ass Risq2	880	880
Gpe Valfond ex.CMP	18,05	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Credit Gen.Ind	45	43
Darblay	469	480
Didot Bottin	540	540
Eaux Bassin Vichy	2499	—
Ecia 1	714	704
Ent.Mag. Paris	4622	—
Eridania Beghin CI	779	761
Fidei(exImmofice)2	245	245
Finalens	398	—
F.I.P.P.	212,10	215
FNAC 2	3336	—
Fonciere (Cie)	601	601
Fonciere Euris	294	295
Foncina	509	490
France I.A.R.D	495	—
France S.A 1	1120	1110
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	329	330
Genefim	285	295
Gevelot	952	940
G.T.I (Transport)	429,50	420
Immobail 2	390	390
Immobanque 2	765	765
In.Marseillaise 2	6690	6500
Invest.(Ste Cle.)	1700	—
Lille Bonnieres	1291	—
Locafinanciere	465	474,50
Louvre 1	209,90	208
Lucia	100	—
Machines Bull 2	22,55	—
Mag.Uniprix	189	189
Metal Deploye	360	360
Mors 2 #	27,50	28,90
Navigation (Nle)	125	130
Oreal (CI)	1049	—
Origny-Desvroise	1256	—
Monoprix	1501	1507
Paluel-Marmont	400	—
Parfinance	197	193
Paris Orleans	275	275
Piper Heidsieck	745	—
Porcher	280	293
Promodes (CI)	657	—
Rochefortaise Com.	215	207,10
Rosario 2	223,10	223
Rougier #	814	794
S.A.F.I.C Alcan	386	384
Saga	555	552
Salins du Midi 2	456	455,10
Savoisienne M.	162	—
Sific 2	740	740
S.I.P.H.	200	—
Sofal	385	—
Soffo	230,10	—
Sofitem	75,10	—
Sofragi	3766	3642
Soudure Autogene	932	930
Sovabail	440	—
Taittinger 1	2450	3450
Tour Eiffel	280	278
Ufiner Cofreth.	1550	1550
Vicat 2	630	626
Virax	115,10	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	799	—
Akzo Nobel Nv	894	889
Alcan Aluminium	139,90	139,10
Arbed	618	—
Astorienne Mines	140,10	—
Banco Pop. Espanol	512	605
Banque Regl.Inter.	38500	38400
Chrysler Corp	285	—
C.I.R SPA	6,85	—
Commerzbank AG	1110	—
Dow Chemical Co.1	380	391
Fiat Ord	21	20,10
G.B.L.(Brux.Lamb.)	715	715
Gevaert	1336	—
Glaxo Holdings Plc	49,90	49,70
Goodyear T.& R.Cy	194	—
Honeywell Inc	180	—
Johannesburg Cons.	136	—
Kubota Corp.	37,30	—
Noranda Mines	98,20	—
Pfizer Inc.	352	344,20
Ricoh Cy	45,10	—
Robeco	364,50	394,50
Rodamco N.V.	162	168,90
Rolinco	366	361,60
Saipem SPA	8	—
Sama Group Plc	39	39
SKF Aktiebolaget	96,50	96
Tenneco Inc	255	—
Toray Ind.	38	—
West Rand Cons.	5,80	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	189,20	—
Bque Hydro Energie	340	—
Bque Hypoth.Europ.	48,60	—
Benedictine* nom.	5550	—
Blanzy-Ouest*	986	—
Brasseries Maroc	350	—
Calciphos*	99	—
Canadien Pacifique	90,50	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	421	—
Cycnos	18,50	—
CEAC*	74,85	—
Fiat Fce nom	142	—
Grace and Co	214	—
Table France*	320	—
Koninkl. Pakhoed	99,20	—
Lecteurs Monde *	229,90	—
Molex	152,90	—
Olf.Com.Pharm. *	901	—
Olivetti Priv.	7,50	—
Paruc.Percier *	200	—
Rorento	253,60	—
Salsa	215	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Emball.*	1900	—
Schlumberger Ind.*	571	—
SEPR *	937	—
SPR "B" nom	267	—
Waterman *	820	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Bairon (Ly) 2 #	464	469
Boisset (Ly)#	272	278
C.A. Paris IDF 1	950	942
Calberson	401,10	—
Cardif SA 1	855	875
CEGEP #	159	159
CFPI	250	250
C.N.I.M 1	1320	—
Codetour	303	200
Creeks	157	175
Dauphin OTA	351	—
Devanlay 2	1088	1075
Labor.Dolisos	180	—
Editions Belfond	92	95,10
Europ Propulsion 2	325	325
Finabail	154	150
Finacor	160,10	160,20
GLM S.A.	435	439
Gravograph	205	200
I.C.C. 2	205	209
Idianova	72,50	73
Immob.Hotel. 2 #	239	240
Int. Computer	148,50	148,50
IPBM	76	73,50
N.S.C Schlum.Ny	1209	1210
Rallye(Cathiard)Ly	203,80	207,40
Serbo CB	542	549
Sylea 2	456	454
Sofco (Ly)	187	187
Sopra	328,50	322,10
TF1-1	527	521
Thermador Hold(Ly)	427	430
Unilog	305	305
Union Assur.Fdal	580	587
Viel et Cie #	229,60	227
Vilmorin et Cie#2	386	381

Sicav (sélection) 9 septembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33842,31	33842,31
Actimonétaire D	32263,57	32263,57
Améri-gan	8259,05	7941,39
Amplia	105885,50	105885,50 ◇
Amplitude Monde D	783,90	770,78
Antigone Trésorerie	778370	778370
Arbitr. Court Terme	8620,72	8620,72
Associa Première	34287,12	34287,12
Associc	1130,52	1130,52
Atout Amérique	106,51	103,91
Atout Asie	112,60	109,85
Atout Futur C	569,03	555,15
Atout Futur D	580,42	548,75
Aurecic	1748,31	1697,39
Avenir Alizes	1948,14	1909,94
Axa Capital	203,41	197,49
Axa Court Terme	9550,84	9550,84
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1082,31	1050,79
Axa.Ep.Fr.Ex Agoparg	928,85	899,08
Axa Europe	125,12	121,48
Axa Investiments	123,63	120,83
Axa NPI	167,27	162,40
Axa Ob.Fr.Extrans	151,13	148,73
Axa.Ob.In.Ex Mu.Il.Se	138,27	134,24
Axa Prem.Ex.Agepre	116,87	113,47
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	153,70	149,22
Axa Valeurs PER	161,74	157,03
Cadence 1	1046,38	1036,02
Cadence 2	1035,34	1025,08
Cadence 3	1026,49	1016,32
Capimonetaire	7389,50	7382,12
Capioblig	7325,90	7253,37
Capitacic	1519,76	1487,30
Cicamonde	1209,81	1174,57
Coexis	1537,13	1508,47
Comptavalor	4179,30	4173,84
Crédit Mutuel Capital	1447,38	1419
Créd.Mut.Ep.Cour.T	776,75	776,75
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	103,96	101,18
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	101,39	98,68
Créd.Mut.Ep.J	20590,85	20590,86
Créd.Mut.Ep.long.T	222,98	217,01
Créd.Mut.Ep.Monde	1301,12	1266,30
Créd.Mut.Ep.Quatre	1084,34	1055,32
Dieze	1631,47	1601,05
Drouot France	1049,22	1019,66
Drouot Sécurité	221,75	215,29
Ecocic	1243,69	1207,47
Ecupar	125,63	121,97
Ecur. Actions futur	200,72	194,87
Ecur. Capicourt	198,10	197,61
Ecur. Capitalisation	195,37	193,44
Ecur. Expansion	289439,58	289298,41
Ecur. Géovaleurs	2822,01	2739,82
Ecur. Investissement	165,82	160,99
Ecur. Monepremière	10004,51	10004,51
Ecur. Monétaire	23349,76	23349,76
Ecur. Trésorerie	2873,43	2873,43
Ecur. Trimestriel	1945,66	1926,40
Elancial D	128,67	122,98
Elicash	837426,54	837426,54 ◇
Emergence Poste D	107,83	103,91
Energia	383,17	365,79
Eparcic	4316,27	4316,27
Eparcourt-Sicav	200,45	199,95
Epargne-Unie	1519,23	1492,18
Eufi Cash capi	9201,68	9201,68 ◆
Eurco Solidarité	1173,89	1162,27 ◆
Eurocic Leaders	1306,80	1268,74
Eurodyn	1492,79	1456,38

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8189,77	7874,78
Fonsicav	17323,56	17288,98
France-gan	14266,98	13718,15
France Garantie	257,60	257,09
France Obligations	453,26	448,77
Francic	526,39	511,06
Francic Pierre	122,51	118,94
Francic-Regions	1474,47	1431,52
GAN Rendement	5001,18	4927,27
Gestion	17477,89	17477,89 ◆
Horizon	1559,67	1514,24
HLM Monétaire	16656,26	16656,26
Indicia	1175,52	1146,64 ◆
Indust.Fse.Court.T	1773,58	1764,76 ◇
Intensys D	108,27	106
Interepar	105961,24	102874,99
Interoblig	5513,96	5459,37
Intersélection Fce	568,93	557,77
Japacic	189,75	184,22
Jeunepargne	327,44	322,60
Latitude C	2661,93	2657,94
Lion Association	11240,61	11240,61 ◆
Lion Institution	35057,37	34969,95 ◆
Lionplus	1155,47	1132,81 ◆
Lion Trésor	2126,58	2105,50 ◆
Livret Bourse Inv.	634,48	616
Livret Portefeuil.	812,48	788,82
Méditerranée	226,03	219,45
Mensuel CIC	10162,38	10061,76
Monedan	81506,71	81506,71
Mone.J.	10675,44	10675,44 ◇
Monévalor	48942,42	48942,42
Mutualité dépôts	16103,83	16071,89
Natio Court Terme	37659	37546
Natio Court Terme2	340658	340658
Natio Epargne	21036,82	20928,53
Natio Ep. Capital	12924,28	12796,32
Natio Ep. Croissance	2040,56	2080,55
Natio Ep. Obligations	204,13	200,13
Natio Epargne Retraite	132,79	130,19
Natio Epargne Trésor	9182,26	9163,93
Natio Epargne Valeur	499,20	489,41
Natio France Index	1087,43	1068,11
Natio Immobilier	1332	1305,88
Natio Inter	1680,89	1647,93
Natio Monétaire	9881,07	9881,07
Natio Opportunités	155,11	152,07
Natio Patrimoine	1506,98	1477,33
Natio Perspectives	1271,94	1247
Natio Placements	70183,62	70183,62
Natio Revenus	1023,86	1013,72
Natio Sécurité	12044,35	12044,35
Natio Valeurs	963,85	944,95
Nippon-Gan	7457,10	7170,29
Nord Sud Dévelop.	1877,99	1874,24 ◇
Oblicic-Mondial	3031,92	2987,11
Oblicic-Régions	1063,76	1048,04
Oblifutur	3234,60	3174,29
Oblig. ttes caté.	205,53	202,49
Oblition	1602,26	1588,40 ◆
Oblisécurité Sicav	15438,40	15438,40
Oblitys D	509,57	502,04
Oraction	1638,56	1590,79
Parvalor	639,11	626,58
Plénitude D	159,53	154,88
Poste Croissance C	3208,46	3205,25
Poste Gestion C	39353,35	39353,35
Première Oblig. C	11521,06	11521,06
Première Oblig. D	10723,66	10718,30
Prévoy. Ecureuil	97,93	96,96

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	34870,31	34870,31
Proficius	906,19	889,29
Rentacic	163,88	161,47
Revenus Trimestr.	5215,52	5163,88
Revenu-Vert	1131,87	1110,77
St Honoré Vie & Santé	1208,07	1153,29
St Honoré Bons du Tr.	13295,32	13229,17
St Honoré Invest.	1006,70	961,05
St Honoré Pacifique	879,62	838,78
St Honoré Real	17794,55	17723,66
Sécuricic	2048,86	2048,86
Sécuri-Gan	13006,79	12751,75
Sécuritaux	1645,03	1645,03
Sensivalor	31158,48	31158,48
SEVEA	105,83	103,25 ◆
SFI-CNP Assur	760,90	738,74
S.G. France opport. C	1562,82	1532,18
S.G. France opport. D	1548,58	1518,22
S.G. Monde opport. C	1041,77	1021,34
S.G. Monde opport. D	1041,77	1021,34
Sicav Associations	2176,89	2176,89
Sicav 5.000	505,41	491,88 ◆
S.I. Est	1416,82	1375,38
Slivafrance	820,79	798,82 ◆
Slivam	446,06	434,12 ◆
Slivarente	211,57	207,42 ◆
Slivinter	535,27	520,94 ◆
Sogenfrance C	1406,63	1379,05
Sogenfrance D	1337,46	1311,24
Sogépargne	318,11	312,98
Sogevar	1177,85	1154,75
Sogiinter	1636,56	1604,47
Soleil Investissements	700,95	673,99
Solstice D	2250,53	2244,92
State Street Act. Eur	12684,37	12255,43 ◆
State Street Act. Frce	12256,33	11899,35 ◆
St. Str. Act.Japon	1561,51	1508,71
State Street Emer. Mts	2066,52	1987,17 ◆
St.Street OAT Plus	12269,18	12028,61 ◆
Stratégie Actions	1023,82	984,44
Stratégie Rendement	1607,27	1556,68
Synthesis	12761,55	12511,32
Techno-Gan	6755,70	6495,87
Thésora D	776,08	768,40
Trésor Plus	1516,84	1501,82
Trésor Trimestriel	1010,11	1000,11
Trésoricic	156048,19	156048,19
Trilion	5164,59	5098,31 ◆
Uni-Associations	123,63	123,63 ◇
Uni-Foncier	1358,87	1317,73
Unifrance	848,99	831,21
Uni-Garantie C	1392,80	1366,83
Uni-Garantie D	1297,90	1273,70
Uni Régions	1613,04	1573,70
Univar	276,15	276,15 ◇
Univers Actions	1637,24	1597,31
Univers Obligations	1904,85	1869,33
Valorg	2371,09	2368,72
Valreal	31654,01	31638,19
Winterthur St-Honoré	251,34	238,94

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 09/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3155	5,3515	5	5,60
Ecu	6,5285	6,5300	—	—
Allemagne (100 dm)	342,7200	342,6100	330	354
Belgique (100 F)	16,6420	16,6390	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,6800	305,6300	292	314
Italie (1000 lires)	3,3695	3,3690	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,6400	86,6500	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,1155	8,1330	7,75	8,50
Gde-Bretagne (1 L)	8,2230	8,2450	7,80	8,65
Grèce (100 drachmes)	2,2510	2,2505	2,05	2,60
Suisse (100 f)	409,5800	409,6100	395	419
Suède (100 krs)	69,7200	70,0400	63	73
Norvège (100 k)	77,9500	78	73	82
Autriche (100 sch)	48,6990	48,6810	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1170	4,1235	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3650	3,3600	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,8842	3,9034	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3492	5,3719	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 09/09
Or fin (kilo en barre)	66900	66700
Or fin (en lingot)	66950	67400
Napoléon (20f)	385	385
Pièce Fr (10 f)	315	—
Pièce Suisse (20 f)	390	388
Pièce Latine (20 f)	385	388
Souverain	490	490
Pièce 20 dollars	2505	2560
Pièce 10 dollars	1300	1280
Pièce 5 dollars	675	—
Pièce 50 pesos	2500	2505
Pièce 10 florins	400	403

Matif (Marché à terme international de France)
9 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 183464

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	111	112	111,08
Précédent	111,06	112,68	111,72

CAC 40 A TERME
Volume : 29081

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	1952	1964,50	....
Précédent	1990	2000	....

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

LUNDI 12 SEPTEMBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : *Le Miel et les Abeilles.***
16.50 **Club Dorothée.**
17.50 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.00).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Série : Navarro.**
22.30 ***Série : Columbo.***
23.50 **F1 Magazine.** Spécial Grand Prix d'Italie à *Monza.*
0.25 **Sport : Football.**

FRANCE 2

13.50 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.30 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 4.00).
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.35 **Série : La Fête à la maison.**
18.12 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 2.45).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25 et à 1.20).
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.45 ***Intervention de François Mitterrand.*** Entretien avec Jean-Pierre Elkabbach.
22.45 ▶ **Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Réussir à tout prix ou à quoi bon ? 1. Réussir sinon rien.
0.00 **Journal et Météo.**
0.20 **Magazine : Le Cercle de minuit.**

FRANCE 3

13.00 **Magazine : Vincent à l'heure.**
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.**
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Port Soudan*, d'Olivier Rolin.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Cinéma : French Cancan.** ■■ Film franco-britannique de Jean Renoir (1954).
22.35 **Météo et Journal.**
23.10 **Cinéma : La Grande Illusion.** ■■■ Film français de Jean Renoir (1937).
1.00 **Cinéma : Une partie de campagne.** ■■■ Film français de Jean Renoir (1936).

CANAL +

13.35 **Téléfilm : La Raison du plus fort.** De Simon Langton.
15.55 **Le Journal du cinéma.**
16.00 **Cinéma : Batman, le défi.** ■■ Film américain de Tim Burton (1991).
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Jeux de guerre.** □ Film américain de Phillip Noyce (1992).
22.25 **Flash d'informations.**
22.30 **Le Journal du cinéma.**
22.35 **Cinéma : Babette s'en va-t-en guerre.** ■ Film français de Christian-Jaque (1959).
0.15 **Cinéma : Krapatchouk.** □ Film franco-hispano-belge d'Enrique Gabriel Lipschutz (1991).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Documentaire : A. K.** De Chris Marker (rediff.).
18.15 **Magazine : Snark.** La Piste du cochon, de Gianluigi Toccafondo ; Porky fait du cinéma, de Fred Avery ; Franzi, de Katharina Wibmer ; The Singing Sculpture, de Gilbert et George ; René and Georgette Magritte with their Dog after the War, de Joan Logue (rediff.).
18.40 **Documentaire : La Roulotteuse.** D'Alain Cavalier (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Documentaire : Les Remèdes de l'empire du Milieu.** De Volker Lange.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Cinéma : Ran.** ■■ Film japonais d'Akira Kurosawa (1985).
23.15 **Documentaire : Elias Canetti et Hrdlicka *à la galerie Valentien.*** De Norbert Beilharz.
23.50 **Magazine : Macadam.** Stevie Wonder, de Gaz Gorham.
0.40 **Court métrage : Les chèvres monteront au ciel.** De Saso Podgoresk (20 min.).

M6

13.25 **Téléfilm : Le Domaine de la peur.** De Brian Grant.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Les deux font la loi.**
18.10 **Série : Agence Acapulco.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Ciné 6.**
20.50 **Cinéma : Tous les coups sont permis.** □ Film américain de Newt Arnold (1988).
22.35 **Cinéma : Les Affranchis.** ■■■ Film américain de Martin Scorsese (1990).
1.10 ***Six minutes première heure.***
1.20 **Magazine : Jazz 6.** Russell Malone Quartet.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Contrepoints épistolaires. 1. La lecture et l'écoute.
20.30 **L'Histoire en direct.** Le procès Barbie. Débat, avec Charles Libman, Beate Klarsfeld, Dominique Jamet, Antoine Spire.
21.30 **Fiction.** Avignon 94 : Pour Yves Bonnefoy.
22.40 **La Radio dans les yeux.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Echos d'Asie centrale. 1. Mongolie.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert** (en direct de Gand lors du Festival des Flandres) : Geistliche Chormusik op. 111 SWV 369-97 (1re partie), de Schutz, par le Collegium vocale, dir. Philippe Herreweghe.
22.35 **Soliste.** Par Denise Bahous. Salvatore Accardo, violon.
23.00 **Ainsi la nuit.** Par Denise Bahous. Quintette pour guitare et cordes en ré majeur G 449, de Boccherini.
0.05 **Les Fantaisies du voyageur.** Par Caroline Bourgine. Musiques et chants de Mongolie.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Rentrée sociale, économie, emploi, salaires : questions à Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Lueur

ANNONÇANT l'entretien particulier de lundi soir accordé par le chef de l'Etat au président de la télévision publique, France 2 diffusa une étrange bande-annonce. Plusieurs photos en noir et blanc de François Mitterrand jeune s'y succédèrent, tandis que le commentaire détaillait audacieusment le programme des conversations : *« son passé, notre passé, François Mitterrand et l'Histoire».*

Parmi les images sélectionnées dans ce court document, diffusé à plusieurs reprises au cours de la soirée de dimanche, on guetta « *la* » photo récemment redécouverte, celle de Mitterrand et Pétain. En vain. Elle n'avait pas été retenue au montage, pas davantage que les autres qui, depuis quelques jours, nous poursuivent : l'étudiant Mitterrand derrière la banderole appelant à faire grève contre « l'invasion métèque » à l'université, ou le même, hilare, dans une autre manifestation d'extrême-droite, entre deux gardiens de la paix. France 2 n'avait choisi que des photos neutres, ne suggérant rien d'autre que cette révélation étonnante : François Mitterrand avait naguère été jeune. Ainsi, du spectacle attendu le lendemain, tout baigné des feux sanglants du crépuscule, le programme était-il au moins distribué en gants blancs.

A 7 sur 7, Anne Sinclair avait choisi, pour illustrer les révélations de la semaine dernière, une autre photo : celle du Figaro, François Mitterrand debout et souriant dans la forêt de Latche. C'était là, toujours en noir et blanc, un autre Mitterrand, au milieu de ses chênes éternels. Solitaire et narquois, il semblait n'avoir de comptes à rendre qu'à eux, qui *lui avaient toujours été fidèles.* Cette paisible futaie nous ramenait aussi au bon temps de 1981, quand la Cour et le pays *s'émerveillaient* gravement de l'amour présidentiel des arbres. Par dessus les ans, il nous semblait les entendre encore.

Au « Grand jury RTL Le *Monde* », *désormais diffusé* en direct sur le câble, l'on demanda à M. Henri Emmanuelli son sentiment sur « l'affaire ». Mais M. Emmanuelli n'avait aucun sentiment. Bousquet, Pétain, la duperie d'un demi-siècle : rien ne *l'étonnait, rien ne le chagrinait.* Il n'y voyait que complots d'adversaires de toujours, ballets de hyènes autour du lion affaibli, manœuvres préparatoires de congrès. On le regardait, accablés. Qu'attendait-on, au juste ? Non point évidemment que M. Emmanuelli dansât avec les hyènes, si hyènes il y a. Mais simplement la marque d'un étonnement, d'une douleur, d'une détresse, *quelques mots bafouillés – j'ai beaucoup cru à cet homme, je lui ai beaucoup donné, et maintenant je ne comprends plus, je suis perdu* – qui eussent laissé deviner, sous l'aveugle fidélité, la présence de cette petite lueur tremblante : la conscience.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 13 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Mésaventures.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Alfred J. Kwak.
6.58 **Météo** (et à 7.13, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée avant l'école.** Les Quatre Filles du docteur Marc ; Vas-y Julie ; Dragon Ball ; Clip.
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 **Série : Haine et passions.**
9.40 **Série : Riviera.**
10.20 **Série : Le Destin du docteur Calvet.**
10.50 **Série : Tribunal.**
11.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.55 **Sport : Football.** Coupe UEFA, 1er tour match aller : Volgograd-FC Nantes, en direct de Volgograd (Russie) ; à 17.45, mi-temps ; à 18.00, 2e mi-temps.
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.25).
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Cinéma : Un flic à la maternelle.** □ Film américain d'Ivan Reitman (1990). Avec Arnold Schwarzenegger, Penelope Ann Miller, Pamela Reed.
22.45 **Tiercé.**
22.50 **Les Films dans les salles.**
23.00 **Cinéma : The Punisher.** □ Film américain de Mark Goldblatt (1989). Avec Dolph Lundgren, Lou Gossett Jr., Jeroen Krabbe.
0.30 **Série : Paire d'as.**
1.30 **Journal et Météo.**
1.40 **Magazine : Reportages.** Les Bourlingueurs de l'océan, de Jean-Luc Blain et Marc Garmirian (rediff.).
2.05 **TF 1 nuit** (et à 3.05, 3.40, 4.10).
2.15 **Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard** (4e épisode).
3.15 **Documentaire : L'Aventure des plantes.** Quand on est mort, c'est pour la vie.
3.50 **Série : Passions.**
4.20 **Série : Côté cœur.**
4.45 **Musique.**
5.05 **Documentaire : Histoires naturelles.** Gabon, l'eau et la forêt.

FRANCE 2

6.00 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.20 **Magazine : Matin bonheur.** Spécial vendanges.
11.15 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 3.10).
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal et Bourse.**
13.40 **INC.**
13.45 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.30 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 4.00). Emission présentée par Pascal Sevran. Les gens de la compagnie. Avec Pascal Sevran, Dominique Emorine, Zina Oleg, Marc Pascal, Jacqueline Boyer, Marie Lazzaro, Pascal Chevalier, Josy Andrieu, Tony Gama.
16.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.35 **Série : La Fête à la maison.**
18.12 **Jeu : Que le meilleur gagne.**
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25 et 1.30). Présenté par Michel Drucker. Invités : Jean Réno, Marc Jolivet.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.55 **Cinéma : Trois hommes et un couffin.** ■ Film français de Coline Serreau (1985). Avec Roland Giraud, Michel Boujenah, André Dussollier.
22.50 ▶ **Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Réussir à tout prix ou à quoi bon ? 2. Réussir pour quoi faire ?
0.00 **Journal et Météo.**
0.25 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler et Daniel Schick.
2.00 **Variétés : Taratata** (rediff.).
3.40 **24 heures d'info.**
5.00 **Dessin animé.**
5.05 **Série : Le Privé.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.** Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; Mine de rien ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : le Sceptre d'Ottokar.
8.25 **Continentales.** Présenté par Nicolas Don. Euro hebdo : l'Allemagne ; à 8.30, Zak, magazine de la WDR ; à 8.55, Je me souviens : 30 août 1944, la libération de Verdun, de I. Fremont ; à 9.00, Oggetuige, l'actualité des Pays-Bas ; à 9.20, Eurokiosque.
9.40 **Magazine : Génération 3.** Présenté par Marie-Laure Augry. Incitation à la lecture : Poil de Carotte, de Jacqueline Margueritte ; à 10.10, Semaine thématique : Histoire des sciences. 2. Des calculateurs aux ordinateurs. Invité : Paul Caro, délégué aux affaires scientifiques. Document : Histoires d'ordinateurs, les cerveaux géants, de Fiona Holmes.
11.10 **Magazine : Emplois du temps.** Les métiers de la beauté : l'esthétique.
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : Vincent à l'heure.**
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le Crabe aux pinces d'or ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Léonard de Vinci.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Carnets*, de Joseph Joubert.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Spectacle de magie : David Copperfield.** Présenté par Vincent Perrot.
22.25 **Météo et Journal.**
23.00 **Documentaire : Les Cinq Continents.** Présenté par Bernard Rapp. Le Mouton noir, documentaire de Jacques Godbout. *A l'occasion des élections provinciales, un an de vie politique au Québec.*
0.00 **Magazine : A la une sur la 3.** Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandra.
0.15 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.50 **Musique : Cadran lunaire.**

CANAL +

— En clair jusqu'à 7.30 —

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.15).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** X-Men.
7.55 **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot (rediff.).
8.50 **Téléfilm : Un scoop sanglant.** De Ross Devenish, avec Lynn Redgrave, Cyril Nri.
10.50 **Flash d'informations.**
10.53 **Cinéma : Metropolitan.** ■■ Film américain de Whit Stillman (1989). Avec Carolyn Farina, Edward Clements, Christopher Higeman. *Un premier film très abouti, littéraire, finement dialogué.*

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 **Magazine : La Grande Famille.** Présenté par Michel Field. Les femmes qui font les premiers pas ; J'ai peur à la récré.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : Babette s'en va-t-en guerre.** ■ Film français de Christian-Jaque (1959). Avec Brigitte Bardot, Jacques Charrier, Francis Blanche. *L'ingénuité gauche de BB. Comédie plutôt futée et bien rythmée.*
15.15 **Magazine : 24 heures.** Présenté par Erik Gilbert. La chasse au sanglier en Corse (rediff.).
16.10 **Le Journal du cinéma.**
16.15 **Cinéma : Cible émouvante.** ■ Film français de Pierre Salvadori (1993). Avec Jean Rochefort, Marie Trintignant, Guillaume Depardieu. *Un premier film en forme de comédie macabre.*
17.40 **Documentaire : Les Infatigables Voyageurs de l'océan.** De Sarah Cunliffe et Howard Hall.
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

— En clair jusqu'à 18.45 —

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Sport : Football.** Matches aller du 1er tour de la Coupe de l'UEFA. Girondins de Bordeaux-SK Lillestroem (Norvège) : à 18.45, coup d'envoi en direct ; Olympiacos Le Pirée (Grèce)-Olympique de Marseille : à 20.30, coup d'envoi en direct ; Cannes-Fernabahce (Turquie) : à 22.15, coup d'envoi en différé.
0.20 **Cinéma : Kalifornia.** ■■ Film américain de Dominic Sena (1992). Avec Brad Pitt, Juliette Lewis, David Duchovny (v.o.). *Thriller maniéré signé d'un réalisateur de clips. Interprétation hallucinée de Brad Pitt et Juliette Lewis.*
2.15 **Documentaire : J. Edgar Hoover, la double vie du chef du FBI.**

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 **Cinéma : Moby Dick.** ■■ Film américain de John Huston (1956, v.o., rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 ▶ **Documentaire : Nous sommes des survivants, interrogez-nous.** De Carmen Börsch.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Magazine : Transit.** Présenté par Daniel Leconte. Rue de l'étoile rouge ; La mafia russe, documentaire de Cecilia Zadig et Malcolm Dixelius.
21.35 **Court métrage : Palace café.** D'Andrew Lancaster.
21.45 ▶ **Soirée thématique : Joseph Beuys.** L'artiste, la politique, la subversion. Soirée proposée par Peter Fuhrmann.
21.46 **Documentaire : Qui est Joseph Beuys ?**
22.00 **Documentaire : Chaque homme est un artiste.**
22.55 **Débat.** Animé par Anne Linsel, avec Werner Spiess, professeur en histoire de l'art ; Harald Szeemann, concepteur de l'exposition Beuys ; Catherine Francblin, critique d'art et responsable du service culturel du Musée d'art moderne de la Ville de Paris.
23.25 **Documentaire : L'Art indispensable, Joseph Beuys et la politique.**
23.45 **Entretien avec Klaus Staeck.**
23.55 **Documentaire : Clèves.** Une Mongolie intérieure, d'Hannes Heer.
0.25 **Documentaire : I Like America and America Likes me.** D'Helmut Wietz (30 min.).

M 6

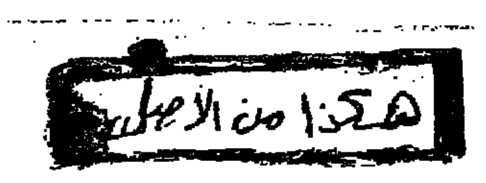
6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **M 6 Boutique.** Télé-achat.
9.30 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.00, 15.00, 0.30, 6.05).
11.25 **Série : Lassie.**
11.55 **Série : Papa Schultz.**
12.25 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Téléfilm : Rêves de femmes.** D'Ivan Naguy, avec Donna Mills, James Brolin.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Les deux font la loi.**
18.10 **Série : Agence Acapulco.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Grandeur nature.**
20.50 **Série : Docteur Quinn, femme médecin.** L'Epidémie ; Une visite inattendue. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.40 **Téléfilm : Une mère en danger.** De Fred Walton, avec Loni Anderson, Anthony John Denison. *A sa sortie de prison, un homme réapparaît dans la vie d'une femme qu'il a violée dix ans auparavant. Il veut obtenir la garde conjointe de l'enfant que cette femme a mis au monde.*
0.20 **Six minutes première heure.**
2.00 **Rediffusions.** Rock express ; L'Ouest américain ; Salsa opus 3 (Puerto-Rico) ; Portrait des passions françaises (L'indifférence) ; Fax'O ; Salzbourg, festival et contrepoint.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Contrepoints épistolaires. 2. La correspondance et la connaissance de l'œuvre musicale.
20.30 **Archipel médecine.** Le serment d'Hippocrate.
22.40 **Les *Nuits magnétiques*.** Ecrire, exister (1).
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Echos d'Asie Centrale. 2. Tuva.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 21 septembre 1993 à Francfort) : Schuberts Winterreise pour ténor et petit orchestre, de Zender, par le Modern Ensemble, dir. Hans Zender ; sol. : Hans-Peter Blochwitz, ténor.
22.35 **Soliste.** Salvatore Accardo, violon.
23.00 **Ainsi la nuit.** Divertissement pour violon, alto et violoncelle en mi bémol majeur K 563, de Mozart.
0.05 **La Guitare dans tous ses états.** Par Robert J. Vidal.



Dans une lettre envoyée en août à son homologue nippon

M. Balladur s'inquiète du manque de transparence des marchés militaires japonais

Dans leurs pressions sur le Japon en vue d'une plus grande ouverture aux importations, les Etats-Unis ne mentionnent jamais un domaine où la transparence est loin d'être de mise : le marché de la défense. C'est en effet un quasi-monopole des Américains aidés par un puissant lobby politique nippon. Dans une lettre à son homologue japonais, le premier ministre Edouard Balladur s'inquiète de l'absence de transparence qui prévaut sur ce marché.

TOKYO

de notre correspondant

La dépendance du Japon à l'égard des Etats-Unis en matière de sécurité a favorisé, depuis la guerre, la formation d'un lobby politique *qui contrôle toutes les tractations en* matière de défense et, jusqu'à un certain point, d'aéronautique civile. Un lobby qui a la haute main sur de très « juteuses » affaires : le Japon est au sixième rang dans le monde pour les dépenses militaires. Sur les 5 milliards de dollars que présentent les matériels militaires importés, les Américains enlèvent la quasi-totalité (90 %) des contrats, le reste étant réparti entre les Britanniques (qui ont réussi à vendre des appareils U-125 mais ont cédé par la suite l'entreprise aux Américains...), les Français et les Italiens.

La procédure d'acquisition par l'Agence de défense de neuf nouveaux appareils de soutien multifonctionnel, qui s'inscrit dans le programme « UX » (360 millions de dollars), est symptomatique de l'opacité de la prise de décision. Le quotidien *Asahi* écrit, lundi 12 septembre en première page, que le premier ministre français Edouard Balladur a envoyé le 22 août une lettre à son homologue japonais, Tomiichi Murayama lui demandant de veiller personnellement à la transparence des choix pour ce contrat. Une lettre dont on confirme l'existence à Paris, en soulignant qu'écrite, avant la visite de l'empereur du Japon en France en octobre, elle ne se limite *pas à aborder ce seul marché, mais* s'inquiète aussi, plus généralement, de la place faite au programme Airbus.

Batailles de clans et caisses noires

Cette démarche inhabituelle, souligne l'*Asahi*, intervient alors que se déroule une âpre bataille entre clans politiques pour le contrôle des « fromages » politico-administratifs qui alimentent leurs caisses noires. Les changements de majorité intervenus au cours de l'année écoulée ont ébranlé les « fiefs » contrôlés antérieurement par les libéraux démocrates (PLD) qui sont restés plus de quarante ans au pouvoir. C'est le cas du marché des armements qui est passé aujourd'hui de Shin Kanemaru (parrain déchu du PLD) à Ichiro Ozawa, secrétaire général du parti de la renaissance (PR).

Dans l'affaire de l'acquisition des neuf nouveaux appareils de liaison, trois avions sont en lice : le Gulfstream IV américain, le Challenger 601 canadien et le Falcon 900 du français Dassault. D'entrée de jeu, un « consensus » s'était dégagé en faveur de l'appareil américain en *faisant valoir des arguments biaisés* bien que, de l'avis d'experts tiers, le Falcon réponde davantage aux demandes nippones (il est plus économique et requiert des pistes d'atterrissage plus courtes).

La fluidité de la vie politique et l'offensive des libéraux démocrates qui cherchent à récupérer leurs réseaux ont favorisé les fuites. Ainsi l'hebdomadaire *Shukan Post* a-t-il récemment publié un article documenté sur les dessous de l'accord entre les Américains et le lobby de l'armement dans cette affaire. Une procédure qui provoqua des réactions de certains membres du cabinet qui ont mis en doute son impartialité. Le ministère des finances, les affaires étrangères et l'Agence de défense réexaminent actuellement le dossier pour arriver peut-être à une décision plus équitable.

Dans les années 70, le scandale Lockheed (pots de vin payés par le constructeur américain aux dirigeants de plusieurs pays) avait entamé, *au Japon, les réseaux nippo-*américains datant du lendemain de la défaite (tel que celui de l'ancien criminel de guerre et ruffian notoire Yoshio Kodama). Ils se sont reconstitués ensuite sous la houlette de Shin Kanemaru sous couvert notamment d'un institut de recherches (*le Centre japonais pour* les études stratégiques) composé d'anciens fonctionnaires de l'Agence de défense et présidé par son ancien bras droit Ichiro Ozawa. Avec l'éviction de Kanemaru de la scène politique (à la suite du scandale Sagawa Kyubin et de la révélation de ses liens avec la pègre), c'est Ozawa qui a hérité, entre autres, du *lobby* militaro-industriel.

L'une des personnalités centrale dans ces affaires semble être un sénateur Hideaki Tamura, ancien fonctionnaire de l'Agence de défense passé du PLD au PR. Parmi les conseillers du centre, on retrouve *l'ancien premier ministre Hata*, (président du PR). Ce lobby s'étend apparemment également à l'aéronautique civile par l'entreprise d'une maison de commerce d'importance moyenne, Yamada Yoko, qui est dans la mouvance de Hideaki Tamura par laquelle transite les des-*sous de table*.

La bataille pour le contrôle des « fromages » politico-administratifs semble être aussi à l'origine d'un scandale dans l'aide au développement : la Commission pour les pratiques commerciales équitables enquête auprès de plusieurs maisons de commerce soupçonnées d'ententes préalables dans des appels d'offres organisés par l'agence de coopération internationale. L'aide publique au développement est aussi l'un des domaines où la pratique des commissions est fréquente.

PHILIPPE PONS

La difficile succession du maire de Bordeaux

M. Chaban-Delmas tente de regrouper la majorité municipale

BORDEAUX

de notre correspondant

Jacques Chaban-Delmas (RPR), maire de Bordeaux, a réuni *les conseillers municipaux* de sa majorité, vendredi 9 septembre. Cette réunion avait pour but de recréer l'unité au sein des groupes RPR et UDF de la ville et de la communauté urbaine (CUB), divisés par la question de sa succession, et de trouver une solution au dossier du métro, repoussé par les conseillers communautaires le 22 juillet.

Au sein de la majorité municipale, dont le maire a longtemps été le patron incontesté jusqu'à ce que son activité soit diminuée par des problèmes de santé, les conseillers sont sommés de choisir entre le seul candidat déclaré à la succession, Jacques Valade (RPR), dauphin en disgrâce et président du conseil régional, et Alain Juppé (RPR), ministre des *affaires étrangères et secrétaire* général du parti gaulliste. Ce dernier n'est pas encore officiellement sur les rangs, mais il multiplie les signes en direction de la ville.

Il faut y ajouter un second clivage. Dans la perspective de l'élection présidentielle, la majorité de l'UDF locale, favorable à M. Valade pour la mairie, se prononcerait plutôt pour Edouard Balladur. Le RPR est plus divisé. Favorable à Jacques Chirac, il n'est plus du tout le bloc monolithique que M. Chaban-Delmas contrôlait entièrement. D'autant que l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 1974 pourrait se prononcer très officiellement en octobre en faveur de M. Balladur.

Dernière source de dissensions, *les proches de M. Juppé*, qui accusent M. Valade de marchander le soutien de l'UDF contre la présidence du conseil régional, reprochent aux partisans de l'ancien dauphin d'avoir fait capoter le projet de métro lors du vote à bulletin secret au mois de juillet, alors que M. Chaban-Delmas tient à toutes forces à ce que ce chantier soit la dernière empreinte qu'il laissera sur la ville, au bout de près de cinquante ans de gestion. Dans ce contexte tendu, M. Chaban-Delmas est sorti de sa retraite d'Ascain, dans les Pyrénées-Atlantiques, pour présider une réunion qui aurait dû rester confidentielle.

Première décision : éviter les frictions apparentes. L'UDF se voit reconnaître une plus grande autonomie. Elle ne se constituera pas en groupe politique à la CUB, comme elle en avait manifesté l'intention, mais elle est dotée d'un coordinateur, Alain Cazabonne, maire de Talence. Quant à M. Chaban-Delmas, il compte reprendre personnellement les choses en main.

M. Chaban-Delmas aurait admis la nécessité d'un nouvel examen. La plupart des conseillers de son groupe, quel que soit leur vote le 22 juillet, semblent d'accord pour réfléchir à nouveau au tracé, remercier Jacques Boissieras, vice-président de la CUB *responsable du projet repoussé*, et trouver peut-être un nouveau concessionnaire et des partenaires financiers moins intraitables.

Un élément nouveau a facilité l'entente politique sur ce dossier. Le commissaire de la République *vient de demander* l'annulation de la déclaration d'utilité publique du métro de Bordeaux. Il est probable qu'il sera suivi par le tribunal administratif. De quoi rassurer les élus du groupe RPR-UDF : il y a toutes les chances pour qu'ils n'aient à revoter sur ce dossier qu'après *les prochaines municipales*, soit après le départ de M. Chaban-Delmas.

PIERRE CHERRUAU

DÉFENSE : un accord de coopération franco-philippin. – En visite officielle en France, *du lundi 12 au* samedi 17 septembre (lire page 6), le ministre de la défense des Philippines, Renato de Villa, signera un accord de coopération avec François Léotard. Cet accord, le premier à être conclu par Manille avec un pays européen, porte sur la fourniture d'équipements militaires, des exercices communs et sur la formation d'officiers par la France. Après avoir accompagné le président Fidel Ramos durant sa visite officielle en France les 13 et 14 septembre, M. de Villa se rendra dans plusieurs bases militaires et sera reçu par des industriels français, notamment dans le secteur des bateaux et des hélicoptères.

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Opération décodeurs propres

VIVONS-NOUS dans une société de flibuste, de traficotage et de rapine ? C'est fort possible, à lire cette information dans la rubrique communication, samedi : l'opération « Chadec », changement de décodeur.

Canal Plus est piratée d'abondance. La chaîne le sait, l'a admis depuis toujours. Peut-être même s'en est-elle longtemps accommodé, en dehors de quelques poursuites diligen-*tées quand un réseau avait* l'extrême obligeance, ou l'extrême maladresse, de se *faire pincer*. Après tout, le piratage est l'hommage du vice à la qualité. Et on ne saurait mettre un flic derrière chaque téléviseur. La chaîne fit donc avec, en *se souvenant que derrière* l'audience officielle, le cochon d'abonné, vous et moi, il y avait la grande masse fantomatique des bidouilleurs de décodeurs.

Tous ceux-là, et ils sont légion, croyaient pouvoir vivre heureux le reste de leur temps, *sans remords ni prélèvement* mensuel, avec leur passe-partout à images. Ils ne se rendaient pas compte, les malheureux, que Canal Plus, chaîne à vice sans fin, ne les laissait prospérer que pour mieux les accrocher.

La licence et, d'un seul coup, sans préavis, le manque. Les pirates ont mangé leur pain blanc. A partir de ce lundi, les 600 000 honnêtes abonnés de la région parisienne, ceux, monsieur Lescure, qui peuvent marcher la tête haute dans la rue, décodeur sous le bras, vont toucher légitimement leur prix du civisme télévisuel : une autre machine à démêler les lignes, toute neuve, tout belle, toute vierge, un boîtier Syster réputé inviolable. Les autres, les malfaisants, tous ces gens de peu de morale dont le cousin connaissait un type qui connaissait un type, seront feintés, cryptés, renvoyés à la case départ. Ils ne pourront même plus regarder le porno, à travers une passoire, un cryptage renforcé venant au secours des ligues de vertu. Il leur faudra, juste châtiment, enfin payer pour voir, à ces adeptes du Canal Plus menteur.

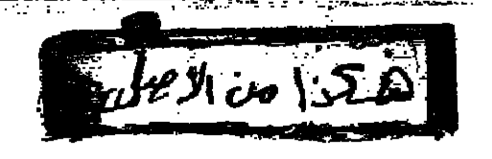
Et ils paieront tant ils sont accros. Car on peut toujours se désabonner, geste protestataire du meilleur effet, le fait de payer donnant le droit inaliénable de ne plus le faire. On ne saurait se « dépirater » sans risquer le ridicule. La chaîne ne s'y est pas trompé. De son opération décodeurs propres, elle espère, dans ses filets, ramener 400 000 abonnés supplémentaires en région parisienne. 400 000 pirates, contraints et forcés, venant aux guichets du repentir souscrire un abonnement.

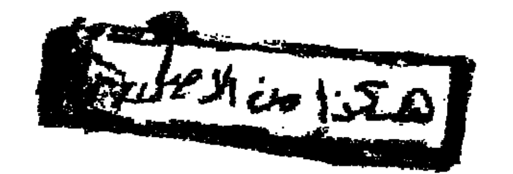
C'est une belle espérance, au risque d'un joli scandale. Nous faudra-t-il faire la queue derrière tous ces primo-abonnés de médiocre moralité ? Il ne manquerait plus que cela : voir passer 400 000 flibustiers, la gueule enfarinée, devant les honnêtes gens, à la grande représentation des Systers-folies !

L'ESSENTIEL

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Economie » folioté de I *à* VIII

Le numéro du « Monde » daté dimanche 11-lundi 12 septembre 1994 a été tiré à 517 533 exemplaires





Le Monde

L'aide japonaise au développement



Deuxième puissance économique mondiale, le Japon est devenu le premier pays donateur en valeur absolue. Son aide est surtout dirigée vers l'Asie, qui forme son « arrière-cour » économique.

page III

Lettre de New-York



Un livre remet en question le modèle américain en matière d'emploi : la flexibilité permet de créer beaucoup d'emplois, mais avec un coût caché pour les entreprises et la société.

page VII

Logement : que faire pour la reprise ?



Philippe Pelletier, au nom des propriétaires, et Jean Domange, au nom des professionnels du bâtiment, s'expriment en commun sur les mesures conjoncturelles qui, selon eux, ne suffiront pas à relancer le secteur.

page VII

L'ÉCONOMIE

BULLETIN

Sinodollars

LES « grands contrats » à l'exportation sont un leurre, vous expliquent les spécialistes du commerce extérieur. Mais ils font toujours rêver. Toute visite en Chine d'un ministre français, toute visite en France d'un dignitaire de Pékin relance le moulin à milliards. Ces jours-ci, Jiang Zemin, le président chinois, est arrivé en France, précédé de chiffres miribolants : 15 à 18 milliards de francs de contrats potentiels pour les entreprises françaises, et 55 milliards à dépenser dans un futur proche pour 23 projets. On sait que les Allemands, les Américains et tous les autres sont sur le coup : précipitons-nous ! accordons tous les crédits possibles !

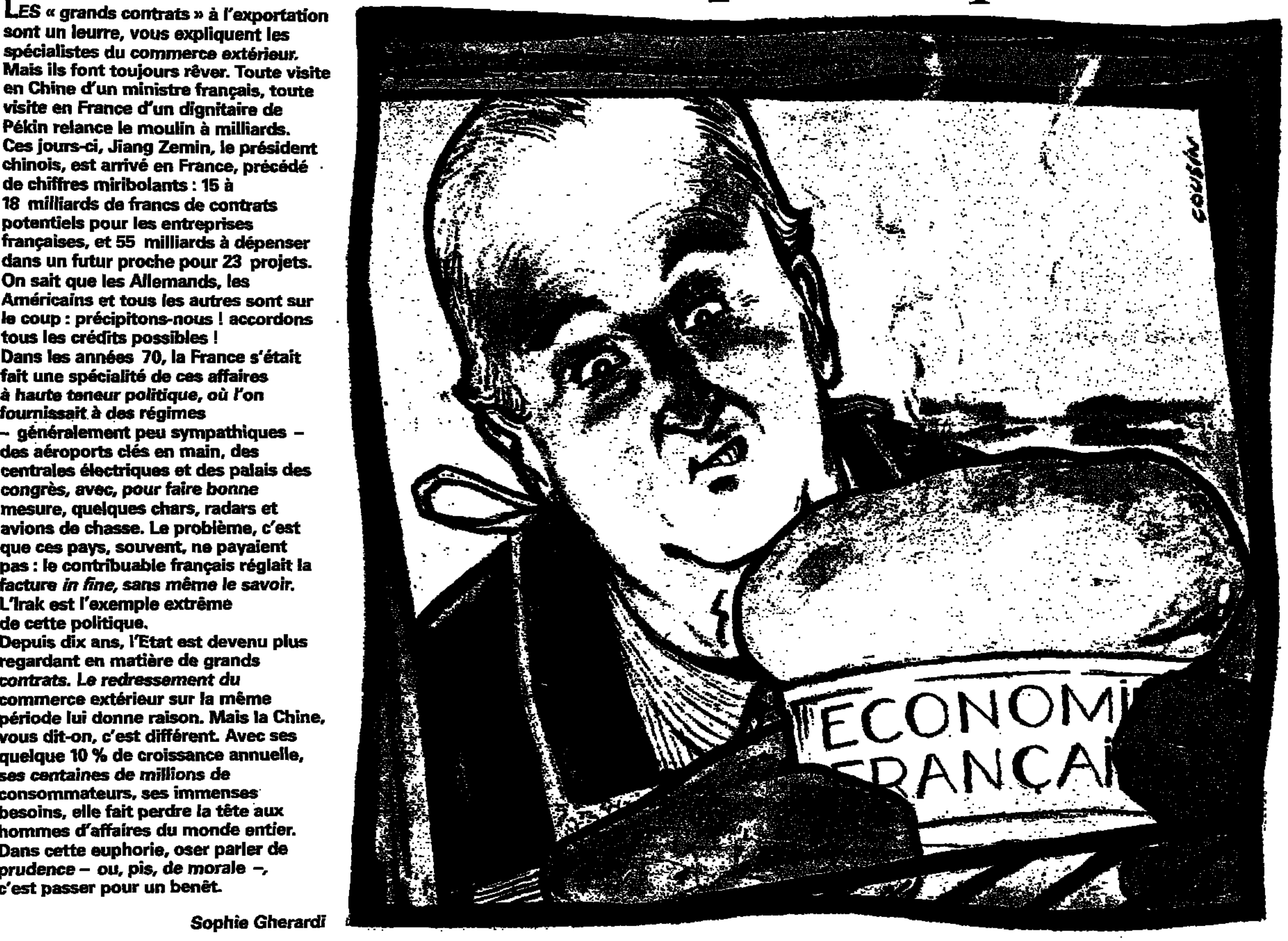
Dans les années 70, la France s'était fait une spécialité de ces affaires à haute teneur politique, où l'on fournissait à des régimes – généralement peu sympathiques – des aéroports clés en main, des centrales électriques et des palais des congrès, avec, pour faire bonne mesure, quelques chars, radars et avions de chasse. Le problème, c'est que ces pays, souvent, ne payaient pas : le contribuable français réglait la facture *in fine*, sans même le savoir. L'Irak est l'exemple extrême de cette politique.

Depuis dix ans, l'Etat est devenu plus regardant en matière de grands contrats. Le redressement du commerce extérieur sur la même période lui donne raison. Mais la Chine, vous dit-on, c'est différent. Avec ses quelque 10 % de croissance annuelle, ses centaines de millions de consommateurs, ses immenses besoins, elle fait perdre la tête aux hommes d'affaires du monde entier. Dans cette euphorie, oser parler de prudence – ou, pis, de morale –, c'est passer pour un benêt.

Sophie Gherardi

LA CONJONCTURE SECTEUR PAR SECTEUR

Une reprise inquiète



La reprise est là, tous les indices le montrent. Se poursuivra-t-elle au même rythme ? C'est une autre histoire. Le rebond, qui s'inscrit en gras dans les courbes macro-économiques, est beaucoup plus inégal quand on plonge dans les chiffres des différents secteurs d'activité. Si les fabricants de produits de base ont parfois de la peine à fournir, tant la demande est forte, la croissance est plus fragile dans les biens d'équipement, et carrément absente dans les biens de consommation. Bref, pour que la reprise qu'on observe se transforme en croissance soutenue, il faut que les Français – les chefs d'entreprise, mais surtout les consommateurs – cessent de se faire peur.

Lire les articles du service économie pages IV et V.

AFFAIRES

Les conseils d'administration sortent de l'ombre

La loi leur donne tous pouvoirs sur l'entreprise. Mais dans la réalité, les conseils d'administration n'exercent qu'un faible contrôle. Jusqu'à quand ?

LES conseils d'administration jouent-ils leur rôle ? La question n'est pas nouvelle mais les « affaires » qui se succèdent depuis quelque temps dans les grands groupes français relancent le débat.

« On laisse Jean-Yves Haberer gérer le Crédit lyonnais en toute liberté, puis on le met à la porte en l'accusant de tous les maux. S'il y avait une surveillance plus active dans les entreprises, ça ne se passerait pas comme ça », explique-t-on à la Commission des opérations de Bourse ; la COB qui, dans son dernier rapport au président de la République, annonce avoir entrepris *« une réflexion sur l'efficacité du conseil d'administration dans une économie ouverte »*. Tout un programme.

Car, dans les textes, c'est bien le conseil d'administration qui gouverne l'entreprise. L'article 98 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales lui reconnaît des pouvoirs quasi dictatoriaux : *« Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires. »* Plus précisément, la loi lui attribue des prérogatives propres : nommer ou révoquer à tout moment le président et les directeurs généraux, fixer leur rémunération, transférer le siège social (sous réserve de ratification par l'assemblée générale), autoriser cautions, avals et garanties, convoquer les assemblées générales d'actionnaires, établir les comptes sociaux et le rapport annuel de gestion.

L'ambiguïté, c'est que, quinze articles plus loin (art. 113), la loi dit exactement la même chose quant aux pouvoirs du président : *« Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au conseil d'administration, et dans la limite de l'objet social, le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. »* Mais ce dernier a un avantage de taille sur le conseil : il est l'organe de représentation permanent, alors que le conseil, lui, ne se réunit qu'une fois par an au minimum. Et encore, sur convocation du président.

« Le président a tous les pouvoirs, résume Jean-Jacques Caussain, avocat au cabinet Clifford Chance. *Il est le délégué du conseil d'administration. »*

Autrement dit, pour vendre une filiale, implanter une activité à l'étranger, négocier un contrat, céder une partie du fonds de commerce, le président n'a pas à en référer à son conseil. Mieux, dans le cas où le président aurait engagé la société à l'égard de tiers, même au mépris d'une décision du conseil, la société serait tenue de s'exécuter.

FANTÔME • Bref, tant qu'il ne touche pas à l'objet social de la société, le président est tout-puissant face à un conseil remisé au rang de souverain fantôme. *« Les décisions importantes sont prises ailleurs. Même pour la rémunération du président : c'est le conseil qui la fixe »*, constate Raymond Cannard du cabinet Coopers & Lybrand.

Fanny Beuscart

Lire la suite page III

M O D E   D ' E M P L O I

FINANCE

Assurés pour l'école

Les enfants doivent-ils être assurés ? C'est préférable, bien que facultatif. Vérifiez vos contrats, par exemple « multirisque-habitation », car vos écoliers sont peut-être déjà couverts

LE double emploi en matière de couverture des risques (assistance, assurance, etc.) est fréquent. Récemment, cet état de fait avait été évoqué, notamment en matière d'assistance automobile (*le Monde* du 5 juillet). Avec la rentrée des classes, ce problème – loin d'être insoluble – se présente de nouveau, et plusieurs questions se posent : est-ce obligatoire ? ne suis-je pas déjà couvert ? etc.

Celle qui revient le plus souvent concerne l'assurance scolaire. Le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA) est formel : bien qu'elle soit recommandée par le ministère de l'éducation nationale, l'assurance scolaire est facultative. En revanche, elle est exigée pour toutes les activités périscolaires, ce qui, à moins que vous n'ayez un cœur de pierre et préfériez que votre enfant soit privé de sorties et autres classes vertes ou de nature, la rend franchement indispensable.

Comme on vient de le voir, s'il faut pratiquement et concrètement assurer son enfant, reste à trouver, comme dans le cas de l'assistance automobile, s'il n'y a pas trois lignes – ou un petit paragraphe à la calligraphie microscopique – en bas de l'un de vos contrats d'assurance qui traiterait de ce sujet. Généralement, votre contrat multirisque-habitation inclut une garantie *« responsabilité civile familiale »*. Il couvre sans exceptions tous les dommages causés à autrui par les membres de la famille. Votre enfant peut donc en toute quiétude en venir aux poings avec son pire ennemi sans que vous soyez inquiété.

En revanche, si le combat oppose votre enfant au sol de la cour de récréation, seule une garantie *« individuelle-accidents »* spécialement souscrite pourra prévoir le remboursement des soins en complément des prestations des régimes sociaux et le versement d'un capital en cas d'invalidité. Cette garantie fonctionne d'ailleurs à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école.

Mais il n'y pas que les assurances personnelles. Les associations de parents d'élèves ou l'école peuvent également proposer des assurances scolaires dont la souscription comporte deux garanties indissociables : une garantie de *« responsabilité civile »* et une garantie *« individuelle accident »*. Ces garanties interviennent dans le cadre de l'activité scolaire ainsi que sur le trajet domicile-école dans les deux sens. L'école et les associations proposent également une assurance extrascolaire, comportant les mêmes garanties mais étendues à tout lieu, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, y compris pendant les vacances.

FAIS GAFFE...! DEPUIS QU'IL A SON "INDIVIDUELLE-ACCIDENTS" IL EST DEVENU INFRÉQUENTABLE.

ROSY

RESPONSABILITÉS ● Cela étant, à la lueur des statistiques et des chiffres publiés par le CDIA, l'assurance scolaire est loin d'être un luxe. 75 % des accidents scolaires se produisent pendant les récréations. Les plus touchés sont les garçons et les filles (pratiquement dans une même proportion) faisant partie de la tranche d'âge 10-15 ans ; en revanche, dans la tranche 5-10 ans, on compte nettement plus de blessés chez les garçons. Dans 65 % des cas, les raisons de l'accident sont essentiellement des chutes, et dans 28 % des cas des chocs occasionnant plaies ou coupures. La majorité des accidents sont sans conséquences, mais 10 % d'entre eux nécessitent une hospitalisation. Pour ne pas trop noircir le tableau, une enquête du ministère des affaires sociales fait ressortir que seulement 9 % des accidents de la vie courante concernant les enfants de moins de quinze ans ont lieu à l'école.

Si, par malchance, votre enfant fait un jour partie de cette dernière catégorie, ils vous appartiendra de rechercher les responsabilités. Trois cas sont relevés par le CDIA. Dans le premier, la responsabilité de l'enseignant peut être retenue s'il commet une faute de surveillance, par exemple, ou s'il demande à votre enfant – qui ne paraît peut-être pas son âge – un exercice de gymnastique trop difficile ou inadapté. Dans ce cas de figure, c'est l'Etat qui sera chargé d'indemniser la victime, si l'école est publique ou privée sous contrat. Dans un autre cas, ce sera l'assureur de l'établissement qui interviendra.

Autre éventualité, la responsabilité incombe à un camarade de jeu. La garantie de responsabilité civile de ses parents (celle de *« la multirisque-habitation »*) ou l'assurance scolaire du camarade prendra les dommages en charge.

Dernière possibilité : il est impossible d'établir les responsabilités. Dans ce cas, seule la garantie *« individuelle-accident »* de l'assurance scolaire ou du contrat souscrit personnellement par les parents permettra le remboursement des frais médicaux.

Tous ces renseignements sont regroupés dans un dépliant rédigé par le CDIA et mis à la disposition du public. On peut l'obtenir soit en contactant le CDIA par Minitel (code 3614 CDIA) soit en écrivant au 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.

François Bostnavaron

HUMEUR ● par Josée Doyère

Les recommandés de l'été

CAMILLE est revenue de vacances itinérantes, avec son mari et son gamin, au tout début de septembre. Vous aussi peut-être ? Leur bronzage, un beau teint de fruit mûr, né de quatre semaines au grand air, fait plaisir à voir.

Elle a trouvé l'habituelle pile de courrier resté en souffrance dans la boîte aux lettres toujours trop petite du hall d'entrée de son immeuble et, dans tout cela, la petite fiche jaune l'avisant qu'un pli recommandé l'attendait au bureau de poste du coin.

Elle y a foncé, dès qu'elle a trouvé un moment : et il fallait que le *« moment »* soit long, car le petit bureau de poste était bondé. Il y avait foule dans cet espace restreint. Elle a docilement pris le petit ticket d'ordre d'arrivée (elle avait le 355 et on en était au... 270), attendant avec une patience qui s'effilochait au fil des minutes que son « numéro » daignât s'afficher sur un des écrans lumineux placés au-dessus des guichets...). Une heure et demie de poireau exaspéré. Enfin ! Elle se précipite, et apprend, médusée, que le pli avait été renvoyé à l'expéditeur. *« On les garde quinze jours, c'est la règle,* lui dit sans aménité la préposée. *Votre lettre est arrivée le 9 août, elle n'est plus là, c'est normal. »* Et la dame s'apprêtait à pianoter le numéro du « suivant ».

« Mais enfin, a protesté Camille, *j'étais en vacances ! Je viens de rentrer ! Je ne pouvais pas venir plus tôt !*

– Ce n'est pas mon problème. Vous n'aviez qu'à laisser une procuration à votre gardienne.

– Mais je n'ai pas de gardienne ! Et puis, même si j'en avais une, elle aussi prendrait des vacances, sans pouvoir se faire remplacer, et ça reviendrait au même !

– Je n'en ai rien à faire ! On n'a pas idée d'envoyer des plis recommandés en août. » Et elle a fermement tapoté le 356, mettant fin à l'entretien.

Camille écumait de fureur, s'inquiétant du contenu de ladite lettre, craignant que ce contretemps soit générateur de démarches supplémentaires et de temps à nouveau perdu.

Les Français partent en vacances en juillet ou en août, c'est bien connu. Et leurs vacances ne sont pas toujours sédentaires (ce qui permettrait de faire suivre le courrier, moyennant finances – 110 francs, pour un mois comme pour un an, payés à la poste). Il y a de moins en moins de concierges et de gardiens. Et les factures (et leurs avis comminatoires d'avoir à payer *« sous dix jours »*) continuent à arriver, inexorablement. Comment faire ? Le règne de l'informatique a souvent automatisé l'envoi des factures, lettres de rappel, lettres recommandées. Je me suis laissé dire que certains créanciers (comme EdF), qui rêvent pourtant du prélèvement automatique des factures, sont plus indulgents sur les délais de paiement au cours de l'été...

Pour les recommandés (plis et paquets), il serait astucieux que La Poste allonge le délai à... un mois. Ça prendrait de la place, certes. Mais ce serait bien commode. Eh bien ! ce n'est pas possible. La Poste n'en a pas le droit, pour des raisons juridiques, car des délais légaux courent pour un pli recommandé, et le législateur a jugé que quinze jours, c'était « raisonnable »... Moi, l'été, je trouve ça parfaitement déraisonnable. ■

LA COTE DES MOTS

Billion

« Etre riche à billions » s'applique à une personne dont la fortune est considérable : en effet, ses biens s'évaluent en millions de millions !

Apparu au XVᵉ siècle, ce multiple de *million* a été formé par substitution de préfixe (*byllion*, par *bi* : « deux ») et avec la signification de « un million de millions », avant de prendre, aux siècles suivants, le sens de « mille millions » (= de « milliard »), ou, pour les matheux, de « 10 puissance 9 ».

La Conférence des poids et mesures, en 1948, redéfinit l'acception de *trillion* (= « un milliard de milliards »), de *quadrillon* (= « un million de trillions »), et de *billion*, qui retrouvait alors sa signification d'origine : « un million de millions ».

Aujourd'hui, *billion* devrait donc être employé, selon un décret de 1961, au sens auquel l'utilisait peut-être le surintendant des finances François d'O (1535-1594). Mais, disent les académiciens dans le tome I de leur Dictionnaire (1992), cette nouvelle valeur (million de millions) *« n'est pas entrée dans l'usage »*.

Au-delà de ces réserves venant des Immortels, il faut surtout signaler que *billion* est d'un emploi dangereux du fait de la divergence entre les Français et les Anglais, d'une part, et Américains, d'autre part, pour qui notre billion est un... trillion !

Il y a donc un rapport de 1 à 1 000 dans la notion de *billion* et de *trillion* selon que l'on est d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique – et il serait catastrophique de traduire littéralement des *billions* new-yorkais (10 puissance 9) par des *billions* londoniens ou parisiens (10 puissance 12). Et réciproquement !

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Un continent en transition

Comment évoluera le « dessin dans le tapis » européen ? Puisqu'il s'agit de combiner élargissement et approfondissement, comment organiser une Europe à géométrie variable ?

L'EUROPE À GÉOMÉTRIE VARIABLE
sous la direction de Pierre Maillet et Dario Vélo
Ed. l'Harmattan
262 p., 150 F.

L'EUROPE
de Gérard Soulier
462 p., 170 F.

DÉSABUSÉS, les Européens ? On le serait à moins. Un conflit qui n'en finit pas au cœur des Balkans, un traité mal léché à Maastricht qui, à l'épreuve des faits, dévoile ses plaies et conduit – pourquoi feindre la surprise ? – à essayer de mettre sur pied un système à deux vitesses. La mode actuelle est donc de pleurer sur les espoirs trop grands mis dans l'entreprise communautaire.

Jeter le manche après la cognée est une attitude aussi ridicule. L'histoire (si brève au regard de l'autre avec un grand « H ») de la construction européenne devrait nous apprendre que si la roche Tarpéienne est près du Capitole, l'inverse peut être vrai. Que l'on se souvienne : 30 août 1954, rejet du traité de la Communauté européenne de défense (CED) par le Parlement français, qui plongea dans une agressive désolation nos cinq partenaires de la CECA ; 1ᵉʳ-3 juin 1955, c'est-à-dire neuf mois après, le temps d'une grossesse, conférence de Messine qui jetait les bases... du Marché commun.

« Le pire n'est pas toujours sûr ». Aussi Pierre Maillet et Dario Vélo viennent de diriger une équipe internationale de professeurs pour regarder quelles pourraient être les modalités d'une transition vers l'intégration. Le traité de Maastricht ? Il est là et il faut « faire avec ». Puisqu'il s'agit de combiner approfondissement et élargissement et que toutes les nations (seize en 1995 ?) ne pourront marcher d'un même pas sur tous les terrains, faut-il aligner le rythme de l'équipe sur les plus lents ? Sûrement pas. *« Il faut au contraire exploiter à fond les potentialités de chacun. »* Nous voici donc conduits vers l'Europe à géométrie variable en attendant l'Union. On sait l'émotion qu'a soulevée la position assez brutale du parti d'Helmut Kohl à ce sujet au début du mois de septembre.

Le livre qui nous est proposé a pour but de regarder de près comment la chose est possible sans drame. Son mérite est non seulement de donner prise à l'imagination mais de tracer des éléments d'organisation. Pour faire mieux apprécier l'utilité d'une telle méthode, les auteurs dressent un tableau de l'hétérogénéité de l'Europe élargie sous ses multiples aspects économiques, sociaux et politiques. La « géométrie variable » combine les deux critères de différenciation par domaines et par pays mais exige le respect, par chaque nation, d'un noyau de règles communes *« allant bien au-delà d'une simple zone de libre-échange ou même d'un simple marché commun »*. Il faudra donc, pour préserver la cohérence de l'ensemble, des structures institutionnelles adaptées.

MODÈLES ● Les auteurs refusent de s'enfermer dans un carcan. Reconnaissant l'existence de sous-ensembles groupant des pays qui ont entre eux des analogies caractérisées, par exemple ceux du « centre » et ceux des « périphéries », ils n'ont pas toujours les mêmes réponses pour inciter aux rapprochements : la plupart souhaitent l'adoption du « modèle » des pays les plus développés, mais la thèse d'un *autre* modèle de développement est également défendue.

Plus thématiques sont les pages qui suivent, où l'on insiste sur le contenu et les limites de la « géométrie variable » dans certains domaines : la coordination des politiques industrielles nationales, la convergence des évolutions découlant de la cohérence des politiques économiques qui, elle, est spécialement difficile à assurer. Plusieurs chapitres sont consacrés aux liens avec les pays de l'Europe de l'Est. Dans un espace encore peu exploré, celui des suites de Maastricht, voilà un livre qui aidera beaucoup à la réflexion.

DIPTYQUE ● A qui veut prendre plus de recul, Gérard Soulier apporte, avec son livre intitulé tout simplement *l'Europe*, une somme de grande qualité, qui est plus qu'une vue cavalière de l'Antiquité à nos jours. L'auteur nous propose d'étudier *« le jeu complexe des histoires multiples et enchevêtrées qui traversent l'Europe, ensemble composite, et la construction européenne, processus unificateur »*. Cet énorme travail mérite plus que le seul public universitaire.

Tous ceux qui voient vivre aujourd'hui – plutôt mal – les institutions européennes et s'interrogent sur l'avenir auront plaisir à regarder de près ce diptyque de Gérard Soulier où, d'un côté, revivent les tumultes du « temps des fondations » et, de l'autre, les patients entrelacs du « temps de l'organisation ».

Parmi les nombreuses bonnes questions posées par l'auteur, notons celle-ci : *« Cette imposante machine à produire du droit peut-elle devenir un ensemble politique au sens plein du terme ? »* La réponse pertinente qu'il donne, si elle était mieux diffusée, aiderait à déminer maints débats : *« La Communauté mêle les genres : elle concrétise la fédération par le droit en restant une confédération sur le plan politique. Cette configuration inédite est en soi un objet intéressant : son évolution porte en elle l'avenir de l'idée européenne. »*

Pierre Drouin

NOTES DE LECTURES

LA FIN DU MODÈLE SUÉDOIS
sous la direction de Jean-Paul Durand
Éd. Syros
286 p., 140 F.

Il manque un point d'interrogation au titre de l'ouvrage. Même si le fameux « modèle suédois » a senti passer le vent du boulet en 1991, lors de la victoire électorale des conservateurs, il n'a pas explosé. Si les sociaux-démocrates revenaient au pouvoir dans quelques jours, ils remettraient sur le métier leur ouvrage après avoir tiré les leçons de leur échec.

Les contributions franco-suédoises qui nous sont proposées recherchent les voies d'un « nouveau modèle suédois », l'ancien ayant dérapé.

Ce qui a tenu ferme, c'est « l'Etat-assureur social » (la formule est meilleure que celle de l'Etat-providence), caractérisé par son universalité. Mais, selon Bo Rothsein, pour un nouveau bail, les sociaux-démocrates devraient être plus sensibles aux vœux de l'individualisation des prestations et de la liberté de choix.

D'autres aspects de l'économie sociale suédoise sont analysés, comme l'organisation du travail et les rapports entre patronat et syndicats. On appréciera les plongées dans l'univers de Volvo et d'ABB (groupe électrotechnique). Le mérite de ce livre est de passer ainsi du débat sur les options politico-économiques à l'étude de cas.

P. D.

L'ÉCONOMIE DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES
d'Alain Bienaymé
PUF, coll. « Que sais-je ? ».
126 p. 40 F.

Voici un domaine où la lisibilité est très imparfaite : celui des effets de l'innovation technologique. Alain Bienaymé montre comment l'innovation rompt avec la conception traditionnelle de la fonction de producteur. Il étudie également l'imbrication entre le progrès technique et la croissance. Puis il analyse le concept assez nouveau du *« management technologique »* de l'entreprise, qui ne se résume pas *« à la gestion d'une fonction particulière de l'entreprise, mais s'efforce de mieux relier les variables technologiques avec l'ensemble de la politique de l'entreprise »*.

Alain Bienaymé propose enfin une réflexion sur la compétition technologique internationale et les répercussions des innovations sur *« l'emploi du temps des sociétés »*. Peut-être aurait-il pu aussi éclairer un phénomène préoccupant : les découvertes d'aujourd'hui déclenchent moins de consommation de masse qu'autrefois. La montre à quartz, le magnétoscope, le four à micro-ondes, le « baladeur », etc., nés depuis vingt ans, n'ont pas le même impact que la lampe électrique, l'automobile, le réfrigérateur, la télévision ou l'ordinateur.

P. D.

AGENDA

MARDI 13 SEPTEMBRE. Paris. Première réunion de concertation entre la SNCF et les associations d'usagers à propos du système de tarification sur la ligne TGV-Nord.

MERCREDI 14 SEPTEMBRE. Paris. Conseil d'administration d'Air France, au cours duquel sera annoncé qui – du français Accor ou du britannique Forte – sera le repreneur des hôtels Méridien.

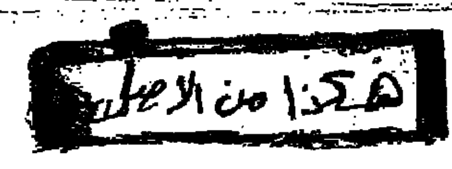
JEUDI 15 SEPTEMBRE. Paris. Date-butoir fixée par le gouvernement pour décider de la privatisation de Renault et des AGF.

Brazzaville. Réunion des ministres de la zone franc.

VENDREDI 16 SEPTEMBRE. **France.** Ouverture d'une enquête publique pour la construction du TGV est-européen (jusqu'au 2 novembre).

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE. Finlande. Référendum sur l'entrée de la Finlande dans l'Union européenne.

LUNDI 19 SEPTEMBRE. « Développement de l'apprentissage : le partenariat entre les branches professionnelles et les pouvoirs publics », colloque organisé par la délégation à la formation professionnelle et le CNPF.



DÉVELOPPEMENT

La charité bien ordonnée du Japon

Devenu, depuis 1989, le premier bailleur de fonds du monde en valeur absolue, le Japon aide en priorité les pays d'Asie qui forment son environnement politique et économique

TOKYO
de notre envoyé spécial

POUR « tenir son rang » sur la scène internationale, un pays riche se doit d'être généreux. Le Japon, qui ne veut plus être un nain politique, a fait sienne cette ligne de conduite. Disposant de 15 % du PNB mondial, il est, depuis 1989, le premier bailleur de fonds en valeur absolue, devant les Etats-Unis, la France et l'Allemagne.

Après avoir reçu, entre 1945 et 1951, beaucoup d'argent américain affecté à sa reconstruction, l'archipel devint à son tour donateur dès 1954. A partir de 1978, il intensifia notablement son effort. En 1992 – dernière statistique disponible –, son aide publique au développement a atteint 11,332 milliards de dollars.

Encore faut-il relativiser cette performance. La hausse du yen, en effet, gonfle mécaniquement les chiffres de l'aide libellée en dollars. Exprimée en yens, cette aide a, pour la première fois depuis 1985, baissé en 1992 (– 4 %). Rapportée à sa richesse, la générosité du Japon est également moins évidente. Elle représente 0,30 % de son PNB, ce qui place l'archipel au quinzième rang des pays donateurs. Au sein du G7, le Japon ne vient qu'à la... sixième place, loin, il est vrai, devant les Etats-Unis.

Pour le Japon, comme pour tous les grands Etats – qui par nature ignorent l'altruisme –, l'aide est un outil de puissance, mis au service d'une stratégie. Les Nippons qui s'occupent de ce dossier ont au moins le mérite de la franchise. « *Nous voulons*, souligne l'un d'eux, *promouvoir la sécurité régionale, améliorer l'environnement du Japon, approfondir son interdépendance avec les pays bénéficiaires de l'aide. Nous voulons une Asie stable, pacifique et prospère.* »

En quelques phrases, tout est dit. La politique d'aide japonaise relève d'un pragmatisme de bon aloi, qui sait marier les besoins du bénéficiaire et les intérêts du donateur, resserrer les liens mutuels et préparer le terrain pour d'éventuels investissements nippons. Dans l'immédiat, l'argent versé peut permettre, au passage, de populariser un objectif diplomatique, par exemple l'ardent désir du Japon de devenir membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies.

PRIORITÉ • Rien d'étonnant, dans ces conditions, que l'Asie – où le Japon exerce son hégémonie – bénéficie en priorité de sa sollicitude. L'archipel alloue au continent auquel il appartient 65 % de son aide bilatérale (contre 70 % en 1980). Le modeste redéploiement géographique, en quinze ans, de cette assistance, corollaire d'une ambition politique devenue mondiale, n'a guère affecté ce tropisme asiatique.

En 1992, les neuf principaux bénéficiaires de l'aide nippone sont des pays d'Asie, l'Indonésie arrivant en tête (16 % du total) devant la Chine (12,4 %) et les Philippines (12,2 %). Le Pérou, premier bénéficiaire non asiatique, doit ce privilège au fait d'avoir un président d'origine japonaise, Alberto Fujimori. Quant à la Chine, son immense marché, qui fait rêver les milieux d'affaires de l'archipel, n'est évidemment pas étranger au pactole que le Japon lui accorde (*le Monde* du 12 juillet 1994). « *Le respect des droits de l'homme par le pays receveur n'est pas le premier critère qui guide nos choix en matière d'aide publique* »,



explique, en un doux euphémisme, un haut fonctionnaire nippon. On le croit volontiers.

L'aide nippone à l'Afrique subsaharienne reste stable, autour de 10 % du total. Elle se concentre sur les pays anglophones d'Afrique orientale et australe. « *Aidez-vous et nous vous aiderons !* ». Ce mot d'ordre japonais, qui exalte l'auto-assistance des pays bénéficiaires, invités à la discipline et à la rigueur, vise en premier lieu le continent noir, peu « méritant » à cet égard, et de surcroît trop pauvre pour pouvoir payer Tokyo de retour. « *L'Afrique nous a un peu découragés*, reconnaît un diplomate. *Mais nous n'y avons fermé aucune ambassade.* ». Et le Japon a aidé « cash » plusieurs pays affectés en janvier 1994 par la dévaluation du franc CFA.

COFINANCEMENTS • Tokyo pratique, notamment en Afrique, les cofinancements avec la Banque mondiale ou avec un second pays donateur. Le Japon peut, selon une formule dite de la « pyramide renversée », s'associer soit avec une autre grande puissance, par exemple la France en Afrique de l'Ouest dans les domaines agricole ou médical, soit avec un pays en voie de développement, comme l'Indonésie, dans un programme d'assistance aux réfugiés du Cambodge.

L'aide japonaise a longtemps privilégié les projets d'infrastructure économique (transports, énergie, télécommunications) qui cumulaient les avantages. Ils jetaient les bases de la croissance, offraient un champ d'action aux groupes de travaux publics nippons, rendaient l'aide fort « visible » et étaient plus faciles à mettre en œuvre que d'autres opérations de développement. Depuis 1992, le Japon a rééquilibré son aide au profit des secteurs de production : agriculture, industrie, etc. (27 % du total, soit autant que l'infrastructure économique) et de l'infrastructure sociale : enseignement, santé, etc. (17 %).

PRÊTS • En matière d'aide, le Japon recourt plus aux prêts qu'aux dons, qu'il juge à bon droit économiquement peu stimulants car dépourvus, pour le bénéficiaire, de toute obligation. La règle souffre de notables exceptions. Exemple : le Népal, très pauvre, ne reçoit du Japon que des dons, qui alimentent un tiers de son budget de développement.

Les prêts représentent 56 % de l'aide à l'Asie, 63 % de l'aide à l'Afrique. Ils obéissent à des conditions aussi favorables que ceux octroyés par les autres donateurs : remboursables en moyenne en vingt-huit ans, après une période de grâce de neuf ans.

Le Japon se vit longtemps reprocher, à juste titre, de pratiquer l'aide « liée », réservant les appels d'offres à ses entreprises (1). Ce grief est beaucoup moins légitime aujourd'hui, les prêts nippons ayant été peu à peu « déliés » depuis 1978. En 1992, ils l'étaient à plus de 90 %, soit totalement, soit partiellement. Les dons l'étaient beaucoup moins – à hauteur de 46 % seulement –, proportion au moins aussi généreuse que chez la plupart des autres grands bailleurs de fonds.

FAUX NEZ • Officiellement, les firmes nippones n'ont empoché en 1992 que 35 % des contrats soumis à appel d'offres, 52 % revenant aux pays en développement et 13 % aux autres membres de l'OCDE. Sans doute ont-elles souffert, comme on se plaît – un peu trop – à le souligner à Tokyo, de la hausse du yen qui les a rendues moins compétitives. Mais ces chiffres sont trompeurs. Le « déliement » juridique de l'aide n'entraîne pas *ipso facto* une ouverture authentique des marchés aux entreprises étrangères. Les firmes locales ne sont parfois que des « faux nez » d'entreprises japonaises auxquelles elles sont liées, financièrement ou techniquement.

Autrement dit, dans le domaine de l'aide comme dans d'autres (commerce extérieur, prises de participations), le Japon ne pratique pas toujours la transparence qu'il affiche.

Jean-Pierre Langellier

(1) Quand un prêt est « lié », le bénéficiaire doit l'utiliser pour acheter auprès du pays prêteur. Le prêt est dit « totalement délié » lorsque les biens ou services peuvent être fournis par n'importe quel pays, et « partiellement délié » quand ils peuvent l'être seulement par les entreprises du pays prêteur et celles de pays en développement.

AFFAIRES

Les conseils d'administration sortent de l'ombre

Suite de la page I

« *Mais comme il est gênant d'aborder la question devant les représentants du comité d'entreprise, on préfère la renvoyer à un comité, puis le conseil d'administration entérine* », ajoute-t-il.

INFLUENCE • Le conseil, simple chambre d'enregistrement ? « *Ce n'est pas vrai dans toutes les entreprises*, nuance Gérard Charreaux, universitaire et coauteur d'un ouvrage sur les conseils d'administration (1). *Tout dépend de la structure du capital.* »

Premier cas de figure : les petites entreprises familiales. Au conseil d'administration, présidé par le PDG qui est aussi le principal actionnaire, on trouve généralement les membres de sa famille dont la fonction d'administrateur se borne à signer le registre de présence. C'est qu'en France les dirigeants optent fréquemment pour le statut de société anonyme pour des raisons à la fois fiscales, de prestige – ça fait plus chic d'être PDG que gérant –, et afin de pouvoir bénéficier de la sécurité sociale. « *Chaque année, le conseil d'administration d'une S. A. doit se réunir pour établir les comptes annuels en présence du commissaire aux comptes*, dit une avocate. *Mais souvent on lui envoie la convocation en bonne et due forme avec un « post-it » précisant que la réunion ne se tiendra pas.* ».

Dans les entreprises plus grandes, le conseil d'administration fait généralement un peu meilleure figure. A côté des proches, on trouve des notables locaux et des administrateurs rompus à la vie des affaires (banquiers, industriels) dont les compétences et les relations peuvent se montrer précieuses. Quant aux sociétés de capital risque, leur prise de participation dans le capital d'une S.A. est presque toujours conditionnée par un siège au conseil d'administration.

Dans les filiales des sociétés mères, en revanche, se mêlent personnalités extérieures et dirigeants de la filiale. Mais, là encore, l'influence du conseil d'administration est réduite.

Reste enfin les grandes entreprises cotées en Bourse. « *Quand l'actionnariat est très éparpillé dans le public et que l'entreprise n'est pas trop endettée, le conseil a peu de pouvoirs réels face au président. Si les résultats ne sont pas bons, la sanction viendra du marché* », reconnaît-on à l'Association nationale des sociétés par actions (ANSA). En revanche, si le président doit affronter au sein de son conseil de puissants actionnaires, il vit en résidence surveillée. Tel Pierre Dauzier, le président d'Havas, qui doit composer avec des actionnaires très influents et, pour certains – la Lyonnaise des eaux et la Compagnie générale des eaux –, rivaux entre eux. Il arrive que le PDG soit tout bonnement remercié, comme Jean-Marie Descarpentries, qui a dû brutalement céder en 1991 son siège à la présidence de Carnaud Metalbox à l'Américain Jürgen Hintz, plus dans la ligne des actionnaires du groupe.

CUMULARDS • Mais on est encore loin en France des coupeurs de tête anglo-saxons qui n'ont pas hésité à détrôner en 1993 les patrons d'IBM, de Kodak ou encore d'Apple. « *Les anglo-saxons sont très soucieux de la valeur de la société*, analyse Didier Cherpitel, président de J.P. Morgan en France. *Aux Etats-Unis, les administrateurs ont la responsabilité juridique de représenter tous les actionnaires, y compris les minoritaires, alors qu'en France les administrateurs s'attachent à défendre les intérêts de la société en tant que telle.* »

La composition des conseils d'administration des grands groupes français y est pour beaucoup. Banquiers, anciens hauts fonctionnaires, camarades de promotion, amis politiques..., les mandats d'administrateurs se concentrent entre les mains d'un petit nombre. Certains les collectionnent comme on aligne les rosettes. D'autres y voient l'occasion de recueillir des informations sur la stratégie des entreprises et d'y faire des affaires. D'où de sérieux conflits d'intérêts dans le cas des participations croisées qui se sont encore multipliées avec les récentes privatisations. Comment un administrateur critiquerait-il l'action d'un président si celui-ci est dans le même temps son principal financier ou son assureur ?

Au rang des cumulards : Ambroise Roux, président d'honneur d'Alcatel-Alsthom, s'en est fait une spécialité avec une douzaine de mandats. Jean Peyrelevade, lui, a pris la suite de son prédécesseur Jean-Yves Haberer chez Total, Bouygues, L'Air liquide. Dans le même temps, il a fait entrer dans le conseil du Crédit lyonnais quelques-uns de ses plus gros débiteurs : les très courtisés Jean-Luc Lagardère, François Pinault et Bernard Arnault. Michel François-Poncet, président du conseil de surveillance de la Compagnie financière de Paribas, et André Lévy-Lang, président du directoire, se partagent la tâche : le premier occupe notamment un fauteuil chez Total, Havas et Schneider pendant que le second fait entendre sa voix à Elf Aquitaine. Jean Gandois, lui-même administrateur de Paribas, a ses entrées chez Danone ainsi qu'au conseil de surveillance de Peugeot. Dans cette dernière société, il côtoie entre autres François Michelin et François Ceyrac, ancien patron du CNPF. Pour sa part, Claude Bébéar, le patron du groupe Axa, s'est introduit en quelques années dans plus d'une quinzaine de conseils (Schneider, Rhône-Poulenc, Paribas, la Société générale, etc.).

De 20 000 francs à 50 000 francs en moyenne dans les PME, les jetons de présence – en principe destinés à récompenser l'assiduité des administrateurs aux séances du conseil – peuvent atteindre dans ces grands groupes des montants tout à fait honorables. Soit 5,42 millions de francs pour 1994 chez L'Oréal, répartis à la discrétion des onze administrateurs (2), 3,04 millions pour les dix-huit administrateurs de Bouygues, 2 millions pour les seize administrateurs de Schneider et 1 million pour les dix administrateurs de Total. Sans compter les rémunérations exceptionnelles pour un voyage d'étude à l'étranger ou une mission d'audit par exemple. Ainsi Pierre Suard, le PDG d'Alcatel-Alsthom, perçoit environ 1 million de francs en jetons de présence au titre de ses divers mandats d'administrateur (au CCF, à la CGE, à Framatome, chez Lafarge Coppée) (3). « *Trop cher payé au vu du rôle qu'ils jouent* », diront certains.

RESPONSABILITÉ • Mais les temps changent. Et les administrateurs français pourraient être amenés à l'avenir à se montrer beaucoup plus actifs dans la surveillance des entreprises. Après tout, l'article 244 de la loi sur les sociétés commerciales leur reconnaît une responsablité très étendue. Sur le plan civil, ils sont responsables individuellement ou solidairement pour des infractions allant jusqu'aux fautes de gestion commises sciemment ou par négligence : présentation d'un bilan inexact, défaut de surveillance de l'action du PDG ou même, absences répétées aux séances du conseil. Sur le plan pénal, ils sont passibles d'emprisonnement pour abus de biens sociaux ou encore présentation aux actionnaires de comptes infidèles.

Jusqu'à présent, les administrateurs étaient rarement inquiétés. Mais les tribunaux pourraient se montrer plus sévères. « *Il n'est absolument pas exclu que les tribunaux reprochent à un administrateur de ne pas avoir utilisé les pouvoirs qui lui sont dévolus par la loi. Si cela arrive, ce sera une petite révolution* », affirme Raymond Cannard de Coopers & Lybrand. D'autant que les patrons n'auront plus envie de porter seuls le chapeau face à la justice.

Les administrateurs devront aussi composer de plus en plus avec les actionnaires minoritaires. Fin juin, le Sénat a fait passer un amendement qui prévoit d'abaisser les seuils minima de droits de vote. Les actionnaires « *justifiant d'une inscription nominative depuis au moins deux ans et détenant ensemble au moins 5 % des droits de vote peuvent se regrouper en associations destinées à représenter leurs intérêts au sein de la société* »: Ce seuil pourra être abaissé jusqu'à 1 % en fonction du capital de la société. Et parmi les droits auxquels ces actionnaires pourront prétendre par l'intermédiaire de l'association, figure la possibilité de faire jouer la responsabilité des administrateurs. « *Cela va rendre possible des actions impensables jusqu'à présent* », estime Colette Neuville, présidente de l'Association des actionnaires minoritaires et qui a bien l'intention de faire de la responsabilité des administrateurs son prochain cheval de bataille.

Une autre facteur de changement tient au développement des investissements étrangers (qui représentent déjà 30 % de la capitalisation boursière française). Les institutionnels anglo-saxons, fonds de pension américains en tête, sont autrement regardants sur la gestion des sociétés où ils investissent...

Fanny Beuscart

(1) *Le Conseil d'administration*, de Gérard Charreaux et Jean-Pierre Pitol-Belin, Vuibert, 1990.

(2) *Le Monde* du 6 septembre 1994.

(3) *Le Monde* du 8 juillet 1994.

Lexique

■ **Le conseil d'administration.** Il doit être composé de trois membres au moins et de douze au plus (quinze dans le cas des sociétés cotées). Il a la faculté dans les sociétés privées (mais l'obligation dans les sociétés publiques) de comprendre des représentants des salariés. Ces derniers s'ajoutent alors aux administrateurs nommés par les actionnaires réunis en assemblée générale. Elus pour six ans au maximum, les administrateurs dans le privé doivent en outre détenir des actions de la société. Leur mandat est révocable à tout moment sur décision de l'assemblée générale.

■ **Directoire et conseil de surveillance.** Inspirée du droit allemand mais très peu répandue en France, cette structure instaure une dualité entre l'organe de direction (*Vorstand*) et l'organe de contrôle (*Aufsichtsrat*). Au directoire, la conduite des affaires de la société. Au conseil de surveillance, le contrôle permanent de la gestion ainsi que des comptes établis par le directoire (rapport au conseil tous les trois mois). Mais cette formule se différencie principalement du conseil d'administration par l'impossibilité pour le conseil de surveillance de destituer les membres du directoire qu'il nomme. Ces derniers ne sont révocables que par l'assemblée des actionnaires.

■ **Cumuls et incompatibilités.** Les personnes physiques ne peuvent cumuler plus de huit mandats dans les conseils d'administration de sociétés anonymes ayant leur siège social en France métropolitaine. Exception : dans les filiales détenues par les sociétés mères à hauteur de 20 % du capital, les administrateurs peuvent s'adjoindre cinq mandats supplémentaires. Aucune limitation n'existe en revanche pour les personnes morales. La fonction d'administrateur est par ailleurs incompatible avec celles de fonctionnaire (sociétés privées) et de membre du gouvernement et, pour certaines sociétés, celle de parlementaire. La loi interdit à tout administrateur d'occuper un emploi salarié dans la société, sauf pour les salariés qui deviennent administrateurs.

PERSPECTIVES



LA CONJONCTURE DES SECTEURS : REPRISE INQUIÈTE

Le bulletin de conjoncture de la banque Paribas titrait récemment : *« 1995 : de la reprise à la croissance ? »* On ne saurait mieux résumer les espoirs et les inquiétudes actuelles.

Car s'il est certain que le pire est désormais derrière, il n'est pas du tout sûr que la croissance inespérée observée en France au premier semestre se poursuivra au même rythme au cours des prochains mois. La reprise qui s'inscrit en gras dans les courbes macroéconomiques reste beaucoup plus inégale quand on plonge dans les chiffres sectoriels.

Si l'activité dans les produits de base (sidérurgie, chimie lourde) se redresse vivement, au point, dans certains secteurs, de saturer les capacités de production, voire de provoquer des pénuries, le rebond est plus fragile pour les biens d'équipement (mécanique, aéronautique), et carrément absent dans les produits de consommation (automobile, immobilier, textile-habillement) où, passés les effets dopants des mesures de relance spécifiques (prime à la casse des voitures, aides au logement, prime de rentrée), la demande hésite encore.

De là à prédire une rechute, il y a un grand pas. Le commerce extérieur continue à tirer l'activité, et l'investissement, qu'on sent frémir, devrait prendre le relais de l'« effet stocks » qui est en train de s'achever. Mais, tous les conjoncturistes le soulignent, cela ne suffira pas à nourrir une croissance soutenue. Pour que la reprise se poursuive vigoureusement, il faut que les Français cessent de se faire peur. Que la consommation reprenne ; que les entrepreneurs, anticipant une demande accrue, osent investir davantage et embauchent franchement au lieu de recourir à l'intérim.

La clé de la reprise est donc dans la consommation. Or, dans ce domaine, l'incertitude domine. Les ménages demeurent timorés, inquiets des menaces pesant sur leurs salaires, sur leurs retraites et surtout sur leurs emplois.

Même lorsqu'ils se décident à acheter (comme dans la micro-informatique), c'est appâtés par des rabais importants, et dans les réseaux de distribution les moins chers.

Le déclic, disent les experts, viendra de l'ampleur des créations d'emplois. Viendra-t-il ? Tout se jouera cet automne.

Véronique Maurus

SIDÉRURGIE

A pleine capacité

Amorcée en début d'année, la reprise n'a fait que se confirmer. A tel point que les aciéries fonctionnent actuellement à pleine capacité. Cette reprise de la demande permet aux sidérurgistes d'accroître leurs prix de vente. Chez Usinor-Sacilor, la prévision de 2 millions de pertes faite en début d'année n'est plus d'actualité. Le groupe sidérurgiste français pourrait terminer l'exercice près de l'équilibre.

Le chiffre d'affaires devrait aussi croître sensiblement. La production d'acier brut est assurément en baisse en France (– 1,6 % sur les sept premiers mois) ; mais cette baisse serait essentiellement due à un manque de capacité de production. La brusque remontée de la demande a provoqué des goulets d'étranglement dans une industrie en pleine restructuration. En revanche, l'exportation vers les Etats-Unis porte davantage sur des produits finis, ayant une plus forte valeur ajoutée que les demi-produits livrés en 1993 – en raison des droits de douane prohibitifs imposés alors sur les tôles par l'administration américaine.

En Europe, tous producteurs confondus, la production a augmenté de 2,8 %. En outre, les prix d'acier brut se raffermissent. Sans atteindre encore les niveaux des années fastes 1989-1990, ils se sont appréciés de près de 40 % sur certaines tôles ou fils, par rapport au point bas du début 1993.

A. K.

CHIMIE-PHARMACIE

Reprise de l'activité

Industrie cyclique par excellence, la chimie voit son activité repartir depuis le début de l'année après quatre années de baisse. Ce mouvement observé un peu partout en Europe est particulièrement perceptible en France.

Ainsi, pour les six premiers mois, la production a augmenté en volume de 3,7 % par rapport au premier semestre 1993, pour la totalité des activités de la chimie, et de 4,6 % hors pharmacie. Les exportations en valeur ont progressé de 11,4 % et les importations de 11,6 %, permettant de dégager un solde excédentaire de 18,4 milliards de francs contre 16,6 milliards pour les six premiers mois de 1993. Mais cette évolution n'est pas uniforme. La reprise d'activité concerne principalement la chimie de base.

La pharmacie, qui pendant les quatre années de crise a constitué l'essentiel des bénéfices des groupes chimiques, pâtit désormais des économies décidées par les grands pays occidentaux en matière de dépenses de santé. Alors qu'en 1993 ce secteur avait enregistré une progression de 4,7 % au moment où la chimie demeurait quasiment stable (+ 0,2 %), cette tendance s'est radicalement modifiée au premier semestre. La progression en volume n'est plus que de 1,5 %, principalement grâce aux exportations, en augmentation de 12,5 %.

Selon l'UIC (Union des industries chimiques), *« la reprise est forte dans la chimie de base, comparée au niveau faible de 1993 où le secteur a été particulièrement déprimé »*. Outre la bonne tenue des exportations dans les plastiques, la pharmacie et les cosmétiques-parfumerie, les autres raisons évoquées pour expliquer cette amélioration sont la reprise d'activité dans l'automobile et la reconstitution des stocks.

« C'est comme une rivière qui disparaît dans un gouffre, on ne sait pas où elle va ensuite », reconnaît Jean-Pierre Tirouflet, directeur financier de Rhône-Poulenc. En effet, si la reprise concerne principalement la chimie de base et entraîne des tensions sur des produits comme le méthanol, elle ne s'est pas encore propagée à la grande consommation.

L'une des explications avancées est la reconstitution des stocks des intermédiaires qui les avaient liquidés pendant la crise. D'où la crainte d'un effet *« de tôle ondulée »*, une fois qu'ils auront été regarnis, et si la consommation continue de stagner.

Selon une enquête réalisée en juillet parmi les industriels de plasturgie, 64 % des entreprises pensent que la situation va s'améliorer ou se maintenir. Mais alors que les prix des matières premières remontent en amont, la pression pour réduire les tarifs est très forte en aval.

« On évite de faire du triomphalisme déplacé, car le tableau n'est quand même pas idyllique en ce qui concerne les prix », reconnaît également Jean-Pierre Ribière, directeur général de l'UIC. Les tarifs se raffermissent progressivement là où ils avaient le plus baissé depuis deux ans, notamment dans la chimie organique de base. Mais là encore, ils demeurent insuffisants pour améliorer la rentabilité des groupes.

D. G.

PÉTROLE

Toute petite vitesse

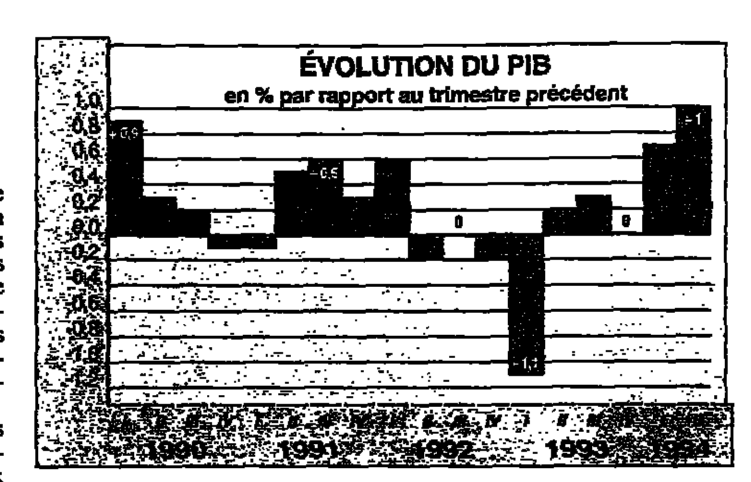
Selon les dernières statistiques de la DHYCA (direction des hydrocarbures), la consommation pétrolière a baissé de 2,5 % en juillet 1994 par rapport à juillet 1993. En année mobile, la consommation française a augmenté tout juste de 2,4 %. Si le fioul domestique, le fioul lourd et les carburants auto baissent respectivement de 9 %, 6 % et 5 %, le gazole et le carburéacteur progressent de 4 % et 3 %.

A cette conjoncture morose s'ajoutent, pour les pétroliers, la dégradation des marges de raffinage, qui ont baissé de 11 % en Europe (en moyenne 2 dollars le baril contre 2,3 dollars) et la concurrence des grandes surfaces.

Chez Total, le raffinage-distribution a constitué *« plutôt une bonne surprise, compte tenu de la conjoncture »*, puisque les profits opérationnels ont augmenté de 6,5 % à 1,18 milliard de francs. La baisse de rentabilité a été contenue par l'amélioration de l'outil industriel et par la restructuration des activités américaines.

En revanche, chez Elf, le résultat opérationnel est passé de 782 millions au premier semestre 1993 à 255 millions pour les six premiers mois de 1994, en raison des dépenses engagées en Allemagne pour moderniser le réseau Minol. Aucun des deux groupes ne se hasarde à faire des pronostics pour le reste de l'année.

D. G.



PAPIER

Flambée des prix

La flamblée. Les cinq années de crise qui avaient vu le prix de la pâte à papier de référence (pâte chimique de résineux) chuter de 840 dollars la tonne en 1989, à moins de 400 à la fin de l'année 1993, sont achevées. Le retournement est spectaculaire : 460 dollars dès janvier, 510 en mars, 630 en août. Et le seuil des 700 dollars devrait être prochainement franchi. Des groupes comme les géants scandinaves SCA et Stora ne viennent-ils pas d'annoncer une nouvelle vague de hausse d'environ 10 % sur certains produits ?

« Avec le prix de la pâte, tout peut arriver, confirme Alain Soulas, directeur général du groupe Arjo Wiggins Appleton. *Dans un marché totalement mondialisé, les amplitudes sont extrêmement fortes. A 390 dollars la tonne, nous étions au prix le plus bas jamais atteint. Que la reprise de la consommation mondiale se poursuive, et le prix de la pâte pourrait atteindre des sommets. »*

Les producteurs, il est vrai, y ont mis du leur, retirant ces dernières années plus d'un million de tonnes du marché. Géants européens, les Scandinaves – 17 % de la production mondiale – avaient ainsi, purement et simplement, stoppé, l'an dernier, l'abattage de leurs conifères pour tenter d'assainir le marché. De nombreux industriels, au Canada notamment (premier producteur mondial), avaient, parallèlement, fermé scieries et usines non rentables.

Ces mesures ont porté leur fruits. Et au-delà, même, avec l'apparition de tensions sur un marché mondial dopé par les reprises américaine et, dans une moindre mesure, européenne, mais surtout par les besoins importants de l'Asie du Sud-Est. Ce retour de la croissance se traduit déjà dans les chiffres, tous les groupes, ou presque, annonçant chiffres d'affaires et bénéfices semestriels en hausse. Voire, dans certains cas, un passage brutal du rouge au noir.

En six mois, le géant néerlandais KNP-BT a ainsi engrangé 124 millions de florins de profit (372 millions de francs), contre une perte de 16 millions de florins au premier semestre 1993. Arjo Wiggins Appleton, fleuron franco-britannique du secteur, a annoncé, de son côté, un bénéfice semestriel en hausse de 127 %, à 66 millions de livres (541 millions de francs).

En France, où l'industrie papetière est pourtant handicapée par la force du franc, la production a augmenté de 9 % au premier semestre, selon la Copacel (Confédération française des industries des papiers, cartons et celluloses). Une hausse qui devrait se poursuivre, bien que la reconstitution des stocks par les entreprises soit, désormais, largement réalisée.

P.-A. G.

AÉRONAUTIQUE

La morosité se dissipe

L'aéronautique est en convalescence. Après avoir vécu une année abominable en 1993, les constructeurs commencent à relever la tête. *« On ne peut pas parler de reprise car les commandes sont médiocres*, déclarait Ron Woodard, président de la division d'avions civils de Boeing, lundi 5 septembre, au salon aéronautique de Farnborough. *Mais les compagnies aériennes sont de plus en plus nombreuses à nous consulter par rapport à ces deux dernières années, ce qui est bon signe. »*

Les constructeurs ne devraient pas rééditer les mauvais résultats de 1993. L'an passé, Airbus Industrie avait connu une année calamiteuse avec 38 commandes pour 69 annulations. Boeing, de son côté, totalisait 247 commandes pour 212 annulations, soit un gain de 35 appareils. McDonnell Douglas n'avait enregistré que 15 commandes fermes pour 18 annulations.

Le redressement des compagnies aériennes dès 1993 permet, sinon une reprise, du moins une amélioration. *« La morosité semble se dissiper, les compagnies aériennes ont amélioré leur exploitation. Elles remplissent mieux leurs avions, ce qui leur a permis d'enrayer la chute de la recette unitaire*, explique-t-on à Airbus Industrie. *C'est somme toute une année de sortie de crise. »*

Jean Pierson, l'administrateur-gérant du consortium européen, a indiqué le 5 septembre à Farnborough qu'Airbus avait enregistré 76 commandes contre 52 annulations depuis le début de l'année. Chez Boeing, on parle de 53 commandes contre 33 annulations pour le premier semestre. Le géant de Seattle n'a pas vendu un seul Boeing 777 depuis le début de l'année et les ventes de 747 semblent s'essouffler. Dans le match Boeing-Airbus, la part de marché des Européens est en progression et se rapproche de 40 % tandis que McDonnell Douglas chute en dessous de 10 %. Il faudra toutefois attendre la fin de l'année pour voir si la tendance se confirme.

Boeing n'a pas hésité à lancer dernièrement une nouvelle version du B737 (164 à 189 passagers) qui pourrait lui permettre de regagner du terrain. Pour l'avenir, les regards des constructeurs se tournent vers l'Asie-Pacifique et notamment vers la Chine au marché prometteur. Mais il faudra attendre 1995 pour parler d'une véritable reprise.

M. L.

MÉCANIQUE

Bonne surprise allemande

La mécanique va mieux. Nettement mieux. *« Le rythme des défaillances s'est ralenti considérablement. L'an passé, il frôlait les 4 à 5 %. Il est désormais revenu à un niveau normal de 1 à 2 % »*, souligne-t-on à la Fédération des industries mécaniques. *« Le redressement que l'on voyait se dessiner il y a six mois, en janvier-février, s'est amplifié et dépasse parfois les espérances. »* D'abord il y a l'exportation, *« bien orientée »*, et l'heureuse surprise du marché allemand, le principal débouché à l'étranger des industries mécaniques. *« La demande avait baissé de plus de 10 % en 1993. On espérait une stabilisation, on redoutait un enfoncement. Or, depuis le printemps 1994, l'Allemagne nous donne un profil de reprise. Nos ventes par rapport à la même période de l'année précédente sont en progression de 3 à 4 % »*, indiquent les mécaniciens.

Sur le marché intérieur, les carnets de commande ont commencé à se regarnir au début 1994. *« Un phénomène purement technique. Les déstockages avaient été très importants. »* La prime Balladur et le coup de fouet ainsi donné au marché automobile ont ensuite pris le relais. *« Dans le travail des métaux et la sous-traitance, on travaille aujourd'hui à la limite des capacités de production, tant les constructeurs automobiles ont accru rapidement leurs plans de charge. »*

Cette demande, vigoureuse, est toutefois fragile. Concernant les biens d'équipement, les industriels du secteur observent une légère reprise. *« L'investissement industriel a cessé de se dégrader. Il n'a pas pour autant redémarré en force. »* C'est ainsi que pour les biens d'équipement destinés à des industries bien identifiées (machines pour agroalimentaire, chimie, machines-outils, machines à métaux), *« la demande a cessé de se contracter, sans plus »*. En revanche, les fournisseurs de composants (pompes, moteurs, compresseurs, transmissions) ont connu un vrai redémarrage, lié sans doute pour partie aux réfections – longtemps différées – du parc installé.

C. M.

BANQUES

Les laissés-pour-compte

Si un secteur reste à l'écart de la reprise, c'est bien celui des banques. Leur obstination à faire coïncider leur taux de base – qu'elles ont relevé de 0,25 % (à 7,95 %) le 1er septembre – avec les taux de marché souligne leur situation difficile. En 1993 les performances réalisées sur les marchés expliquent la croissance moyenne de 8,7 % du produit net bancaire (le chiffre d'affaires des banques).

Mais cette année, il en sera tout autrement. Sur les marchés, l'activité a diminué et les gains se sont transformés en pertes. Quant au crédit, stagnant en 1993, il est cette fois en baisse. A la fin du mois de juillet, la distribution de prêts aux entreprises, aux particuliers et aux collectivités était en recul de 8 % par rapport à juillet 1993. Explication : *« Les entreprises que l'on voudrait bien financer ont des trésoreries pléthoriques, et pour les autres la concurrence nous oblige à avoir des marges trop faibles pour couvrir les risques »*, souligne un banquier. Les établissements de crédit sont engagés, pour reprendre une expression d'Olivier Robert de Massy de l'AFB (Association française des banques), *« dans une course de vitesse entre la baisse du produit net bancaire et celle des provisions »*. Compte tenu du décalage dans le temps des conséquences des défaillances d'entreprises à la fin de 1993 et de la persistance de la crise de l'immobilier, les dotations aux provisions vont rester importantes. Enfin, en dépit de leurs efforts de gestion et des réductions de personnel, les frais d'exploitation des banques vont encore progresser cette année, ce qui ne va pas améliorer leurs problèmes de rentabilité. En 1993, l'ensemble des banques AFB ont affiché une perte de 4,4 milliards de francs. Il n'est pas sûr que l'année 1994 soit meilleure.

E. I.

INTÉRIM

La demande repart

Après trois années difficiles, l'intérim renoue avec la croissance. L'amorce d'un nouveau cycle économique se traduit par une demande accrue des entreprises qui, face à l'afflux des commandes, ont besoin d'un volant supplémentaire de main-d'œuvre. Ressentie dès mars, la reprise de l'activité des entreprises de travail temporaire a été confirmée par l'annonce des résultats semestriels de l'ensemble des entreprises du secteur. Les trois grands du travail temporaire en France ont ainsi observé un bond significatif de leur chiffre d'affaires au cours du premier semestre 1994.

Ecco, premier sur le marché français, a annoncé un chiffre d'affaires consolidé de 7,2 milliards de francs, en hausse de 25,4 %, et souligne que la reprise concerne aussi ses autres activités (sécurité et télésurveillance, nettoyage industriel) en France comme en Europe. Numéro deux, Manpower affiche un chiffre d'affaires semestriel de 3,8 milliards de francs en hausse de 26,3 %, juste devant Bis avec 3,4 milliards de francs, dont la progression est plus modeste (+ 8,9 %). Ces bons scores devraient être amplifiés en juillet et août, qui sont des mois traditionnellement bons pour l'intérim.

L'ensemble de la profession, selon Isabelle Lombard, secrétaire générale adjointe de l'UNETT (Union nationale des entreprises de travail temporaire), devrait voir progresser son chiffre d'affaires d'environ 15 % en 1994. Toutefois, cette évolution est à juger à l'aune de l'an passé, où l'activité avait chuté de 17,5 %. L'intérim ne retrouve donc que tout juste des niveaux d'activité comparables à ceux du milieu de l'année 1992.

La demande de main-d'œuvre intérimaire provient de l'industrie, notamment de l'automobile, des équipementiers, des biens d'équipement de la métallurgie, tous clients traditionnels de l'intérim. Le bâtiment et les travaux publics, dont l'activité repart plus doucement, continuent aussi d'employer de forts contingents d'intérimaires.

A. B.-M.

PERSPECTIVES

LA CONJONCTURE DES SECTEURS : REPRISE INQUIÈTE

CONSOMMATION

Une rentrée cruciale

La rentrée de septembre sera cruciale en matière de consommation. Abstraction faite de l'automobile, dopée par la prime Balladur, les dernières statistiques montrent en effet une stagnation complète au deuxième trimestre de la consommation de produits manufacturés à comparer avec une progression de 0,5 % au premier trimestre. Ces chiffres confirment les analyses des distributeurs qui se plaignaient de ce que les sommes dépensées par les Français pour changer de voiture les poussaient à se restreindre sur d'autres postes...

Il faudra attendre encore quelques jours avant de connaître les statistiques de l'INSEE sur la consommation des ménages en juillet-août. En août, les performances des hypermarchés semblent satisfaisantes : l'indice du GNH, à nombre de magasins constants, est à + 5,19 %, chiffre satisfaisant après un mois de juillet quelconque. *Mais les chiffres des hypers ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la distribution : vu les bons résultats réalisés en 1993 – et au premier semestre 1994 – par tous les groupes, il est clair désormais que ce type de magasins est celui qui se tire le mieux de la crise de la consommation.*

Quoi qu'il en soit, le premier ministre, soucieux de voir la consommation soutenir la relance, exhorte désormais les Français à dépenser leur argent plutôt qu'à thésauriser, relayé par des institutions comme les chambres de commerce et d'industrie qui, pour la deuxième année consécutive, rappellent au citoyen-consommateur que *« ses emplettes sont ses emplois »*.

F. V.

AUTOMOBILE

L'effet « prime » est terminé

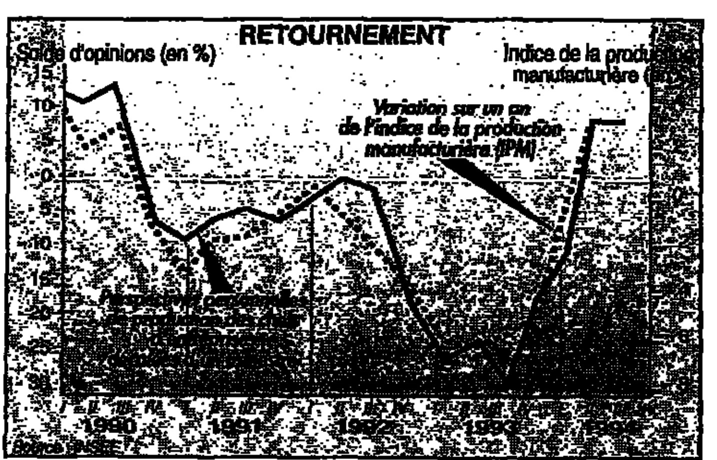
Chez les constructeurs automobiles, les optimistes voient la reprise se profiler à l'horizon de 1995, les pessimistes consultent, moroses, leur carnet de commandes et n'y voient guère de signe de particulière réjouissance. Ces avis prouvent qu'il ne faut pas *actuellement trop compter sur ce secteur.*

Il semble néanmoins certain que la baisse est enrayée. Par rapport à l'année désastreuse que fut 1993 pour l'industrie européenne (– 18,3 % en France), 1994 devrait se terminer par une hausse des immatriculations sur l'Hexagone de 13 % environ pour atteindre 1,95 million de livraisons. Ce qui suppose que les ventes se tasseront au dernier trimestre, puisque les immatriculations ont déjà progressé en France de 14,7 % sur les huit premiers mois. Cette progression était en grande partie due à la prime Balladur de 5 000 F accordée à tout acheteur de voiture mettant simultanément à la casse une automobile de plus de dix ans. Or cette prime n'engendre désormais quasiment plus de nouvel achat.

Chez PSA, le carnet de commandes couvre trois semaines de production, un score plutôt médiocre, mais il est vrai que les mois d'été sont traditionnellement mauvais à cet égard. On compte sur *« le retour du moral économique »* pour conduire à nouveau les conducteurs vers les concessions et filiales. Le Mondial de l'automobile, salon ouvrant ses portes à Paris le 6 octobre, se traduit aussi généralement par un coup de fouet sur les ventes. Mais les taux d'intérêt relativement élevés n'incitent pas les Français à vendre leurs Sicav monétaires et à s'endetter pour acheter une automobile, redoute-t-on dans l'entourage de Jacques Calvet, président de PSA.

Chez Renault, on s'attend aussi à un tassement des ventes au dernier trimestre. Mais la gamme des modèles offerts pourrait être plus favorable à la firme au losange, avec en particulier la montée des commandes de Laguna, grâce à la disponibilité du moteur Diesel sur ce véhicule.

A. K.



PUBLICITÉ

L'investissement reprend

La reprise publicitaire pointe son nez : selon la SECODIP, de juin 1993 à juin 1994, le volume d'insertions publicitaires a augmenté de 15,3 % dans les trois grands médias (presse, radio et télévision). Mais c'est encore une fois l'audiovisuel qui profite surtout de ce renouveau. Et notamment la radio, qui voit son nombre de spots s'accroître de 21,9 % entre juin 1993 et juin 1994, tandis que la télévision voit le sien augmenter de 15,3 %, la presse dans son ensemble se contentant d'un « modeste » + 7,2 %. Au premier semestre 1994, la presse quotidienne nationale bénéficie d'une augmentation de son volume de publicité (commerciale et financière) de 1 %, la presse régionale de 4 % et les magazines de 4 % également. On est donc loin des chiffres négatifs de 1993, qui affichaient – 10 % à – 12 % par rapport à 1992.

Les investissements publicitaires, tous médias confondus, indiquent que la tendance s'oriente bien vers l'embellie. De 1993 à 1994, la recrudescence des investissements est surtout sensible dans les secteurs « édition », « toilette-beauté », « culture-loisirs » et « information-médias », qui affichent tous des pourcentages d'augmentation supérieurs à 12 %, voire proche de 30 % (pour l'édition, par exemple).

En valeur, le total des investissements réalisés sur l'ensemble des grands médias atteint 26,4 milliards de francs au premier semestre 1994 (contre 25 milliards environ au premier semestre 1993, ce qui traduit un accroissement global de 5,5 %). Ici encore, c'est la radio qui tient la corde, avec une augmentation des investissements publicitaires de l'ordre de 14,3 % (3,6 milliards de francs au premier semestre 1994). Elle devance la télévision (+ 9,3 % de hausse mais un investissement de 9,5 milliards de francs pour les six premiers mois de l'année), la presse écrite (+ 3 %, pour un investissement total de 10,7 milliards).

Selon plusieurs experts, la reprise qui s'amorce, si elle bénéficie diversement aux supports, ne signifie pas que les agences de publicité en profiteront exactement dans les mêmes termes, les effets consécutifs à la loi Sapin et à la loi Evin pesant toujours sur leur activité.

Y.-M. L.

HABILLEMENT

Sauvé par l'exportation

La reprise n'est pas au rendez-vous de l'habillement. *« On ne peut pas parler de reprise. A peine de relance, et encore, pas encore de celle de la consommation »*, insiste Gérard Roudine, délégué général de la Fédération française du prêt-à-porter féminin. Qu'il soit pour homme ou femme, en effet, le prêt-à-porter n'est pas sorti de l'atonie de la consommation. Pas en nombre d'articles vendus – les chiffres sont demeurés stables. Mais en valeur – les prix ont été tirés vers la baisse.

Au premier semestre les ventes de prêt-à-porter masculin ont reculé de 4 % en valeur, et celles de vêtement féminin de 2,8 %. Les ratés de la consommation ont fini par peser sur les importations, freinant celles d'habillement féminin et faisant reculer celles de vêtements masculins (– 1 %).

« Le véritable retournement est ailleurs, ajoute M. Roudine. *Les exportations sont en train de redevenir un moteur palliant les défaillances du marché intérieur. »* C'est ainsi qu'au premier semestre les exportations de vêtements masculins ont augmenté de 5,4 %, malgré un léger recul des chemises et des sous-vêtements. Quant aux ventes à l'étranger de prêt-à-porter féminin, elles ont crû, de janvier à mai, de 10,7 %, l'Asie du Sud-Est (+ 53,7 %) prenant le relais de l'Union européenne (– 0,4 %). La percée réalisée en Corée (+ 124,4 %), à Hongkong (+ 113 %) ou, encore, à Taïwan (+ 100 %), pour des montants désormais non négligeables, a permis un redressement de la balance commerciale du vêtement féminin, passée sur les cinq premiers mois de l'année de 119 millions de francs de déficit en 1993, à un excédent de 215 millions en 1994.

P.-A. G.

MICRO-INFORMATIQUE

Baisse de prix

660 000 micro-ordinateurs vendus dans l'Hexagone en six mois, soit très exactement 76 000 de plus qu'au premier semestre 1993 ! Le marché de l'ordinateur personnel, qui, selon les estimations du cabinet marketing Gfk, avait déjà progressé de 9 % en volume l'an passé, devrait enregistrer en 1994 une demande plus soutenue encore. Du point de vue du consommateur, tout va bien. Les prix baissent. La plupart des constructeurs ont emboîté le pas au fabricant texan Compaq qui, pour la rentrée, a annoncé des rabais allant jusqu'à 22 %. Et la grande distribution – de la FNAC aux hypermarchés du –, qui s'est mise de la partie, devenant un des canaux importants de vente, contribue à doper les volumes et à encourager la mise sous pression des tarifs.

Un ordinateur personnel sur cinq est désormais vendu *via* la grande distribution et pratiquement une imprimante sur trois. *« Le rôle de la distribution de masse est considérable pour diffuser la micro dans le grand public*, souligne GfK. *Et les grandes surfaces sont en train de tester les micro-ordinateurs, d'en faire un produit d'appel, en opérant comme pour les téléviseurs il y a dix ans. »* Les ventes de micro-ordinateurs qui, aux Etats-Unis, représentent 25 % du chiffre d'affaires du secteur de l'électronique grand public au sens large, ne comptent en France que pour 3 %, signe d'une moindre diffusion. Il existe un vrai potentiel de vente, soulignent les spécialistes, qui commence à être défriché.

C. M.



LOGEMENT

Pénalisé

Plusieurs facteurs négatifs pèsent ou vont peser sur le logement, compromettant une reprise déjà fragile.

Premier sujet : l'approche de l'élection présidentielle. De nombreux observateurs estiment que les mois précédant les grands scrutins nationaux sont mauvais pour l'immobilier, les investisseurs n'aimant guère les incertitudes... D'autres contestent cette idée.

Un fait plus concret pèse sur la conjoncture : l'envolée du coût de l'argent. La hausse des taux longs se répercute sur ceux demandés aux particuliers qui empruntent pour acheter un logement (en trois mois, les hausses se sont étagées entre un quart et un demi-point), aggravant d'autant l'ampleur des taux d'intérêt réels. S'il se poursuit, le renchérissement du prix de l'argent risque de susciter un nouvel attentisme chez les acheteurs, d'autant que plusieurs incitations fiscales cesseront à la fin de l'année 1995.

Non contente de pénaliser le financement libre, l'envolée pèse également sur le marché réglementé : le gouvernement ayant décidé de maintenir le taux des PAP (prêts aidés à l'accession à la propriété) jusqu'à la fin de l'année (6,60 % sur 15 ans), leur coût budgétaire ne cesse de s'alourdir... D'autant que les PAP rencontrent un tel succès auprès des candidats à l'accession que les enveloppes sont taries. Les PAP – leur nombre, leur taux, leur financement – sont au cœur des discussions budgétaires. Les promoteurs, qui ont dans leurs cartons des projets PAP, ne cachent pas leur anxiété sur ce qui sortira du débat.

Ces facteurs sont d'autant plus préoccupants que le secteur libre avait déjà quelque mal à prendre le relais du secteur social, locomotive du plan gouvernemental de relance : la commercialisation de logements neufs est restée rigoureusement stable au deuxième trimestre dans l'habitat collectif, progressant un peu plus dans la maison individuelle. La dernière enquête trimestrielle de l'INSEE dans la construction immobilière effectuée en juillet et publiée le 11 août ne ruisselait pas non plus d'optimisme : les promoteurs interrogés estimaient que la demande de logements neufs diminuerait légèrement, les baisses de prix continuant de s'atténuer. Tirant les leçons de l'évolution des taux, ils estimaient qu'*« après avoir atteint un niveau élevé au cours des trois derniers trimestres, les moyens de financement de la clientèle sont jugés globalement en recul »* malgré l'évolution satisfaisante de l'apport personnel des candidats à l'acquisition.

F. V.

Point de vue

Les créations d'emplois, pivot de la croissance

Le redressement observé depuis le creux de la récession est venu des échanges extérieurs et de la reconstitution des stocks. Mais la poursuite de la reprise dépend maintenant de la consommation, et des créations d'emplois qui seules pourront « dégeler » les consommateurs.

par DOMINIQUE VALLET (*)

UN an après le point bas du cycle, d'où va venir la croissance ? Beaucoup d'observateurs tablent sur les effets bénéfiques de la reprise mondiale ; nombreux sont ceux qui voient dans l'investissement productif la locomotive de l'économie ; d'autres enfin espèrent une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Sans négliger l'apport que pourront avoir ces facteurs, la consommation et les créations d'emplois auront un rôle majeur dans le développement du cycle en cours.

Du creux de la récession atteint au premier trimestre de 1993 jusqu'au premier trimestre de 1994, la croissance a atteint 1,1 %. L'examen, sur cette période, des contributions des divers éléments à la croissance fait ressortir deux phases :

- Dans une première phase (2e et 3e trimestres 1993), la croissance de la demande intérieure hors stock (provenant essentiellement de la progression de la consommation des ménages) est plus que compensée par la compression des stocks excessifs, si bien que la demande intérieure totale recule. C'est donc la progression du solde extérieur en volume qui fait la croissance ;
- Dans une seconde phase (4e trimestre 1993 et 1er trimestre 1994), la consommation s'essouffle et la demande intérieure hors stocks stagne. Le déstockage, en revanche, s'épuise, si bien que l'apport des variations de stocks à la croissance s'inverse et devient très positif. Le solde en valeur de nos échanges de biens et services est largement excédentaire ; mais depuis la fin de l'année dernière, nos importations croissent plus vite que nos exportations, si bien que le solde extérieur passe d'une contribution positive à une contribution fortement négative.

Rien d'étonnant à ces mouvements : avec certains décalages, on le sait, les évolutions de stocks accentuent les fluctuations de la demande ; quant aux gains de solde extérieur en volume, ils reflétaient en 1993 une conjoncture plus déprimée chez nous que chez nos partenaires ; leur inversion traduit la disparition de cet écart et révèle la baisse de la compétitivité de nos prix.

D'où viendra maintenant la croissance ? L'évolution des stocks devrait quelque temps jouer positivement ; en revanche, la dégradation probable de notre solde extérieur (à partir, il est vrai, d'un niveau favorable) sera un frein. C'est, pour l'essentiel, de la demande intérieure que proviendra la croissance, c'est-à-dire de la consommation et de l'investissement.

L'investissement des ménages, bénéficiant des aides au logement, devrait se redresser, comme l'ont déjà fait les mises en chantier. L'investissement productif, après un long recul, devrait reprendre : la situation financière des entreprises est bonne, les perspectives de profit favorables et les équipements doivent être remplacés ou modernisés. Mais la vigueur de l'investissement dépendra d'abord des perspectives de demande : demande extérieure, bien orientée, et qui constitue presque 30 % des débouchés des entreprises, mais surtout demande intérieure, et donc consommation des ménages (61 % du PIB).

C'est aujourd'hui la consommation qui manque le plus. Si les ménages se « dégèlent », la reprise va se consolider, s'ils restent attentistes, elle va s'amortir.

Les créations d'emplois peuvent dégeler la consommation. Sauf nouveau transfert vers les ménages – difficile à imaginer étant donné les contraintes budgétaires –, les soutiens directs à la consommation sont derrière nous. La prime automobile, qui a suscité une vague d'achat au deuxième trimestre, n'aura plus d'effets, malgré sa prolongation : il est même plausible qu'on enregistre maintenant le contrecoup des achats anticipés ; le maintien du triplement de l'allocation de rentrée scolaire va soutenir, comme en 1993, les dépenses au troisième trimestre. Quant aux allégements d'impôts, ils ont sans doute été déjà largement intégrés par les ménages, et ils profitent autant à l'épargne qu'à la consommation.

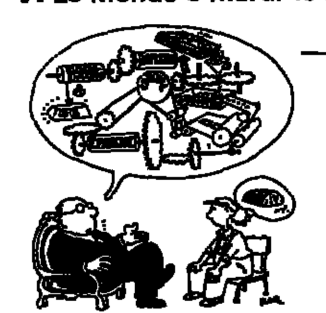
Ce sont donc les créations d'emplois qui sont la variable déterminante. Tout d'abord parce que les hausses de pouvoir d'achat des salaires étant actuellement très réduites, l'augmentation de l'emploi soutient la croissance des revenus ; en second lieu, parce qu'en enrayant la dérive du chômage, elle permet le retour à la confiance. Les indicateurs de confiance des consommateurs obtenus par enquête sont de fait assez étroitement liés à la situation de l'emploi. Et les analyses quantitatives actuelles font jouer au chômage (à côté des déterminants usuels que sont le revenu et l'inflation) un rôle significatif dans la détermination du partage épargne/consommation.

Par exemple, dans une de ces relations estimée par la direction de la prévision, le recul d'un dixième de point du taux de chômage des hommes adultes se traduit, avec un retard d'un trimestre, par une hausse de 0,1 % de la consommation ; et les inflexions dans le rythme d'évolution du taux de chômage ont des effets immédiats encore plus prononcés (une baisse de 0,1 point de la dérive de ce facteur augmente la consommation de 0,3 %). Sur des progressions trimestrielles de consommation qui sont actuellement très faibles (inférieures à 0,4 % en moyenne depuis trois ans), on voit l'importance de cet effet de précaution lié au chômage.

Même si la progression de l'emploi observée au premier semestre (+ 0,8 %) est encore fragile (les emplois créés, dans leur majorité, sont précaires), il faut se féliciter de ce redressement, un peu plus précoce et plus fort que prévu. C'est désormais avant tout de l'amélioration de l'emploi que dépend le renforcement de la reprise amorcée il y a un an.

(*) Directeur des études et du conseil du Crédit national.

CHRONOLOGIE



Juillet-août 1994

1er JUILLET. – SOCIAL : le SMIC est revalorisé de 2,1 %, son taux horaire est porté à 35,56 francs *(2-7)*.

2. – BULL : renouvellement du mandat de PDG de Jean-Marie Descarpentries *(5-7)*.

3 au 9. – ALLEMAGNE-CHINE : au cours de la visite en Allemagne de Li Peng, premier ministre chinois, Siemens se taille la part du lion dans les contrats signés par les industriels allemands avec Pékin *(7-7)*.

4. – LES « AFFAIRES » : mise en examen pour faux et usage de faux, escroquerie et corruption de Pierre Suard, PDG d'**Alcatel-Alsthom**, pour des travaux de sécurité effectués dans ses domiciles aux frais d'Alcatel et des manœuvres frauduleuses aux dépens de France Telecom. Communiqué du groupe et explications publiques de Pierre Suard ; réactions dans la presse *(6 et 7-7)*. L'enquête judiciaire contredit partiellement les explications de Pierre Suard *(8-7)*. *Le Canard enchaîné* révèle que le système de surfacturation d'Alcatel-CIT remontait à 1977 *(1-9)*. **Générale des eaux :** le parquet de Paris ordonne le **4 juillet** deux enquêtes préliminaires portant sur certains financements politiques. *(14-7)*. **Pechiney :** Alain Boublil, ancien directeur du cabinet de Pierre Bérégovoy, est condamné, le **9 juillet**, à deux ans de prison, dont un avec sursis *(8-7)*. **Crédit lyonnais :** publication du rapport de la commission parlementaire le **12 juillet**, qui critique sévèrement la gestion de Jean-Yves Haberer, président de 1988 à 1993, et reconnait l'absence de contrôle de l'Etat actionnaire *(13, 14 et 22-7)*.

Alain Carignon, ministre de la communication, mis en cause dans l'instruction du dossier du **Dauphiné News**, publication préélectorale renflouée par deux filiales de la Lyonnaise des eaux, démissionne du gouvernement le **17 juillet** et est mis en examen pour recel et complicité d'abus de biens sociaux *(19 et 27-7)*. **Bernard Tapie :** la cour d'appel de Paris décide d'assouplir les mesures de contrôle judiciaire dont il fait l'objet *(17/18-7)*. Pierre Despessailles, ancien directeur général de la SDBO, filiale du Crédit lyonnais, s'explique sur ses relations avec Bernard Tapie. Celui-ci est à nouveau mis en examen le **18 juillet**, pour le paiement de factures réglées en 1991 et 1992 par Bernard Tapie Finance (BTF) à la société en nom collectif GBT (Groupe Bernard Tapie) pour des prestations de « conseil » liées aux tractations sur Adidas. Le **26 juillet**, exigeant le remboursement d'une avance de 5,5 millions de dollars consentie à l'OM, le Crédit lyonnais l'assigne une nouvelle fois devant le tribunal de commerce *(23 et 27-7)*. Le Crédit lyonnais fait enlever, le **28 juillet**, ses meubles afin de récupérer une partie de ses créances *(29-7)*. Mise en examen de Pierre Despessailles, ancien directeur de la SDBO, et des plus proches collaborateurs de Bernard Tapie concernant l'affaire du *Phocéa* *(27-8)*.

Schneider : convocation envoyée le **30 août** par le juge d'instruction belge Jean-Claude Van Espen à Didier Pineau-Valencienne *(2-9)*. **Italie :** 22 mandats d'arrêt dont deux sont destinés à des dirigeants de Fininvest, groupe de Silvio Berlusconi, pour des délits de corruption et d'évasion fiscale ; le directeur financier du groupe affirme que c'est le frère de Silvio Berlusconi, Paolo, qui lui avait donné l'argent pour verser des pots-de-vin à la police financière lors des contrôles fiscaux ; ce dernier se livre à la police. Fininvest va prendre la forme d'une fiducie pour éviter à Silvio Berlusconi tout conflit entre ses fonctions de président du conseil italien et ses intérêts industriels, et propose de mettre sous tutelle son groupe. Le **12 août**, dans une déclaration au *Herald Tribune*, Silvio Berlusconi admet que sa société a versé des pots-de-vin au fisc. Réactions dans la presse *(26, 27, 29-7 et 1, 2, 3 et 13-8)*.

MARCHÉS FINANCIERS : la Bundesbank annonce un taux de croissance de 13,4 % de la masse monétaire allemande M3 en mai et une diminution du taux de prise en pension à court terme (Repo), porté à 4,93 %. Le **6 juillet**, la Fed décide de ne pas relever ses taux d'intérêt directeurs *(8-7)*. Le **11 juillet**, intervention de la Banque du Japon pour freiner la hausse du yen face au dollar, qui a perdu depuis dix-huit mois près de 20 % de sa valeur par rapport à la monnaie nippone, atteignant, le **12**, son plus-bas historique à 96,60 yens *(10/11, 13 et 14-7)*. Le **18**, Michel Camdessus, directeur général du FMI, envisage une hausse des taux d'intérêt américains pour renforcer le dollar *(20-7)*. Le président de la Fed évoque la possibilité d'une hausse des taux d'intérêt ; aussitôt une baisse se produit à Wall Street, le 20 juillet *(22-7)*. Remontée éphémère du dollar le 22 juillet, suite à la prise de position de Larry Summers, sous-secrétaire américain au Trésor, pour un dollar plus fort *(23-7)*, mais la devise recule de nouveau le **25 juillet** *(27-7)*. Le **27 juillet**, affaiblissement de la lire à la suite de l'affaire Fininvest *(28-7)*. Le **1er août**, à la suite d'un nouvel échec des négociations commerciales entre les Etats-Unis et le Japon, le dollar atteint 98,38 yens avant de clôturer à 99,42 yens après une nouvelle intervention de la Banque du Japon ; le lendemain la devise américaine s'échange à 99,53 yens *(3-8)*. Le **9 août**, nouvelle faiblesse due à la hausse des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis. Le même jour, le MATIF termine à *115* et va fléchir jusqu'à 113 le **12 août** *(11, 13 et 16-8)*. Le **16 août**, la Fed relève son taux d'escompte de 3,5 % à 4 % et ses taux au jour de 4,25 % à 4,7 % *(18-8)*. Les marchés financiers attendent en vain une baisse des taux d'intérêt allemands par la Bundesbank *(19 et 20-8)*. Le **22 août**, recul du dollar face à la devise japonaise, atteignant 98,11 yens à Tokyo et 97,95 yens en Europe ; cette baisse intervient après l'annonce de l'augmentation de 25,8 % du déficit commercial américain avec le Japon *(23-8)*. La faiblesse du dollar affecte les marchés boursiers le **22 août** ; l'indice CAC 40 repasse en dessous des 2 000 (1 972,63) *(24-8)*. Le **24 août**, la liquidation de la Bourse de Paris se conclut par une perte de 1,7 % au mois d'août. Le ralentissement ordonné de la croissance aux Etats-Unis est un des facteurs de la hausse du Dow Jones, qui termine à 3 881 le **26 août**, son plus haut niveau depuis cinq mois *(26 et 28/29-8)*.

5. – THOMSON : Alain Gomez est reconduit à la tête de Thomson, alors que son groupe enregistre une perte de 3,03 milliards de francs en 1993. Nomination de nouveaux administrateurs *(6 et 7-7)*.

CIC : François-Xavier Bordeaux rend publique son éviction de la Bordelaise de crédit *(7-7)*. Il est remplacé par Jean-Paul Escande, président du Crédit industriel de l'Ouest *(16-7)*.

6. – LUFTHANSA : augmentation de capital de la compagnie, qui est de l'ordre de 1,7 milliard de deutschemarks (3,8 milliards de francs), ouvrant la voie de sa privatisation *(7-7)*.

7. – FUSION DE LA REDOUTE AVEC PINAULT-PRINTEMPS : validée par la cour d'appel de Douai, déboutant de nouveau les actionnaires minoritaires de La Redoute *(9-7)*.

8. – CONJONCTURE FRANÇAISE : grâce aux exportations et à la reprise industrielle, l'INSEE prévoit une croissance de 2 % en 1994 *(9-7)*.

ÉTATS-UNIS : le chômage, inchangé en juin (6 %), passe à 6,1 % en juillet *(10/11-7 et 7/8-8)*. Le déficit budgétaire devrait s'établir à 220,1 milliards de dollars (1 155 milliards de francs) *(14-7)*.

8-10. – SOMMET DU G 7 A NAPLES : les sept pays les plus industrialisés se réunissent avec la présence, pour la première fois, de Boris Eltsine, président de la Fédération de Russie. Les participants étudient les grands dossiers économiques internationaux et le plan de fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl et préconisent une meilleure coordination de leurs politiques économiques *(8, 9, 10 et 12-7)*.

FRANCE-CHINE : à l'occasion de sa visite en Chine, Gérard Longuet annonce un doublement du montant du protocole d'assistance financière à la Chine *(12-7)*.

11. – AUTOMOBILE : l'Espagne accorde une aide publique de 1,6 milliard de francs à SEAT *(13-7)*.

12. – FNAC : Artémis, holding du groupe Pinault, signe un accord avec le Crédit lyonnais pour acquérir les 64,6 % de la FNAC que la banque détient *via* sa filiale Altus Finance *(13-7)*. La Générale des eaux, actionnaire à 33,4 % de la FNAC, après un délai de réflexion, accepte le **18 août** cette cession, mais obtient un droit de regard sur la gestion de la FNAC *(19-7, 12 et 19-8)*.

14. – DIGITAL EQUIPMENT : suppression de 20 000 emplois d'ici à la fin de l'année *(16-7)*. Perte nette de l'exercice 1993-1994 : 12 milliards de francs *(28-7)*.

15. – ALLEMAGNE : le budget pour 1995 prévoit un déficit limité à 68,7 milliards de marks *(17/18-7)*.

AFRIQUE : ratification du traité instituant l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), regroupant le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo *(17/18-7)*.

COMMISSION DE BRUXELLES : les Douze approuvent la candidature de Jacques Santer, premier ministre luxembourgeois, pour succéder le 5 janvier 1995 à Jacques Delors à la tête de la Commission *(15, 16 et 17/18-7)*.

PÊCHE : violents incidents opposant les pêcheurs français et espagnols au large de la Galice. *La Gabrielle*, un chalutier de l'île d'Yeu, a été endommagée et détournée par des équipages espagnols. Le **18 juillet**, Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche français, obtient de son homologue espagnol la restitution du chalutier, qui quittera le port de Burela le 20 juillet et sera pris en charge par les autorités françaises. Le **26 juillet**, un accord est conclu entre Jean Puech et les pêcheurs de l'île d'Yeu concernant la longueur des filets. Cependant, les pêcheurs espagnols bloquent pendant plusieurs jours les principaux ports de la côte cantabrique *(19, 20, 21, 22, 23, 27, 28 et 29-7)*.

19. – EUROPE VERTE : les Douze parviennent à un accord sur les prix agricoles pour la campagne 1994-1995 *(20)*. Dans le but de limiter le financement des excédents, la Commission de Bruxelles souhaite modifier la réglementation des fruits et légumes *(26-7)*.

20. – PRÉPARATION DU BUDGET 1995 : Edouard Balladur donne une priorité à la réduction du déficit budgétaire, qui doit être ramené à *275* milliards de francs, contre 301 milliards en 1994 *(21 et 22-7)*. Les dépenses de l'Etat pourraient augmenter de 2 % en 1995 *(27-7)*. Le gouvernement entend privilégier les ministères sociaux *(21/22-8)*.

ÉTATS-UNIS : le déficit commercial atteint 9,18 milliards de dollars (49 milliards de francs), en chiffres bruts au mois de mai *(21-7)*.

COMMERCE EXTÉRIEUR FRANÇAIS : il a été excédentaire de 7,6 milliards de francs (CVS) en mai et de 6,3 milliards de francs en juin *(22-7 et 24-8)*. L'excédent pourrait être proche de 100 milliards de francs en 1994 *(6-8)*.

PRIX À LA CONSOMMATION EN FRANCE : stabilité de l'indice des prix, qui est resté à 109,7 en juin comme en mai *(23-7)*.

21 (et jours suivants). – GRÈVE DES CONTRÔLEURS AÉRIENS D'AIX-EN-PROVENCE pour réclamer de meilleures retraites et des effectifs supplémentaires, suspendue le **5 août** *(20, 21, 23, 24/25, 26-7, 2-8 et 6-8)*.

23. – PECHINEY : Jean-Pierre Rodier remplace Jean Gandois à la tête du groupe *(24/25 et 29-7)*.

27 et 29. – AIR FRANCE : l'augmentation de capital de 20 milliards de francs est accordée par la Commission de Bruxelles sous trois conditions : privatisation, limitation de son développement dans l'Union européenne et création d'un holding qui la coiffera ainsi que sa filiale Air Inter *(22, 26, 27, 28 et 29-7)*. Le **29 août**, Christian Blanc réunit ses cadres pour débattre des nouvelles structures. Stephen Wolf, ancien PDG de United Airlines, devient son conseiller *(30-8)*.

1er AOÛT. – CHÔMAGE EN FRANCE : le nombre des demandeurs d'emploi a baissé en juin de 0,4 % et de 0,3 % en juillet *(2-8 et 1-9)*.

FRANCE TELECOM : rapport sur la privatisation partielle de l'opérateur et la garantie aux salariés du statut de fonctionnaire *(3-8)*.

2. – CELLULOSE DU PIN : Saint-Gobain vend les activités papetières et bois de sa filiale à l'irlandais Jefferson Smurfit pour 5,63 milliards de francs *(4 et 5-8)*.

3. – EURODISNEY : l'augmentation de capital d'un montant de 5,95 milliards de francs a été souscrite à 80 % *(5 et 6-8)*.

5. – RENAULT : le Crédit agricole et Rothschild et Cie choisis comme banques-conseils en vue de sa privatisation *(7/8-8)*. Matra, Elf et la BNP entreraient dans le capital pour constituer le « noyau dur » d'actionnaires *(9-8)*. Socialistes et communistes protestent contre le projet de privatisation *(20-8)*. Edouard Balladur déclare qu'en cas de privatisation l'Etat conserverait 51 % du capital *(25-8)*.

9. – VICTOIRE, filiale de Suez, vendue au groupe britannique Commercial Union pour 12,5 milliards de francs *(10 et 11-8)*.

15. – ALLEMAGNE : la croissance économique pourrait atteindre 2 % à 2,5 % cette année et en 1995 dépasser 2,5 % *(17-8)*.

GUERRE DES PRIX SUR LES MICRO-ORDINATEURS : Compaq baisse ses prix sur les ordinateurs personnels, aussitôt suivi par IBM, Digital Equipment et Zenith Data Systems *(17, 26, 27, 30-8 et 2-9)*.

17. – PHARMACIE : American Home Products rachète American Cyanamid pour 52 milliards de francs, par offre publique d'achat *(19-8)*. Le **30 août**, Smithkline Beecham rachète pour 15,4 milliards de francs Sterling Winthrop, filiale de Kodak, devenant le numéro un de l'automédication *(31-8)*.

19. – TGV au Texas : le projet est abandonné, faute d'avoir réuni les financements *(21/22-8)*.

20. – PRODUCTION INDUSTRIELLE EN FRANCE : baisse de 0,7 % en juin par rapport à mai. Toutefois, la progression reste de 3,1 % sur un an *(21/22-8)*.

23. – BFCE : Francis Gavois succède à Michel Freyche à la tête de la banque *(25-8)*.

24. – OLIVETTI : Digital Equipment Corp. (DEC) décide de vendre en Bourse la participation de 7,8 % qu'il détenait dans Olivetti *(26-8)*.

PARAPHARMACIE : Johnson and Johnson rachète le fabricant Neutrogena pour 4,9 milliards de francs *(24-8)*.

25. – CHINE : gel des prix pour lutter contre l'inflation *(26-8)*.

29. – CHEVIGNON racheté par Naf-Naf BV *(31-8)*.

30. – AÉRONAUTIQUE : Lockheed Corp. et Martin-Marietta fusionnent pour donner naissance à une nouvelle société réalisant 23 milliards de dollars de chiffre d'affaires *(31-8)*.

31. – AGF : bénéfice net de 1,044 milliard de francs au 1er semestre 1994. Le groupe plaide pour sa privatisation *(2-9)*.

Chronologie et éphéméride réalisées par Chantal Dunoyer

Ephéméride

● IL Y A QUATRE-VINGTS ANS : 15 juillet 1914. Institution de l'impôt sur le revenu. – La création de l'impôt sur le revenu suscita pendant plus de vingt ans des débats parlementaires orageux, des campagnes électorales passionnées, opposant d'un côté les radicaux et les socialistes, favorables à l'institution de cet « impôt personnalisé » qui représentait pour eux une plus grande justice fiscale et, de l'autre les conservateurs, adversaires acharnés, qui dressaient des tableaux apocalyptiques sur ses effets.

Entre 1894 et 1914, une centaine de textes furent déposés au Parlement.

Considéré comme l'initiateur de l'impôt sur le revenu, le radical Joseph Caillaux, qui fut à plusieurs reprises ministre des finances, n'en fut pourtant pas toujours partisan. Le 12 avril 1900, il déposa un projet de réforme des contributions directes qui ne comportait pas l'établissement de cet impôt ; chaque fois qu'il était question d'évoquer sa création, il annulait le débat. En juillet 1901, dans un courrier qui sera publié bien plus tard, en mars 1914, par le directeur du *Figaro*, il se vantait d'*« avoir écrasé l'impôt sur le revenu, en ayant l'air de le défendre »*.

Pourtant, en février 1907, redevenu ministre des finances, Joseph Caillaux déposa un projet de loi supprimant les contributions directes, les « quatre vieilles », et instituant un système complet d'imposition des revenus. Ces derniers étaient répartis en sept catégories ou cédules : les revenus des propriétés foncières bâties ; des propriétés foncières non bâties ; des capitaux mobiliers ; du commerce et de l'industrie ; des bénéfices agricoles ; des traitements publics et privés, et enfin des professions libérales et autres occupations lucratives.

Le taux de l'impôt variait entre 3 % et 4 % selon les cédules. A ces différentes contributions cédulaires se superposait un impôt progressif sur le revenu global. Le projet obligeait à une déclaration des revenus.

Si cette réforme suscita l'enthousiasme de la gauche, la perspective d'un contrôle fiscal était intolérable pour la droite et la population agricole, beaucoup éprouvant *« la peur de la délation et de l'inquisition des fortunes privées »*.



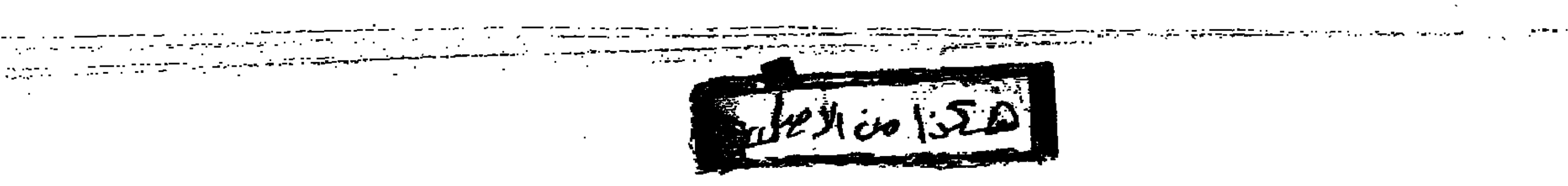
Affiche de Miercoles à l'occasion des élections législatives du printemps 1914.

L'économiste libéral Paul Leroy-Beaulieu n'hésita pas à écrire dans la *Revue des Deux Mondes* que *« l'adoption en France d'un impôt progressif risquait d'être aussi catastrophique que la révocation de l'édit de Nantes »*. L'Assemblée vota néanmoins, le 9 mars 1909, avec un certain nombre d'amendements, le projet de loi Caillaux. Le 16 mars suivant, le texte fut transmis au Sénat, qui se chargea de faire traîner son adoption pendant plusieurs années...

Lorsque, le 9 décembre 1913, le cabinet Doumergue succéda au cabinet Barthou, Joseph Caillaux revint rue de Rivoli ; il essaya de faire imposer son projet, mais finalement ce ne fut pas lui qui obtint le vote définitif. En effet, il dut démissionner le 17 mars 1914, au lendemain du meurtre de Gaston Calmette, le directeur du *Figaro*, par son épouse Henriette Caillaux, qui avait voulu venger son mari de la campagne de presse menée contre lui. La réforme Caillaux se réalisa toutefois.

Après la victoire des partis de gauche aux élections législatives des 26 avril et 10 mai 1914, la nouvelle Chambre inséra dans la loi de finances de 1914 les articles instituant l'impôt général sur le revenu. Le texte prévoyait une exonération pour les revenus inférieurs à 5 000 francs. Le taux de l'impôt était de 2 % sur les revenus, après différentes déductions fiscales. La loi fut votée définitivement le 15 juillet 1914, à deux semaines de la déclaration de guerre....

L'application de cette loi se réalisa seulement à partir de 1916. Cette réforme s'acheva par la loi du 31 juillet 1917, qui créa des impôts cédulaires (traitements et salaires, bénéfices agricoles, bénéfices industriels et commerciaux et bénéfices non commerciaux), chaque impôt étant calculé sur le revenu net en appliquant un taux qui lui était propre. Un impôt général sur le revenu frappait l'ensemble des revenus cédulaires. Les anciennes contributions directes, les « quatre vieilles », ne subsistèrent plus que comme impôts locaux.



OPINIONS

L'EUROPE ne réglera son problème du chômage que lorsqu'elle aura cassé toutes les rigidités qui bloquent le fonctionnement de son *marché du travail,* toutes ces protections et toutes ces garanties dont « profitent » ceux qui ont un emploi. L'Amérique montre le chemin : grâce à une extraordinaire flexibilité dans la gestion des hommes et une grande mobilité de *la main-d'œuvre, l'économie américaine* est une véritable « machine à créer des emplois ». Que l'Europe copie donc l'Amérique. Voire.

A tous ceux qui prônent aujourd'hui sur le Vieux Continent le « modèle » américain, la lecture d'un ouvrage publié cet été aux Etats-Unis – *Travailler avec des règles différentes,* (1) – s'impose. Fruit de quatre années d'études comparatives menées par une équipe d'économistes de renom, ce livre est destiné d'abord à un public améri*cain. Il met en évidence les atouts* mais également les défauts, nombreux, de cette « machine ». Mais il s'adresse aussi aux Européens. Richard Freeman, éditeur de l'ensemble et professeur à l'Université de Harvard, conclut en appelant *l'Amérique à s'inspirer de l'Europe. « Les Etats-Unis ont des choses à apprendre des autres pays »,* écrit-il notamment. Heureux renversement !

Dressant le bilan d'une comparaison internationale réalisée pour le compte du *NBER (National Bureau of*

LETTRE DE NEW-YORK



Pour l'emploi, l'Amérique, ce n'est pas le Pérou

par Erik Izraelewicz

Economic Research), une institution non partisane très renommée ici, les auteurs constatent que, si les Etats-Unis affichent de bons résultats en matière de création d'emplois, ce n'est pas le cas pour les rémunérations. Si l'Amérique est bien classée *pour la flexibilité et la mobilité de sa* main-d'œuvre, en revanche, elle a de très mauvaises notes sur le plan de *la sécurité de l'emploi* et pour la représentation des travailleurs.

Ce constat serait sans importance réelle s'il ne conduisait les *auteurs à une conclusion plus* inquiétante : ces failles du système menacent la compétitivité même du pays, son avenir donc. Certes, les Etats-Unis sont toujours *« très loin devant les autres pays industriels en matière de productivité et de revenus »*, mais ils souffrent, depuis une vingtaine d'années, de *« très faibles taux de croissance »* dans ces deux domaines, de *«taux alarmants »,* écrit M. Freeman. L'écart avec les autres pays industriels se réduit et cela n'est pas sans rapport avec justement *le marché du travail.*

A travers différentes études, les auteurs – des économistes proches, pour la plupart, de Robert Reich, le ministre du travail de l'administration Clinton – montrent que la « flexibilité » et la « mobilité » ont un coût économique et social élevé. Elles contribuent à un accroissement des inégalités de salaires, avec en particulier la constitution d'une couche de salariés peu formés et de plus en plus mal payés. Elles démobilisent les salariés, finalement peu impliqués dans leurs entreprises. La *vague actuelle de licenciements* massifs dans les grands groupes industriels américains accroît l'insécurité de l'emploi – et l'infidélité à l'égard de l'entreprise. Or l'implication des salariés est considérée de plus en plus par les économistes comme un facteur de leur efficacité.

La faiblesse du mouvement syndical américain comme celle des institutions représentatives du personnel est une autre source d'inquiétude pour les auteurs de l'ouvrage. *« A l'approche du XXI[e] siècle, les Etats-Unis sont aujourd'hui pratiquement le seul pays développé à n'avoir aucun système efficace de représentation ou de consultation des salariés »,* écrivent Joel Rogers et Wolfgang Streeck, de l'Université de Wisconsin-Madison. Cette particularité est en contradiction avec *« les idéaux démocratiques fondamentaux et les objectifs sociaux »* du pays. Mais surtout, elle est *« un handicap pour l'économie ».* Selon ces deux spécialistes, *« de nombreuses études ont démontré le rôle essentiel de relations sociales effficaces dans la performance économique d'un pays ».*

LE « déficit de formation » dont souffre l'Amérique est une autre conséquence de l'organisation flexible et décentralisée du marché du travail. Les auteurs multiplient les exemples. Ils rappellent ainsi que dans l'industrie automobile, un ouvrier embauché par une *entreprise américaine reçoit* 48 heures de formation, alors qu'au Japon, il doit en suivre 300 ! Il y a bien, ici comme ailleurs, un consensus sur l'idée que la formation est un élément déterminant de la compétitivité. Les Etats-Unis dépensent globalement autant que les autres pays industriels en matière de formation. Mais ces dépenses sont beaucoup moins efficaces. *« Les Japonais et les Allemands ont su développer un réseau d'institutions qui permet de surmonter l'échec du marché à assurer un niveau élevé de formation générale dans l'économie »,* note Lisa Lynch, une autre économiste. Cette experte préconise pour les Etats-Unis une véritable révolution du système d'éducation visant à impliquer davantage les employeurs et les salariés et passant, notamment, par une reconnaissance nationale des qualifications.

De ces travaux sur le travail, il ressort ainsi que, quelles que soient leurs vertus, la forte mobilité du marché du travail et la flexibilité ne suffisent pas à assurer simultanément de bons résultats en matière d'emploi et de productivité. Les auteurs rappellent que le Japon a, de tous les pays industriels, le marché du travail le plus « rigide » et, en même temps, le taux de chômage le plus faible. Ils montrent que des mesures de dérégulation prises au milieu des années 80 en Espagne (facilitant le travail à temps partiel) ou dans certains pays d'Europe du *Nord n'ont pas contribué à une* baisse du chômage. Une conclusion s'impose : en matière d'organisation du marché du travail, il n'y a pas de modèle. L'Europe peut trouver aux Etats-Unis matière à réflexion. Mais, pour lutter contre le chômage, l'Amérique, ce n'est pas le Pérou.

(1) *Working under Different Rules*, édité par Richard B. Freeman, National Bureau of Economic Research, Russell Sage Foundation, New-York, 1994, 262 pages, 39,95 dollars (210 francs).

Comment sortir de la crise du logement

La reprise se décide aujourd'hui

Les mesures conjoncturelles prises en 1993 ont porté leurs fruits, mais la relance reste artificielle car l'initiative privée n'a pas pris le relais des crédits publics. Pour sortir vraiment de la crise, estiment les représentants des professionnels du bâtiment et des propriétaires privés, il faut rééquiliber en profondeur la fiscalité pour *rendre aussi attractifs* placements immobiliers et placements mobiliers.

par JEAN DOMANGE et PHILIPPE PELLETIER (*)

PLUSIEURS indications récentes suggèrent que la crise du logement serait derrière nous : tel n'est hélas ! pas le cas. La reprise du rythme des mises en chantier, la réduction du stock des invendus, l'évolution maîtrisée des loyers signifient seulement que les mesures conjoncturelles prises par le gouvernement en 1993 portent leurs fruits. Ces signes ne révèlent en rien que la crise structurelle qui affecte profondément la situation du logement en France est en voie de règlement.

Le constat des éléments constitutifs de la « crise du logement » qui frappe, depuis plusieurs années, notre pays a été bien souvent dressé : désintérêt massif pour l'investissement locatif, forte baisse de l'accession *sociale à la propriété, accroissement* du nombre des mal-logés, mises en chantier atteignant en 1993 leur niveau le plus bas depuis quarante ans, fiscalité privilégiant ouvertement la Bourse contre la pierre.

Ces phénomènes sont connus de tous. Ils sont liés à une conjoncture économique difficile mais aussi à des choix effectués dans le passé par les administrations et les pouvoirs publics, méfiants vis-à-vis du placement immobilier, longtemps suspecté d'être « improductif ». Face aux effets dévastateurs de ces décisions du passé, et après les études éclairantes menées par des experts venant des horizons les plus variés, cette prévention contre l'investissement pierre paraît désormais dépassée.

Un premier signe de ce changement d'attitude a été donné par les mesures prises, dès le printemps 1993, par le nouveau gouvernement, et complétées par la loi de finances pour 1994. L'adoption du prochain budget révélera s'il s'agissait d'un « feu de paille » *ou si, comme nous l'espérons,* une volonté politique opiniâtre animait ces premières mesures de redressement. Notre propos est ici de guider la réflexion en évitant deux écueils : le pessimisme définitif et l'optimisme excessif.

C'est parce que nous sommes inquiets que nous avons décidé, représentants des professionnels du bâtiment et des propriétaires privés, de joindre nos réflexions et de proposer ensemble des pistes d'action. Mais notre volonté commune est guidée par une confiance résolue dans l'avenir, persuadés que nous sommes de ce qu'on ne peut sacrifier durablement une activité économique et sociale, si décisive pour la vie de tous.

Crainte et confiance

Crainte et confiance, ces deux sentiments sont à l'image de l'évolution du secteur immobilier : l'effort budgétaire réalisé par le gouvernement a permis, en effet, une relance certaine de la construction neuve et un développement sans précédent de la réhabilitation dans le parc ancien. *Mais ne nous y trompons pas :* cette relance est largement « artificielle », car l'initiative privée n'a pas encore, contrairement aux objectifs affichés, pris le relais des crédits publics. Elle est pourtant la seule à pouvoir pérenniser la reprise de l'investissement, car elle signifie le retour des investisseurs à la confiance. Elle a, pour l'Etat, le grand avantage de moins solliciter le budget. C'est pour nous une certitude : on ne peut construire une vraie politique du logement sur les seuls fonds publics. Mais une telle reprise ne se décrète pas. L'environnement international, les marchés financiers et monétaires pèsent de tout leur poids sur les taux d'intérêt. De surcroît, les conséquences de *quinze ans de « matraquage fiscal » sur* la pierre ne peuvent être annihilées en quelques mois, et ses répercussions dans les esprits poussent les particuliers à l'attentisme.

Quel est alors, dans ce *contexte difficile, le rôle que* peuvent jouer les pouvoirs publics ? Il est essentiel et double : d'une part, une volonté active de conserver aux crédits publics en faveur du logement aidé un niveau d'effort important, tant que l'initiative privée n'aura pas pris le relais ; mais aussi, d'autre part, des décisions significatives de mise en place progressive de la « neutralité fiscale » que le ministre du logement, Hervé de Charette, appelle justement de ses vœux.

L'Etat doit donc impérativement reconduire en 1995 son action budgétaire en faveur de l'accession sociale à la propriété, du parc locatif social et de l'amélioration de l'habitat. Ce soutien encore nécessaire de la production et l'amélioration des logements permettra de surcroît aux entreprises (grandes et petites) du bâtiment, si durement éprouvées ces dernières années, de retrouver le chemin de l'activité et donc de l'embauche. Les conséquences positives de ces mesures sur l'emploi ne peuvent laisser le gouvernement indifférent. Ce redémarrage, dans des secteurs où un retard considérable a été pris, est, par ailleurs, une condition nécessaire à l'harmonie générale de la chaîne du logement. Si, demain, le secteur social occupe pleinement sa place, le parc privé pourra retrouver la sienne.

Relancer l'initiative privée

Mais, parallèlement à cet effort budgétaire maintenu, il convient, sans tarder, d'engager la véritable relance, celle de l'initiative privée. Personne en effet ne peut imaginer ou appeler de ses vœux une poursuite trop prolongée de l'action budgétaire *massive de l'Etat.* Il est donc urgent de se préoccuper résolument de l'accession privée, des futurs investisseurs, comme des détenteurs actuels du parc locatif privé. Il serait, bien sûr, illusoire de croire à une relance durable dans ce secteur sans un rééquilibrage en profondeur de la fiscalité immobilière.

Le renversement de tendance à cet égard doit être clair, définitif et marquant. Le temps des demi-mesures ou des dispositions symboliques est maintenant dépassé. Il ne s'agit pas ici de dresser le catalogue des mesures fiscales à prendre ; elles sont largement connues pour avoir été proposées depuis des années par nos organisations comme par les divers rapports publics commandés à ce propos. Mais pour redonner confiance durablement en la pierre, pour attirer cette nouvelle génération d'investisseurs qui est encore si absente, il faut aujourd'hui avoir la détermination d'œuvrer vers la neutralité fiscale entre placements immobiliers et placements mobiliers. L'objectif est clair ; la méthode l'est aussi : celle d'un plan qui, sur trois à cinq ans, permette par étapes successives d'arriver au but. Nous n'ignorons pas, toutefois, les lourdes contraintes qui pèsent sur les finances publiques. Mais nous savons aussi que l'enjeu des dispositions à prendre par le gouvernement, lors de la discussion budgétaire au Parle*ment, concerne clairement* l'avenir du logement de tous les Français et l'emploi de milliers de travailleurs du bâtiment et des industries connexes. Il s'agit de redonner durablement à la chaîne du logement une efficacité et une *souplesse qu'elle a perdues. Il* s'agit de permettre à chacun d'acquérir ou de louer un logement correspondant au mieux à ses aspirations. Ce qui suppose à la fois le maintien en l'état de l'effort budgétaire actuel et la mise en œuvre immédiate de la prochaine étape vers la neutralité fiscale. C'est sûrement beaucoup demander, mais le jeu en vaut la chandelle : la reprise de demain se décide aujourd'hui.

(*) Jean Domange est président de la Fédération nationale du bâtiment, et Philippe Pelletier président de l'Union nationale de la propriété immobilière.

CONJONCTURE

INDICATEUR • Les taux d'intérêt

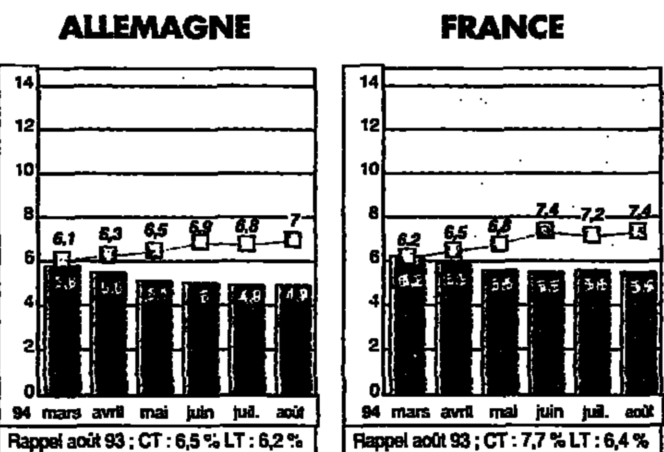
Peu d'espoir de baisse

DANS chacun des grands pays industrialisés, le loyer de l'argent s'est élevé sans interruption au cours des huit premiers mois de l'année. Considérée jusqu'il y a peu comme un phénomène passager par la plupart des spécialistes, cette ascension ne paraît guère s'essouffler, bien au contraire.

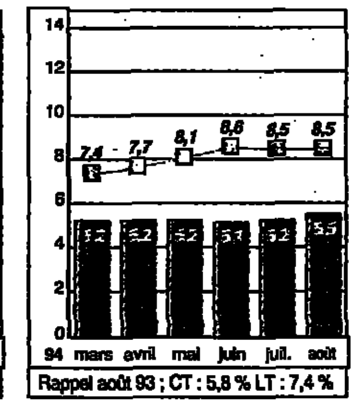
L'activité économique se révèle plus soutenue que prévu et les politiques monétaires pourraient se montrer résolument prudentes dans les mois à venir. Si, comme cela semble être le cas, les économies ont entamé un cycle de croissance durable, alors les chances d'assister à un nouvel assouplissement monétaire en Europe ou au Japon sont aujourd'hui bien minimes. Plus encore, c'est sans doute une progressive remontée des taux d'intérêt que pourraient orchestrer les banques centrales européennes dans quelque temps. Quant à la Réserve fédérale américaine, son attitude paraît dès à présent tracée jusqu'à la prochaine récession outre-Atlantique ! Attentive au risque de surchauffe de fin de cycle, elle n'hésitera pas à procéder à de nouvelles restrictions monétaires plusieurs mois durant.

Les marchés obligataires qui, dès janvier, avaient anticipé le changement des politiques monétaires ne prennent guère non plus le chemin d'une prochaine détente. Tout juste le renchérissement trop rapide des taux à long terme depuis le début de l'année augure-t-il d'une possible stabilisation, mais les espoirs d'assister à une réelle baisse des taux à long terme ont bel et bien disparu aujourd'hui. L'endettement excessif des Etats laisse peu de place pour une reprise soutenue des investissements et de la consommation sans tensions supplémentaires du loyer de l'argent. A terme, un redressement rapide de l'activité permettra peut-être d'alléger le poids des dettes publiques et d'inverser la tendance, mais l'heure sera alors proche de la fin du cycle de croissance actuellement naissant.

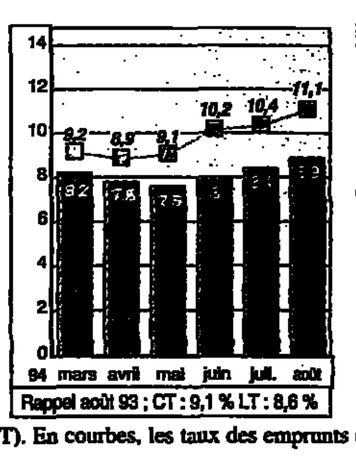
ALLEMAGNE — FRANCE



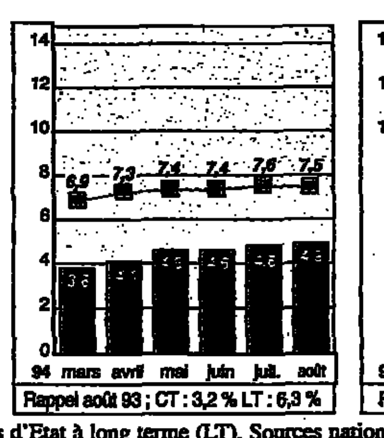
GRANDE-BRETAGNE



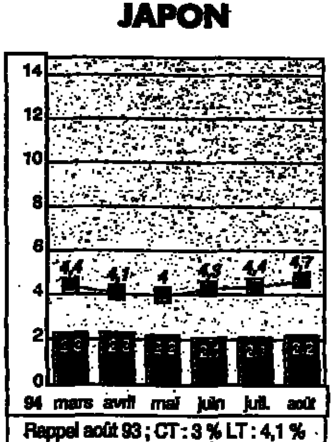
ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



En colonnes : les taux à court terme, à trois mois sur le marché des eurodevises (CT). En courbes, les taux des emprunts d'Etat à long terme (LT). Sources nationales.

RÉGION • L'Asie du Nord

Interdépendance et conflits

LES pays d'Asie du Nord apparaissent de plus en plus liés par une interdépendance dont la Chine, plutôt que le Japon, est désormais le pivot. Depuis 1993, elle est le second partenaire commercial du Japon et le troisième de la Corée. Quant à Taïwan, sans le commerce avec le continent, qui a dégagé en 1993 16 milliards de dollars d'excédents (le double de celui réalisé avec les Etats-Unis), sa balance commerciale serait déficitaire de 8 milliards de dollars.

Certes, le Japon reste le premier fournisseur des deux « dragons ». Il a fourni 30 % des importations de Taïwan et 24 % de celles de la Corée en 1993. Mais si ces pays lui achètent des équipements et des produits semi-finis, c'est en pensant à la Chine, désormais leur principale source de profits. Seuls ces profits leur permettent de financer leurs énormes déficits commerciaux face au Japon. Celui de la Corée s'est accru d'un tiers au premier semestre et atteindra 12 milliards de dollars cette année. Celui de Taïwan (14 milliards en 1993) a doublé en quatre ans.

Mais l'interdépendance n'abolit pas les conflits d'intérêts. Tout en profitant de sa croissance, Taïwan et la Corée doivent abandonner à la Chine les industries de main-d'œuvre bon marché. Aujourd'hui, ce sont la chaussure, les jouets, la confection et la maroquinerie qui représentent les quatre plus gros postes d'exportation de la Chine vers les Etats-Unis, pour près de 15 milliards de dollars en 1993. Demain, ce sera aussi l'électroménager ou l'électronique grand public : la Chine vend déjà du matériel de télécommunication et des radios aux Etats-Unis pour plus de 2 milliards de dollars...

La Corée, où les salaires ont augmenté de 20 % par an entre 1988 et 1991 et encore de 10 % en 1992 et 1993, ne peut plus tenir. Ses exportations de chaussures et de confection ont diminué respectivement de 25 % et de 10 % en 1993. La concurrence chinoise explique aussi la diminution constante de l'excédent commercial de Taïwan (– 60 % depuis 1987). Pour faire face, 20 000 PME se seraient déjà établies sur le continent, où l'île est le deuxième investisseur après Hongkong.

Pour compenser, les deux « dragons » misent sur le développement des industries lourdes et de haute technologie. Non sans succès : les biens d'équipement et de produits semi-finis (acier, produits chimiques, plastiques) comptent pour 61 % des exportations coréennes et 64 % de celles de Taïwan vers la Chine. L'option lourde semble bien adaptée à la Corée grâce à sa structure industrielle fondée sur les grands conglomérats (*chaebols*). Taïwan, avec ses myriades de PME, semble plus douce pour les reconversions rapides dans l'univers changeant de la *high tech*.

Mais cette stratégie exige des investissements soutenus. Or la formation de capital fixe en Corée a stagné en 1992 et 1993 sous l'effet de la récession et de l'inquiétude provoquée par les attaques du gouvernement contre les *chaebols*. La déréglementation partielle du marché financier n'a pas entraîné de regain d'activité : les nouvelles règles désorientent les opérateurs et les taux d'intérêt restent élevés, autour de 11 %. A Taïwan, l'investissement a été siphonné par le gigantesque plan d'infrastructure lancé en 1991 et aujourd'hui par le continent, où les avoirs des firmes taïwanaises sont estimés entre 15 et 20 milliards de dollars.

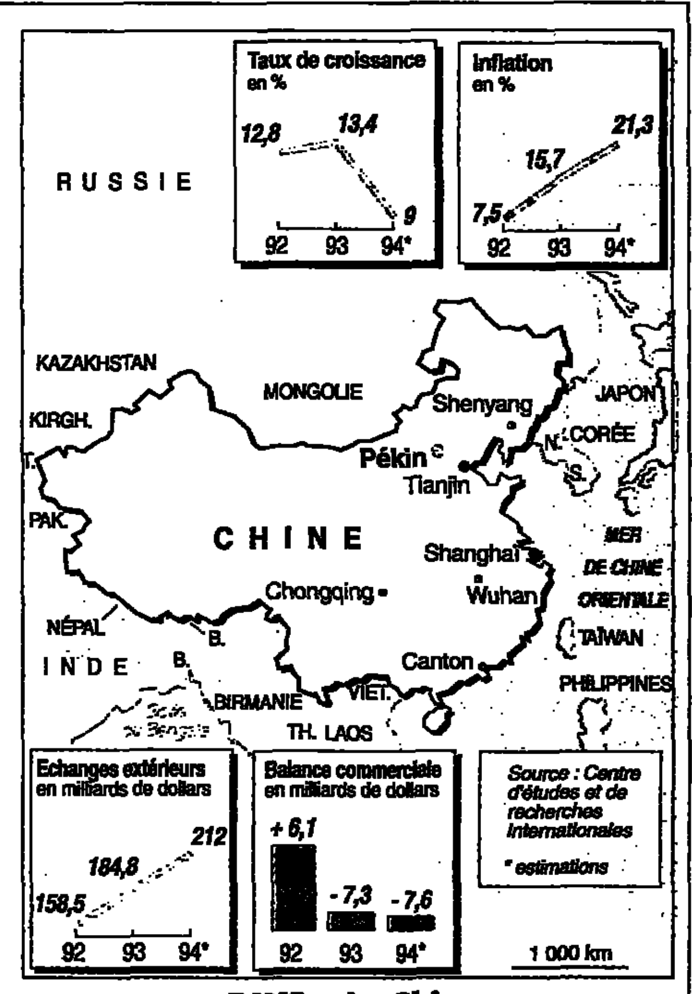
Pour doper l'investissement, certains secteurs prônent d'ouvrir la porte aux capitaux étrangers. En Corée, leur part est limitée à 10 % dans les entreprises cotées en Bourse. A Taïwan, elle ne peut pas dépasser 5 milliards de dollars au total. Une timide déréglementation s'amorce et Taïwan pourrait doubler le quota autorisé aux capitaux étrangers. Mais il est douteux que cela entraîne leur afflux dans l'appareil de production. Dans ce pays au niveau de vie élevé, les étrangers voient dans la distribution et les services la meilleure source de profit. Aussi, les banques centrales, à Séoul comme à Taïpeh, considèrent que l'ouverture aux capitaux étrangers aurait surtout des effets négatifs : accélération de l'inflation (actuellement 6 % en Corée et 3,5 % à Taïwan), relance de la spéculation boursière, renchérissement du won et du dollar de Taïwan...

Par ailleurs, le nouveau positionnement de la Corée et de Taïwan en fait de plus en plus des concurrents du Japon. Leurs ventes sur le marché chinois (9 milliards de dollars) ont plus que triplé entre 1988 et 1992, alors que celles du Japon, à 12 milliards, n'ont progressé que d'un quart. Au second semestre 1994, leurs exportations totales ont augmenté respectivement de 20 % et de 14 % par rapport à 1993, alors que celles du Japon diminuaient de 2,8 %. On pourrait croire que ces performances sont temporaires, liées à la hausse du yen qui gêne les ventes de l'archipel. Mais, en réalité, le won et le dollar de Taïwan se sont continûment appréciés par rapport à la monnaie japonaise depuis 1985, et devraient gagner encore 8 % ou 9 % d'ici à 1995, selon une étude du Crédit Lyonnais (1).

C'est donc grâce à leurs qualités intrinsèques que les produits coréens ou taïwanais ont gagné des marchés. Leur relative rusticité est bien adaptée à la consommation de masse qui naît dans l'Asie en développement, mais leur rapport qualité-prix est compétitif jusque dans les pays développés. De quoi pousser le Japon à délocaliser de plus en plus sa propre production – notamment vers la Chine, qui l'aidera ainsi à contrer les « dragons » sur les créneaux où ils le concurrencent aujourd'hui. L'interdépendance n'exclut pas les conflits d'intérêts présents et à venir.

Jean-Marie Bouissou

(1) Credit Lyonnais Securities, *The North Asian Nexus* (mars 1994).



PAYS • La Chine

L'Etat ou le marché ?

LA croissance chinoise se poursuit désormais à un rythme assagi (environ 9 %) qui diminue le risque de surchauffe, si menaçant pendant l'été 1994, même si l'inflation reste autour de 20 %. La balance commerciale a presque retrouvé l'équilibre depuis trois mois. L'Occident, à l'exemple de Bill Clinton, se résigne à accepter le régime autoritaire de Pékin. Dans ce contexte favorable, les slogans officiels invitent à *« approfondir la réforme et élargir l'ouverture »*.

Dans cette nouvelle phase, la logique du marché doit-elle l'emporter ? Jusqu'où l'*« ouverture »* implique-t-elle de laisser libres les investisseurs étrangers ? Comment seront répartis les profits du développement ? L'*« approfondissement »* exige à ce propos des choix qui divisent le gouvernement et l'administration.

La volonté de tenir la bride courte aux capitalistes étrangers s'est manifestée récemment à travers deux épisodes. Dans l'automobile, l'Etat veut mettre un terme à la prolifération anarchique des producteurs (actuellement 160) et les rassembler en 5 ou 6 grands groupes, chacun associé à un partenaire occidental ou japonais. Pour permettre cette remise en ordre, aucun nouveau constructeur étranger n'est plus autorisé à s'installer en Chine depuis avril et pour trois ans.

Plus brutalement encore, Pékin a annoncé en mai sa volonté de limiter entre 12 % et 15 % la marge bénéficiaire pour les capitaux investis dans la production d'énergie. Certains grands groupes ont réagi vivement. Après seulement deux semaines, Pékin a laissé entendre que sa position serait *« flexible »*. Pourtant, même avec une marge de 12 % les investisseurs se bousculeraient pour une part du marché chinois de l'énergie. Mais parmi les capitaux prêts à s'y investir *via* Hongkong, beaucoup viennent en fait de Chine même. C'est sans doute la raison du recul de Pékin.

Ainsi, derrière l'affrontement entre les partisans du contrôle étatique et ceux du marché, se profilent des conflits d'intérêts au sein de l'*establishment* chinois. Il en est de même autour de l'énorme marché des télécommunications. D'ici à l'an 2000, la Chine voudrait quintupler le nombre de ses lignes téléphoniques. Le ministère des postes entendait bien conserver un monopole sur cette affaire de 100 milliards de dollars. Mais il a été mis en échec par une coalition comprenant d'autres ministères (énergie, transports), les régions de Pékin, Shanghaï et Tianjin, et quelques gros investisseurs. Ils viennent d'être autorisés à créer une compagnie dont l'objectif, à terme, est de s'assurer une part du marché national. Au fur et à mesure que *« l'approfondissement de la réforme »* donnera plus d'autonomie aux acteurs économiques, de tels épisodes devraient faire pencher le *« socialisme de marché »* plus nettement du côté du marché.

J.-M. B.

SECTEUR • Les articles de sport

Le coup des pompes...

LES trophées ne sont pas à la hauteur des dépenses. Les records ne sont pas à l'image du marché. Les Français, dont les prouesses sur les stades sont inégales, sont de vrais sportifs... en chiffres. Dans un marché européen évalué à 131 milliards de francs (chiffre d'affaires au détail), la France monte sur le podium et décroche une honorable médaille de bronze avec 21 % du marché (29 milliards de francs au total), distancée seulement par l'Allemagne, médaille d'or (24 % du marché, 32,5 milliards de francs) et l'Italie, médaille d'argent (22 % et 29,5 milliards).

En dépense par habitant, la France se classe même au premier rang, portée par l'engouement, décidément non démenti, des Français pour les sports « verts », la randonnée et la pratique du VTT (vélo tout terrain) essentiellement, ainsi que l'essor continu du *fitness*. C'est ainsi qu'à côté du marché des chaussures de marche (de 600 000 à 800 000 paires vendues chaque année), se développent dorénavant celui des sacs à dos « techniques » et, dans une moindre mesure, des sacs de couchage et des tentes. Et si le marché du VTT est arrivé à maturité, celui du... cerf-volant est, désormais, évalué à 150 000 ou 200 000 unités par an.

L'an dernier, chaque ménage a dépensé 1 347 francs pour s'équiper et chaque sportif de plus de quatorze ans, 1 326 francs. Par Français, les dépenses se sont élevées à 512 francs quand chaque Allemand n'y consacrait que 507 francs, chaque Italien, 500, chaque Britannique, 438 et chaque Espagnol, 202 francs seulement, selon la Fédération française des industries du sport et des loisirs (FIFAS). En 1992, les dépenses individuelles des Français s'étaient élevées à 477 francs (« le Monde-l'Economie » du 28 septembre 1993). Mais cette hausse, enviable en période de stagnation de la consommation, cache des situations extrêmement contrastées.

« Le consommateur fait du zapping », commente de façon imagée Nicole Berthier, déléguée générale du FIFAS, plus de 80 % des Français pratiquant le sport sur le mode du loisir. Et ce « zapping » s'exerce au détriment de certaines activités parmi les mieux établies, tennis en tête. Le marché de la chaussure, par exemple, en subit le contrecoup, victime d'un léger... coup de pompe.

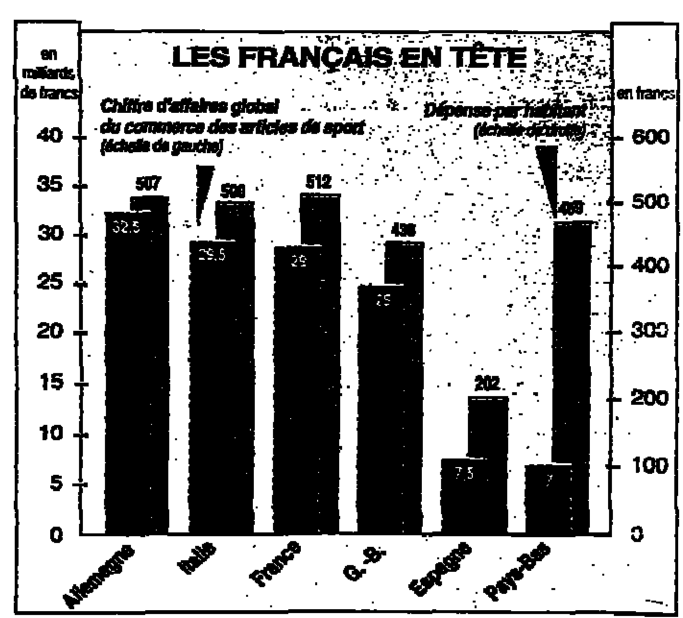
Selon l'institut Nielsen, en effet, les Français ont acheté, de juin 1992 à juillet 1993, un peu plus de 10 millions de paires, pour un montant de 4 milliards de francs. La baisse a été de 7 %, entraînée par un recul de 10 % des chaussures de tennis et de 11 % de celles de jogging. En revanche, les ventes de chaussures de basket se sont stabilisées (16,2 % du marché en volume, 19 % en valeur) quand celles de cross-training continuaient de croître (+ 7 %).

Le consommateur s'est fait tout aussi imprévisible dans ses achats de vêtements de sport. Ceux de coupe-vent se sont littéralement... envolés, progressant de 41 % en volume et de 39 % en valeur. Les shorts, bermudas et « sweat-shirts » ont vu leurs ventes croître en nombre de pièces, mais baisser en valeur, quand celles de maillots de bain, de survêtements et de « bodies-justaucorps » ont toutes chuté. Parfois sensiblement.

Ces bouleversements, accentués par une pression sur les prix qui ne se dément pas, se retrouvent dans l'évolution de la production et du commerce extérieur des produits d'été. L'an dernier, les exportations françaises se sont élevées à 3,1 milliards de francs, quand les importations ont atteint le double, à 6,2 milliards. Mais, s'il était équivalent à 50 % pour l'ensemble des produits, le taux de couverture n'était plus que de 25,9 % pour les vêtements et de 44,3 % pour les chaussures. Seuls les accessoires (gants et lunettes solaires) ont enregistré une balance commerciale positive, avec un taux de couverture de 121,1 %.

Les Douze figuraient au premier rang de nos acheteurs (58,5 % de nos exportations), quand l'Asie se taillait la part du lion de nos importations (51 %). Une évolution bien connue dans l'ensemble des produits de consommation. Inéluctable ?

Pierre-Angel Gay



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.